U d'/of OTTAWA
39003001232403

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/correspondancede03buss

FEV 2 9 1972

Universitas
BIBLIOTHECA
Wien

CORRESPONDANCE

DE

ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

III.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

CORRESPONDANCE

DE

ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

(1666—1695)

NOUVELLE ÉDITION REVUE SUR LES MANUSCRITS

ET AUGMENTÉE D'UN TRÈS-GRAND NOMBRE DE LETTRES INÉDITES

AVEC UNE PRÉFACE, DES NOTES ET DES TABLES

PAR LUDOVIC LALANNE

TOME TROISIÈME

(1675—1678)

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

—

1858

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
130
.B9A4

CORRESPONDANCE

DE BUSSY-RABUTIN

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS.

---

807. — *Bussy à la marquise de Villeroi.*

A Chaseu, ce 25 février 1675.

Vous êtes toujours aimable, madame; mais la jalousie vous sied fort bien et vous donne des agréments infinis. Je ne sais qui me plaît le plus des douceurs du commencement de votre lettre ou de la colère qui vous prend au milieu. Je suis ravi de voir deux dames brouillées pour l'amour de moi; et après m'être plaint si longtemps du trop peu d'amour de ma maîtresse, je prends un grand plaisir à me voir trop aimé de mes amies. Continuez donc, madame, à faire la diablesse, et ne prétendez pas que je vous rassure trop sur ce chapitre. L'ingrate Sophonisbe m'aimeroit encore, si je ne l'avois trop persuadée de mon amour.

808. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 27 février 1675.

Je suis ravi des apparences que je vois à une longue guerre. Assurément elle sera cruelle et remplie de beau-

coup d'événements. C'est ce qu'il nous faut à nous autres spectateurs; car nous nous ennuyons quand la scène languit.

Je trouve que Monterey a fait à son passage de la cour, comme font la plupart des étrangers qui veulent plaire par trop de complaisance et par l'imitation des manières françoises, que les sages François n'estiment pas eux-mêmes. Il auroit mieux fait de conserver la gravité espagnole; et si le roi ne l'en avoit autant aimé, au moins l'auroit-il estimé davantage. Je ne sais de quoi s'avise de V*** de commencer à servir de lieutenant général à son âge. C'est tout ce qu'il pourroit faire, s'il y avoit longtemps qu'il le fût, de ne se pas fort ennuyer de l'être.

809. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Chaseu, ce 28 février 1675.

J'eus l'honneur de vous écrire il y a quelque temps, madame, et je suis fort fâché que vos incommodités vous aient empêché de me faire réponse. J'apprends que vous êtes aujourd'hui en meilleure santé, dont j'ai une très-grande joie. Ménagez-la plus que vous ne faites, madame, en vous donnant moins de soins; car si cette maison pour qui vous les prenez, venoit à vous perdre, elle perdroit tout d'un coup les ressources qu'elle peut espérer de vous tant que vous vivrez. Je voudrois bien vous intéresser par quelque endroit qui vous fût sensible; car je trouve aussi mon compte à votre vie, par une fort grande tendresse que j'ai pour vous.

810. — *La marquise de Villeroi à Bussy.*

A Paris, ce 29 février 1675.

En vérité, monsieur, je suis bien ennuyée de vous attendre toujours sans vous voir arriver. Je ne croyois pas que la campagne vous parût si charmante qu'elle fait. Mandez-moi donc quand vous la quitterez, et si je puis espérer de causer encore avec vous au coin de mon feu avec nos amies. Je souffre que gens comme vous ne s'y chauffent pas. Si vous écoutiez votre *cœur*, il vous diroit qu'il fait meilleur à Paris qu'à Chaseu.

811. — *Madame de (Rabutin?) à Bussy.*

A Paris, ce 30 (*sic*) février 1675.

Ma lettre ne sera qu'un registre de tous les mariages qui se font et se sont faits cet hiver, monsieur. Il me semble que rien n'est plus utile dans le commerce du monde, que de savoir à qui on a affaire, et que rien ne l'apprend mieux que les alliances des familles. M. de Seignelay a épousé mademoiselle d'Alègre. M. de Montpéroux s'en est fort mêlé; et vous serez bien aise de ce mariage, monsieur, pour l'intérêt de la fortune de notre cousin. Le marquis de Saint-Martin épouse mademoiselle de Lannoy (1), belle, jeune et de bonne maison. Saint-Pouange (2), mademoi-

(1) Jacques Marie de la Baume, comte de Brancion, marquis de Saint-Martin, comte de Montrevel, brigadier des armées du roi, tué à Nerwinde le 29 juillet 1693. Sa femme, Adrienne Philippine Thérèse de Lannoi, comtesse du Saint-Empire, morte le 20 mars 1710.

(2) Saint-Pouange, secrétaire du cabinet, intendant puis grand tré-

selle de Berthomer. J'en ai oublié deux autres que je vous manderai au premier ordinaire.

Le premier président de Lamoignon, mon parent et mon ami, m'avoit témoigné à mon dernier voyage à Paris souhaiter extrêmement de me raccommoder avec le maréchal de Turenne, avec lequel il avoit de grandes liaisons; de manière qu'aussitôt que ce général fut de retour d'Allemagne, le premier président travailla à cette réconciliation, et ensuite il m'écrivit cette lettre :

812. — *Le président de Lamoignon à Bussy.*

A Paris, ce 6 mars 1675.

Vous pouvez vous souvenir, monsieur, du désir que je vous témoignai l'année passée de vous raccommoder avec M. de Turenne; voici ce qui se passa sur ce sujet entre lui et moi.

Je lui dis qu'il y avoit un de mes alliés et de mes bons amis qui souhaitoit extrêmement d'être des siens, et sur cela je vous nommai. Il me répondit qu'il avoit beaucoup d'estime pour vous, qu'il vous connoissoit pour homme de cœur et d'esprit, mais que vous vous étiez raccommodé vingt fois avec lui et que vous retombiez toujours dans vos manières libres de parler. Je lui répliquai que vous m'aviez conté tous ces raccommodements, mais que les gens qui croyoient avoir intérêt de vous brouiller avec lui, lui rapportant quelque chose que vous n'aviez pas dit, il le croyoit sans autre éclaircissement, et qu'ensuite

---

sorier de l'Ordre, mort en 1706. Voy. sur lui Saint-Simon, t. V, p. 107, VI. p. 116, IX, p. 181.

il vous donnoit sujet de vous plaindre, qu'alors il pouvoit bien être que vous vous fussiez échappé de parler. Mais j'ajoutai que quand vous eussiez eu tout le tort qu'il croyoit, je lui répondois de cette réconciliation ici, si je la faisois, parce que vous étiez entièrement changé et par la nécessité de vos affaires, et par ce que vous aviez souffert depuis dix ans; que je vous avois eu chez moi à la campagne, que je vous avois trouvé le plus raisonnable du monde, et que vous ne demandiez que la paix. Je lui dis encore que, dans des mémoires de guerre que vous m'aviez montrés, vous parliez de lui mieux que personne n'en sauroit parler, et avec les plus grandes louanges et les plus fines.

Cela le toucha, et il me dit que je pouvois vous assurer qu'il vous serviroit de tout son cœur dans les occasions où vous aviez besoin de lui. Je lui répondis que vous auriez des affaires importantes pour votre maison à Paris où votre personne étoit nécessaire; qu'il vous avoit paru qu'il étoit une des raisons de la dureté de votre exil, et que je le suppliois de dire au roi qu'il seroit bien fâché d'être cause en partie que vous fussiez incommodé dans vos affaires domestiques. Il me promit de n'y pas manquer, et je crois qu'il me tiendra parole. Je vous conseille, monsieur, de lui faire un compliment sur ceci, et je vous supplie de croire que ma joie seroit entière si ce que j'ai fait vous pouvoit produire quelque avantage.

813. — *Bussy au président de Lamoignon.*

A Chaseu, ce 10 mars 1675.

Vous m'avez épuisé sur les remerciements, monsieur, et je ne sais plus que vous dire de nouveau après les obligations que je vous ai. Croyez bien, s'il vous plaît, que je

les ressens comme je dois, que je vous aime, que je vous estime et que je vous honore infiniment, et que je serai dans ces sentiments toute ma vie.

814. — *Bussy à Turenne.*

A Autun ce 10 mars 1675.

Monseigneur,

J'ai appris de M. le premier président avec quelle générosité vous lui avez témoigné me vouloir rendre de bons offices dans les occasions. Je n'ai pu sur cela retenir ma reconnoissance, ni m'empêcher de vous dire que vous me faites quelque justice d'être dans ces sentiments-là pour moi; car enfin le malheur que j'ai eu de n'avoir jamais pu gagner l'honneur de votre amitié ne m'a pas empêché de parler de vous comme d'un homme extraordinaire qui faisoit honneur à son siècle, et dont le mérite solide avoit de beaucoup passé celui des grands capitaines des siècles précédents. Je ne m'en suis pas tenu aux paroles, monseigneur; peut-être le connoîtrez-vous quelque jour. Cependant je vous assure que ce que vous avez fait cette dernière campagne me transporta à un point que je fus tout prêt, sur la nouvelle du combat de Turckheim, à me donner l'honneur de vous en écrire; et je l'aurois fait si j'avois cru que vous eussiez bien reçu ma lettre. Mais aujourd'hui que vous me faites une grâce, vous me donnez la liberté de vous en remercier, et je le fais du meilleur de mon cœur et avec tout le respect que vous doit, etc.

815. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Chaseu, ce 16 mars 1675.

J'aurois fait plus tôt réponse à votre lettre du 6 de ce mois, mon R. P., si je n'avois été en voyage quand elle arriva ici. Il ne m'est plus possible de vous bien dire la joie qu'elle m'a donnée, non pas de voir quelque apparence de changement en mieux dans mes affaires, mais de voir ce que M. le premier président vient de faire pour moi et de recevoir une grâce de la personne du monde que j'aime et que j'estime le plus. Je lui en écris pour l'en remercier; mais je ne suis pas satisfait de ce que je lui mande là-dessus, car mon cœur en sent beaucoup plus que je n'en dis. Je lui envoie une lettre que j'ai cru devoir écrire à M. de Turenne en cette rencontre; s'il juge à propos qu'elle lui soit rendue, je vous supplie, mon R. P., de vous en charger pour la rendre à ma femme, qui la fera donner à M. de Turenne.

Je pense qu'il n'y a rien à faire, après cette conversation, qu'à prier M. de Turenne de demander au roi permission pour moi d'aller à Paris toutes et quantes fois que je voudrai. Il me semble que c'est pousser assez loin la dureté que de me faire perdre pour des bagatelles le fruit de trente années de services, sans vouloir encore achever de ruiner mes affaires domestiques; et j'ai peur pour la gloire du roi, que j'aime, quand je songe que la postérité pourra savoir qui j'étois et le sujet et la longueur de ma disgrâce.

Adieu, mon R. P.; je suis à vous de tout mon cœur.

Sur ce que Renel (1) m'avoit fait demander si le mestre de

(1) Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, avait succédé

camp général de la cavalerie légère donnoit les attaches aussi bien que le colonel, je lui en avois envoyé un mémoire en suite duquel il m'écrivit cette lettre.

816. — *Le marquis de Renel à Bussy.*

A Versailles, ce 20 mars 1675.

Je vous remercie très-humblement, monsieur, du mémoire que vous m'avez envoyé, qui est très-bien expliqué. Cependant, comme vous, MM. de Coaslin et de Fourilles avez donné les attaches aussi bien que le colonel, je crois que Sa Majesté trouvera bon que je me maintienne dans la même possession.

J'ai appris, monsieur, que vous aviez fait un traité de la cavalerie (1). Si j'osois vous supplier de me le donner comme à votre ami particulier, qui ne le donneroit jamais à personne, j'en ferois tout le cas qu'il mérite. Je suis persuadé qu'il n'y a rien de plus curieux ni de mieux recherché. J'attends cette grâce de vous, et suis plus à vous que je ne vous le saurois jamais dire.

817. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 20 mars 1675.

J'étois tout prêt à vous faire une *rabutinade*, ma chère cousine, sur ce que je ne recevois pas au 19 mars la ré-

---

à Fourille dans la charge de mestre de camp général de la cavalerie. Voy. t. II, p. 389.

(1) Ce traité est imprimé dans les anciennes éditions des Mémoires de Bussy.

ponse que vous deviez à ma lettre du mois de janvier. Je la viens de recevoir, cette réponse, par la diligence, avec une caisse que ma fille de Sainte-Marie envoyoit à sa sœur; la caisse a été jusqu'en Provence, au moins a-t-elle pu y aller, et il a fallu plaider pour la ravoir. Encore si la Sainte-Marie m'avoit mandé que votre lettre y étoit, elle m'auroit épargné le chagrin que j'ai eu contre vous; mais je crois, Dieu me veuille pardonner, que votre nièce nous vouloit brouiller ensemble. Si vous saviez la colère où j'étois contre le maître de la diligence, vous jugeriez bien que j'avois quelque pressentiment qu'il y avoit dans cette cassette quelque chose qui m'étoit plus cher que les manches et que le ruban de ma fille. J'eus deux grands plaisirs à la fois, l'un de trouver que je n'avois pas sujet de me plaindre de vous, et l'autre de lire deux lettres de deux de mes meilleures amies qui, dans leurs manières différentes, écrivent mieux à mon gré que femmes de France. Je m'étonne, en songeant à cela, que je n'aie pas pris plus de soin de m'en attirer, et c'est à quoi je ne prétends plus manquer à l'avenir.

Il y a cinq ou six jours que madame de Bussy m'envoya un billet que vous lui écriviez, par lequel vous lui mandiez que M. le Prince étoit encore un peu vif sur mon sujet; il faut avoir patience et espérer qu'on mourra, et c'est aussi le remède que j'attends, et j'ai de la vie et de la santé autant que de la mauvaise fortune. Les héros penseront de moi ce qu'il leur plaira, madame : j'aime mieux vivre en Bourgogne que dans l'histoire seulement; et peut-être que, si je m'en souciois beaucoup, j'aurois contentement sur l'honneur de ma mémoire, et que la postérité parleroit de moi plus honorablement que de tel prince ou de tel maréchal de France que nous connoissons. Encore une fois, madame, je vous assure que je ne songe qu'à vivre, et je crois, comme Voiture, que

..... C'est fort peu de chose
Qu'un demi-dieu quand il est mort (1).

J'écris au cardinal de Retz avec autant de reconnoissance que s'il avoit fait ce que nous souhaitons. Au reste, ma chère cousine, ne soupirez point pour mes malheurs avec notre petite maréchale, ce seroit tout ce que vous devriez faire si j'étois mort. Je ne réponds point à vos nouvelles du mois de janvier ; il vaudroit autant vous parler de la bataille de Jarnac : je vous dirai seulement que j'aime aujourd'hui M. de Turenne autant que je l'ai autrefois haï. Pour dire la vérité, mon cœur ne peut plus tenir contre tant de mérite. Je quitte la plume à mademoiselle de Bussy.

De mademoiselle de Bussy.

Le mariage dont mon père vous parla pour moi l'année passée, ma chère tante, est présentement sur le tapis et pourroit bien se faire. L'arrière-ban ne m'a pas mis en état de choisir, non pas parce qu'est bien gardé que Dieu garde (s'il n'y avoit eu que Dieu qui s'en fût mêlé, peut-être auroit-on pu espérer), mais parce qu'est bien gardé qui se garde. Ainsi je n'ai plus d'autres ressources que la foiblesse du tempérament.

Je suis persuadée de la part que vous prenez en ma fortune, ma chère tante, et sur cela je vous aime de tout mon cœur.

En me parlant de ce certain homme (2) que j'ai failli épouser, vous avez oublié d'ajouter à la petitesse du mérite celle du bien et de la personne ; je ne sais pas si je trou-

---

(1) Voy. l'épître de Voiture à M. le Prince sur son retour d'Allemagne (1645).

(2) Le comte de Limoges.

verai mieux, mais je sais bien que je ne saurois plus mal trouver. Adieu, ma chère tante.

—Vous voulez bien, ma chère cousine, que je réponde à madame de Grignan.

De Bussy à madame de Grignan.

Je serois bien difficile, madame, si je n'étois content de votre encre, et même de votre cœur. Il est vrai que l'encre de madame votre mère ne fait que blanchir auprès de la vôtre, et vous l'effacez aujourd'hui. Vous vous êtes même sauvée des pâtés; mais de quels écueils ne vous sauvez-vous pas? La beauté, l'esprit, la jeunesse et les occasions ne vous sauroient faire faire le moindre *pâté* dans votre conduite.

Au reste, madame, si j'avois la liberté d'aller à Paris, vous croyez bien que je la prendrois, mais je vous assure que j'en sortirois quelquefois, quand ce ne seroit que pour recevoir de vos lettres.

D'aller à Paris sans permission et sans affaire de conséquence, cela ne seroit pas sage, et l'amitié, quelque tendre qu'elle soit, ne sauroit passer pour affaire de conséquence. Je crois que vous aimeriez mieux aller et demeurer en Provence que de faire la moindre chose contre votre devoir; mais je crois que vous souhaiteriez extrêmement que votre devoir s'accordât à demeurer à Paris; et quand je ne devrois pas avoir le plaisir de vous y voir, je ne laisserois pas de souhaiter autant que vous que vous y fussiez toujours.

A madame de Sévigné.

Vous avez raison, ma chère cousine, de dire qu'il y a des choses vraies qu'il faut cacher parce qu'elles ne sont pas vraisemblables, comme, par exemple, s'il étoit pos-

sible que madame de Grignan trouvât plus de plaisir à passer sa vie auprès de son mari à la campagne qu'à Paris en son absence. Je ne lui conseillerois pas de le dire.

Aussitôt que madame de Bussy m'eût mandé que notre ami Corbinelli étoit à Paris, je lui écrivis, et je voudrois bien, si madame de Grignan va en Provence, que vous et lui prissiez, en la conduisant, votre chemin par la Bourgogne. J'irois au-devant de vous jusqu'à Bussy avec la petite Toulongeon et votre nièce de Bussy; de là, je vous amènerois à Chaseu, et puis à Montjeu, où j'ai des raisons de vous faire meilleure chère qu'en pas un autre endroit.

Le roi ayant fait faire en ce temps-là des taxes sur les fiefs des gentilshommes aussi bien que sur les fiefs des roturiers pour fournir aux grandes dépenses de la guerre, je crus que Sa Majesté, m'ayant exempté aussi honorablement qu'elle avoit fait de l'arrière-ban (1), me feroit la même grâce pour les taxes, et comme je me donnois l'honneur de lui écrire d'ordinaire au commencement des campagnes pour lui offrir mes très-humbles services, je pris occasion de lui parler de cette affaire (2).

818. — *Bussy à Pomponne.*

A Chaseu, ce 22 mars 1675.

Monsieur,

Vous verrez par la lettre que je me donne l'honneur d'écrire au roi la grâce que je demande à Sa Majesté. Je vous supplie de prendre la peine de la lui présenter et de me donner par là le moyen d'en obtenir l'une ou l'autre.

---

(1) Voy. l'Appendice du t. II, p. 444 et 445.
(2) Voy. la lettre à l'Appendice.

819. — *Bussy au marquis de Renel.*

A Chaseu, ce 24 mars 1675.

Pour répondre à votre lettre du 20 mars, monsieur, je vous dirai que j'ai donné les attaches dans la cavalerie depuis l'année 1654, que fut tué M. de Joyeuse, jusqu'en 1661 que se fit la paix des Pyrénées, qui fut le temps auquel M. de Turenne fut déclaré colonel, et dès lors je cessai d'en donner aucune; et quand MM. de Coislin et de Fourilles en ont donné, c'est assurément qu'ils ont ouï dire que j'en donnois et qu'ils n'en savoient pas la raison, laquelle a cessé pour eux puisqu'elle a cessé pour moi lorsque M. de Turenne a fait sa charge de colonel. Je doute que le roi vous accorde ce privilége, qui n'appartient qu'au colonel de la cavalerie : car de dire que MM. de Coislin et de Fourilles l'ont eue, c'est usurpation; et, comme vous savez, mauvaise possession n'acquiert pas droit.

Je vous envoie le Traité que j'ai fait de la cavalerie légère : gardez-le pour l'amour de moi et pour l'amour de vous-même, qui devez être bien aise d'avoir ce que personne n'aura que vous, et de savoir ce que personne ne sait, j'entends tous les détails et toutes les particularités que vous y verrez. Si j'avois quelque chose de plus curieux il ne vous seroit pas caché, car je suis votre ami et votre serviteur au dernier point.

820. — *Turenne à Bussy.*

A Versailles, ce 25 mars 1675.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous assure que j'ai toujours fait

une estime particulière de votre amitié. Je ne reçois pas les louanges que vous me donnez ; mais je vous assure que je ferai toujours un très-grand cas de la part qu'il vous plaira de me donner dans votre estime.

821. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 27 mars 1675.

Pendant que vos amis sollicitent ici pour votre retour, souffrez, monsieur, que je vous avertisse de penser à solliciter vous-même le maître de celui que vous faites solliciter. Voici Pâques qui s'approche : souvenez-vous, monsieur, de votre devoir de chrétien. C'est par là qu'il faut commencer par attirer sa bénédiction. J'ai donné un livre de dévotion à madame la comtesse de Bussy pour vous l'envoyer, et par là vous engager à penser un peu à votre salut. Il n'y a que cela de réel et de solide au monde : *Quærite primò regnum Dei, et cætera adjicientur vobis.*

Je vous manderai ce que j'aurai appris du voyage qu'on va faire à Versailles. Personne n'a tant de passion que tout réussisse que moi ; car c'est très-sincèrement que je vous aime et que je vous honore.

822. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 3 (ou 8) avril 1675.

Quand mes lettres vont comme des tortues par la tranquille voie du messager, et que vous les trouvez dans une cassette de hardes qui sont d'ordinaire deux ou trois mois en chemin, je ne m'étonne pas que vous ayez envie d'être en colère contre moi ; je serois même fort fâchée que vous n'eussiez pas envie de me gronder : mais enfin vous voyez

que je n'ai point de tort; et si ma nièce de Sainte-Marie a compté sur le plaisir de nous mettre mal ensemble, elle est bien attrapée, car je crois que nous avons été brouillés ce que nous le serons de notre vie. Vous avez donc su par mon billet la réponse du prince sur votre sujet; si pourtant le grand prince par-dessus tous les autres approuvoit votre retour, vous pourriez graisser vos bottes; mais le bon et généreux ami que vous avez, le paladin par *éminence* (1), le vengeur des torts, l'honneur de la chevalerie, me dit l'autre jour la triste réponse que le roi lui avoit faite, et qu'il avoit des raisons invincibles pour ne pas vous accorder votre retour. Ce mot *invincible* nous glace le cœur; nous ne savons sur qui le faire tomber; nous en trouvâmes trois qui peuvent fort bien donner sujet à cette expression. Nous causâmes près d'une heure ensemble dans une croisée de la chambre de la reine; l'amitié que nous vous portons nous rassembla en un moment et nous fûmes contents, chacun de notre côté, des sentiments que nous avions pour vous.

La maréchale d'Humières est encore de notre bande; elle parle pour votre retour quand il est à propos, et parle si bien et avec tant de hardiesse et de raison qu'elle mériteroit de persuader les gens en votre faveur. Mais l'heure n'est pas venue. Celle du départ de tout le monde approche. On avoit parlé de la paix, et vous savez même le changement des plénipotentiaires; mais en attendant on va toujours à la guerre, et les gouverneurs et les lieutenants généraux des provinces à leurs provinces. Toutes ces séparations me touchent sensiblement. Je pense que madame de Grignan ne nous quittera pas sans quelque émotion : elle m'a priée de vous faire mille amitiés de sa part. Vous avez raison d'être content de son cœur : elle ne perd

(1) Le duc de Saint-Aignan.

pas une une occasion de me faire voir l'estime qu'elle a pour vous, et moi je veux parler de celle que j'ai pour ma nièce de Bussy. Elle pense comme vous, et ce qu'elle m'a écrit me fait souvenir de vos manières. Je crois qu'on pourroit dire des dames ce qu'elle dit de son oncle : qu'il est bien gardé qui se garde. Nous voyons tous les jours ici que tout autre rempart est bien foible.

A mademoiselle de Bussy.

Je vous souhaite, ma très-chère, un très-bon et très-agréable époux. S'il est assorti à votre mérite, il ne lui manquera rien.

A Bussy.

Comme j'écris ceci, mon cousin, je reçois une lettre de ma tante de Toulongeon, par laquelle elle me mande que c'est le marquis de Coligny, de la maison de Langeac (1), qui va épouser ma nièce. J'ai trouvé plaisant que cette nouvelle soit arrivée justement sur cet endroit. Je vous conjure, mon cher cousin, de m'en écrire le détail. Pour le nom, il est comme on le pourroit souhaiter si on le faisoit faire exprès. Je vous demande un petit mot de la personne, du bien, de l'établissement et de ce que vous donnez présentement à la future. Adieu.

A mademoiselle de Bussy.

Ma chère nièce, je prends un extrême intérêt à votre destinée. Ma fille vous fait ses compliments par avance, et vous embrasse de tout son cœur.

Adieu, l'aimable père et l'aimable fille, je suis toute à vous.

---

(1) Gilbert Allire de Langeac (Langheac ou Langhac) VIIe du nom, comte de Dalet, marquis de Coligny, mort au siége de Condé en 1676.

823.—*Bussy au P. Bouhours.*

A Autun, ce 4 avril 1675.

Ces messieurs dont vous me parlez, mon R. P., ne connoissent, je crois, de mérite que celui qui est heureux. Ils ont même bien la mine d'en trouver où il n'y en a point, quand il y a seulement de la bonne fortune. Ce sont de ces âmes de boue qui opprimeroient volontiers un honnête malheureux et qui adoreroient le veau d'or. Je me suis hâté de vous écrire ce billet pour vous donner avis que je vais marier mademoiselle de Bussy au marquis de Coligny-Langeac d'Auvergne. C'est un homme de grande qualité, qui a vingt-cinq mille livres de rente et de la raison. Vous savez, mon R. P., que sans cette dernière qualité je ne ferois pas grand cas des autres avantages. Je sais que cette nouvelle ne vous déplaira pas; car la demoiselle est fort de vos amies et votre très-humble servante.

Il est vrai que mon absence est un peu longue :

..... *Tantæne animis cœlestibus iræ !* (1)

Cela finira pourvu que je vive; et je me porte le mieux du monde.

---

(1) C'est le 15e vers du liv. I de l'Énéide. — En pillant un vers de Boileau, Delille l'a traduit ainsi :

Tant de fiel entre-t-il dans les âmes des Dieux !

824. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 7 (ou 12) avril 1675.

Je ne vous avois pas mandé la désagréable réponse du roi, que notre paladin (*le duc de Saint-Aignan*) m'avoit rendue il y a assez longtemps, parce qu'il m'avoit prié de n'en parler à qui que ce fût. Vous savez comme il est circonspect sur les choses qui regardent le maître; mais puisqu'il vous a dit ce secret, il m'a fait plaisir; j'aime mieux en parler avec vous qu'avec toute autre personne. Il me paroît que vous étendez trop vos soupçons sur le mot *invincible;* je crois qu'il ne peut tomber que sur une seule personne, et que vous en conviendrez, quand vous ferez réflexion qu'un grand roi ne peut pas avouer que rien lui paroisse invincible que l'amour. Vous m'entendez bien, madame; de vous dire ce qui m'a mis l'amour sur les bras, je l'ignore, car je ne l'ai jamais mérité, au contraire; je n'en serois pas si surpris si j'avois autant fait contre ce côté-là que contre les deux autres endroits que vous soupçonnez. Ce sont, à mon avis, des gens qui ne m'aiment pas, et que vous connoissez fort, qui m'ont rendu l'amour contraire (1). Il faut avoir patience; si l'impatience me pouvoit servir de quelque chose, je n'en manquerois pas.

Je serai bien fâché quand madame de Grignan vous quittera, parce que vous le serez fort toutes deux. Cependant, il ne faut pas qu'elle se laisse trop aller à son chagrin; outre que sa santé et sa beauté en pourroient pâtir, elle passeroit désagréablement sa vie. En quelque lieu qu'elle et moi soyons, je l'aimerai et l'estimerai toujours extrê-

(1) Deux personnes surtout s'opposaient au retour de Bussy, Condé et Turenne. Mais à ces ennemis il fallait joindre encore madame de Montespan, excitée probablement par madame de Thianges.

mement. Écoutez votre nièce de Bussy, madame, la voilà qui vous va entretenir :

De mademoiselle de Bussy.

L'époux qu'on me destine, ma chère tante, me paroît bon et raisonnable; il n'est pas beau, mais il est de belle taille : je ferai ce que je pourrai pour vous le faire voir bientôt, afin que vous en jugiez vous-même; mon père vous va dire le reste.

Du comte de Bussy.

L'époux donc, ma cousine, est presque aussi grand que moi; il a trente-cinq ans, l'air bon, le visage long, le nez aquilin et le plus grand du monde, le teint un peu plombé, assez de la couleur de celui de Saucour (1), chose considérable en un futur; il a dix mille livres de rente sur la frontière du Comté et de la Bresse, dans les terres de Cressia, de Coligny, d'Andelot, de Valfin et de Loysia, desquelles il jouit présentement par la succession de feu de Coligny-Cressia, frère de sa mère. Le comte de Dalet, son père, remarié, comme vous savez, avec mademoiselle d'Estaing, jouit de la terre de Dalet et de celle de Malintras, et après sa mort, elles viennent au futur par une donation que son père et sa mère firent, dans leur contrat de mariage, de ces deux terres à leur fils aîné : elles valent plus de dix mille livres de rente; une de ses tantes vient de lui faire donation d'une terre de trois mille livres de rente après sa mort. Son intention est de prendre emploi aussitôt qu'il sera marié, et vous croyez bien que je ne l'en dissuaderai pas. Sa maison de Cressia, qui sera sa demeure, est belle et à deux journées de Chaseu et à trois

(1) Voy. sur lui les *Mémoires* de Bussy, t. II, p. 171, *note*.

de Bussy. Je donne à ma fille 50,000 écus que j'ai eus de sa mère, c'est-à-dire je lui en paye 7,000 livres d'intérêt, et je ne la fais pas renoncer à ses droits paternels.

De mademoiselle de Bussy.

Je vous rends mille grâces, ma chère tante, et à madame de Grignan, de la part que vous me témoignez prendre à mon établissement; vous ne sauriez toutes deux vous intéresser aux affaires de personne qui vous aime et qui vous honore plus que je fais.

825. — *Bussy au P. Rapin.*

A Autun, ce 9 avril 1675.

Il y a quatre jours que j'ai reçu votre lettre, mon R. P., mais j'ai voulu voir la réponse de M. de Turenne (1) avant que de vous faire la mienne; je trouve que pour lui, qui est naturellement sec, sa lettre est très-honnête et j'en suis fort content : je le vais aimer autant que je l'ai estimé, car je ne doute pas que son compliment ne soit sincère et qu'il ne fasse ce dont M. le premier président le priera. Je ne lui écris pas sur la charge de brigadier de M. de Basville, car j'ai peur que cela ne lui fasse de la peine de recevoir souvent de mes lettres et d'y répondre ou de n'y répondre pas; mais il connoît bien mon cœur, et outre cela je vous supplie mon R. P., de lui dire qu'il n'a pas un parent, un ami ni un serviteur plus tendre pour lui, plus reconnoissant, ni qui s'intéresse davantage à tout ce qui le touche que moi (2).

---

(1) Voy. plus haut, p, 13, n° 819.

(2) Dans les anciennes éditions le paragraphe qui suit est donné comme une lettre séparée en date du 31 mars.

J'ai reçu le livre que vous m'avez envoyé, mon R. P., et j'en ai lu une grande partie; je l'ai trouvé admirable, et cela me fait voir la foiblesse de la nature humaine, qu'on soit convaincu de la raison et qu'on ne la suive pas : j'appelle ne pas la suivre, de n'avoir que de foibles désirs. Cependant je m'en vais faire mon devoir et prier Dieu qu'il me donne ce qui m'est nécessaire, soit pour mon salut, soit pour ma fortune. Je vous supplie, mon R. P., de joindre vos prières aux miennes et particulièrement dans la conjoncture présente, où je marie mademoiselle de Bussy au marquis de Coligny d'Auvergne. Je crois que cette nouvelle vous réjouira, car vous aimez ma fille aussi bien que moi.

826. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 16 avril 1675.

Je vous assure, monsieur, que j'ai beaucoup de joie du mariage de mademoiselle de Bussy. Il me paroît que vous êtes satisfait du gendre que vous vous êtes choisi. C'est une grande affaire pour lui : ce qui vous plaît fort ne sauroit manquer de plaire aux honnêtes gens, et assurément vous avez le goût le plus exquis que j'aie jamais vu à personne. Je voudrois, pour l'amour de vous, d'elle et de lui, que vous demeurassiez tous ensemble, car la société d'une aussi agréable personne que celle de mademoiselle de Bussy se trouve à dire partout, mais particulièrement à la campagne : et quand on pense aussi agréablement que vous, il est doux d'avoir quelqu'un à qui parler qui vous entende; mais en ce monde il n'y a point de plaisir pur : vous avez celui de bien établir une fille que vous aimez, et vous aurez la douleur de vous en séparer, si Dieu n'y pourvoit par quelque autre voie.

Le roi et madame de Montespan se sont quittés, dit-on, s'aimant plus que leur vie, purement par un principe de religion. On dit qu'elle retournera à la cour, sans être logée au château et sans voir jamais le roi que chez la reine. J'en doute, ou que cela puisse durer ainsi : car il y auroit grand danger que l'amour ne reprît le dessus.

Puisqu'on voit bien la nécessité qu'il y a de se guérir de l'amour, je m'étonne qu'on ne fasse pas plus d'efforts pour n'en tomber jamais malade : la douce et la tranquille amitié suffit pour bien remplir un cœur. Pour moi, je trouve que madame de Montespan aura deux paradis au lieu d'un : elle sera toujours aimée de son amant, elle saura qu'il n'y aura que Dieu au-dessus d'elle dans son cœur. L'amour devant finir, voilà, ce me semble, son plus agréable tombeau.

827. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Autun, ce 22 avril 1675.

Je vous dirai, madame, qu'il est vrai que je suis content du marquis de Coligny, c'est-à-dire qu'il me paroît fort propre à se faire un très-honnête homme pour le commerce des honnêtes gens. Je prétends que nous serons souvent ensemble ou chez lui, ou chez moi, ou à Paris. Vous dites que c'est un fort bon signe pour les gens que de me plaire. Vous me flattez, madame, et là-dessus il me prend envie de vous rendre louanges pour louanges; mais il faut remettre ces éloges à un autre endroit : si je vous en donnois ici, il sembleroit que j'aurois été payé pour cela.

Je sais la retraite de madame de Montespan; mais d'aussi loin je ne saurois juger si elle durera. Ce que je puis dire assurément, c'est qu'elle ne demeurera à la cour que comme maîtresse. On ne remporte la victoire sur l'amour qu'en fuyant.

Il est vrai que le bon sens voudroit qu'on ne se chargeât point d'une grande passion, puisqu'on sait bien qu'elle finira avant la mort ; mais chacun se flatte : on ne veut pas trouver des raisons qui empêcheroient de faire une chose agréable. Il est certain que l'amitié est bien plus solide, mais il n'y a que les gens qui ne sont plus propres à l'amour qui en soient capables. Si madame de Montespan, ayant quitté le roi, avoit encore du plaisir à s'en croire aimée, elle ne seroit pas selon le cœur de Dieu.

828. — *Le marquis de Renel à Bussy.*

A Versailles, ce 23 avril 1675.

Ce n'étoit pas raison, monsieur, que je vous avois mandé que j'espérois que Sa Majesté décideroit en ma faveur le différend que j'ai eu avec M. de Turenne, touchant les attaches, puisque son jugement a suivi mon attente. Je suis persuadé que vous en aurez de la joie. Je vous envoie un modèle des attaches que je dois donner. Je vous envoie aussi un règlement que j'ai fait et que j'ai donné à Sa Majesté pour rétablir la subordination que j'ai trouvée tout à fait perdue par le peu d'autorité qu'on avoit laissé aux mestres de camp dans leurs régiments. Vous trouverez sur la marche, sur les fourrages et sur l'emploi des brigadiers, des choses assez utiles au service. Je souhaite que vous en soyez satisfait, monsieur ; car assurément votre approbation me sera toujours très-chère.

Il ne se peut rien de plus curieux que le Traité que vous avez fait de la cavalerie. Je vous en rends mille grâces. Il n'y avoit que vous capable de cet ouvrage. Je le garderai précieusement, et s'il se présente une occasion de le faire voir au roi, je n'y manquerai pas; car il est bien aise de voir de telles recherches.

829. — *Bussy au marquis de Renel.*

A Chaseu, ce 28 avril 1675.

Vous ne sauriez comprendre la joie que j'ai de la décision que le roi a faite en votre faveur. Vous aviez raison, monsieur, de m'opiniâtrer que la chose se passeroit ainsi, et moi j'en avois aussi de vous dire que ce seroit une grâce extraordinaire; car pas un mestre de camp général ne l'avoit eue jusqu'ici que par l'interrègne de colonel ou par usurpation. Le règlement que vous venez de m'envoyer sera assurément d'une grande utilité au service. Il le faut mettre à la fin du Traité que je vous ai envoyé, et le mettre sous votre nom, comme les autres que vous ferez aux occurrences. Envoyez-les moi, je vous en supplie, quand il y en aura de nouveaux. Si je m'avisois de quelque chose sur ces matières, je vous en ferois part.

Je suis bien aise que vous ayez trouvé mon Traité de la cavalerie à votre gré. Je ne doute pas qu'il ne plût au roi, si Sa Majesté le voyoit.

Dans ce temps-là, madame de Bussy m'écrivit que Pellisson avoit eu une conversation avec elle sur mon sujet, et qu'entre autres choses il lui avoit dit que le roi ne me haïssoit pas, et qu'il croyoit que c'étoit la considération de tous ceux que j'avois offensés qui empêchoit S. M. de me rappeler, et sur cela j'écrivis cette lettre à Pellisson :

830. — *Bussy à Pellisson.*

A Chaseu, ce 29 avril (ou 15 mai) 1675.

Je viens d'apprendre, monsieur, que vous aviez témoigné à madame de Bussy beaucoup d'envie de me faire plaisir dans l'affaire qu'elle vous a proposée pour madame de Rouville, ma belle-sœur, abbesse de Rougemont; j'en ai eu bien de la joie, mais j'en ai eu beaucoup plus quand j'ai su que vous l'aviez assurée que le roi n'avoit point d'aversion pour moi; cela m'a touché vivement, et d'autant plus que je m'en suis toujours flatté dans tout le temps de ma disgrâce. J'ai cru que Sa Majesté n'avoit haï en moi que la mauvaise conduite que j'avois eue autrefois, et je vous le dis franchement, monsieur, cette pensée m'a conservé les sentiments de respect et de zèle que j'ai toujours eus pour son incomparable personne et que j'aurai toute ma vie. Je suis trop heureux d'être persuadé qu'il ne me hait pas, autrement je craindrois que cette aversion ne donnât quelque atteinte à la respectueuse tendresse que j'ai dans le cœur pour Sa Majesté. Car enfin il est bien mal aisé d'aimer toujours ceux que nous croyons qui nous haïssent.

Un des plus grands malheurs des malheureux, monsieur, c'est de n'être pas crus sincères quand ils témoignent de l'amitié à ceux qui leur font du mal et qui les en peuvent délivrer. On croit toujours que c'est leur intérêt qui les fait agir ou parler, cependant il est certain qu'il y a bien des rencontres où c'est la vérité. S'il y a un homme au monde qui doive croire aisément qu'on l'aime, c'est le roi; s'il y a un malheureux de qui il doive croire être aimé, c'est moi, car il sait bien que j'ai de l'esprit et du discernement, et même que le mérite me touche plus que l'éclat

des couronnes ; d'ailleurs il a pu voir par la conduite que j'ai eue dans ma disgrâce que je me faisois justice, et il est certain que je suis persuadé que Sa Majesté la devoit sur mon sujet au public et aux intéressés.

Je me suis un peu étendu sur cette matière, parce que c'est cela que j'ai le plus à cœur, et j'ai été bien aise d'avoir à la traiter avec vous, monsieur, dont la raison et la vertu me paroissent au-dessus de celles de la plupart des autres hommes.

831. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 30 avril 1675.

Ce n'est pas seulement pour vous témoigner la part que je prends à l'affliction que vous avez de la mort du pauvre Chésières que je vous écris, madame, c'est encore pour m'en plaindre avec vous; je l'ai toujours fort aimé, mais le dernier voyage que j'ai fait à Paris, où je passai une journée avec lui, rafraîchit mon amitié, et me fait aujourd'hui plus sentir ma perte.

Au reste, madame, mes amis me mandent que je n'ai plus d'obstacles pour mon retour à la cour que M. le Prince, et que la voie infaillible pour le lever est celle de M. le Duc. Ils me proposent pour cela d'en écrire à M. de Langeron ou à M. de Briord; mais je crois que vous pourriez traiter cette affaire avec lui plus habilement que personne, et avec un meilleur prétexte, étant ce que nous sommes. Je vous supplie donc, madame, de prendre votre temps à la première visite qu'il vous rendra pour lui en parler; je vous fais ma plénipotentiaire : je ne saurois mettre mes intérêts en meilleures mains.

Mandez-moi des nouvelles du départ de madame de Grignan; je voudrois qu'il fût bien reculé, quand je de-

vrois lui déplaire pour ce souhait, car je sais bien que je me raccommoderois avec elle. Mais vous ne m'avez pas fait réponse si vous passeriez en ce pays-ci en la conduisant. Donnez-m'en avis de bonne heure, je vous supplie; je vous veux voir toutes deux.

832. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 3 mai 1675.

J'ai eu la fièvre ces jours passés, et cela ne m'a pas guérie de mon mal de côté. Je remarque que le chagrin et la maladie sont presque toujours ensemble Je me laisse accabler du mien; et il faut vous avouer que mes maux deviennent plus grands que mon courage. Comme j'étois ce matin chez madame de Montglas, on lui a apporté votre lettre. Elle en a pleuré de tendresse; elle m'en a paru avoir une extrême reconnoissance : enfin votre honnêteté l'a enchantée, aussi a-t-elle fait moi qui n'y ai pas un si grand intérêt. J'aime que mes amis soient honnêtes gens et qu'ils le paroissent; et je vous assure que votre générosité m'a fait un plaisir sensible; il faut avoir le meilleur et le plus généreux cœur du monde pour en user ainsi. En vérité, monsieur, vous êtes un fort honnête homme, et je suis ravie que vous en ayez donné cette dernière preuve. Je prends un si grand intérêt à votre gloire, que j'ai de la vanité à cette action presqu'autant que si je l'avois faite.

833. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 6 mai 1675.

Je n'ai point su votre maladie, madame. Je vous plains fort, mais j'aimerois mieux vous guérir. Cependant bon

courage. Dieu, votre gloire et votre santé vous demandent cela aussi bien que moi. Je suis bien aise que madame de Montglas soit contente de mon cœur. Quoique mon honnêteté pour elle soit fort naturelle et que j'eusse de la peine à m'empêcher d'en avoir, je serois fâché qu'elle fût ingrate.

834. — *Bussy à la marquise de Montglas.*

A Chaseu, ce 6 mai 1675.

Vous avez raison, madame, de croire que j'agissois contre mon naturel, quand j'ai eu du chagrin contre vous, mais enfin cela est passé, et il ne reviendra jamais : car vous m'avez réduit à vouloir ce que vous avez voulu, et je n'ai plus pour vous que la plus tendre amitié du monde.

Au reste, madame, je me réjouis que le roi vous ait conservé la pension de feu M. votre mari (1). Cette action du roi me paroît d'un très-honnête homme. Il faut espérer en Dieu, il ne vous abandonnera pas. Ç'a été ma ressource dans tous les maux qu'on m'a faits ; et quoiqu'il ne m'en ait pas tiré, il m'a donné la force de les soutenir sans foiblesse, et il me donnera assurément les moyens d'aller jusqu'au bout en homme de ma qualité, de mon rang et de mon courage. Vous n'êtes guère plus heureuse que moi, madame, mais vous avez de l'esprit : il dépend de vous d'avoir du repos en dépit de la fortune. Réglez-vous sur ce que vous avez. A un certain âge il est bienséant de se retrancher de mille dépenses, quand la nécessité n'y obligeroit pas, c'est-à-dire quand on les pourroit faire ai-

(1) François de Paule de Clermont, marquis de Montglas, grand maître de la garde-robe du roi, était mort le 7 avril 1675.

sément. Voilà comme j'ai fait. Cependant je me trouve obligé de faire cette année plus que je ne puis : mais Dieu m'aidera, et pour moi, je m'aide fort. Vous, madame, qui êtes ma bonne amie, ferez ce que vous pourrez pour m'assister. Je vous en conjure de tout mon cœur. Je ne vous dis pas aujourd'hui ni demain; je dis le plus tôt que vous pourrez. Avec toute ma nécessité, je vous le répète encore, si pour une affaire de conséquence, il vous falloit de l'argent, j'en trouverois bien. J'ai toujours le même cœur qui m'en a fait trouver autrefois pour vous, quoique je n'en eusse pas pour moi. Si même je vous étois utile à quelque chose dans les affaires que vous pourrez avoir, je me rendrois aussitôt à Paris, et je m'y cacherois pour vous servir aussi bien que j'ai fait pour mes propres affaires. Enfin, madame, disposez de moi comme de la personne du monde qui vous aime le mieux, et qui vous aimera autant toute sa vie.

835. —*Bussy à Pomponne.*

A Chaseu, ce 10 mai 1675.

Monsieur, ma femme me vient de mander que vous aviez présenté ma lettre au roi, et que lui aviez témoigné ensuite mille bontés pour moi et mille honnêtetés. Cela ne m'a pas surpris; car je suis malheureux, et vous ne me croyez pas tout à fait sans mérite. Cependant il est bien extraordinaire de voir des gens au poste où vous êtes aussi honnêtes gens que des particuliers, et je trouve le plus beau du monde, monsieur, que vous ayez même résisté aux mauvais exemples. Je vous ouvre mon cœur, parce que je sais que vous entendez raison, et que vous savez que je suis de tout mon cœur votre, etc.

836. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 10 mai 1675.

Je pense que je suis folle de ne vous avoir point encore écrit sur le mariage de ma nièce; mais je suis en vérité comme folle, et c'est la seule bonne raison que j'aie à vous donner: mon fils s'en va dans trois jours à l'armée, ma fille dans peu d'autres en Provence; il ne faut pas croire qu'avec de telles séparations je puisse conserver ce que j'ai de bon sens. Ayez donc pitié de moi, et croyez qu'au travers de toutes mes tribulations je sens toutes les injustices qu'on vous a faites. J'approuve extrêmement l'alliance de M. de Coligny; c'est un établissement pour ma nièce, qui me paroît solide; et pour la peinture du cavalier, j'en suis contente sur votre parole. Je vous fais donc mes compliments à tous deux, et quasi à tous trois, car je m'imagine qu'à présent vous n'êtes pas loin les uns des autres. Je ne vous parle pas de tout ce qui s'est passé ici depuis un mois; il y auroit beaucoup de choses à dire et je n'en trouve pas une à écrire.

Nous avons perdu le pauvre Chésières en dix jours de maladie; j'en ai été fâchée, et pour lui et pour moi, car j'ai trouvé mauvais qu'une grande santé pût être attaquée et détruite en si peu de temps, sans avoir fait aucun excès, au moins qui nous ait paru. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce.

De Corbinelli.

J'espère que je me trouverai le jour des noces avec vous: je me fie à mon ami le hasard; en tout cas, ce sera bientôt après. En attendant, je vous dirai qu'il n'y a pas un de vos

serviteurs qui en soit plus content que moi. Vous savez que je suis sincère.

A mademoiselle de Bussy.

Je vous dis la même chose, mademoiselle; je souhaite que vous soyez bientôt madame, et je ne doute pas que vous ne mêliez alors l'air de gravité, que cette qualité donne, à celui des Rabutins, qui sait se faire aimer et respecter également; madame de Grignan m'arrache la plume.

De madame de Grignan à Bussy.

Comme vous n'avez point le malheur de partager le chagrin de mon départ, je vous l'annonce sans prendre la précaution de vous envoyer votre confesseur. C'est donc ici un adieu, monsieur le comte; mais un adieu n'est pas rude quand on n'est pas ensemble, et qu'ainsi l'on ne se quitte point : c'est seulement avertir ses amis que l'on change de lieu. Si vous avez besoin de mes services et de l'huile de Provence, je vous en ferai votre provision. Mais tout ceci n'est pas ce que je veux vous dire; c'est un compliment que je veux vous faire sur le mariage de mademoiselle votre fille. Je ne sais pas trop comment il s'en faut démêler, et je ne puis que répéter quelqu'un de ceux qu'on vous aura faits et dont vous vous êtes déjà moqué. Ce sera donc pour une autre fois ; et si Dieu vous fait la grâce d'être grand-père au bout de l'an, je serai la première à vous dire mille gentillesses et à elle aussi. En attendant, je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

837.—*Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 14 mai 1675.

Ce n'est pas l'esprit que vous avez perdu, madame, c'est la mémoire; car vous m'avez déjà écrit sur le mariage de ma fille, mais je suis fort aise que vous l'ayez oublié : cela m'a encore attiré une de vos lettres. Je ne doute pas que vous ne souffriez étrangement, étant sur le point de vous séparer des personnes que vous aimez le plus et que vous devez le plus aimer. On vivroit bien plus heureusement si l'on pouvoit faire ce que dit l'opéra :

N'aimons jamais, ou n'aimons guère :
Il est dangereux d'aimer tant.

Pour moi, j'aime encore mieux le mal que le remède, et je trouve plus doux d'avoir bien de la peine à quitter les gens que j'aime, que de les aimer médiocrement. L'indolence continuelle ne m'accommode pas; je veux des hauts et bas dans la vie. Vous voyez, madame, que la fortune m'a servi à souhait. Cependant il me semble qu'elle fait durer trop longtemps ce méchant état et qu'elle sort de son caractère d'inconstance pour me persécuter. J'ai bien fait de mettre les affaires au pis. Si je les avois prises à cœur, je serois mort à présent, et je suis dans une santé à survivre à de plus jeunes et de plus heureux que moi. Ce n'est pas, comme vous dites, que l'exemple de Chésières ne fasse trembler les plus sains, mais il fait encore plus de peur aux infirmes. A tout hasard, madame, portons-nous bien, je vous réponds que nous irons loin ; fiez-vous-en à ma parole. C'est déjà pour vivre longtemps que de l'espérer fortement. Je ne sais pas si sur les choses qui se sont

passées depuis un mois nous pensons de même, vous et moi; mais je ne doute point que l'amour ne soit égal à ce qu'il étoit, et que toute la différence n'aille qu'à plus de mystère, ce qui le fera durer plus longtemps. Voilà tout ce que j'en puis juger d'aussi loin.

De mademoiselle de Bussy.

Je vous rends mille grâces, ma chère tante, de toutes les bontés que vous me témoignez.

De Bussy à Corbinelli.

Je vous trouve entre la mère et la fille, monsieur, et vous me paroissez là si bien que je ne vous ôterai pas. Venez-y, courez-y comme aux noces; vous ne sauriez aller en aucun lieu du monde où l'on vous aime et où l'on vous estime davantage.

De mademoiselle de Bussy à Corbinelli.

Je vous assure, monsieur, que de tous les compliments qu'on m'a faits, aucun ne m'a été plus agréable que le vôtre; au reste, je tâcherai de ne pas perdre cet air des Rabutins qui vous plaît tant : je voudrois bien aller me perfectionner là-dessus auprès de ma tante. Venez voir si je profite bien de l'exemple que j'ai ici; il me paroît assez bon à imiter, j'entends au moins pour l'air.

De Bussy à madame de Grignan.

Avec tout cela, madame, vous avez beau dire, c'est un malheur pour moi que vous partiez de Paris. Je suis encore plus près d'y aller qu'en Provence. Ainsi vous n'au-

riez pas trop mal fait quand vous m'auriez annoncé votre départ un peu plus délicatement. Au reste, madame, je rends mille grâces de vos offres. Je me passerois bien de votre huile, et j'aimerois mieux ne manger jamais de salade, que de vous aller voir où vous allez. Je sais bien, madame, que vous prenez part, comme font tous mes amis, au mariage de ma fille, et vous devez savoir aussi que je vous en remercie comme font tous les pères des nouvelles mariées. Je serai fort trompé si je ne suis grand-père au bout de l'an. La demoiselle n'a point du tout l'air d'une brehaigne (1) ni le futur d'un Langeais.

838.— *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 15 mai 1675.

Le roi part demain ; homme vivant ne sait où il va. Il a reçu madame de Montespan deux fois à sa maison de Clagny, où elle s'en alla dès que Sa Majesté fut retournée à Saint-Germain. Ces entrevues se sont faites dans un cabinet vitré, où ils étoient vus depuis les pieds jusqu'à la tête par la princesse d'Harcourt, mesdames de Richelieu, de Rochefort et d'Albret, le capitaine des gardes du corps, le premier gentilhomme, de Marcillac. Les conversations ont été longues et tristes. J'oubliois de vous dire que le roi alla voir meubler sa maison avec un soin extrême. Vous, qui êtes un docteur en ces matières, que dites-vous de cela, monsieur ?

---

(1) Stérile.

839. — *Bussy à madame de Scudéry.*

(Réponse à la précédente, sans date.)

La retraite de madame de Montespan de la cour n'a été que pour ôter le scandale et pour contenir le P. de la Chaise. Ce n'est pas assurément une affaire rompue, et quand le roi et elle se voient à Clagny en présence de gens et qu'ils paroissent tristes, c'est qu'il affectent peut-être ce chagrin pour tromper le public; peut-être l'ont-ils effectivement, et si le retranchement de commodités de se voir leur donne plus de peine, cela leur donne aussi plus d'amour. Si la conversion était véritable, ils se fuiroient au lieu de se chercher : les nouveaux convertis évitent d'ordinaire les occasions soigneusement, et le plus honnête homme du monde, qui est véritablement touché de la crainte et de l'amour de Dieu, fait tous les plaisirs qu'il peut à sa maîtresse qu'il a quittée, mais il ne la revoit plus. La suite fera voir si j'en juge bien.

Les premiers jours du moi de mai, le roi étoit parti pour l'armée. S. M. alla passer à Saint-Quentin et de là elle s'avança aux environs de Dinan pour soutenir ce siége que faisoit le maréchal de Créqui. Quand cette place fut prise, le roi marcha du côté de Hui qu'il fit assiéger par Rochefort avec un détachement de l'armée, et Sa Majesté se porta à deux lieues de la place pour combattre les ennemis, s'ils la vouloient secourir.

840. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 22 mai 1675.

Vous avez raison. Il faut continuer d'avoir patience, après vous être tourmenté inutilement. Les étoiles font souvent nos affaires sans que nous nous en mêlions. J'espère toujours bien des vôtres, et toute servante inutile que je vous sois, je vous assure que je serai si attentive à vos intérêts que, s'il se présente une bonne occasion, vous me verrez bien trémousser, et peut-être vous être bonne à quelque chose. J'aime assez madame de Montglas, comme vous savez; mais je vous aime encore davantage. Ainsi, je vous jure que c'est purement pour l'amour de vous que j'ai de la joie de vous en avoir vu user si généreusement et si honnêtement pour elle que vous avez fait. Je suis comme Plutarque, je guette les grands hommes aux petites choses. Avec de l'esprit comme vous en avez, vous pourriez paroître avoir un bon cœur quand vous ne l'auriez pas. Mais dans l'amitié particulière, on ne se contraint point, on suit les mouvements de son cœur, et je suis ravie de savoir que celui de mon ami est si noble. Car enfin, quand on offre à une personne aussi malheureuse qu'est madame de Montglas, on s'expose à être pris au mot, et il m'a paru que vous l'avez plus désiré que vous ne l'avez craint. Avouez à cette heure une chose, monsieur, qui est que quand l'amour devient amitié, il demeure je ne sais quoi à cette amitié de doux, d'agréable et d'ardent, qui n'est point dans toutes les autres.

841. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 24 mai 1675.

Dieu me fait une belle grâce, madame, de me donner l'indifférence où je suis pour mon retour. Comme je crois vous avoir déjà mandé, j'espère en gros, et je désespère en détail. Cependant je travaille pour n'avoir rien à me reprocher, et j'attends du temps et des conjonctures des secours que je ne prévois pas me devoir arriver par mes soins ni par le crédit des gens qui m'aiment. Une amie comme vous, madame, sert plus sans aller à la cour que ceux qui n'en bougent, parce que vous êtes soigneuse et intelligente et qu'ils ne le sont pas. Je vous assure aussi que je vous aime bien plus qu'eux.

Je vous avoue, madame, que quand j'ouvris ma bourse à madame de Montglas à la Bastille, je ne fus pas plus aise de lui montrer quel cœur j'avois pour elle, que je viens de l'être quand je lui ai offert tout ce qui dépendoit de moi à la mort de son mari. Je n'ai pas tant d'argent comptant à l'heure qu'il est que j'en avois alors; mais j'ai les intentions aussi bonnes; et mille écus que je trouverois bien à emprunter, pour fournir aux besoins de ma bonne amie, la devroient obliger davantage dans l'état où sont mes affaires, que vingt mille quand j'en avois cent.

J'ai grande impatience de savoir quelle place on aura assiégée en Flandre, c'est-à-dire en un mot, d'apprendre les heureux progrès du roi.

842. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 25 mai 1675.

Je vous écris, monsieur, aujourd'hui pour vous dire que voici un grand triomphe de la grâce de Dieu en la per-

sonne d'un de nos amis. Le cardinal de Retz, par permission du roi, renvoie son chapeau de cardinal au pape, et se retire dans son abbaye de Saint-Mihiel avec deux valets et ne garde ses abbayes que jusqu'à ce que ses dettes soient achevées d'être payées. Il ne faut plus que deux ans, après quoi son dessein est de faire des charités de l'abbaye de Saint-Denis qu'il se réservera.

Je vous avoue que cela me touche. Les vues d'un homme qui a tant d'esprit entraînent le mien : et quand je fais réflexion qu'un homme qui a une grande dignité la méprise assez pour la quitter, je trouve que tout ce qui nous paroît grand, vu de près, ne l'est pas. Je suis bien trompée si vous ne faites les mêmes réflexions que moi.

843. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 25 mai 1675.

Vous êtes le maître du pavé présentement, monsieur le comte. Je reçus votre lettre du 30 avril le propre jour que M. le Prince et M. le Duc partirent pour Chantilly, et ensuite pour l'armée. Quand ils seroient encore ici, je vous assure qu'il n'y auroit rien à faire pour nous du côté de M. le Duc. Je sais qu'il a parlé sur votre sujet d'une manière qui ne doit pas donner sitôt la confiance de vouloir tirer de lui une approbation de votre retour. Servez-vous de leur tolérance, vous ne les trouverez pas sur votre route; que vous faut-il de plus? le paladin (le duc de Saint-Aignan) vous doit conduire à l'égard du maître; c'est le principal en toutes manières.

Je vous remercie de tout ce que vous me dites d'obligeant sur la mort du pauvre Chésières; il me semble que je vous ai déjà écrit là-dessus.

Ma fille ne vous verra point en passant, dont elle est

fort fâchée : elle s'en va par des voies qui ne laissent aucune liberté de se détourner. Elle vous embrasse de tout son cœur. Mandez-moi des nouvelles de votre mariage, et si vous n'avez pas écrit à madame de Montglas sur la mort de son mari.

Adieu, comte; j'ai la tête à l'envers du déplaisir d'avoir quitté cette pauvre comtesse; il y a des endroits dans la vie qui sont bien amers et bien rudes à passer.

844.—*Madame de Montmorency à Bussy.*

Ce 26 mai 1675.

Mandez-moi des nouvelles de la noce, je ne sais pourquoi vous l'avez remise au mois de juin; à la vertu de la demoiselle, le futur n'eût pas couru grand hasard d'être marié au mois de mai.

845. — *Bussy à madame de Montmorency.*

(Réponse à la précédente, sans date.)

Le scrupule du mois de mai ne vient pas de moi : je crois qu'un joli pucelage est, comme les perdrix, bon tous les mois de l'année, et qu'il y a d'aussi grands cocus en avril et en juin qu'ils le seroient en mai s'ils s'y étoient mariés; mais c'est une erreur qui ne laisse pas d'avoir cours. C'est donc des affaires qui sont arrivées à M. de Coligny qui ont retardé le mariage.

846. — *Bussy à Madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 27 mai 1675.

Madame de Montmorency me vient de mander la retraite du cardinal de Retz. Cela ne me surprend pas et ne me fait pas mieux croire que je croyois, que le parti qu'il prend est le meilleur. Il ne me faut pas de grands exemples pour me convertir, c'est-à-dire pour me faire plus régulier que je ne suis : il ne me faut qu'un peu moins d'embarras d'une famille dont je suis chargé et avec lequel pourtant je crois que je me puis fort bien sauver. Pour l'ambition, j'en suis plus guéri et plus détrompé des vanités du monde que le capucin le plus zélé ; et quand je fais quelques pas qui semblent contraires à ces sentiments, c'est pour l'intérêt de mes enfants et pour m'occuper. Mille gens peuvent penser les mêmes choses que pense le cardinal et ne les pas faire; car l'état de la fortune de chacun est différent.

Si le cardinal de Retz, ne l'ayant jamais été, en refusoit le chapeau, je trouverois l'action bien plus exemplaire : mais il ne sent plus le plaisir d'avoir cette dignité, qu'on a même avilie par les gens qu'on lui a associés; et il est accoutumé à être cardinal comme un autre à être comte. Si le cardinal de Retz encore étant premier ministre et tout-puissant, comme nous avons vu le cardinal Mazarin, se déposoit lui-même pour se donner tout à Dieu, cela feroit un grand effet sur nos esprits : mais c'est un particulier qui n'est point heureux. Il a soixante-dix ans et il n'est pas sain. Je vous assure, madame, que ce qu'il fait n'est pas un grand sacrifice, quoiqu'il ne puisse mieux faire, et même qu'il soit capable de faire mieux.

847. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 28 mai 1675.

Quand je ne vais point à Paris, ce n'est ni M. le Prince ni M. le Duc, à l'hôtel de Condé, qui m'en empêchent, c'est le roi. Ainsi, madame, leur absence ne me donne pas plus de liberté, et j'ai pour les ordres de Sa Majesté autant de respect quand elle est en Flandre que si elle étoit au Louvre.

Vous me mandez que M. le Duc parle de moi encore avec aigreur: il faut donc qu'il soit changé, car Briord m'écrivit il y a quelque temps que M. le Duc lui avoit commandé de me faire savoir qu'il étoit fâché de l'état où j'étois avec M. son père, et qu'il seroit bien aise qu'il se radoucît pour moi. Quand je veux apaiser M. le Prince, c'est afin d'aplanir tous les chemins, et pour n'avoir rien à me reprocher, et non pas que je croie que mon retour ne tient qu'à lui. Vous savez que j'ai d'autres vues, et je vous assure que, malgré tous les obstacles, je retournerai à la cour. Ce n'est pas qu'au pis aller je m'en souciasse beaucoup, car c'est plus pour faire enrager les gens qui me craignent que je fais des pas de ce côté-là, que pour les avantages que j'en attends. J'irai droit au maître par le paladin et par d'autres, car j'ai plusieurs chemins; et quand tout cela me manqueroit, le temps, si je vis, ne me manquera pas.

Nous attendons M. de Coligny à tout moment pour transiger.

J'ai écrit à madame de Montglas sur la mort de son mari.

Je vous plains fort, ma chère cousine, dans la séparation de notre comtesse.

848. — *Bussy au cardinal de Retz.*

A Chaseu, ce 4 juin 1675.

Ce que vous venez de faire ne m'a point surpris, monseigneur; car je vous ai toujours regardé comme un homme extraordinaire et capable des plus grandes et des plus belles actions. L'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me promettre me fait prendre part à tout ce que vous faites. Elle m'obligeroit à vous souhaiter de la bonne fortune, si vous ne la méprisiez. Je ne vous souhaiterai donc qu'une longue vie, monseigneur; car, quoique je croie qu'elle vous soit assez indifférente, elle peut servir d'exemple aux méchants et de soulagement aux misérables. Aussitôt que je vous saurai en lieu où j'aurai la liberté d'aller, je vous irai assurer de mes très-humbles respects et dire à Votre Eminence que personne n'est plus que moi son très, etc.

849. — *Venot* (1) *à Bussy.*

Du camp de Falais, à deux lieues de Hui et à cinq lieues de Liége, ce 4 juin 1675.

La ville de Hui, sur la Meuse, a un fort bon château assiégé depuis cinq jours par M. de Rochefort avec neuf bataillons et vingt-huit escadrons détachés de l'armée du roi et trois bataillons de la garnison de Maëstricht, qui leur ont amené au siége douze pièces de canon. La ville de

(1) Venot était un capitaine du régiment de Normandie que Bussy « avoit nourri page. » (Manuscrit de l'Institut, f° 121.) Voy. sa mort plus loin, p. 47.

Hui ne vaut rien. Il y a cinq cents hommes dans le château, bien munis de toutes choses, et un Italien pour gouverneur qu'on estime fort. Le roi y est allé se promener hier, et je suivis Sa Majesté pour vous en pouvoir faire un récit plus exact, monsieur. En y arrivant, je fus à notre batterie, qui est de dix pièces fort bien servies. Il y a deux jours que le mineur est attaché au corps du château.

Pour régaler le roi, on fit jouer la mine, mais elle ne fit rien, et il fallut rattacher le mineur en un autre endroit. Cette bicoque nous coûte déjà deux cents hommes, parmi lesquels il y a un lieutenant au régiment des gardes, nommé Calvimont. M. de Chaseron, lieutenant des gardes du corps et brigadier, a été fort blessé. On doute qu'il en réchappe.

Le maréchal de Créqui, après avoir pris Dinan, s'est allé avec ses troupes opposer aux Impériaux commandés par le duc de Lorraine.

Le prise de Dinan et de Hui tiendra Liége dans le devoir, et Namur comme bloquée. Les ennemis sont à six ou sept lieues d'ici, près de Louvain, au nombre de quarante mille hommes; de sorte que l'on croit qu'après ceci nous ne ferons plus de siége et qu'il y a plus d'apparence à une bataille. Le roi fait prendre aujourd'hui les armes à toute l'armée et la fait marcher comme si nous allions aux ennemis.

850. — *Bussy à l'évêque de Verdun.*

A Chasen, ce 8 juin 1675.

Il ne faut point me réveiller sur votre sujet, monsieur; je n'y suis jamais endormi; mais je ne vous écrivois point, parce que je vous voyois occupé aux visites de votre dio-

cèse, et je ne voulois pas vous interrompre dans ces occupations.

Il y a quinze jours que je sais la résolution qu'a prise M. le cardinal de Retz : elle est belle et grande. Mais sans en vouloir diminuer le mérite, je vous dirai que s'il y a un homme de grande qualité qui doive faire un pas comme celui-là, c'est lui : il a soixante et dix ans. Après le grand bruit et la grande figure qu'il a faite dans le monde, il se trouve sans emploi et comme abandonné, hors d'un petit nombre d'amis. Il se sent peut-être assez incommodé pour ne croire pas vivre encore longtemps. Il n'a point de neveu, de la fortune ou de la conduite duquel il soit chargé. Que peut-il faire de mieux que la retraite qu'il fait? Elle est si belle, en méprisant comme il fait les honneurs, que s'il n'avoit les bonnes intentions qu'il a assurément, il en pourroit tirer de la vanité. Enfin, monsieur, je suis bien éloigné de changer ma manière de vie; mais si j'étois en la place de M. le cardinal de Retz, je ferois ce qu'il fait.

M. de Turenne est arrivé bien à propos près de Strasbourg pour empêcher cette ville de donner passage aux Allemands. On me mande qu'il va passer sur un pont qu'il a fait faire pour aller à Montecuculi; ainsi, je ne vois pas que ce grand restaurateur des affaires de l'Empire nous doive faire grand' peur.

851. — *L'évêque de Verdun à Bussy.*

A Verdun, ce 14 juin 1675.

Vous avez peut-être cru, monsieur, que Philipsbourg étoit assiégé; nous l'avons cru aussi sur cette frontière. Je pense que M. de Montecuculi faisoit mine de le vouloir assiéger pour faire sortir M. de Turenne d'auprès de Stras-

bourg, sur le pont duquel il avoit toujours espérance; cependant notre général n'a point voulu quitter son poste, et s'est contenté de le faire côtoyer en deçà du Rhin par quelque cavalerie et quelques dragons.

Je ne sais si l'on vous aura mandé que, sur l'incertitude dans laquelle étoient au commencement les magistrats de Strasbourg, sur le passage des Allemands sur leur pont, qui mandoient le matin qu'ils ne pouvoient l'empêcher, et le soir qu'ils l'empêcheroient bien, M. de Turenne leur écrivit fièrement qu'il étoit bon qu'ils se déterminassent, même en faveur des Allemands, et qu'il leur promettoit de la part du roi son maître, que cela n'empêcheroit pas la neutralité; qu'ils pouvoient même, en cas que les ennemis battissent son armée, prendre le parti des victorieux. Cette manière haute lui a réussi; car ils ont enfin refusé le passage. Que vous semble-t-il, monsieur, de cette fierté? Il me paroît que cela est grand et d'après l'ancienne Rome.

Le maréchal de Créqui, après la prise de Dinan, où il a trouvé plus de résistance qu'il ne croyoit, s'est avancé jusqu'à Carignan. C'étoit pour aller jusqu'à Thionville, et peut-être jusqu'à M. de Turenne; mais il n'ira pas plus loin, puisque Philipsbourg n'est pas assiégé. M. de Rochefort cependant a pris Hui. M. de Munster se remet dans notre parti. Le Palatin se lasse de celui qu'il a pris : son pays est ruiné, et l'on n'assiége pas la place qui l'incommode davantage. M. de Trèves est aussi fort content de ce que M. de Lorraine a ravagé toutes les terres que cet archevêque a au delà du Rhin.

852. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Bussy, ce 16 juin 1675.

J'arrivai hier ici, mon révérend père ; la première chose que je fis ce fut de mettre ordre qu'on vous envoyât trente bouteilles d'eau de Sainte-Reine : vous les allez avoir au premier jour ; si vous vous en trouvez bien cette année, vous en reviendrez prendre ici l'année qui vient ; je ne vous en presse pas celle-ci, car je m'en retourne à Chaseu pour le mariage de mademoiselle de Bussy.

Ce n'est pas toujours la faute des gens quand ils ne parlent pas au roi pour leurs amis malheureux ; c'est que le roi est fort souvent terrible en ces matières et qu'il traite de manque de respect une demande qu'on lui fait d'une chose qu'il a déjà refusée. Cependant il me paroît que M. de Turenne pouvoit parler en partant, et si sa réconciliation avoit été cordiale, il l'auroit fait, et il auroit infailliblement obtenu mon retour à Paris ; mais il a donné ce raccommodement au désir que M. le premier président lui en a témoigné, et peut-être encore à quelques autres égards politiques.

Il faut avoir patience, mon révérend père ; je n'aurai que de froids amis ou impuissants, et mes ennemis auront bientôt crédit, tant que Dieu ne voudra pas que je retourne ; mais du moment qu'il voudra que mes affaires changent, cela sera bien vite ; c'est ce qui fait aussi que je ne veux que ce qui lui plaira.

J'appris il y a huit jours que M. de Basville partoit de Vichy pour s'en retourner à Paris ; j'aurois bien souhaité qu'il fût venu passer à Chaseu.

Je voudrois bien être à Basville tous les voyages qu'y fait M. le premier président ; nous philosopherions bien vous et moi ; car je suppose que vous y seriez aussi.

J'attends la réédition des Observations de Ménage sur la langue (1); je ne pense pas qu'il me fasse condamner mon ami.

853. — *Venot à Bussy.*

Du camp devant Limbourg, ce 20 juin 1675.

L'armée du roi est campée entre Maëstricht et Visé; on va dans deux heures faire jouer un fourneau; le régiment de Normandie vient d'être commandé pour faire le logement après l'effet de la mine; c'est à mon tour d'être détaché. C'est peut-être ici la dernière lettre, monsieur, que je vous écrirai jamais.

Limbourg est une place enceinte de trois murailles fort épaisses, elle a les plus beaux bastions du monde et les mieux revêtus; elle est bâtie sur une éminence, commandée par deux autres, où nous avons des batteries qui tirent incessamment. Nous ne sommes point campés régulièrement, car le terrain ne le permet pas. Il y a cinq ou six quartiers derrière lesquels on a fait des lignes et des redoutes.

C'est un comte de Nassau qui en est gouverneur; il est oncle du prince d'Orange, il est fort brave et fort gueux. Il a un bon lieutenant dans la place et trois mille hommes de garnison.

Venot avoit quelque pressentiment de sa mort quand il m'écrivit, car il fut tué au logement de la mine.

---

(1) Le premier volume des *Observations sur la langue françoise*, de Ménage, avait paru en 1672 et avait été attaqué par le P. Bouhours. — Le second volume, où le révérend père est fort maltraité, parut en 1676.

854. — *Bussy à l'évêque de Verdun.*

A Chaseu, ce 22 juin 1675.

Je n'ai jamais cru Philipsbourg assiégé, monsieur. J'ai eu trop bonne opinion de M. de Montecuculi et de M. de Turenne. Le premier ne l'auroit pas légèrement entrepris, et l'autre ne l'auroit pas souffert.

Le pont de Strasbourg est la grande affaire de M. de Turenne; il sera difficile à M. de Montecuculi de l'en détacher et de lui faire prendre le change. Il est vrai que rien n'est plus beau que la hauteur avec laquelle M. de Turenne a écrit à ceux de Strasbourg. J'ai lu en quelque endroit de l'histoire de Nicétas, qu'un capitaine de son temps manda les mêmes choses à une ville qui balançoit de prendre le parti de ses ennemis (1). Peut-être M. de Turenne ne l'a-t-il pas lu comme moi; mais quand il l'auroit lu, il y a toujours une grande hardiesse à suivre cet exemple, et un grand jugement à le savoir bien appliquer. J'ai toujours dit du bien de lui; mais depuis trois mois j'en dis de meilleur cœur. Je lui rendois justice avec regret, et je me fais un plaisir aujourd'hui de la lui rendre.

Si M. de Munster peut trouver son compte avec l'empereur, il ne reviendra point à nous. Il fait mine de le vouloir quitter afin de faire son parti meilleur. Je crois que le Palatin et M. de Trèves ont du chagrin : cependant ils nous haïssent encore plus qu'ils ne haïssent les confédérés, et ils ne laissent pas de bien servir leur parti. Ils se plaignent aussi afin qu'on les satisfasse.

Je ne ne crois pas de combat général entre M. de Tu-

---

(1) Je n'ai pu retrouver dans Nicétas le passage auquel Bussy fait allusion.

renne et M. de Montecuculi, parce que l'un ne fera pas de faute dont l'autre se puisse prévaloir, et qu'ils ne voudront pas combattre sans avantage.

855. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 3 juillet 1675.

J'ai été bien édifié, monsieur, de votre résignation aux ordres de la providence de Dieu sur vous. C'est une disposition qui doit vous faire un fonds de joie, que ceux qui empêchent votre retour ne sauroient vous ôter; et j'espère vous voir un de ces jours dévot, en voyant trois femmes de qualité de votre connoissance vivre en prédestinées. Je vis hier M. Fouquet (1) qui est à Paris caché. Il parle comme un prophète, et il me fit voir une lettre de M. son frère à madame sa femme, qui me donna de la pitié et de l'admiration. J'en fus touché et charmé tout ensemble. Si cela paroissoit dans le public, on auroit bien de l'aversion contre ceux qui ont endurci le cœur du roi contre lui. Enfin, monsieur, il n'y a que la morale chrétienne qui donne de la joie dans la disgrâce et du plaisir dans les afflictions; toutes les autres morales sont bien froides sur le chapitre de la consolation dans les grandes souffrances. Je vous donne-là un petit sermon pour vous payer de vos trente bouteilles. Je ne laisse pas de vous dire que personne ne ressent davantage votre absence que moi; car vous êtes un fort honnête homme, et je vous avoue que j'en ai trouvé peu dont je m'accommodasse comme je m'accommoderois de vous. Vous avez tout ce qu'il faut pour plaire à l'esprit et à la raison, quand on a de l'un et de l'autre.

---

(1) Fouquet, évêque d'Agde, frère du surintendant.

J'ai oublié de parler dans mon sermon de la retraite de M. le cardinal de Retz. Le monde qui est méchant y trouve à redire. Moi qui regarde cela d'un air plus simple, je le trouve le plus beau du monde.

Je pensois écrire à mademoiselle de Bussy : mais la poste va partir, et je n'ai que le temps de l'assurer de mes très-humbles services.

856. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

Ce 12 juillet 1675.

J'ai bien envie de savoir si votre mariage est fait, car j'aime tendrement mademoiselle de Bussy; cela dure beaucoup. Ne viendra-t-elle pas l'hiver à Paris? J'espère qu'elle et moi nous vous ferons revenir. M. de Paris, à qui M. Colbert donna l'autre jour un régal, y mena madame de Bretonvilliers et son mari; comment que soient les choses, j'aime assez cela, car on y voit de l'innocence ou de la force d'une grande passion.

Madame de Montespan a repris son logement à Versailles la veille que le roi y est arrivé; il l'alla voir aussitôt et a toujours continué comme auparavant.

857. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chasen, ce 13 juillet 1675.

Je suis bien aise, mon révérend père, que vous soyez content du soin que j'ai pris pour vous; car je suis bien aise que vous m'aimiez. Je souhaiterois seulement que la saison fût plus propre qu'elle n'est pour prendre des eaux.

En quelque temps que fût venu votre compliment, il

eût toujours été fort bien reçu, mais il ne m'a trouvé que dans mes occupations ordinaires. Le mariage de mademoiselle de Bussy ne se fera qu'à la fin d'août.

Ma vie passée a bien été aussi libertine que celles de mesdames de Meckelbourg, de Montespan et d'Olonne. Cependant elle n'a pas été aussi scandaleuse. Ce que j'ai fait s'est fait plus ordinairement par les hommes, que ce qu'elles ont fait par les femmes; et elles sont même allées plus loin que moi par leurs divorces; et outre que cela les oblige à une vie plus retirée, cela leur en donne plus le moyen. MM. Fouquet sont encore plus en état que moi de faire parler de leur dévotion. Je suis chargé d'une famille, qui véritablement ne me dispense pas d'être homme de bien, mais qui m'empêche d'en faire de si grandes démonstrations que ceux qui n'ont ni femme ni enfants. Je vous réponds, mon R. P., qu'on parleroit de moi si j'étois comme eux. Votre amitié et vos remontrances me payent bien de mes eaux, et je vous assure qu'il n'y a que vos sermons où je ne m'ennuie point. C'est qu'avec ce qu'ils sont fort bons et fort à propos, ils sont encore fort courts : mais vous les finissez aujourd'hui par de certaines louanges qui pourroient bien tout gâter.

Le cardinal de Retz est encore de ceux qui ont plus de facilité que moi de faire une vie exemplaire. Il faut être non-seulement méchant, mais encore bien sot, pour mal interpréter sa retraite ; car que peut-on dire là-dessus qui ne soit ridicule ?

Vous voulez bien, mon R. P., que j'assure ici le P. Bouhours de mes très-humbles services. Je ne verrai jamais trop tôt le livre qu'il fait.

858. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 15 juillet 1675.

Notre mariage n'est pas encore fait, madame; je vous mandai l'autre ordinaire qu'il ne se feroit qu'à la fin du mois d'août. Si dans ce marché-là il n'y avoit point d'intérêts mêlés, ils iroient plus vite; mais puisque nous sommes sur cette matière, je veux vous dire les réflexions que j'y viens de faire.

J'admire quelle force a l'usage et quelle autorité dans le monde, avec trois mots qu'un homme dit : *Ego conjungo vos*, il fait coucher un garçon avec une fille à la vue et au consentement de tout le monde, et cela s'appelle un sacrement administré par une personne sacrée. La même action, sans les trois mots, est une fornication ou un adultère qui déshonore une pauvre femme, et celui qui a conduit l'affaire s'appelle, ne vous en déplaise, un maq..... Le père et la mère dans la première affaire se réjouissent, dansent et mènent eux-mêmes leur fille au lit; et dans la seconde, ils sont au désespoir, ils la font raser et ils la mettent dans un couvent. Il faut avouer que les lois sont bien plaisantes.

Cela est assez étrange, qu'on n'ait pu souffrir le scandale du.... et de madame de....., et qu'on souffre celui de M. de Paris et de madame de Bretonvilliers; car quoique le mari de celle-ci soit plus docile que celui de l'autre, il est toujours contre la bienséance à un évêque d'être sans cesse avec une jolie femme.

Eh bien! quand vous voyez madame de Montespan dans son logement de Versailles, ne croyez-vous pas que je juge bien des affaires d'amour? Ce n'est que la véritable dévotion, la vieillesse, les maladies ou les infidélités qui

rompent ces sortes de commerces-là, et il n'y avoit pas une de ces raisons dans le roi et dans madame de Montespan.

Ce qui me fera revenir, madame, ce sera peut-être le moins accrédité de mes amis avec une conjoncture favorable.

Quand on renverra au cardinal de Retz son chapeau, on ne lui fera pas changer de résolution. Il fera la vie d'un pauvre prêtre avec le titre de cardinal, comme s'il ne l'avoit plus : il n'en faut pas douter.

859.—*Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 15 juillet 1675.

Il a plus de quinze jours que je balance à vous écrire, madame; mais comme c'est sur un chapitre de tristesse, j'ai de la peine à m'y résoudre. Je ne suis pas bon pour les consolations; je n'aime pas même à être consolé. C'est pour le départ de madame de Grignan et pour la retraite du cardinal de Retz, que je vous écris aujourd'hui. Vous savez bien, madame, en un mot comme en mille, que je suis bien aise de votre joie et fort fâché de vos chagrins; mais n'en parlons plus, on ne sauroit trop tôt finir cette matière.

Comment vous portez-vous, où êtes-vous et à quoi vous amusez-vous? En attendant votre réponse, madame, je vous dirai que je me prépare à faire le mariage de mademoiselle de Bussy à la fin d'août. Je vous demanderai votre procuration au premier jour. Cependant parlons de la guerre.

Vous savez, je crois, madame, que le roi vouloit défendre en personne les lignes de Limbourg, si le prince d'Orange se fût mis en devoir de le secourir. Ne trouvez-vous pas cela beau? Pour moi, j'en suis charmé, car en-

fin ce n'est point un roi à qui l'on dispute sa couronne; c'est le seul amour de la gloire qui lui fait hasarder sa vie.

Il n'y aura point de combat général, à mon avis, entre M. de Turenne et M. de Montecuculi. L'un ne fera pas une assez fausse démarche devant l'autre, pour l'obliger de hasarder une bataille : mais M. de Turenne fera assez s'il empêche le passage du Rhin et la communication de Strasbourg aux Allemands; et je crois qu'il en viendra à bout. Mandez-moi des nouvelles de la belle Maguelonne. Je vous assure que je l'aime bien, mais toujours moins que vous.

860. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 21 juillet 1675.

C'est grand'pitié, monsieur, que d'être auteur de profession, on a plus d'affaires que n'en a M. Colbert, et à peine peut-on trouver le temps d'écrire à ses meilleurs amis. En vérité, vous ne sauriez comprendre quel est l'embarras d'un homme qui imprime; car quoiqu'on vous ait imprimé, ç'a été malgré vous; il s'est trouvé des gens charitables qui vous ont délivré de cette fatigue. Vous aurez dans huit jours la défense de ce pauvre Bas-Breton que vous ne haïssez pas. Je me flatte qu'elle vous plaira : vous êtes déjà prévenu pour ce provincial. J'achève l'*Histoire du grand-maître d'Aubusson* (1); je ne la donnerai point au public que vous n'ayez eu la bonté d'y mettre de ces traits originaux qui vous sont propres et que vous n'y ayez retranché tout ce qui ne vous plaira pas.

Une dame de mes amies, d'un grand mérite, me dit

(1) Elle parut en 1674, in-4°, et fut réimprimée plusieurs fois.

tant de bien de vous et me témoigne tant d'envie de pouvoir vous servir, qu'elle mérite bien que vous me parliez d'elle dans votre première lettre. C'est madame d'Asserac (1); vous n'avez pas une amie plus digne qu'elle d'être des vôtres.

861. — *Bussy à Benserade.*

A Chaseu, ce 25 juillet 1675.

Si vous manquez de matière à Paris pour m'écrire, vous croyez bien que je n'en ai pas plus ici qu'il ne m'en faut. Cependant il faut entretenir un petit commerce d'amitié entre nous; à quoi trois lignes suffisent comme trois feuilles tout entières.

Il y a assez longtemps que j'ai reçu la dernière réponse que vous m'avez faite; mais M. Jeannin, qui vint dîner ici dimanche dernier, me dit qu'il vous avoit vu chez M. de la Basinière (2), et que vous aviez parlé tous deux de moi : cela m'a fait penser plus fortement à vous et m'a obligé de vous écrire pour vous rendre grâces de toute la part que vous témoignez prendre en tout ce qui me touche. L'état de ma fortune ne me fait plus de peine, et je fais de de temps en temps de petits pas pour l'améliorer, plus par raison et par honneur que par ambition, mais sans inquiétude de l'événement. Si je n'avois point d'enfants, je donnerois de bon cœur quittance au roi de tous mes services. Cependant il ne m'ennuie point, et je me suis fait des plaisirs qui me tiennent lieu de ceux de Paris et de la

---

(1) Jeanne Pélagie de Rieux, comtesse de Châteauneuf, seconde femme (1645) de Jean Emmanuel de Rieux, marquis d'Asserac.

(2) Macé Bertrand, seigneur de la Basinière, trésorier de l'Épargne. Voy. sur sa famille l'historiette de Tallemant.

cour. Je ne suis pas de ceux qui ne croient être heureux qu'autant que les autres le croient. Quand je suis à mon aise, le monde a beau me plaindre, je ne me plains pas, moi. Si je voyois un peu plus souvent mes bons amis et vous surtout, il ne me manqueroit rien.

862. — *X*** à Bussy.*

Au camp de Gamshusen, ce 25 juillet 1675.

Nous étions campés à Bischen, et nous étions dans une très-grande nécessité de fourrages le 21 de ce mois. M. de Turenne commanda qu'on travaillât à se retrancher; de sorte qu'en vingt-quatre heures tous les travaux furent achevés tant par la cavalerie que par l'infanterie, qui avoit dix pas de terrain par compagnie. Le 23, dès la pointe du jour, M. de Turenne marcha avec la plus grande partie de ses troupes à un poste à deux lieues de Bischen, où il avoit déjà fait avancer, trois jours devant, le chevalier du Plessis avec une brigade de cavalerie, et laissa derrière les retranchements deux brigades de cavalerie et une d'infanterie, commandées par le comte de Lorges avec MM. de Montauban et Douglas, maréchaux de camp. Le 24, à une heure après minuit, l'on commença à entendre une petite escarmouche à la tête de notre camp, qui s'accrut vers la pointe du jour, et qui s'augmenta si fort au lever du soleil, que nous crûmes bientôt voir une affaire générale : mais les ennemis se retirèrent après avoir fait ce manége une heure et demie; et comme le pays est extrêmement couvert, on ne put les suivre ni faire des prisonniers que quelques blessés, qu'on prit sur le champ de bataille en retirant les nôtres, desquels il y a plus de soixante morts et plus de quatre-vingts blessés. M. de Vaubrun fut blessé au pied d'un coup de mousquet, qui

ne sera pas dangereux à ce qu'on croit. M. de Rannes y eut un cheval tué sous lui et ses trois aides de camp blessés. Il y a eu aussi plusieurs de nos officiers blessés, dont les noms ne sont pas connus. M. de Tincy, général major de l'infanterie, y a été pris en faisant avancer des mousquetaires détachés pour faire feu sur une haie qu'il vouloit gagner. Après cela, M. de Turenne marcha; il se vint camper derrière un village nommé Gamshusen, et aujourd'hui, vers les huit heures du matin, s'étant aperçu que les ennemis avoient envoyé de l'infanterie se loger dans le cimetière et dans l'église de ce village-là, soutenue d'un corps de cavalerie dans une petite plaine; on y a envoyé deux bataillons et des dragons qui les ont délogés, mais ce n'a pas été sans peine. L'attaque a duré deux heures, et on y a fait marcher du canon, ce qui les a obligé d'abandonner ce poste, duquel nous sommes présentement les maîtres. Il y a plus de cent hommes de tués et quelques blessés, presque tous des leurs. On y a pris celui qui commandoit. De notre côté, nous y avons perdu M. le chevalier d'Hocquincourt, colonel des dragons de la reine, un capitaine de son régiment et quelques autres officiers subalternes. Nous sommes si proches les uns des autres qu'il est impossible qu'il n'arrive souvent de pareilles actions. Le quartier de M. de Montecuculi est à Renchenloch et le nôtre à Gamshusen : cela se touche.

863. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

A Paris, ce 31 juillet 1675.

Je crois, monsieur, que vous me dispenserez de vous faire un compliment sur le mariage de mademoiselle de Bussy. On dit qu'il est certain et que tous vos amis vous en écrivent. Quoique assurément j'y prenne plus de part

que personne, je ne sais comment vous en parler. Si je vous mandois mes sentiments, ils ne s'accorderoient peut-être pas avec la joie que vous devez avoir en cette rencontre où il ne faut rien mêler de triste. Je crois qu'il vaut mieux me contenter de vous dire qu'il n'y a rien de changé dans mon cœur pour vous, monsieur, et je vous supplie d'être persuadé que quand j'aurois été assez heureux pour vous être quelque chose de plus que ce que j'ai l'honneur de vous être, je n'aurois pas eu pour vous plus de respect et de tendresse que j'en aurai toute ma vie, quoique je ne sois que votre cousin.

Si j'osois écrire à mademoiselle votre fille, monsieur, je l'assurerois que, quelque changement qui arrive dans sa condition, je serai toujours le même. Cela n'est pas difficile à croire, puisqu'un an et demi de perte d'espérances n'a point changé mon cœur pour elle.

Je ne sais rien de nouveau que le mariage de mademoiselle d'Armagnac avec M. de Cadaval, grand de Portugal (1). La demoiselle n'a que quinze ans.

864. — *Madame de (Rabutin?) à Bussy.*

A Paris, ce 2 août 1675.

J'avois tort de me plaindre des ménagements des généraux d'Allemagne. Après que M. de Turenne eut chassé les ennemis du village de Gamshusen, il les suivit avec un corps de cavalerie; et comme il faisoit faire un pont sur un ruisseau, les ennemis tirèrent deux coups de canon de deux petites pièces qu'ils avoient sur une colline. Le pre-

(1) Marguerite, fille de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, née le 17 octobre 1662, mariée le 26 juillet 1675 au duc de Cadaval, morte à Lisbonne en 1730.

mier emporta le bras de Saint-Hilaire, lieutenant de l'artillerie, et le second donna dans le corps de M. de Turenne et le tua tout roide. Ses troupes ne savoient pas encore cette nouvelle quand le courrier est parti. Tout le monde est dans une consternation qu'il n'y a rien de pareil. Le voyage de Fontainebleau est rompu. Voilà, ce me semble, mourir bien glorieusement après une aussi belle vie que la sienne. Il est tué (1) à soixante-cinq ou six ans, à la tête de son armée, en faisant fuir les ennemis. Cela a quelque rapport à la mort de ce grand roi de Suède (Gustave-Adolphe). Apparemment il y aura des suites à cette action.

Le lendemain du jour que le roi apprit la mort de M. de Turenne, Sa Majesté fit huit maréchaux de France, et leur donna leur rang suivant leur ancienneté de lieutenant général. Pour M. de Vivonne, il prendra son ancienneté du jour qu'il a été fait général des galères. Le roi y a mis une condition en les faisant maréchaux, qui est que le plus ancien d'entre eux commandera les autres, et qu'ils ne rouleront plus ensemble comme ils faisoient autrefois. Après vous avoir dit tout cela, il vous les faut nommer : MM. de Navailles, d'Estrades, Schomberg, Vivonne, Duras, la Feuillade, Luxembourg et Rochefort (2).

M. le Prince, dit-on, va commander l'armée d'Allemagne et y mène six mille chevaux ; M. le Duc y est déjà allé en poste. MM. de Duras, la Feuillade et Rochefort, serviront sous M. le Prince. M. de Luxembourg commandera en chef l'armée de Flandre, et M. de Créqui son camp volant.

Le cardinal de Bouillon apprit la mort de M. de Turenne d'une étrange manière. Louvigny (3), croyant qu'il

---

(1) A Salsbach le 27 juillet.

(2) On les appela la *monnaie de Turenne*.

(3) Antoine-Charles, comte de Louvigny, puis duc de Gramont, fils du maréchal de Gramont, mort le 25 octobre 1720.

savoit la mort de son oncle, lui envoya faire un compliment : véritablement il n'en avoit pas ouï parler.

Par le même courrier qui apporta la nouvelle de la mort de M. de Turenne, le roi en reçut une lettre qu'il lui avoit écrite quatre heures avant que d'être tué, par laquelle il lui mandoit qu'il alloit attaquer les ennemis quoiqu'ils fussent plus forts que lui ; mais qu'il espéroit de les battre, et qu'il avoit fait exposer le Saint-Sacrement et ordonné les prières de quarante heures dans une ville là auprès. Cela vaut un acte de contrition.

Le roi a fait le comte du Lude duc.

865. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Chaseu, ce 3 août 1675.

Je comprends bien l'embarras des gens qui font imprimer, et ceux qui m'ont délivré de ces peines ont eu plus de bonté qu'on ne sauroit dire ; mais le mal que l'on fait à ceux qu'on imprime malgré eux est bien pire. La charité de ceux qui ont pris ce soin-là pour moi m'a coûté ma fortune ; car pour me rendre plus plaisant, ils m'ont fait offenser mille gens auxquels je ne songeois pas et que j'aurois loué si j'en avois parlé.

J'ai bien envie de voir la défense du Bas-Breton, j'espère qu'il ne se sera pas contenté de parer et qu'il aura porté de grandes bottes au pauvre Ménage.

Vous me ferez un très-grand plaisir de me faire voir l'histoire du grand-maître d'Aubusson, non pas pour y toucher, mais pour me la faire admirer et pour me faire passer de bonnes heures.

Il y a longtemps que je n'ai eu tant de joie que celle que vous m'avez donnée en me mandant que madame la marquise d'Asserac vous a témoigné avoir de l'estime pour

moi. Il n'y a point de femme en France dont l'approbation me touche plus que la sienne; je l'ai vue deux ou trois fois dans ma vie, je lui ai écrit une, et j'en ai fort ouï parler, mais partout je l'ai admirée, et sa naissance, qui est une des plus grandes du royaume, m'a paru une de ses moindres qualités. J'ai toujours souhaité d'être de ses amis, mon R. P., et vous m'obligeriez infiniment si vous m'aidiez à le devenir.

Mademoiselle de Bussy n'est pas encore morte, mais elle est à l'agonie; je la recommande à vos bonnes prières.

866. — *Bussy au comte de Limoges.*

A Chaseu, ce 3 août 1675.

Je sens toutes vos amitiés, monsieur, avec tant de reconnoissance que mon regret augmente de n'avoir pu être que votre cousin. Sur cela je n'ai rien à me reprocher. Vous savez bien qu'il n'a pas tenu à moi que votre fortune ne vous mît en état que nous en fussions plus proches, mais je ne saurois approfondir cette matière sans m'attendrir.

Ma fille vous rend mille grâces des sentiments que vous avez pour elle. Quoi qu'elle devienne, la plus sévère vertu ne l'empêchera pas d'avoir toute l'estime et la reconnoissance qu'elle vous doit.

Quand on n'a que quinze ans, on est aussi bien en Portugal qu'en France, quand on y est aussi bien mariée que mademoiselle d'Armagnac. Mais ce que je trouve fou c'est, quand on est en âge de connoître la France, de se résoudre à quitter ses parents et ses amis, et une cour comme la nôtre, pour aller tenir un grand rang parmi des visages inconnus, à trois ou quatre cents lieues de son

pays, au hasard de s'y trouver fort malheureuse sans savoir à qui s'en plaindre.

867. — *Le comte d'Épinac* (1) *à Bussy.*

An camp de . . . près de Strasbourg, ce 5 août 1675.

Vous me demandez le détail de la mort de M. de Turenne et ce qui s'est passé depuis jusqu'à présent : je m'en vais vous le dire. Vous saurez que le 26 nous séjournâmes à Gamshusen après en avoir chassé les ennemis le 25. M. de Turenne fit revenir ce jour-là une partie de la cavalerie et de l'infanterie qu'il avoit laissée dans le camp de Bischen, sur ce qu'il avoit appris que les ennemis avoient marché à lui. Le 27, à la pointe du jour, il marcha à Salsbach, où étant arrivé environ à midi, il fit sommer le gouverneur du château de se rendre; ce que n'ayant pas voulu faire, il fit dresser plusieurs batteries contre l'église et le château, contre lesquels notre canon ne faisant presque rien, M. de Turenne mit l'armée en bataille. Pendant ce temps-là les ennemis firent plusieurs batteries, et M. de Turenne ayant achevé de donner ses ordres, se tint quelque temps sur la hauteur où étoit posté notre canon, d'où il voyoit tous les mouvements que faisoient les ennemis. Le pauvre homme, dit-on, n'a jamais été de si bonne humeur que ce jour-là. Il disoit que s'il

(1) Probablement Louis de Pernes, en faveur de qui la seigneurie de Monetay, au bailliage d'Autun, fut érigée en comté (1656) sous le nom d'Épinac. Il était frère de madame de Toulongeon, belle-sœur de Bussy, et capitaine de cavalerie au régiment Royal. Cette lettre est donnée dans les anciennes éditions comme adressée à Bussy, et dans le manuscrit de l'Institut comme écrite à madame de Toulongeon.

les avoit voulu poster lui-même, ils n'auroient pas été plus mal; et il assuroit par plusieurs mouvements qu'il leur voyoit faire, que la tête leur avoit tourné.

Sur les trois ou quatre heures après midi, après s'être reposé un quart d'heure au pied d'un arbre, il monta à cheval pour voir passer quelques bataillons qu'il avoit fait venir pour passer à la droite. Ceux qui étoient auprès de lui le prièrent plusieurs fois de ne point aller en cet endroit, parce que le canon des ennemis y donnoit fort; mais ayant fait signe de la main qu'on ne le suivit pas de près, il s'y en alla au galop : et rencontrant Saint-Hilaire, lieutenant de l'artillerie, auquel il parloit, lorsque ce maudit coup de canon le tua tout roide, le boulet lui rompit le bras gauche et lui passa au travers du corps; Saint-Hilaire eut aussi un bras emporté du même coup.

Nous restâmes dans ce poste-là tout ce jour 27, et encore le 28 et le 29 à nous canonner. Et la nuit du 29 au 30, nous nous retirâmes d'abord en assez bon ordre; mais après, il s'y mêla un peu de confusion, ce qui se remit au jour; et ensuite nous remarchâmes en notre camp de Bischen, où nous ne fûmes pas longtemps; car les ennemis marchèrent presque aussitôt que nous, et allèrent attaquer Vilstet, à quoi on ne s'attendoit pas. Nous remontâmes aussitôt à cheval et nous fûmes longtemps sans marcher à cause de l'irrésolution de nos généraux qui étoient tous d'avis différents. Cependant Vilstet étoit fort pressé et avoit essuyé beaucoup de volées de canon. Enfin on résolut qu'on se retireroit, et qu'on enverroit quelques troupes pour soutenir celles qui défendoient Vilstet, lesquelles en sortirent fort heureusement, et nous marchâmes en même temps pour nous retirer à notre pont d'Altenheim, qui étoit le soir du 31 juillet. Nous y arrivâmes le 1er août à la pointe du jour; toutes les troupes y campèrent : les bagages défiloient sur le pont depuis le jour précédent 31. Dès que l'armée fut arrivée dans ce

camp-là, on alla poster les guides à l'ordinaire. Je me trouvai commandé à la tête de tout avec cinquante maîtres; et plusieurs gens qui revenoient de parti, m'assuroient que les ennemis n'avoient pas passé une petite rivière nommée Hut, qu'il falloit de nécessité qu'ils passassent pour venir à nous : de sorte qu'on se tenoit fort en sûreté, et qu'on admiroit notre bonheur de nous être retirés devant ces gens-là pendant un si long chemin, sans rien perdre. Peu de temps donc après avoir été à mon poste, j'aperçus quelques ennemis; ce qui ne me surprit point, croyant bien qu'ils nous enverroient quelque parti pour nous suivre et savoir quand nous aurions passé. Il me parut d'abord un escadron, et un moment après, trois ou quatre autres. J'envoyai avertir au camp et dire ce que je voyois. Les ennemis furent environ une heure à six ou sept cents pas de moi sans avancer. Ils envoyèrent seulement quelques gens escarmoucher, et j'en fis de même. J'étois posté sur un grand chemin, et j'avois des bois derrière moi; ce qui faisoit que je n'appréhendois pas qu'ils me poussassent, parce que je ne doutois point qu'ils ne craignissent de tomber dans une embuscade, et même je m'avançois et je me retirois de temps en temps pour le leur faire plus craindre, et comme si je les y avois voulu attirer. M. le comte d'Auvergne, maréchal de camp, m'envoya dire de me retirer à la grand'garde, si je voulois. Je lui mandai qu'il n'appréhendât rien pour ma garde, et que du lieu où j'étois, je lui donnerois des nouvelles de ce qui pouvoit venir, et que s'il venoit des gens à moi, je me retirerois tout doucement. Dans ce temps-là les ennemis m'envoyèrent escarmoucher, et un moment après, il vint une troupe d'environ soixante maîtres en deux escadrons, un sur la droite, et l'autre sur la gauche, à trente pas de ces soixante maîtres qui venoient au trot; je me retirai aussitôt dans le bois. Après avoir fait environ cent pas, je vis ces gens venir à moi l'épée à la main. Je re-

tournai d'abord à eux en faisant grand bruit et en criant à l'infanterie d'avancer ; ce qui les étonna un peu. Je les chargeai aussitôt, et je les repoussai jusqu'à mon poste, et on en tua plusieurs. Comme je vis qu'ils revenoient à moi avec trois escadrons, je me retirai doucement en escarmouchant jusqu'à un escadron de garde que je savois que nous avions là auprès, où je me ralliai. Nous marchâmes ensemble à eux, et nous les poussâmes où je les avois poussés la première fois ; mais ils trouvèrent des troupes fraîches avec lesquelles ils nous ramenèrent un peu vite. Nous trouvâmes une brigade de cavalerie à cheval qui nous venoit soutenir, avec laquelle nous les poussâmes encore une fois; après quoi nous commençâmes à nous mettre en bataille et eux aussi. Ils avancèrent d'abord leur canon et de l'infanterie, ce qui nous obligea de nous retirer derrière le défilé, où l'on posta de l'infanterie et toutes nos gardes pour la soutenir. Ils avancèrent leur canon jusque sur le bord du défilé avec un grand corps d'infanterie; et ils firent couler beaucoup de troupes sur leur droite, croyant nous prendre par derrière et se saisir de notre pont, à quoi nous avions mis ordre. Cependant nous fûmes obligés de nous retirer de ce défilé qu'ils passèrent. Après cela, toute notre cavalerie se retira avec assez de désordre, dont les ennemis profitèrent d'abord ; et je crois que sans une espèce de ravine qu'on trouva, on auroit été bien plus embarrassé : mais on se rallia derrière cette ravine, et on mit notre canon sur une hauteur qui incommodoit fort les ennemis. Toutes nos troupes reprirent là courage et se rassurèrent. Et comme les ennemis s'avançoient, ainsi que je vous ai déjà dit, à notre pont, M. de Vaubrun marcha à eux avec un corps de cavalerie et les tailla en pièces : aussitôt après notre infanterie suivit cet exemple, et on leur prit quatre pièces de canon. Il s'y fit un fort grand feu, et il y demeura beaucoup de gens de part et d'autre, mais plus des leurs que des nôtres.

M. de Vaubrun fut tué dans ce temps-là. Le combat dura quatre heures, après lesquelles chacun commença à se retrancher, et nous nous canonnâmes trois heures durant. La nuit suivante nous passâmes le Rhin sur notre pont sans être suivis.

868. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 6 août 1675.

J'aurois attendu patiemment la réponse que vous me devez, avant que de vous écrire, madame, si je n'étois trop rempli des merveilles que je vois pour me taire : M. de Turenne mort, et huit maréchaux pour le remplacer; tout cela est surprenant. Pour le premier, je sais que vous en seriez affligée, mais vous ne savez peut-être pas que je le suis pour le moins autant que vous, je ne dis pas seulement comme un bon François, je dis même en mon particulier.

Le premier président de Lamoignon se mit dans la tête de me faire ami de M. de Turenne, et il le trouva si bien disposé à cela, qu'il me manda de le remercier des sentiments qu'il lui avoit témoignés pour moi. J'écrivis donc à ce grand homme une lettre pleine de reconnoissance, d'estime et de louanges, enfin une lettre où sa gloire trouvoit son compte, cette gloire que vous savez qu'il aimoit tant. J'en reçus une réponse, qui, dans sa manière courte et sèche, étoit peut-être une des plus honnêtes lettres qu'il ait jamais écrites. Je perds donc un ami puissant, qui m'auroit servi, ou pour le moins mon fils; j'en suis au désespoir.

Revenons maintenant aux huit maréchaux : en 1668 on en fit trois, et ce nombre étonna tout le monde; en voici huit aujourd'hui qu'on vient de faire : je ne doute pas que

la surprise publique ne soit extrême. Pour peu qu'on augmente, la première promotion qu'on en fera, ce seront véritablement des maréchaux *à la douzaine*. Ce grand nombre et la condition que le premier commandera au second, et le second au troisième, et que ces messieurs ne roulent plus ensemble comme ils faisoient autrefois, rend cette dignité bien moins considérable qu'elle n'étoit. Si le roi m'a fait tort en me privant des honneurs que méritoient mes services, il m'a en quelque façon consolé en ne me donnant pas le bâton de maréchal de France, par le rabais où il l'a mis : je dis *en quelque façon consolé*, car, tel qu'il est, je le voudrois avoir, quand ce ne seroit que parce qu'il est toujours office de la couronne, et qu'il est une marque des bonnes grâces du prince, qui sont d'ordinaire accompagnées ou suivies de quelque chose de solide, dont j'ai encore plus besoin que d'honneurs. Dieu n'a pas voulu que cela fût, ou que cela fût encore; je n'en murmure point, et, au contraire, je lui rends mille grâces du repos d'esprit qu'il m'a donné sur cela, et de ce qu'il m'a fait le courage encore plus grand que mes malheurs.

869. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 6 août 1675.

Je ne vous parle plus du départ de ma fille, quoique j'y pense toujours, et que je ne puisse jamais bien m'accoutumer à vivre sans elle; mais ce chagrin ne doit être que pour moi. Vous me demandez où je suis, comment je me porte, et à quoi je m'amuse. Je suis à Paris, je me porte bien, et je m'amuse à des bagatelles. Mais ce style est un peu laconique; je veux l'étendre. Je serois en Bretagne, où j'ai mille affaires, sans les mouvements de cette pro-

vince, qui la rendent peu sûre. Il y va six mille hommes commandés par M. de Forbin. La question est de savoir l'effet de cette punition. Je l'attends, et si le repentir prend à ces mutins, et qu'ils rentrent dans leur devoir, je reprendrai le fil de mon voyage et j'y passerai une partie de l'hiver.

J'ai bien eu des vapeurs; et cette belle santé, que vous avez vue si triomphante, a reçu quelques attaques dont je me suis trouvée humiliée comme si j'avois reçu un affront.

Pour ma vie, vous la connoissez aussi. On la passe avec cinq ou six amies dont la société plaît, et à mille devoirs à quoi l'on est obligé, et ce n'est pas une petite affaire. Mais ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien, les jours se passent, et notre pauvre vie est composée de ces jours, et l'on vieillit, et l'on meurt. Je trouve cela bien mauvais. La vie est trop courte : à peine avons-nous passé la jeunesse, que nous nous trouvons dans la vieillesse. Je voudrois qu'on eût cent ans d'assurés, et le reste dans l'incertitude. Ne le voulez-vous pas aussi, mon cousin? Mais comment pourrions-nous faire? Ma nièce sera de mon avis, selon le bonheur ou le malheur qu'elle trouvera dans son mariage; elle nous en dira des nouvelles, ou elle ne nous en dira pas : quoi qu'il en soit, je sais bien qu'il n'y a point de douceur, de commodité, ni d'agrément que je ne lui souhaite dans ce changement de condition. J'en parle quelquefois avec ma nièce la religieuse; je la trouve très-agréable et d'une sorte d'esprit qui fait fort bien souvenir de vous. Selon moi, je ne puis la louer davantage.

Au reste, vous êtes un très-bon almanach : vous avez prévu en homme du métier tout ce qui est arrivé du côté de l'Allemagne; mais vous n'avez pas vu la mort de M. de Turenne, ni ce coup de canon tiré au hasard, qui le prend seul entre dix ou douze. Pour moi, qui vois en tout la

Providence, je vois ce canon chargé de toute éternité; je vois que tout y conduit M. de Turenne, et je n'y trouve rien de funeste pour lui, en supposant sa conscience en bon état. Que lui faut-il? Il meurt au milieu de sa gloire. Sa réputation ne pouvoit plus augmenter; il jouissoit même en ce moment du plaisir de voir retirer les ennemis et voyoit le fruit de sa conduite depuis trois mois. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées. Si le comte d'Harcourt fût mort après la prise des îles Sainte-Marguerite ou le secours de Casal, et le maréchal du Plessis-Praslin après la bataille de Rhetel, n'auroient-ils pas été plus glorieux? M. de Turenne n'a point senti la mort; comptez-vous encore cela pour rien? Vous savez la douleur générale pour cette perte, et les huit maréchaux de France nouveaux. Le comte de Gramont, qui est en possession de dire toutes choses sans qu'on ose s'en fâcher, écrivit à Rochefort le lendemain :

MONSEIGNEUR,

La faveur l'a pu faire autant que le mérite.

Monseigneur, je suis

Votre très-humble serviteur,

Le comte DE GRAMONT.

Mon père est l'original de ce style; quand on fit maréchal de France M. de Schomberg, celui qui fut surintendant des finances, il lui écrivit :

MONSEIGNEUR,

Qualité, barbe noire, familiarité.

CHANTAL.

Vous entendez bien qu'il vouloit lui dire qu'il avoit été fait maréchal de France parce qu'il avoit de la qualité, la barbe noire comme Louis XIII, et qu'il avoit la familiarité avec lui. Il étoit joli, mon père!

Vaubrun a été tué à ce dernier combat, qui comble M. de Lorges de gloire; il en faut voir la fin. Nous sommes toujours transis de peur, jusqu'à ce que nous sachions si nos troupes ont passé le Rhin. Alors, comme disent les soldats, nous serons pêle-mêle, la rivière entre deux. La pauvre Maguelonne est dans son château de Provence. Quelle destinée! Providence! Providence! Adieu, mon cher comte; adieu, ma très-chère nièce. Je fais mille amitiés à M. et à madame de Toulongeon : je l'aime fort, cette petite comtesse. Je ne fus pas un quart d'heure à Montelon, que nous étions comme si nous nous fussions connues toute notre vie; c'est qu'elle a de la facilité dans l'esprit et que nous n'avions point de temps à perdre. Mon fils est demeuré en Flandre; il n'ira point en Allemagne. J'ai pensé à vous mille fois depuis tout ceci; adieu.

870. — *Bussy à madame de M*** (Rabutin?).*

A Chaseu, ce 6 août 1675.

Il est vrai que ces messieurs d'Allemagne commencent à divertir le parterre; et si ce n'est par une bataille générale, c'est par quelque chose de plus grande conséquence, qui est la mort de M. de Turenne. On a beau faire des maréchaux, on ne réparera pas cette perte dans notre siècle, et je crois qu'on en verra bientôt l'importance. Pour mon particulier, j'y perds aussi; car quoique M. de Turenne, après notre réconciliation, n'eût pas pris chaudement l'occasion de me servir, parce qu'il étoit lent à faire plaisir et qu'il tâtoit fort sur les affaires de la cour, je pense

qu'enfin on l'y auroit obligé, et du moins il auroit servi mon fils dans son armée quand je le lui aurois recommandé. Cependant le voilà mort. Dieu a mieux aimé prendre celui-là qu'un autre : sa volonté soit faite. Peut-être trouverai-je à la fin quelque avantage à la mort de tant de gens, sinon, tout ce qu'il lui plaira.

Je crois que M. le Prince ira en Allemagne. Montecuculi est plus digne de sa colère que le prince d'Orange; mais je ne sais, si avant qu'il y soit, les impériaux n'auront point donné de combat à nos gens, et si Strasbourg n'aura point ouvert ses portes aux Allemands.

Il est certain que c'est être bien malheureux que d'être tué d'un coup de canon, et particulièrement quand on n'en tire que deux.

La condition que le plus ancien maréchal commandera aux autres, diminue fort l'honneur de cette dignité. On aimera presque autant n'être que lieutenant général que d'être des derniers. Je crois qu'on a fait ce règlement pour soutenir celui qu'on avoit fait en faveur de M. de Turenne. Après tout, ce seront les plus employés qui seront les plus heureux : les autres seront maréchaux pour honorer leurs contrats.

871. — *Bussy à Pomponne.*

A Chaseu, ce 6 août 1675.

Monsieur, quoique j'aie plusieurs fois depuis dix ans fait offre au roi de mes très-humbles services sans que Sa Majesté m'ait fait la grâce de les accepter, cela ne m'a pas rebuté; et je trouve si beau et si honnête de vouloir mourir, s'il le faut, pour son maître, qu'il ne se présentera jamais une occasion que je ne la prenne. Ce qui me

donne ces sentiments-là, monsieur, c'est que je suis persuadé que bien que le roi me refuse, mes offres ne lui déplaisent pas; car pour rien du monde je ne voudrois lui déplaire. Je vous supplie donc de m'aider en cette rencontre. Peut-être enfin Sa Majesté se laissera-t-elle toucher à mes très-humbles supplications. Mais quoi qu'il en soit, je vous aurai la même obligation que si cela étoit, et je serai toujours avec la plus grande reconnoissance du monde, etc.

872. — *Bussy au maréchal de Navailles* (1).

A Chaseu, ce 6 août 1675.

Je me réjouis avec vous, monsieur, qu'enfin l'on vous ai fait justice; il y a longtemps que vous devriez avoir reçu celle-ci : le mérite a forcé les étoiles. Vous êtes en bonne et nombreuse compagnie. Ce qui me réjouit le plus pour votre intérêt en cette rencontre, c'est que le commencement des grâces en attire d'autres, et qu'après avoir honoré la personne, le roi donnera des honneurs à la maison.

---

(1) On lit dans le manuscrit de l'Institut, f° 145 v°, cette note : « Dans ce temps-là, je fis compliment à mes amis les maréchaux de Navailles et de Schomberg sur leur promotion, et j'en reçus des réponses honnêtes et qui témoignoient le regret qu'ils avoient que je ne fusse pas de leur corps. »

873. — *Bussy au maréchal de Vivonne.*

A Chaseu, ce 6 août 1675.

Enfin, monsieur, vous voilà parvenu aux grands honneurs de la guerre. Il n'y a guère plus d'un an que vous n'aviez ni établissement ni titre. La fortune avoit été un peu lente à vous récompenser, mais elle s'est assez bien remise en son devoir, et elle n'a plus qu'à vous donner les moyens d'augmenter la gloire que vous avez acquise et à vous en faire jouir longues années. Je vous assure que je le souhaite de tout mon cœur; car personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que je ne fais.

874. — *Bussy au maréchal de Duras.*

A Chaseu, ce 6 août 1675.

Si je ne vous ai pas témoigné la part que j'ai toujours prise, monsieur, aux prospérités qui vous sont arrivées depuis que je suis hors de la cour, ce n'a pas été manque d'amitié pour vous; mais aujourd'hui que vous venez de faire la plus considérable perte que vous ferez jamais, je ne puis m'empêcher de vous assurer qu'elle me touche sensiblement pour votre intérêt, et même pour le mien, par de certaines choses qui s'étoient passées cet hiver entre feu M. de Turenne et moi. Mais enfin, monsieur, c'est un coup du ciel, que vous savez mieux recevoir que personne du monde. En mon particulier, je vous le dis encore, je le sens vivement, et c'est tout ce que je puis faire que de vous témoigner ici la joie que j'ai de la justice que le roi vous vient de faire.

875. — *Bussy à madame d'Armagnac* (1).

A Chaseu, ce 6 août 1675.

Je suis peut-être un des derniers de vos serviteurs, madame, à vous faire compliment sur le mariage de mademoiselle d'Armagnac, quoique je ne sois pas un des moins zélés pour votre service : mais c'est que j'ai été quelque temps avant que de pouvoir croire que vous eussiez une fille en âge d'être mariée. Croyez donc, s'il vous plaît, madame, que personne ne prend plus de part à tout ce qui vous touche que moi, et que je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

876. — *Madame de (Rabutin ?) à Bussy.*

A Paris, ce 6 août 1674.

La mort de M. de Turenne est un peu vengée. Le comte de Lorges (2) a battu les ennemis le dernier de juillet ou le 1er d'août. Notre armée, dit-on, changeoit de camp faute de fourrages : les ennemis en voulurent charger l'arrière-garde; on fit volte face, et on marcha à eux, on en tua quinze cents, on fit beaucoup de prisonniers, et l'on prit huit pièces de canon. On ne sait pas encore tout le détail de cette action; seulement que M. de Vaubrun y fut tué, aussi bien que Saint-Loup, brigadier; le duc de Vendôme

(1) Madeleine de Neufville, fille du duc de Villeroi et de Madeleine de Créqui, morte en 1707.

(2) Gui-Alphonse de Duras, comte, puis duc de Lorges, maréchal de France, mort en 1703. Il était le beau-père de Saint-Simon, qui en a parlé longuement dans ses Mémoires.

blessé à la cuisse, le marquis de la Ferté à la tête, le comte de Roye, maréchal de camp, au bras gauche, et Cayeux et de la Mothe, brigadiers, aussi blessés. Le bruit est que nos gens après cette victoire repassèrent le Rhin en deçà, et que M. de Lorges en avoit reçu ordre. M. le Prince s'y en va avec seize escadrons et quatre bataillons, qui font bien en tout six mille hommes. Le roi part le lendemain de la Notre-Dame pour Fontainebleau; il y sera quinze jours.

877. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 8 août 1675.

Je ne veux aujourd'hui vous écrire que pour vous parler de la mort de M. de Turenne, et je ne puis le faire plus dignement qu'en vous envoyant cet éloge que Guilleragues (1) a fait de lui dans la Gazette, avec son épitaphe par M. de***.

« Le roi, dit-il, reçut à Versailles, le lundi 29 du passé, à neuf heures du matin, la nouvelle de la mort de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, général de ses armées en Allemagne. Son attachement sincère pour la personne et pour la gloire de son maître; sa capacité naturelle consommée par une longue expérience; une valeur sans faste, que les besoins et les circonstances des entreprises ont fait passer si souvent d'une prudence nécessaire à

(1) Le comte de la Vergne de Guilleragues, premier président de la cour des aides de Bordeaux, secrétaire de la chambre du cabinet du roi, fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople en 1679, et y mourut d'apoplexie le 5 mars 1684. C'est à lui que Boileau a adressé sa cinquième épître. On a de lui deux écrits relatifs à son ambassade.

une audace extrême; la tranquillité naturelle de sa vie privée après le commandement des grandes armées, dont les mouvements rendoient l'Europe alarmée ou attentive; ses motifs plus nobles et plus grands, s'il est possible, que ses actions; son inquiétude pour tous les succès qui pouvoient regarder le bien de l'État dans les lieux les plus éloignés de ses emplois; le regret de Sa Majesté et l'aveu public qu'elle a daigné faire d'une perte sensible et importante, rendront pour jamais sa mémoire aussi éclatante que sa vie, et laisseront à la postérité un exemple dont elle ne pourra jamais entièrement profiter.»

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos rois (1),
C'est le fruit glorieux de ses fameux exploits.
On a voulu par là couronner sa vaillance,
Afin qu'aux siècles à venir
On ne fit point de différence,
De porter la couronne ou de la soutenir.

878. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 11 août 1675.

Je reçus hier votre lettre, madame, elle est assez longue, et je vous assure que je l'ai trouvée trop courte. Soit que votre style, comme vous dites, soit laconique, soit que vous vous étendiez davantage, il y a, ce me semble, dans vos lettres des agréments qu'on ne voit point ailleurs; et il ne faut pas dire que c'est l'amitié que j'ai pour vous qui me les embellit, puisque de fort honnêtes gens, qui ne vous connoissent pas, les ont admirées. Mais c'est assez vous louer pour cette fois. Les éloges ne doivent pas être

(1) On sait que Turenne fut enterré à Saint-Denis.

comme vos lettres : ils ne sauroient être trop courts pour être bons. Vous passerez, dites-vous, l'hiver en Bretagne; cela est obligeant pour madame de Grignan. On voit bien qu'en son absence tous pays vous sont égaux. Je vous plains d'être sujette aux vapeurs : c'est un mal plus désagréable qu'il n'est dangereux ; cependant il se fait craindre. C'est le chagrin qui le fait naître, et la crainte qui l'entretient et qui l'augmente. Il seroit bien moindre si l'on ne croyoit pas qu'il fît mourir. Il ne le faut donc pas croire; car effectivement il ne le fait pas. Je suis d'accord avec vous que la vie est trop courte : cent ans d'assurés seroient un temps raisonnable. Vous me demandez comment nous pourrions faire pour y parvenir : après y avoir bien songé, voici tout ce que j'ai pu trouver, non pas pour avoir aucune sûreté, mais au moins pour allonger vraisemblablement la vie : ne dormir guère, manger peu, et ne pas craindre la mort; s'ennuyer quelquefois, et quelquefois se divertir, car si l'on se divertissoit toujours, la vie paroîtroit trop courte; si l'on s'ennuyoit aussi toujours, on mourroit bientôt de chagrin. Mademoiselle de Bussy est de mon avis, et elle prétend user de ce régime. Quand son mari ne seroit pas tel qu'elle le souhaiteroit, elle n'en veut pas mourir un jour plus tôt. Elle veut, dit-elle, en ce cas-là, essayer à le survivre. Pour les souhaits que vous lui faites, elle en a toute la reconnoissance qu'elle en doit avoir; mais quand vous ne l'aimeriez pas, elle est comme moi sur votre chapitre, elle ne laisseroit pas de vous trouver la plus aimable femme de France. Rien n'est mieux dit, plus agréablement ni plus juste que ce que vous dites de la Providence sur la mort de M. de Turenne, que vous voyez *ce canon chargé de toute éternité*. Il est vrai que c'est un coup du ciel. Dieu, qui laisse ordinairement agir les causes secondes, veut quelquefois agir lui seul. Il l'a fait, ce me semble, en cette occasion : c'est lui qui a pointé cette pièce. Ne vous souvenez-vous, madame, de la physionomie funeste de

ce grand homme? Du temps que je ne l'aimois pas, je disois que c'étoit une physionomie *patibulaire*; si j'y avois songé, depuis ma réconciliation avec lui, j'aurois appréhendé ce coup de canon. Tout ce que vous me mandez sur son bonheur de n'avoir pas survécu à sa réputation, comme cela se pouvoit, de même que le comte d'Harcourt, le maréchal du Plessis-Praslin, et j'ajoute le connétable Wrangel, tout cela, dis-je, est admirable; et il n'y a qu'une chose qui me déplaît, c'est que vous me mettez en état que je n'en saurois rien dire, si je n'en dis moins. Je m'en tiens donc à ce que vous avez dit en l'honneur de sa mémoire; mais j'ajouterai seulement que cette mémoire n'est rien, et que le mépris qu'on a pour celle du comte d'Harcourt et l'estime qu'on a pour celle de M. de Turenne ne leur font à présent ni bien ni mal; et je conclus qu'il ne sert de rien d'être un héros que pour la gloire qu'on en a pendant sa vie.

Vous avez raison, madame, de compter pour un bonheur à M. de Turenne de n'avoir pas senti la mort. Cependant il n'y a que deux sortes de gens à qui la mort imprévue soit la meilleure, les saints et les athées. Véritablement M. de Turenne n'étoit pas de ces derniers, mais aussi n'étoit-il pas un saint : je doute fort que la gloire du monde, pour qui il avoit une si violente passion, soit un sentiment qui sauve les chrétiens.

Je vous écrivis amplement le 6 de ce mois sur les huit maréchaux; je n'ai rien à vous en dire davantage, sinon que ce que le comte de Gramont a dit à Rochefort se pouvoit encore fort bien dire à deux autres.

Nous sommes deçà le Rhin; mais on me mande que les Allemands y sont aussi; tout cela honore bien la mémoire de M. de Turenne. S'il vivoit, nous serions plus proches du Necker que du Rhin. J'espère que M. le Prince remettra pour le moins les affaires au même état qu'elles étoient, mais c'est une chose à faire; et puis M. le Prince guérit

avec du vin émétique, et M. de Turenne guérissoit avec un bon régime de vivre.

La destinée de la belle *Madelonne* est bizarre, et il y a sujet de s'écrier : Providence ! Providence ! Mais souvenez-vous du temps que vous m'écriviez que c'étoit un mari *divin pour la société :* il ne l'est pas pour le commerce. La petite Toulongeon est fort aise du bien que vous dites d'elle. Vous en diriez encore plus si vous l'aviez vue plus longtemps. Elle est bonne pour ses amies; elle est merveilleuse pour son mari, elle seroit admirable pour un amant si elle en vouloit.

Ne croyez pas M. de Sévigné plus en sûreté avec M. de Luxembourg qu'avec M. le Prince; ce nouveau maréchal est aussi désireux de gloire que s'il étoit encore à parvenir.

J'ai écrit au roi sur la mort de M. de Turenne. Voilà ma lettre (1). Vous voyez que je me sers de toutes sortes de sujets pour entretenir commerce avec notre maître.

879. — *Bussy à la marquise de Villeroi.*

A Chaseu, ce 20 août 1675.

On me vient de mander, madame, que vous aviez si bien sollicité M. le maréchal de Villeroi que j'avois gagné mon procès. J'eusse bien voulu, madame, que mon *Cœur* me l'eût dit. Je m'en plains à vous, faites le donc parler et m'écrivez quelquefois, au moins faites-moi réponse; vous m'en devez trois ou quatre. Je ne vous demande pas de longues lettres, mais je mérite bien deux mots une fois l'an, s'il ne faut pour en être digne, que vous aimer, vous honorer et vous estimer infiniment.

---

(1) Voy. l'Appendice.

880. — *Bussy au marquis de Renel.*

A Chaseu, ce 22 août 1675.

Il n'y a qu'à avoir raison avec le roi, monsieur, pour être sûr d'être content de ses décisions. Je craignois pour vous en cette rencontre, car je croyois quand j'avois donné les attaches, que ce n'étoit que parce que le colonel ne faisoit pas sa charge, pendant treize ans que j'ai exercé la mienne. Les règlements que vous avez faits, monsieur, sont très-bons; si je m'avisois encore de quelque chose sur ce sujet, que vous et moi n'eussions pas dite, je vous l'enverrois. Au reste, rien n'est plus obligeant pour moi que de vouloir montrer au roi ce que j'ai écrit sur la cavalerie. Je suis encore assez jeune et assez sain pour espérer qu'il reconnoîtra un jour que je méritois d'autres traitements que ceux que j'ai reçus. Cependant il faut avoir patience : j'en ai pour de plus grands maux que les miens; mais, ce que j'ai encore plus, c'est de l'estime et de l'amitié pour vous, monsieur.

881. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 27 août 1675.

Je fais réponse à deux de vos lettres, mon cousin. Dans la première vous me parlez si raisonnablement de la mort de M. de Turenne, qu'il faut avoir le cœur et l'esprit bien faits pour savoir louer comme vous faites, n'ayant pas toujours été de vos amis. Dans la seconde vous me louez trop, moi. Cependant vous êtes un si bon connoisseur et vous flattez si peu es gens, que j'ai peine à douter de ce

que vous me dites, quoique je ne sente pas que je mérite une si digne approbation.

Vous faites une très-bonne remarque sur la mort prompte et imprévue de M. de Turenne; mais il faut bien espérer pour lui, car enfin les dévots, qui sont toujours dévorés d'inquiétude pour le salut de tout le monde, ont mis, comme d'un commun accord, leur esprit en repos sur le salut de M. de Turenne. Pas un d'eux n'a gémi sur son état; ils ont cru sa conversion sincère et l'ont prise pour un baptême; et il a si bien caché toute sa vie sa vanité sous des airs humbles et modestes, qu'ils ne l'ont pas découverte; enfin ils n'ont pas douté que cette belle âme ne fût retournée tout droit au ciel, d'où elle étoit venue.

Mais ne faites-vous pas une remarque que j'ai faite, qui est que ce qui passe aujourd'hui pour une victoire d'avoir repassé le Rhin, sans avoir été taillés en pièces, depuis la mort de M. de Turenne, eût été un grand malheur s'il avoit été en vie? Ce que vous écrivez au roi sur ce sujet fait bien de l'honneur au maréchal, et à vous aussi, mon pauvre cousin.

Au reste, que dites-vous de la déroute du maréchal de Créqui (1)? Le roi l'a nommée lui-même une défaite complète. Il a répondu divinement aux courtisans qui lui en ont parlé. A ceux qui vouloient excuser ce maréchal, il a dit : « Il est vrai qu'il est fort brave, je comprends son déses-» poir; mais enfin mes troupes ont été battues par des » gens qui n'avoient jamais fait autre chose que de jouer à » la bassette. » A ceux qui le blâmoient et qui demandoient pourquoi il avoit donné la bataille, il leur a répondu comme fit autrefois le duc de Weimar, à qui un vieux Pa-

(1) Le 11 août à Consarbrück. — Voy. sur cette sanglante défaite Limiers, t. II, p. 298; la Hode, l. XXXVI; Basnage, *Annales*, ann. 1675, ch. 60; Œuvres de Louis XIV, t. IV, p. 8.

rabère demandoit : « Monsieur, pourquoi donniez-vous cette dernière bataille que vous perdîtes ? — Monsieur, répondit le duc de Weimar, c'est que je croyois la gagner. » Cette application est fort juste et fort plaisante. A ceux qui le vouloient consoler, lui disant qu'il n'avoit quasi point perdu de troupes, que tout revenoit à Thionville et à Metz, qu'il y avoit tant de cavalerie, tant d'infanterie, il leur répondit : « Mais en voilà plus que je n'en avois ; » c'est une plaisante manière de faire des recrues. » Le maréchal de Gramont dit : « C'est que vos troupes ont fait des petits, Sire. » Les courtisans trop courtisans devroient bien se corriger de leurs basses flatteries avec un tel maître. Le maréchal de Créqui est dans Trèves ; si quelque balle a la commission de le tuer, je crois qu'elle le trouvera aisément, de la manière enragée dont on dit qu'il s'expose.

M. le Prince est arrivé à l'armée d'Allemagne. Il a dit à des gens qui l'ont vu à Châlons qu'il auroit bien souhaité de causer seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre ses lumières sur la connoissance qu'il avoit des affaires de ce pays-là. Si la goutte l'y vient trouver au mois d'octobre, comme elle fait tous les ans, ce sera un étrange malheur. Vous avez sans doute entendu louer le chevalier de Grignan sur le passage du Rhin : on ne peut pas avoir été distingué plus agréablement, et afin que je fusse aussi contente du côté du maréchal de Créqui, La Trousse y a fait des merveilles. Si M. de Luxembourg fait quelque chose en Flandre, il faudra pour achever ma joie que mon fils se fasse louer et revienne en bonne santé. Je ne sais encore ce que je deviendrai.

Sur la plainte que le maréchal d'Albret a faite au roi, que le marquis d'Ambres, en lui écrivant, ne le traitoit pas de *monseigneur*, Sa Majesté a ordonné à ce marquis de le faire ; et sur cela il a écrit cette lettre au maréchal :

« Monseigneur,

» Votre maître et le mien m'a commandé d'user avec » vous du terme de *monseigneur;* j'obéis à l'ordre que je » viens d'en recevoir avec la même exactitude que j'obéirai » toujours à ce qui vient de sa part, persuadé que vous » savez à quel point je suis, monseigneur, votre très- » humble et très-obéissant serviteur. »

Voici la réponse du maréchal d'Albret :

« Monsieur,

» Le roi, votre maître et le mien, étant le prince du » monde le plus éclairé, vous a ordonné de me traiter de » *monseigneur,* parce que vous le devez; et parce que je » m'explique nettement et sans équivoque, je vous assure- » rai que je serai à l'avenir selon que votre conduite m'y » obligera, monsieur, votre très...., etc. »

Je ne sais encore ce que je deviendrai. Les affaires de la belle *Madelonne* m'arrêtent ici : peu de chose me retient que je ne vous conte son procès, tant je suis en train de discourir; mais je m'arrête, car il se pourroit fort bien faire que vous ne seriez pas en humeur de m'écouter, et je veux vous plaire. Je veux que vous m'aimiez toujours comme je vous aime.

882. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 1er septembre 1675.

En me disant que vos lettres ne sont pas dignes de mon approbation, madame, vous m'en écrivez une qui en mérite une plus grande, sans compter votre modestie; mais, pour ne la pas offenser davantage, je vais traiter d'autre chose avec vous.

L'affaire du maréchal de Créqui à Consarbrück est plus mauvaise pour lui que pour le roi. Sa Majesté a de grandes ressources : il n'y paroîtra pas dans quinze jours, quand même il perdroit Trèves ; mais pour la réputation de ce général, elle en pâtira longtemps, et il faudra qu'il fasse de belles choses avant de faire oublier sa mauvaise conduite à Consarbrück. On me vient d'envoyer de Metz une relation exacte de cette déroute, par laquelle je vois que la tête a tourné au maréchal de Créqui dès qu'il vit les ennemis ; il n'y a que cela à croire, ou qu'il a eu intelligence avec eux : il vit défiler leur infanterie sur un pont sans faire tirer son canon sur elle, et sans la faire charger à demi passée ; quoiqu'il eût la moitié moins de troupes que les confédérés, il les laissa tous passer la Sarre tranquillement pour venir à lui, et fit comme s'il eût appréhendé qu'il lui en fût échappé un seul. Cela ne me paroît pas répondre à ce qu'on attendoit de lui.

Vous voyez bien, madame, qu'il faut avoir perdu l'esprit pour en user ainsi ; cependant c'est ce général que l'on nomma d'abord pour remplacer M. de Turenne : que sont donc les autres, qui ont moins de capacité que lui? Il faut dire la vérité : une partie des maréchaux qu'on vient de faire est indigne de l'être. D'ordinaire le mérite attire cette dignité, ici l'on a commencé par où l'on devoit finir : on a donné l'honneur, espérant que le mérite viendroit après ; et en attendant le mérite, bien souvent viennent les déroutes, comme vous voyez.

Tout ce qu'a répondu le roi aux courtisans sur l'affaire de Consarbrück est admirable : les uns ont été mal récompensés de leur fausse générosité, les autres de leur blâme sans raison, et les autres de leurs ridicules flatteries. Il faut parler juste devant un prince d'aussi bon entendement que le roi, et particulièrement quand on vient de lui perdre une bataille.

Je savois déjà la question du vieux Parabère, et la ré-

ponse du duc de Weimar; c'est ce vieux sot à qui feu M. votre père fit de si plaisantes réponses quand il alloit voir sa maîtresse. La pensée du maréchal de Gramont ne peut faire rire que par le ton nasillard et gascon; du reste, c'est un propos de corps de garde.

Le maréchal de Créqui a fait comme M. Fouquet, qui ne savoit ce qu'il faisoit les premiers jours qu'on l'arrêta, mais qui après s'être reconnu fit des merveilles.

Ce qu'a dit M. le Prince de M. de Turenne en passant à Châlons me paroît d'un honnête homme, et d'un homme qui sent son mérite. M. de Montecuculi se précautionnera encore davantage avec lui qu'il ne faisoit avec M. de Turenne. Il est vrai que le chevalier de Grignan a été heureux au combat d'Altenheim et La Trousse à celui de Consarbrück : je m'en réjouis avec vous, et j'espère de vous faire un même compliment pour M. votre fils à la fin de cette campagne.

Vous devriez me conter le procès dont il est question; je suis tellement affamé de vous entendre, que je vous donnerois une favorable audience quand vous ne me parleriez que d'interlocutoires et d'arrêts, et vous ne le sauriez conter à personne qui s'y intéresse plus que moi.

883. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 2 septembre 1675.

Je viens de passer quinze jours avec M. de Basville à Limours. Il m'a dit ce qu'il a fait dans votre affaire, et j'ai compris que vous lui aviez bien de l'obligation et qu'il mérite bien un compliment de vous. Nous avons fort parlé de vous en ce pays-là. Le P. Bouhours étoit mon compagnon. Au reste, je ne puis assez vous dire combien M. de Basville a envie d'être de vos amis, et combien vous l'en

trouverez digne, pour peu que vous y vouliez penser. C'est un fort honnête homme, qui a de l'esprit infiniment, et qui a tout ce qu'il faut pour savoir faire tout l'état de vous que vous méritez. Je vais faire une campagne d'automne avec M. le premier président et M. de Lamoignon. Le P. Bouhours est revenu malade de Limours, ce qui l'a empêché de vous écrire. Il me prie de vous assurer de ses très-humbles services. J'espère que vous aurez la bonté de nous faire savoir de vos nouvelles à Basville. Je suis avec bien du respect à vous.

884. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 6 (ou 10) septembre 1675.

Il y a longtemps que je sais l'obligation que j'ai à M. de Basville, mon R. P., et même que je l'en ai remercié, non pas au point que je le sentois, mais le plus cordialement que j'ai pu. Je vous assure, mon R. P., que je ne l'aime pas seulement comme un homme qui me vient de faire un plaisir considérable, mais encore comme un homme que j'estime extrêmement. Il le connoîtra par les ouvertures que j'aurai avec lui quand j'aurai l'honneur de le voir; et cependant je lui dirai quelquefois par des lettres combien je l'honore et combien je l'aime; mais ce que je vous supplie de lui dire en attendant, c'est que je l'aimerois de tout mon cœur quand il ne seroit pas fils et frère des deux personnes que j'aime et que j'estime le plus au monde.

Si je n'étois sur le point de faire le mariage de ma fille de Bussy, j'irois passer quinze jours avec M. le premier président et M. de Lamoignon à Basville. Nous philosopherions un peu sur la mort de M. de Turenne, sur les nouveaux officiers de la couronne et sur mille autres

événements; et je conclurois sur ce qui me regarde que, puisque je n'ai pas longtemps à demeurer au monde, ce n'est pas un si grand malheur pour moi qu'il paroît au peuple et aux courtisans de n'y avoir pas ces grands avantages qui me pourroient faire trop de peine à les quitter.

Je suis en peine du mal du P. Bouhours. Je vous supplie de le lui dire. Adieu, mon R. P., aimez-moi bien toujours, car ni vos vieux ni vos nouveaux amis ne vous aimeront jamais plus que je fais. Ma fille vous rend grâces très-humbles de votre souvenir. Elle est votre très-humble servante.

885. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 6 septembre 1675.

Vous me donnez une très-grande joie, monsieur, de me mander que vos affaires vous obligeront de demander permission au roi de venir à Paris. Rien en vérité ne peut être plus doux pour moi : car enfin, n'en déplaise aux autres, vous êtes mon premier et mon plus agréable ami. Plus je vous connois et plus je vois que vous êtes honnête homme, et plus je vous estime aussi. Je souhaite aussi qu'à force de me connoître vous ne connoissiez point de défauts en moi qui vous dégoûtent de mon amitié. Je ne sais si je me flatte, mais je ne crois pas en avoir d'essentiels.

L'amitié du P. Rapin pour vous me plaît et me touche fort. Il songe aussi bien que moi comment et par quel endroit il pourroit accrocher votre retour; et il me paroît en avoir tant d'envie que je crois qu'il en viendra à bout.

Il y a un redoublement d'amitié entre mesdames de

Montglas, de Montmorency et d'Olonne. Elles ne se quittent plus.

Adieu, monsieur; vous n'avez que ceci de moi pour le coup. Je ne sais point de nouvelles.

886. — *Madame de (Montmorency?) à Bussy.*

A Paris, ce 7 septembre 1675.

Que faites-vous donc, monsieur? Je n'entends point parler de vous, quoique je ne cesse de vous écrire. Je m'attendois à une épître consolatoire sur la mort de M***; mais vous m'avez abandonnée à mon désespoir. Sérieusement je ne laisse pas d'être fâchée de la mort de cet homme. J'espérois qu'une requête civile contre l'arrêt qu'il a obtenu contre moi lui donneroit tant de peines qu'il en crèveroit, et je serois bien mieux vengée s'il étoit mort de ma façon.

L'abbé de Suze est évêque de Tarbes, l'abbé de Gramont de Saint-Papoul. Il me semble qu'on aime assez à connoître qui sont tant d'évêques qu'on rencontre en son chemin : ce sont des amants qui épousent leurs maîtresses et qui en prennent le nom par reconnoissance. En attendant que j'écrive une lettre de cérémonie à madame la marquise de Coligny, je fais cent mille amitiés à mademoiselle de Bussy.

887. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Chaseu, ce 10 septembre 1675.

J'ai appris avec bien de la joie, madame, la grâce que le roi vient de faire à mon cousin. J'ai trop de raisons de

m'intéresser toute ma vie à tout ce qui le touchera pour manquer aujourd'hui à vous témoigner la part que j'y prends. Mais, madame, comme après le roi cette bonne fortune est l'ouvrage de vos mains, c'est vous qu'il en faut louer et remercier tout ensemble. Vous voulez donc bien que je fasse l'un et l'autre, en vous assurant que personne ne vous estime et n'est plus votre très-obéissant serviteur que moi.

888. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 10 septembre 1675.

Je trouve tant de plaisir à être loué de vous, madame, que quand je n'aurois pas tout le mérite que vous me donnez, je ferois tous mes efforts pour l'avoir; ainsi quand ce ne seroient pas des vérités que vos louanges, ce seroient toujours des leçons. Je n'oserois ici vous rien dire de vous, madame, de peur que vous ne crussiez que ce que j'en dirois fût le payement de l'éloge que vous faites de moi.

Je ne suis pas surpris de ce que les trois dames dont vous me parlez sont en plus grand commerce d'amitié qu'elles n'ont jamais été; la conformité de mœurs fait cette liaison, et la jalousie ne la peut plus interrompre à l'âge qu'elles ont.

Vous savez bien qu'on appeloit *triumvirat* l'union d'Auguste, de Lépide et de Marc-Antoine : j'appelle celle-ci *triumputat.*

889. — *X*** à Bussy* (1).

A Paris, ce 10 septembre 1675.

On fit hier l'oraison funèbre de M. de Turenne, ça été M. de Lombez; on dit qu'elle n'a rien valu (2).

Je fus hier voir le mausolée qui est parfaitement beau, c'est le roi qui en a fait la dépense et le cardinal de Bouillon qui l'a ordonné; le clergé et le parlement furent en corps au service.

Quand Sainctot (3) fut prier le parlement de s'y trouver, il dit : « Au service de haut et puissant prince..... » Le premier président lui répondit : « Monsieur Sainctot, le parlement ne reconnoît pas de princes que les princes du sang. »

Un garde du corps de ceux qui étoient aux portes de Notre-Dame le jour du service de M. de Turenne, présenta, sans y penser, la carabine à l'archevêque de Reims, celui-ci menaça de le faire casser; l'archevêque de Paris qui le précédoit lui demanda ce que c'étoit. Celui de Reims lui dit que c'étoit un garde qui avoit eu l'insolence de lui présenter sa carabine, mais qu'il le payeroit, qu'il avoit remarqué son visage, et qu'il s'en souviendroit bien : « Il seroit plus chrétien de l'oublier, monsieur, » lui répondit M. de Paris.

---

(1) Cette lettre est tirée du *Supplément*, t. I, p. 193.

(2) Le service solennel se fit le 9 septembre. La *Gazette* se borne à dire : « L'évêque de Lombez prononça très-dignement l'oraison funèbre. » Voy. p. 677 et 717.

(3) Maître des cérémonies, puis introducteur des ambassadeurs, mort à 86 ans, en 1713. Voy. sur lui et sa famille, Saint-Simon, t. III, p. 128; t. XX, p. 48.

890. — *La duchesse de Villeroi* (1) *à Bussy.*

A Paris, ce 10 septembre 1675.

Quand on a peur d'être grondé et qu'on sent qu'on le mérite, on commence le premier. J'entends bien cela, monsieur. Il y a mille ans que je n'ai ouï parler de vous, et vous m'accusez de paresse; en vérité vous êtes injuste. Pour moi, je ne demande pas mieux que d'être régulière : mais d'écrire toujours sans recevoir de réponse, il n'est pas raisonnable. N'oubliez donc pas vos amis, et comptez que vous n'aurez jamais d'amie plus sincère que moi. Adieu, monsieur. Croyez que votre amie fera toujours son devoir très-régulièrement.

891. — *Jeannin de Castille à Bussy.*

A Metz, ce 12 septembre 1675.

J'ai toujours attendu, monsieur, à vous faire part des nouvelles de nos quartiers et de l'armée d'Allemagne, qu'il y eût quelque chose digne de votre considération. La plupart des choses qui se sont passées en l'armée d'Allemagne depuis la levée du siége d'Haguenau ont été peu considérables.

M. le Prince s'étoit posté à une heure de Strasbourg sur la rivière de Brusch, de laquelle il prétendoit ôter le passage aux ennemis qui étoient postés sous le canon de Strasbourg à la Wantzenau, où manquant de four-

(1) Le duc de Villeroi venait de céder son titre de duc à son fils, qui avait jusqu'alors porté le titre de marquis.

rage, il croyoit qu'ils pourroient être réduits à la nécessité de repasser le Rhin, ou de tenter à passer dans la haute Alsace; auquel cas il croyoit qu'ils seroient obligés de lui montrer le flanc en défilant, et qu'il auroit occasion de les attaquer. Il avoit remarqué que Montecuculi avoit fait faire un pont sur la Brusch assez proche de Strasbourg; il crut que ce lieu seroit propre pour tenter quelque chose sur son armée, s'il entreprenoit de passer. Pour cet effet, il avança quelques troupes de ce côté-là et fit une batterie de quelques pièces de canon qui battoit ce pont. Mais Montecuculi alla passer au-dessus du camp de M. le Prince en des gués, où, à la vérité, M. le Prince avoit mis quelques troupes, mais non pas capables de résister à toute l'armée ennemie. Ils furent chargés et poussés, et les ennemis passèrent ensuite la Brusch, et se trouvèrent passés proche de Molsheim qu'ils occupèrent facilement. M. le Prince décampa, craignant que les ennemis ne prissent le devant pour se jeter dans la haute Alsace, et vint camper à Benfelt, et ensuite à Schelestat, et à Kertfeld où, les montagnes s'approchant de Schelestat, il crut pouvoir empêcher en ce lieu les ennemis de passer qu'en défilant avec un grand désavantage; c'est pourquoi il s'est retranché dans ce poste, et a fait des tranchées avec des redans depuis Schelestat jusqu'à la montagne : de sorte qu'on n'y peut passer; et l'on écrit de Strasbourg que les ennemis sont venus camper à Stotzheim et aux environs, témoignant avoir grande envie de donner un combat; mais que notre armée est postée en un lieu si avantageux, qu'il est impossible de la pouvoir approcher; et qu'ainsi ils s'attendoient de revoir bientôt les Impériaux à leurs portes, étant impossible de pouvoir subsister plus longtemps aux lieux où ils sont. Cependant comme ils ont tout le derrière libre en tirant vers Haguenau, comme aussi les passages pour aller en Lorraine vers le côté de Saverne, on craint qu'ils ne prennent cette route pour as-

siéger l'une de ces deux places, ou pour entrer en Lorraine. Déjà un de leur parti a monté de ces côtés-là, et nous a enlevé quelques cavaliers que nous avions à Sarrebourg du régiment de Stref. Mais nous craignons bien pis que tout cela, c'est que la prise de Trèves ne donne présentement la liberté aux confédérés d'aller joindre l'armée de Montecuculi, qui en ce cas attaqueroit M. le Prince ou prendroit telle place d'Alsace qu'il voudroit.

892. — *Le marquis de la Trousse à Bussy.*

A Paris, ce 12 septembre 1675.

Voilà, monsieur, les particularités de la reddition de Trèves (1). Les officiers, cavaliers et soldats, tant françois qu'étrangers, ont eu la même capitulation sans distinction : savoir que les uns et les autres sortiroient l'épée au côté, les cavaliers à pied, les officiers à cheval pour être conduits savoir : les François à Vitry-le-François, et les étrangers à Thionville, en faisant serment pour les uns

---

(1) On lit dans le manuscrit de l'Institut, f° 145, verso, cette note de Bussy :

« Les premiers jours de septembre, Trèves fut pris par la lâcheté et par la trahison des troupes, qui traitèrent avec les ennemis à l'insu du maréchal de Créqui, lequel y fit tout devoir de brave homme. On m'envoya ce billet, qu'il écrivit dans la tente du duc de Holstein, dont il étoit prisonnier, une heure après qu'il y fut amené. Il s'adressoit à Givry :

« Jamais infamie n'a été si complète que celle de nos troupes. Il y a plus de quatre jours qu'ils ont mis bas les armes. J'en suis prisonnier et eux dépouillés. Il faudra faire savoir cela à M. de Louvois. Je ne sais où j'irai, mais je vous le ferai savoir dans peu. Les troupes ennemies marcheront bientôt. Faites savoir des nouvelles chez moi, et aimez qui vous aime. »

et les autres de ne servir la France, ni dans les places, ni dans la campagne l'espace de trois mois prochains;

Que le maréchal de Créqui demeureroit prisonnier de guerre, comme aussi M. de Nolant, intendant, et MM. les trésoriers, commissaires et officiers de l'artillerie et des vivres.

Cette capitulation est une des insignes et infâmes trahisons qui se soit commise de notre siècle et pire encore que l'abandonnement de notre cavalerie au combat de Consarbrück; car elle a été faite à l'insu et contre le gré du maréchal de Créqui, qui a été traité en cette rencontre avec le dernier mépris et la dernière insolence par les gens de guerre.

Deux officiers, ayant charge de toute la garnison, s'en allèrent au camp des ennemis à l'insu du maréchal de Créqui, et traitèrent avec le duc de Holstein et les autres chefs des confédérés : puis ayant apporté au maréchal ce traité pour le signer, sur son refus, non-seulement ils le menacèrent, mais ils le lui présentèrent l'épée nue, lui reprochèrent sa déroute, lui dirent qu'étant au désespoir de cette affaire, il vouloit périr comme un homme perdu; mais que s'il lui restoit quelque soin du bien de l'État et du service du roi, il conserveroit à la France les soldats de cette garnison et préféreroit leur liberté à la sienne; qu'en un mot, ils le tueroient s'il ne signoit. Se voyant donc réduit à cette extrémité, il leur répondit modestement qu'il donneroit volontiers sa liberté pour racheter celle de toute la garnison, et signa.

Cette trahison avoit été concertée depuis le lundi, 2 septembre, que M. de Créqui fit une sortie vigoureuse en laquelle il reprit la contrescarpe de la demi-lune que les ennemis avoient gagnée, et en tua beaucoup; comme aussi il perdit bien du monde. Au retour, quelques mutins incitèrent les autres à considérer que le maréchal désespéré vouloit périr et faire périr avec lui toute la

garnison : qu'il ne falloit pas souffrir qu'un seul homme coupable d'une si grande déroute que celle du combat de Consarbrück, entraînât dans sa perte tant de bons soldats innocents de sa faute; qu'il falloit l'empêcher de plus aller à la brèche; se résoudre à ne plus faire aucune défense, et à n'obéir à aucun des commandements qu'il feroit. Ce discours fit émouvoir une sédition; et tous les soldats ayant approuvé cette proposition, les officiers s'y rangèrent aussi, et en portèrent la déclaration au maréchal, qui se trouva bien étonné et fit son possible pour les détourner de cette résolution, mais inutilement. Les ennemis en étant avertis s'avancèrent vers la contrescarpe, et ensuite vers la demi-lune, qu'ils emportèrent sans aucune résistance; car on ne tira pas un seul coup. Le vendredi 6, les mutins donnèrent et reçurent des ôtages pour traiter, et deux officiers françois sortirent et firent la capitulation, qui a empêché la plus belle et la plus vigoureuse action qui se soit jamais vue en la défense d'une place si foible, et qui ne sembloit pas devoir soutenir un siége de huit jours; car sans cette trahison les ennemis auroient été contraints de lever le siége, étant tellement rebutés, que les troupes de Lunebourg et les autres d'Allemagne étoient résolues de se retirer. Il ne restoit pas plus de sept mille hommes d'infanterie à cette armée, qui étoient tellement fatigués et rebutés qu'ils ne vouloient plus monter la tranchée, et sembloient même être incités à cela par leurs officiers; de sorte que depuis cinq ou six jours ils avoient été obligés de faire mettre pied à terre à leur cavalerie. De plus, ils avoient quantité de malades dans leur camp.

Les traîtres ont reçu un traitement digne de leur mérite. La capitulation a été violée. Nos soldats, cavaliers et officiers, ont été dépouillés; il y en a même qui n'ont point de chemises, qui se sont couverts de cordes de foin et de paille torse : les autres ont des haillons que les gueux ne voudroient pas ramasser de terre. Enfin, ils sont au

plus pitoyable état que l'on puisse imaginer, et l'on n'en a point de pitié.

893. — *Bussy à la duchesse de Villeroi.*

A Chaseu, ce 13 septembre 1675.

Nous nous plaignons tous deux de l'irrégularité l'un de l'autre, madame; mais je vous puis convaincre d'avoir reçu de mes lettres, et vous ne sauriez faire la même chose à mon égard. Cependant je veux bien oublier le passé puisque vous me promettez un plus bel avenir, et je vous offre même de vous écrire deux lettres pour une réponse, c'est-à-dire de vous aimer deux fois autant que vous m'aimerez. Il me semble que je me mets assez à la raison : mais ce sera m'aimer encore assez raisonnablement.

894. — *Bussy à madame de M(ontmorency ?).*

A Chaseu, ce 15 (25) septembre 1675.

Si je ne vous ai pas fait d'abord compliment sur la mort de M. la M***, madame, c'est que

Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort;
Je l'ai vu vif après sa mort.

On a parlé si diversement et de lui et des autres, qu'il a fallu du temps pour bien savoir la vérité. Aujourd'hui que je n'en puis plus douter, je vous assure que si j'étois son héritier je n'en serois pas plus aise. Il y a un an que j'eusse souhaité pareille fin à tous les infidèles; mais depuis que j'ai pardonné et que vous êtes vengée, je les excepte de

cette imprécation, et je leur souhaite longue et heureuse vie. Je ne sais si je me fais bien entendre.

895. — *Bussy au marquis de la Trousse.*

A Chaseu, ce 15 septembre 1675.

La lâcheté de la garnison de Trèves n'a point d'exemple dans l'histoire de France. Je ne crois pas que les officiers qui ont traité avec les ennemis, et qui ont forcé leur général à signer cette capitulation, soient rentrés dans le royaume; ils seroient aussi fous qu'ils ont été lâches. Si les confédérés vont en Allemagne, ils embarrasseront M. le Prince : il faudra qu'il se retire en Alsace. Ce qui est assuré, c'est que personne ne fera mieux ce qu'il faut faire que lui.

896. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 16 septembre 1675.

Il y a une personne qui m'a dit depuis peu que vous n'étiez pas de mes amis, monsieur. Je ne sais que vous au monde pour qui un pareil avis ne m'eût donné aucun doute. Vous voyez bien que je suis sincèrement votre servante : l'amitié n'aveugle pas comme l'amour; ainsi, voyant mon cœur comme il est pour vous, je vous défie avec cette justice que vous avez de ne me compter pas comme votre première amie et de ne vous pas apercevoir que jamais personne n'a eu plus d'amitié pour vous que moi. Je parle comme un honnête homme, et je dois aussi désormais m'accoutumer à parler ainsi. Je vais entrer dans un âge où je ne serai plus guère femme, et auquel je pourrai sans me déshonorer faire des amitiés tant qu'il me plaira.

897. — *La même au même.*

A Paris, ce 18 septembre 1675.

Je vous envoie les vers notés que vous avez demandés, monsieur. Mademoiselle d'Armentières a fait cela avec *beaucoup de plaisir* pour votre service.

L'on m'a dit qu'il y a cinq ou six jours que M. de Montausier est à sa maison de Rambouillet. J'ai peur qu'à la fin il n'y demeure ou qu'il n'aille plus loin. Je n'aime pas qu'un gouverneur de M. le dauphin ait le loisir d'aller compter sur les lieux avec ses fermiers.

Il y a une telle quantité d'évêques nouveaux que je n'ai pas le courage de vous les dire. L'abbé de Suze en est un. Je ne suis pas contente de lui, je vous l'avoue. J'ai le cœur tendre en amitié, plus que beaucoup de gens ne l'ont en amour, et la moindre chose me blesse aussi. Je suis assurée que vous avez eu des maîtresses qui avoient des sentiments moins délicats sur tout ce qui vous regarde que moi. Tout ce qui vient de mon cœur va fort bien : pour ma tête, je n'en réponds pas si précisément. Mademoiselle de Bussy viendra-t-elle cet hiver ici? Mandez-le-moi, s'il vous plaît. Personne n'a plus de goût pour son mérite que moi.

898. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 19 septembre 1675.

Savez-vous bien, madame, comment je fais quand on me vient dire que quelqu'un de mes amis n'en est pas? Je cherche d'abord si la personne qui me donne cet avis n'est point ennemie de mon ami, et ensuite je demande en

quoi elle a connu que l'on me trahissoit. Après je fais réflexions sur les raisons qui m'ont donné l'amitié de celui dont on me veut désabuser. Par exemple moi, madame, qu'ai-je affaire de votre amitié, si ce n'est parce que je vous trouve aimable? Qu'est-ce qui m'obligeroit à dissimuler avec vous? Je vous assure que si vous examinez bien ce donneur d'avis, vous trouverez qu'il est fort sot en cette rencontre de vous dire une chose où il y a si peu d'apparence et de raison. Mais n'inventeriez-vous point ceci, pour avoir le plaisir de me faire faire de nouveaux serments de fidélité? La peine que j'ai à croire qu'une personne soit assez ridicule pour être persuadée de l'avis qu'elle vous a donné me cause de si grands soupçons de votre invention, que je n'en ferai aucun doute si vous ne me la nommez.

899. — *M. de Basville à Bussy.*

A Paris, ce 21 septembre 1675.

Je souhaiterois extrêmement, monsieur, pouvoir vous être utile en choses plus difficiles qu'à faire casser les arrêts de M. de***. Il en donne de si méchants, que vous ne devez pas compter ce service. Si vous voulez néanmoins m'en savoir quelque gré, je vous demanderai pour toute récompense la lecture de certains *Mémoires* dont vous avez fait part à vos bons amis, pendant mon voyage d'Allemagne. A ce prix-là, monsieur, je vous donnerai tant d'arrêts qu'il vous plaira. Cependant je suis plus que personne du monde, etc.

Universitas BIBLIOTHECA

900. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 1er octobre 1675.

Enfin, madame, voilà le mariage de mademoiselle de Bussy arrêté, et le jour pris au 4 novembre prochain. Je vous envoie la copie d'une procuration; je vous supplie de m'en envoyer une pareille. Plût à Dieu que vous y pussiez être. Vous seriez contente de Coligny. Pour moi, je le suis fort. De tous les gentilshommes qui n'ont point été à la guerre ni à la cour, il n'y en a pas un que j'aimasse mieux que celui-ci, et vous en demeurerez d'accord avec moi quand vous le connoîtrez. Ce que j'en estime le plus, c'est un grand désir qu'il a de suivre mes conseils, qui peut-être seront plus heureux pour lui qu'ils n'ont été pour moi. Il veut prendre de l'emploi si la guerre dure. Il a du bien pour y subsister, il a de l'esprit, il est sage, et il me paroît vigoureux. Avec de l'application, il peut parvenir à quelque chose, et du moins se mettre en passe d'avoir l'agrément d'une lieutenance de roi en Auvergne, ou dans la comté de Bourgogne, si elle nous demeure.

Depuis que vous êtes partie de Paris, il s'est passé une chose bien plus extraordinaire en la prise de Trèves, que celui du combat de Consarbrick; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on perd des batailles dans le royaume, mais on n'a jamais vu un maréchal de France, défendant une place, être forcé l'épée à la gorge par les officiers de la garnison de signer une capitulation qu'ils avoient faite de leur tête. Il est bien malheureux; s'il eût été secondé je crois que les ennemis eussent levé le siége. Dans la première affaire le maréchal de Créqui avoit perdu l'honneur; dans la seconde, il l'alloit recouvrer s'il avoit été secondé; mais il a été malheureux, et c'est un grand défaut à la

guerre. Ne croyez-vous pas, madame, qu'il voudroit n'être encore que le chevalier de Créqui? Pour moi, je le souhaiterois si j'étois à sa place, car on pourroit croire qu'il mériteroit un jour d'être maréchal de France, et l'on voit aujourd'hui qu'il en est indigne.

Dans le temps que nous craignons que les confédérés ne viennent prendre M. le Prince par derrière, ils se retirent chacun chez eux, et Montecuculi de même; ne diriez-vous pas que la fortune veut faire réparation au roi de la mort de M. de Turenne et des malheurs de M. de Créqui?

901. — *Jeannin de Castille à Bussy.*

A Metz, ce 6 octobre 1675.

Je crois que vous avez su, monsieur, que le sieur de Boisjourdain, gentilhomme et capitaine de cavalerie, étoit un des principaux auteurs de la sédition qui arriva dans Trèves; et je vous dirai qu'étant chargé non-seulement d'avoir excité la cavalerie à n'entrer point dans le fort de la grande église suivant l'ordre du maréchal de Créqui, mais d'être sorti par la brèche pour aller faire des propositions aux ennemis pour capituler, d'être retourné dans la place, d'y avoir dressé des articles pour la capitulation, de s'être joint avec les mutins qui étoient montés à cheval et qui étoient allés vers la Porte-Neuve l'épée à la main pour s'en saisir et pour la livrer aux ennemis, d'avoir dit plusieurs paroles injurieuses et outrageantes au maréchal de Créqui, d'avoir mis l'épée à la main contre lui et de s'être rendu ensuite aux ennemis, d'avoir pris d'eux un passe-port sous un nom supposé pour venir en France y faire quelques affaires, pour mettre à couvert son bien et retourner ensuite vers les ennemis et y prendre emploi, il tomba par un juste jugement de Dieu entre les mains

de M. de Bourlemont, gouverneur de Stenay, et fut envoyé ici avec bonne escorte, où son procès lui ayant été fait, il fut jugé mercredi dernier, 2 de ce mois, par le conseil de guerre tenu par le maréchal de Rochefort, M. de Morangy, intendant de justice, M. de Pierre-Fitte, M. de Lavogade, M. de Givry, M. de Bel-Castel, tous les colonels et mestres de camp de cavalerie et d'infanterie des troupes qui sont ici, et fut condamné à mort tout d'une voix. Mais il y eut diversité d'avis sur le genre de mort. La plupart opinoient à la corde, d'autres à la roue. Quelqu'un remontra qu'il méritoit sans doute l'un et l'autre; mais qu'il importoit de donner un exemple qui fît connoître que le criminel étoit un homme de naissance, afin de donner plus de terreur que si on le pendoit, et qu'on le rouât, parce qu'on ne croiroit jamais, le voyant attaché à une potence ou sur une roue, qu'il fût autre que cavalier ou simple soldat, et que l'exemple n'en seroit pas assez considérable. Il fut donc d'avis qu'on lui coupât la tête, et tout le monde revint à cet avis. Il fut aussi condamné à faire amende honorable tête nue et pieds nus, la corde au cou, la torche au poing, à genoux devant le grand portail de l'église cathédrale, en chemise, et ensuite conduit au champ Pascille par le bourreau en cet équipage, et là décapité sur un échafaud, condamné en outre à quatre mille livres d'amende et aux dépens de la procédure; ce qui fut exécuté le même jour sur les quatre heures du soir, en présence de toutes les troupes qui étoient sous les armes, au nombre de près de six mille hommes. Le lendemain, le sieur de Rennepont fut jugé. Il est capitaine et major du régiment de cavalerie de Fontaine. Il courut grand risque de la vie, aussi bien que l'aide-major de ce régiment. Mais enfin ils furent seulement conduits au même lieu, et en présence de toutes les troupes, dégradés de milice, bannis du royaume pour neuf années, leurs épées et leurs piques cassées, et con-

duits en prison jusqu'à ce qu'ils eussent payé l'amende de quatre mille livres chacun et tous les frais de la procédure. Il y en a eu aussi plusieurs autres jugés, dont les uns ont été pendus, les autres bannis, et les autres absous.

Les ennemis de Luxembourg nous ont envoyé des ordonnances de taxes qu'ils ont faites, sur chacun de nos villages, de certaine quantité de vaches et de malders d'avoine, en représaille de celle qui a été jetée et réglée sur les villages du duché de Luxembourg par l'intendant de Charleroi. Nous avions député deux personnes de notre communauté pour aller conférer sur ce sujet avec messieurs de Luxembourg, pour voir s'il y auroit moyen qu'ils prissent cette représaille sur d'autres que sur nous qui n'avions rien contribué à ce désordre : mais ils ont refusé d'envoyer passe-port à nos députés et écrit que c'étoit avec beaucoup de chagrin qu'ils avoient été contraints de jeter sur nous cette représaille, mais qu'ils étoient si maltraités des garnisons de Maëstricht, de Charleroi, de Liége et de Limbourg, qu'ils n'avoient pu se dispenser de nous adresser la représaille, afin de nous obliger de faire cesser ces désordres. La chose a été jugée si importante par le maréchal de Rochefort, qu'il a fait partir en poste un de nos échevins pour porter cette lettre à la cour, et tâcher d'obtenir un ordre à l'intendant de Charleroi pour faire cesser cette imposition. Nous craignons fort que cette affaire ne rompe nos contributions.

Deux députés des troupes de Luxembourg arrivèrent en cette ville, dimanche dernier, 29 septembre, pour traiter de la rançon et échange des prisonniers. Ils ont été traités et régalés aux dépens de la ville, et sont partis d'ici vendredi dernier très-satisfaits de nous, ayant emmené les prisonniers de leurs troupes que nous avions ici. Ils nous ont dit merveilles de la générosité du maréchal de

Créqui, qui prend des soins extrêmes des prisonniers qu'ils ont dans leur camp.

Les troupes de feu M. de Lorraine et partie de celles de l'évêque de Munster, qui étoient au siége de Trèves, sont aux environs de Kreuznach, où elles vivent licencieusement. Elles ne sont pas bien d'accord entre elles, (j'entends les Lorrains), les uns voulant suivre M. le prince Charles qui les veut joindre à l'armée de Montecuculi; les autres voulant suivre M. de Vaudemont, qui les veut mener vers la Meuse.

On a ici nouvelle du maréchal d'Estrades et de M. du Montal, que les ennemis marchent vers Tillemont avec leur grosse artillerie, comme s'ils avoient dessein de venir faire quelque siége vers la Meuse. M. du Montal croit qu'ils n'en feront aucun et que ce ne sont que grimaces. Il ne laisse pas de se tenir sur ses gardes, et M. de Luxembourg les observe diligemment, et a toujours des partis à leurs trousses.

Le maréchal de Rochefort est parti d'ici pour aller à Verdun et aux lieux circonvoisins, visiter les quartiers où l'on pourra mettre nos troupes en quartier d'hiver.

902. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

Aux Rochers, ce 9 octobre 1675.

Voilà donc le mariage de mademoiselle de Bussy tout assuré. Savez-vous bien que j'en suis fort aise, et qu'après avoir tant traîné, il nous falloit une conclusion. J'ai reçu un compliment très-honnête de M. de Coligny. Je vois bien que vous n'avez pas manqué de lui dire que je suis l'aînée de votre maison, et que mon approbation est une chose qui tout au moins ne lui sauroit faire de mal.

A propos de cela, je vous veux faire un petit conte qui me fit rire l'autre jour. Un garçon étant accusé en justice

d'avoir fait un enfant à une fille, il s'en défendoit à ses juges, et leur disoit : « Je pense bien, messieurs, que je n'y ai pas nui, mais ce n'est pas à moi l'enfant. » Mon cousin, je vous demande pardon, je trouve ce conte naïf et plaisant. S'il vous en vient un à la traverse, ne vous en contraignez pas.

Mais pour revenir à M. de Coligny, il est certain que mon approbation ne lui peut pas nuire. Sa lettre me paroit de très-bon sens, et tout homme qui sait faire un compliment comme celui-là, aussi simple et aussi juste, doit avoir de la raison et de l'esprit. Je le souhaite pour l'amour de ma nièce, que j'aime fort. A tout hasard, les leçons que vous lui donnez pour savoir s'ennuyer et se divertir sont très-bonnes en ménage. Pour moi, je suis les règles que vous me donnez pour vivre longtemps : je ne suis pas au lit plus de sept heures; je mange peu, j'ajoute à vos préceptes de marcher beaucoup; mais ce que je fais de mal, c'est que je ne puis m'empêcher de rêver tristement dans de grandes allées sombres que j'ai. C'est un poison pour nous que la tristesse, et c'est la source des vapeurs. Vous avez raison de trouver que ce mal est dans l'imagination; vous l'avez parfaitement défini : c'est le chagrin qui le fait venir, et la crainte qui l'entretient et qui l'augmente. Un souverain remède pour moi seroit d'être avec vous : le chagrin me seroit inconnu, et vous m'apprendriez à ne pas craindre la mort.

Il y a douze jours que je suis ici; j'y suis venue par la rivière de Loire : cette route est délicieuse. J'y ai vu en passant l'abbé d'Effiat à Veret; cette maison est admirable. Je vis aussi Vineuil à Saumur. Il est dévot; cela est bien naturel dans le malheur et dans la vieillesse. Je les trouve moins patients que vous : c'est qu'ils ont moins de santé, de force d'esprit et de philosophie (1).

---

(1) Ils étaient exilés depuis l'année précédente.

J'ai été quelques jours à Nantes, où M. de Lavardin (1) et M. d'Harouïs (2) m'ont régalée en reine. Enfin, je suis arrivée dans ce désert, où je trouve des promenades que j'ai faites, et dont le plan me donne un ombrage qui me fait souvenir que je ne suis pas jeune. Le bon abbé ne m'a point quittée. Nous pensons fort à régler nos affaires, et je profite de ses bontés. Il n'y a rien de si juste et de si bien réglé que nos comptes; il ne manque qu'une petite circonstance à notre satisfaction : c'est de recevoir de l'argent. C'est ce qu'on ne voit point ici; l'espèce manque, c'est la vérité. Êtes-vous aussi mal en Bourgogne?

Je ne crois pas passer ici l'hiver; mais si je retourne à Paris, ce sera pour les affaires de la belle *Madelonne*, car, il faut l'avouer, j'ai une belle passion pour elle. Je ne dis rien de mon fils; cependant je l'aime extrêmement, et ses intérêts me réveillent bien autant que ceux de ma fille. Il s'ennuie fort dans la charge de guidon. Cette place est jolie à un garçon de dix-neuf et vingt ans; mais quand on y a demeuré sept ans, c'est pour en mourir de chagrin. Si vous connoissiez quelque Bourguignon qui nous voulût faire le plaisir de nous l'acheter, je payerois votre courtage. Cette charge nous a coûté vingt-cinq mille écus; elle vaut près de quatre mille livres de rente, à cause d'une pension de mille écus que le roi a eu la bonté d'y attacher.

Adieu, comte; j'embrasse ma nièce; mandez-moi un peu des nouvelles de votre noce. Langheac est un terrible nom

---

(1) H. C. de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant général de Bretagne, né en 1613, mort en 1691. — Voy. sur lui les lettres de madame de Sévigné, et Saint-Simon, t. VI, p. 28; VII, p. 19.

(2) Harouïs, trésorier des États de Bretagne. Il mourut le 10 novembre 1699 à la Bastille, où il était prisonnier depuis douze ans. Voy. sur lui les lettres de madame de Sévigné, *passim*, et Saint-Simon, t. IV, p. 177.

pour la grandeur et pour l'ancienneté. Je l'ai entendu louer jusqu'aux nues par le cardinal de Retz. Il s'est mis dans la solitude. Que dites-vous de la beauté de cette retraite? Le monde, par rage de ne pouvoir mordre sur un si beau dessein, dit qu'il en sortira. Eh bien! envieux, attendez donc qu'il en sorte, et en attendant taisez-vous; car de quelque côté qu'on puisse regarder cette action, elle est belle; et si on savoit comme moi qu'elle vient purement du désir de faire son salut, et de l'horreur de sa vie passée, on ne cesseroit point de l'admirer.

903. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 15 octobre 1675.

J'écris à M. le premier président sur le mariage de ma fille de Bussy; je ne l'ai pas voulu faire tant que la chose a été incertaine, mais aujourd'hui qu'elle est assurée, je crois lui devoir compte d'un événement aussi considérable dans ma famille qu'est celui-là. Je vous supplie, mon R. P., de vouloir bien prendre la peine de lui rendre ma lettre.

Vous ne doutez pas que cette affaire ne me donne bien de la joie; cependant si j'avois pu la remettre à un autre temps, je l'aurois fait, afin qu'elle me laissât la liberté d'aller passer quinze jours à Basville; ce sera pour l'année prochaine; j'aurai peut-être alors permission d'aller à Paris; quoi qu'il en soit j'irai à Basville dans l'automne (1).

---

(1) Le paragraphe suivant est donné dans les anciennes éditions comme faisant partie d'une lettre adressée par Bussy à madame de T..., en date du 6 octobre. Cette lettre commence ainsi : « Si vous trouvez, comme vous dites, madame, que la vie est un tissu de peines et de plaisirs, vous n'êtes pas trop malheureuse. Elle est ainsi

Au reste, mon R. P., il me semble que nous n'avons rien dit sur le malheur que j'ai eu de perdre M. de Turenne après avoir été réconcilié avec lui. Avec toute sa tiédeur à la cour, assurément il m'auroit servi de quelque chose ou du moins à mon fils. Je crois que c'est ma mauvaise fortune qui l'a tué; s'il étoit vrai, cela seroit bien commode à qui ne craindroit pas Dieu : il n'auroit qu'à se raccommoder avec ses ennemis pour s'en défaire, car après tout ils peuvent bien plus aisément nuire que servir.

Comment se porte notre ami le P. Bouhours, j'en suis en peine? Je vous supplie de m'en rapporter des nouvelles et de croire que personne ne vous aime plus que je fais.

904.—*Bussy à Madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 19 octobre 1675.

Je reçus hier votre lettre du 9 de ce mois, madame, qui m'a donné la joie que vos lettres ont accoutumé de me donner. Enfin voilà votre nièce sur le point de passer le pas : elle va trouver ce qu'elle cherchoit.

A propos de chercher, ceci me fait souvenir du pauvre chevalier de Rohan (1), qui ayant rencontré un soir bien tard, à Fontainebleau, madame d'Heudicourt (2) seule qui

---

pour les heureux; et les malheureux trouvent pour un plaisir mille douleurs. »

(1) Il avait été décapité le 27 novembre 1674.

(2) Bonne de Pons, nièce du maréchal d'Albret, mariée en 1666 à Michel Sublet, marquis d'Heudicourt, grand louvetier de France (1684), morte, en 1709, à 65 ans. Il en est souvent question dans les lettres de madame de Sévigné.—Voy. aussi Saint-Simon, t. II, p. 205 et suiv. ; t. XII, p. 182. L'anecdote que rapporte Bussy est racontée différemment dans les *Lettres* de Boursault, édit. 1722, t. II, p. 247.

passoit dans une galerie, lui demanda ce qu'elle cherchoit : «Rien, dit-elle. — Ma foi, madame, lui répondit-il, je ne voudrois pas avoir perdu ce que vous cherchez.» Voilà mon petit conte, madame. Vous m'avez permis d'en faire un aussi, je me sers de la liberté que vous m'avez donnée. J'ai trouvé le vôtre plaisant au dernier point, et je m'en sais bon gré, car il faut avoir de l'esprit pour trouver cela aussi plaisant qu'il l'est.

Je n'ai eu garde de dire au marquis de Coligny que vous fussiez mon aînée : j'avois trop peur qu'il ne voulût pas épouser la fille d'un cadet; mais il a ouï parler de vous à la comtesse de Dalet, sa belle-mère, et je lui ai paru entêté de votre mérite.

Cela est étrange, madame, que vous connoissiez si bien la source de votre mal, et que vous ne vous en guérissiez pas. Songez souvent à la nécessité de mourir, madame, et vous ne craindrez pas tant la mort que vous faites. Ce n'a été qu'en me familiarisant avec cette pensée que j'en ai diminué l'appréhension. Elle rend tristes les gens qui la rejettent et qui ne la prennent pas souvent. En moi, elle fait tout autre chose; elle me fait suivre le précepte de Salomon : *bien vivre et se réjouir;* et d'autant plus que cela fait vivre plus longtemps. Ainsi c'est à force d'aimer la vie que je ne crains pas la mort. Il est certain que si je vous voyois souvent, madame, je vous ferois entendre raison là-dessus. Mais en attendant que cela se puisse, je veux souvent traiter par lettre cette matière avec vous. Quoique je vous aime fort, ce n'est votre seul intérêt qui m'oblige à entreprendre votre cure, c'est le mien aussi; et je crois, moi qui aime fort la joie, que je ne saurois avec qui rire finement si vous étiez morte.

Je comprends bien que votre voyage a été agréable : vous avez presque marqué chaque gîte par la vue d'un honnête exilé. Il falloit encore que vous trouvassiez d'Olonne à Orléans, l'abbé de Bellebat à Blois, et moi à Am-

boise. Vous avez trouvé la véritable raison pourquoi j'ai plus de patience que l'abbé d'Effiat et Vineuil. Le chagrin qu'ils ont de passer le reste de leur vie hors du monde les fait malades; et moi, qui ai passé par la prison, je suis trop heureux de n'être qu'exilé. Je me porte si bien que j'espère de vivre plus longtemps que mes plus jeunes ennemis, et en attendant leur mort, je jouis d'une santé qui n'a pas la moindre altération.

J'ai bonne opinion des gens qui vous régalent en reine, et sur ce pied-là, j'estimerois la fortune plus que je ne fais si elle vous en avoit donné le rang plutôt qu'à mademoiselle d'Arquien (1).

Je suis bien fâché que vos promenoirs vous fassent souvenir que vous n'êtes plus jeune, mais je ne veux pas que vous en ayez du chagrin. Vous êtes trop heureuse d'avoir l'abbé; il fait tout ce qu'il peut pour votre service, qui est de régler vos comptes, car je ne pense pas que vous lui demandiez qu'il fasse de la fausse monnoie pour vous. L'argent est aussi rare en Bourgogne qu'en Bretagne; je cherche partout à troquer du blé et du vin contre du brocart et du velours pour les habits de noce de ma fille.

Vous aimez la belle *Madelonne*, madame, et vous avez raison : c'est le goût le plus généralement approuvé qu'on puisse avoir.

L'inquiétude de M. de Sévigné n'est pas mal fondée de s'ennuyer dans sa charge; on ne sert que pour s'avancer, et un guidon ne s'avance pas, tant que ses officiers supérieurs ne meurent ou ne quittent point. Je m'informerai s'il y a quelque jouvenceau dans le pays pour votre charge, et je vous quitterai à bon marché pour la peine de ma négociation.

Je vous manderai des nouvelles de la noce. Le cardinal

---

(1) Femme de Sobieski, roi de Pologne; nous en avons déjà parlé.

de Retz a raison d'estimer le nom de Langheac; cela est bon, je le sais bien, et je ne serai pas surpris, comme le fut M. de Sévigné à Bourbilly, quand M. de Coligny me fera voir la grandeur de sa maison. Mais, à propos du cardinal de Retz, j'ai trouvé le dessein de sa retraite fort beau (1). J'ai cru qu'il ne se repentiroit jamais de l'avoir pris ; et que s'il en avoit quelque tentation, il étoit trop honnête homme pour y succomber. J'ai trouvé plaisant ce que vous dites au monde là-dessus, *qu'il attende que le cardinal de Retz sorte de sa retraite pour parler, et qu'en attendant il se taise*. Mais vous avez beau dire, le monde ne se taira pas; il n'aime point à louer, et surtout les choses admirables. Quand il ne peut, comme vous voyez, mordre sur le présent, il se retranche sur l'avenir. Faisons bien et laissons-le dire. Mais je vous fais une leçon, madame, dont je ne profite pas moi-même; car le *Misanthrope* n'est pas plus déchaîné contre ce qui le choque, que je le suis contre les gens qui veulent à tort et à travers gâter les belles actions.

Adieu, ma chère cousine; au reste, ne m'appelez plus comte, j'ai passé le temps de l'être. Je suis pour le moins aussi las de ce titre que M. de Turenne l'étoit de celui de maréchal. Je le cède volontiers aux gens qu'il honore.

905. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

Aux Rochers, ce 20 octobre 1675.

Voilà, mon cher cousin, la procuration que vous me faites l'honneur de me demander pour le mariage de ma nièce. On ne peut pas l'approuver plus que je fais; je vous

---

(1) Voy. à ce sujet dans l'Appendice deux lettres sans date de Bussy et de madame de Scudéry.

le mandai il y a huit ou dix jours. J'ai reçu même une lettre de notre amant, qui, par un excès de politesse, me demande mon approbation. Sa lettre est droite, simple, disant ce qu'il veut dire d'un tour noble, et qui n'est point abîmé dans la convulsion des compliments, comme dit la comédie. Enfin, sur l'étiquette du sac, on peut fort bien juger que c'est un homme de bon sens et de bon esprit. Je joins à cela le goût qu'il a pour vous, qu'on ne peut avoir qu'à proportion qu'on a du mérite, et cette grande naissance dont le cardinal de Retz m'a entretenue : je conclus que ma nièce est fort heureuse d'avoir si bien rencontré. M'entendez-vous bien, ma chère nièce ? Je m'en vais commencer à vous mettre l'un auprès de l'autre ; car je lui veux faire plaisir. Je ne prétends pas aussi vous désobliger, vous aimant comme je vous aime. Mandez-moi, mon cousin, des nouvelles de cette belle fête. Cette province est dans une grande désolation. M. de Chaulnes a ôté le parlement de Rennes pour punir la ville ; ces messieurs sont allés à Vannes, qui est une petite ville où ils seront fort pressés.

Les mutins de Rennes se sont sauvés il y a longtemps : ainsi les bons pâtiront pour les méchants ; mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes, sous MM. de Forbin et de Vins, ne m'empêchent point de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuse. Adieu, comte ; puisque nous nous aimons encore, nous nous aimerons toute notre vie.

906. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Chaseu, ce 26 octobre 1675.

Je n'aurois pas été si longtemps sans vous écrire, mon R. P., si je n'avois voulu vous mander mon sentiment sur

vos *Remarques nouvelles* (1). Je les trouve fort justes et j'admire la promptitude avec lesquelles vous les avez faites et avec laquelle vous avez répondu à monsieur de *Prosateur* (2). Au reste, si après cela il se mêle encore de faire des mots ou du moins de s'en vanter, il faut qu'il soit incorrigible. Mais disons la vérité, mon R. P., il n'auroit guère de fiel s'il ne vous haïssoit et s'il vous pardonnoit jamais le chapitre des étymologies. Si j'étois à sa place, j'aurois bien du ressentiment de ce ridicule.

Il n'y a guère de gens qui vous doivent de plus grands remercîments de votre ouvrage que moi; car il n'y en a guère qui en profitent davantage. Je m'aperçois d'une plus grande netteté dans ce que j'écris, et vous en aurez le plaisir un jour.

J'oubliois de vous dire qu'en lisant le chapitre de *Mignon*, je me suis souvenu de l'endroit où vous aviez pris le *joli Mignon* que vous citez (3). Il faut dire la vérité, mon R. P., personne ne possède si bien que vous la langue françoise et n'en connoît si bien le style sublime, le simple mais noble, le médiocre, le bas. J'ai peur que vous ne travailliez trop. Faisons vie qui dure, mon R. P. Je ne suis pas de l'avis de ces bons frères qui disent : « Bonne vie et courte. » Dès qu'elle est courte, je la tiens mauvaise, fût-elle accompagnée des plus grands plaisirs du monde. Je ne sais si vous savez, vous qui savez tant de choses, que *bon frère* signifie bon drôle, un bon compagnon, et qui fait encore plus le déterminé qu'il n'est.

---

(1) *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, 1675, in-4°.

(2) Ménage. qui avait créé le mot *prosateur*.

(3) A la page 225, on lit ce qui suit : « J'ai vu dans une lettre qu'une dame de grand mérite écrivoit à un homme de qualité, son parent et son ami : Je vous trouve un plaisant mignon de ne m'avoir pas écrit. » — Cette phrase se trouve dans la lettre de madame de Sévigné à Bussy, en date du 15 mars 1647.

907. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Basville, ce 29 octobre 1675.

Je vous fais, monsieur, mille conjouissances sur le mariage de Mademoiselle votre fille. Je le souhaite aussi heureux qu'elle en est digne : car que ne mérite-t-elle pas? Je vous demande la permission de lui faire mes compliments, en faisant mille vœux pour qu'elle soit heureuse. La peine de votre exil retombe sur nous qui sommes vos amis; car c'est notre bien qu'on nous vole quand on vous tient dans l'éloignement. J'espère que le terme que vous me marquez ne sera pas si long que vous pensez. Je suis avec tout le respect imaginable à vous.

908. — *Bussy à l'abbé de Scudéry.*

A Chaseu, ce 30 octobre 1675.

Je crois, monsieur, que vous ne doutez pas que les intérêts de madame votre mère ne me soient extrêmement chers; mais je veux encore vous apprendre que les vôtres me touchent fort, parce qu'outre qu'ils sont mêlés ensemble, j'étois encore fort serviteur de M. votre père. Cela m'oblige à vous dire mon sentiment sur vos affaires. Vous avez de la naissance, vous êtes bien fait de votre personne et vous avez de l'esprit. Appliquez-vous à la profession que vous avez prise, soyez sage au fond, si vous pouvez, sinon cachez bien vos foiblesses et vous en relevez le plus tôt que vous pourrez; surtout étudiez et hantez bonne et honnête compagnie, principalement de gens d'église : je vous réponds que vous ferez une fortune considérable. Nous voyons tous les jours des gens qui sont fort au-dessous

de vous de toutes les manières qui, par la seule application à leur devoir, s'élèvent aux grandes dignités ecclésiastiques. Votre profession est celle où la fortune a moins de part. Veuillez être évêque et vous le serez. Je ne suis pas un grand faiseur de sermons, monsieur; cependant l'amitié que j'ai pour vous et pour madame votre mère, m'a fait aujourd'hui prendre ce parti-là. Vous savez bien que ce que je vous dis est véritable; mais peut-être ne vous le dites-vous pas à vous-même fortement, et j'espère que venant de la part d'un homme comme moi, en qui vous devez avoir créance, cela fera plus d'impression sur vous.

909. — *Bussy à mademoiselle de Montpensier.*

A Chasen, ce 12 novembre 1675.

Si vous n'étiez une grande princesse, Mademoiselle, à qui l'on doit tous les respects du monde, ayant l'honneur, comme je l'ai, d'être connu de vous, je m'attendrois dans la conjoncture présente à un compliment de votre part sur le mariage de ma fille de Bussy avec le marquis de Coligny-d'Auvergne; mais c'est à moi à rendre compte à Votre Altesse royale de mes actions, sachant la bonté qu'elle a pour ma fille et pour moi, et même l'honneur que M. de Coligny a d'être particulièrement connu de vous. Je sais l'amitié dont vous avez toujours honoré madame la comtesse de Dalet, sa belle-mère, et c'est encore une des considérations qui m'a autant obligé à faire alliance avec une maison que vous honorez de votre estime et de votre amitié; car il n'y a point d'endroits au monde par lesquels je ne voulusse vous témoigner mon zèle et le respect extrême avec lequel je suis de tout mon cœur, etc.

910. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 6 décembre 1675.

J'étouffe de rhume aujourd'hui, et je vous assure que, quoique je doive beaucoup de réponses, je n'écris qu'à vous, monsieur. Le plaisir que j'aurai à vous entretenir m'empêchera de sentir mon mal de tête. Vous me paroissez cordial, sincère et d'ailleurs si agréable, qu'on est trop heureux et trop honoré d'avoir un ami fait comme vous, et qu'on ne sauroit le conserver par trop d'égards et par trop de soins. J'ai une très-grande joie de l'établissement de madame votre fille, et surtout de ce qu'elle me mande, qu'elle et M. son mari songent à ne vous quitter guère. En vérité, je sentois cette séparation-là pour vous d'une façon que je n'y osois presque penser. J'entrevois quelque petite lueur de bonne fortune, qui me pourra mener à une vie plus heureuse que celle que je mène : en ce cas-là il ne me manquera rien; car je ne souhaite que de quoi vivre un peu plus abondamment, avec l'honneur de votre amitié, que je ne saurois perdre.

M. de la Rochefoucault vit fort honnêtement avec madame de la Fayette : il n'y paroît que de l'amitié. Enfin la crainte de Dieu de part et d'autre, et peut-être aussi la politique, a coupé les ailes à l'amour. Elle est sa favorite et sa première amie. Rien n'est plus heureux pour elle que cela, ni plus honnête pour lui.

911. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 9 décembre 1675.

La préférence que vous faites de moi, madame, dans les réponses que vous avez à faire à vos amis, ne trouve

pas un ingrat. Je ne rends pas seulement, comme le maréchal de Gramont, autant de bien et de mal qu'on m'en a fait, j'en rends toujours plus qu'on ne m'en a donné. Vous avez raison, madame, de craindre pour mon repos la séparation de ma fille de Coligny d'auprès de moi. Je n'ai jamais eu un si sensible déplaisir que celui qu'elle me causeroit, et je ne m'en suis aperçu que sur son mariage; mais envisageant que cela la mettoit en état de me pouvoir quitter, j'eus la plus grande douleur que j'aie jamais sentie. Cependant je pense que nous ne nous séparerons pas; ma fille est ma seule consolation dans ma disgrâce. Ne pouvant aller à Paris ni à la cour, que ferois-je sans elle dans une province? J'y mourrois bientôt de chagrin. Vous me réjouissez de me mander que vous voyez quelque apparence de meilleure fortune pour vous. Je vous assure que j'en ai autant de joie que si c'étoit pour moi.

Quand on ne voit rien que d'honnête à présent entre M. de la Rochefoucault et madame de la Fayette, ce n'est pas à dire qu'il n'y ait que de l'amitié. Pour moi, je vous maintiens qu'il y a toujours de l'amour; et quand il seroit possible qu'il n'y en eût plus, il y a toujours quelque chose qui, dans la religion, est aussi condamné que l'amour même.

912. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Paris, ce 14 décembre 1675.

Je viens de recevoir votre lettre, du 9 de novembre, mon R. P., qui m'apprend tous les maux que vous avez eus. Je suis fort aise qu'ils soient passés, mais j'ai peur qu'ils ne reviennent. A moi ne tienne que Pirsa (1) ne soit content de

(1) Ménage.

vous; mais si j'étois en sa place je ne le serois pas, et j'aimerois mieux que me disiez de grosses injures que de vous moquer de moi aussi finement que vous faites de lui.

Je trouve fort bon le premier mouvement de M. de la Rochefoucault sur vos *Remarques*, et il a tort sur la réflexion qu'on lui a fait faire; mais que cela vienne d'ailleurs ou de lui, il ne se devoit pas dédire, quand ce n'auroit été que de peur de vous faire voir qu'il n'avoit pas été capable de prendre d'abord le bon parti. Il n'y a rien à ajouter aux raisons que vous lui avez fait dire, sinon que les mémoires dans lesquels il a offensé mille gens ayant été imprimés malgré lui, il dit qu'on les avoit gâtés, et les fit réimprimer après les avoir raccommodés. C'est M. le premier président qui me l'a dit.

Je ne doute pas de ce que vous dites de mes *Mémoires*, mon R. P., que s'ils paroissent un jour on ajoutera plus de foi à ce que j'ai dit qu'aux oraisons funèbres qu'on a faites de lui (de Turenne); parce qu'on sait que ceux qui en font ne parlent que pour louer, et que je n'ai écrit que pour dire la vérité. Les auteurs des oraisons funèbres ne les font que sur des mémoires qu'on leur donne et moi sur ce que j'ai vu. Il y a plus d'apparence que mes portraits sont ressemblants que ceux des panégyristes, parce que je dis du bien et du mal des mêmes personnes; qu'eux ne disent que du bien, et que nul n'est parfait en ce monde.

J'ai ouï dire que l'oraison funèbre qu'a faite M. de Tulle est admirable; le faste de l'orgueil et le faste de la modestie est un bel endroit; mais je l'admirerois davantage s'il étoit véritable.

Je suis fort trompé si l'Histoire d'Aubusson n'est très-bien écrite; vous avez des talents merveilleux pour cela.

Je n'irai point cet hiver à Paris : les affaires que m'a données le mariage de ma fille m'empêcheront; vous savez

combien je l'aime et de quel secours elle m'est dans ma disgrâce.

Vous me ferez grand plaisir de m'envoyer l'*Épître* de la Fontaine à M. de Turenne (1) et les *Testaments* du duc de Lorraine (2) et de Lisola (3). Je serai bien aise de voir comment des testaments peuvent être faits pour réjouir ceux à qui ils ne donnent rien. Je vous assure que votre longue lettre m'a paru trop courte, parce qu'elle est pleine de choses et que vous les dites agréablement et en peu de mots. Il y a encore une petite raison que vous voulez bien que je vous dise : c'est que je vous aime et que je vous estime de tout mon cœur.

913. — *La maréchale d'Humières à Bussy.*

A Paris, ce 15 décembre 1675.

Madame de Rabutin a dû vous mander que je n'ai reçu aucunes marques de l'honneur de votre souvenir sur le mariage de madame votre fille : je m'en plaignis à elle et je lui dis que cela me faisoit craindre que vous ne m'eussiez oubliée. Je suis ravie qu'elle ait trouvé un parti sortable à son mérite : j'ai ouï dire qu'elle en a beaucoup. M. son mari ne peut mieux faire que de prendre de l'em-

---

(1) Il y a dans les Œuvres de la Fontaine deux épitres en vers adressées à Turenne. Toutes deux sont datées de 1674.

(2) Charles IV était mort à 71 ans, le 17 septembre, peu de temps après la victoire qu'il avait remportée sur Créqui à Consarbrück.

(3) François Paul, baron de Lisola, diplomate et fécond publiciste, né à Salins en 1613, mort, à ce que l'on croit, en 1675. (Voy. sur lui l'article de Bayle). — Le plus célèbre de ses ouvrages est le *Bouclier d'État*, 1667, in-12, souvent réimprimé et traduit. Son *Testament* a été publié par le P. Bartet, 1675, in-12. Voyez l'Appendice.

ploi. Je me trouverois bien heureuse si je pouvois le servir : personne assurément ne le feroit avec plus de joie que moi. Pour M. votre fils, j'ai fait mon devoir à son égard et j'ai parlé pour lui : on m'a paru bien disposé.

Je ne vous dis point combien je souhaite votre retour. Dieu sait que je ne perds pas une occasion d'en représenter la nécessité par rapport à vos intérêts, et aussi parce que je crois la pénitence assez longue pour devoir finir; et il paroît trop combien j'ai peu de crédit, car si j'en avois, sûrement vos affaires iroient mieux qu'elles ne vont. Soyez, s'il vous plaît, persuadé que ma reconnoissance, aussi bien que les autres devoirs qui m'engagent dans ce qui vous regarde, ne peuvent me permettre de ne rien oublier de ce qui vous peut être utile, et vous faire connoître que jamais personne ne sera plus entièrement que moi votre très-humble et très-obéissante servante.

Permettez-moi de me réjouir avec madame votre fille de son mariage, et de lui faire mes très-humbles compliments.

914. — *Madame de Sévigné à Bussy* (1).

Aux Rochers, ce 20 décembre 1675.

Je ne saurois comprendre pourquoi je ne vous écris pas, car assurément c'est à moi à féliciter la nouvelle mariée de son nouveau mariage, à faire mes compliments au nouvel époux et au nouveau beau-père. Enfin tout est nouveau, mon cousin, hormis mon amitié pour vous, qui est fort

(1) Le manuscrit de l'Institut offre ici une assez grande confusion dans la date des lettres échangées entre madame de Sévigné et son cousin, qui évidemment s'est trompé en les transcrivant. Aussi nous avons cru devoir adopter le texte imprimé.

ancienne, et qui me fait très-souvent penser à vous et à tout ce qui vous touche. J'avois dans la tête que vous m'aviez promis de me mander des nouvelles de votre noce, et je pense que c'est cela que j'attendois; mais c'eût été un excès d'honnêteté, car selon toutes les règles c'est à moi à recommencer. J'ai été fort aise que vous ayez approuvé mon petit conte : j'ai trouvé aussi fort bon celui de madame d'Heudicourt. Pour moi, je ne tiens pas qu'il les faille entièrement bannir, quand ils sont courts et tout pleins de sel comme ceux que vous faites; car assurément personne ne peut atteindre à vos tons et à votre manière de conter : nous l'avons souvent dit, la belle *Madelonne* et moi. Mais parlons d'autre chose.

Vous ne voulez plus qu'on vous appelle comte; et pourquoi, mon cher cousin? Ce n'est pas mon avis. Je n'ai encore vu personne qui se soit trouvé déshonoré de ce titre. Les comtes de Saint-Aignan, de Sault, du Lude, de Grignan, de Fiesque, de Brancas, et mille autres, l'ont porté sans chagrin. Il n'a point été profané comme celui de marquis. Quand un homme veut usurper un titre, ce n'est point celui de comte, c'est celui de marquis, qui est tellement gâté qu'en vérité je pardonne à ceux qui l'ont abandonné. Mais pour comte, quand on l'est comme vous, je ne comprends point du tout qu'on veuille le supprimer. Le nom de Bussy est assez commun; celui de comte le distingue, et le rend le nôtre où l'on est accoutumé. On ne comprendra point ni d'où vous vient ce chagrin, ni cette vanité, car personne n'a commencé à désavouer ce titre. Voilà le sentiment de votre petite servante, et je suis assurée que bien des gens seront de mon avis. Mandez-moi si vous y résistez ou si vous vous y rendez, et en attendant je vous embrasse, mon cher *comte*.

Vous savez les misères de cette province : il y a dix ou douze mille hommes de guerre, qui vivent comme s'ils étoient encore au delà du Rhin. Nous sommes tous ruinés;

mais qu'importe? Nous goûtons l'unique bien des cœurs infortunés, nous ne sommes pas seuls misérables : on dit qu'on est encore pis en Guyenne.

Je serai à Paris au commencement du carême. Mon fils est ici depuis huit ou dix jours. Il est assez aise de se reposer de ses courses continuelles. Vous ai-je dit que, parmi les louanges que le cardinal de Retz donnoit à la maison de Langheac, il disoit qu'elle étoit *sans médisance et sans chimère?*

915. — *Bussy à la marquise de Clérembault.*

A Bussy, ce 26 décembre 1675.

Si je pouvois vous excuser, madame, je ne vous ferois point de reproches. Mais quand votre cousin et votre bon ami marie sa fille, il me semble que vous pourriez faire un effort sur votre paresse, pour lui en témoigner votre joie. Vous me dites assurément que vous ne l'avez pas su, mais cela n'est pas assez vraisemblable pour que je le croie, quand toutes vos amies et les miennes m'ont écrit sur ce sujet. Mais ce que vous ne pouvez savoir, madame, c'est que le marquis de Coligny, qui porte ce nom parce qu'il en a la terre par sa mère qui étoit Coligny, et que son père est vivant, est petit-fils d'Anne le Loup, sœur de M. votre grand-père qui nous faisoit déjà parents. Vous voyez, madame, que ma fille étoit destinée à l'alliance de votre maison, et que cela nous doit encore unir davantage. Aimez-moi donc bien toujours quand vous ne m'écririez jamais. Pour moi, madame, vous pourriez mettre ma tendresse à de plus rudes épreuves sans rien craindre.

916. — *Bussy à madame de Sévigné* (1).

A Bussy, ce 26 décembre 1675

Je ne vous ai pu écrire plus tôt, ma belle cousine. Les suites de la noce, qui sont d'ordinaire embarrassantes, m'en ont empêché. Vous m'avez témoigné souhaiter de savoir comment se seroit passée la chose. Le voici.

Ce fut à Chaseu, le 5 novembre dernier, où j'ai un des plus beaux salons de France. L'assemblée n'étoit pas grande. Avec les Toulongeons, mes filles de Saint-Julien et de Chaseu, il n'y avoit d'extraordinaire que mes amis Jeannin et Épinac. Je leur fis trois jours durant bonne chère. Tout le monde fut assez gai, mais la fille de notre très-digne mère étoit transportée de joie, et cela n'étoit troublé que par la peur du nouement d'aiguillette. Il faut dire la vérité. Le lendemain de la noce qu'elle apprit comment les choses s'étoient passées, il n'y eut plus de bornes à sa joie. La pucelle ne fut pas bonnement si emportée que sa grand'-mère; cependant voyez un peu la dissimulation, elle est grosse. A qui se fiera-t-on après cela? Car enfin elle avoit l'air fort modeste, et même un peu froid, et le plus

---

(1) Cette lettre, fort piquante, a été omise dans les dernières éditions. Bussy, ainsi qu'on l'a vu dans les lettres précédentes, ne ménageait guère les expressions en parlant du mariage de sa fille. Il en avait agi de même avec madame de Sévigné, lorsque la belle *Madelonne* épousa M. de Grignan. On lit en effet dans une lettre qu'il écrivit à sa cousine, le 22 janvier 1669, le passage suivant que M. Monmerqué a omis et qui par suite d'une erreur commise par le clicheur ne figure point dans le texte que nous avons donné :

« Ce n'est pas sans regret que je ne serai pas à la fête. Après tant d'occasions que j'ai eues en ma vie, j'eusse été bien aise de me trouver encore une fois, avant de mourir, à la défaite du plus beau pucelage du monde. »

hardi n'eût pas osé jusqu'à ce jour lui toucher le bout du doigt. Au reste, elle me paroît contente. Dieu veuille que cela dure! Tous les commencements sont beaux. Les maris sont encore amants au bout de six semaines. Cela ne va que du plus au moins; mais enfin les plus honnêtes au bout d'un an seulement sont les maîtres. Ma fille m'en dira des nouvelles un jour, comme je crois que madame de Grignan vous en a dites. Vous la pourriez voir à Paris cet été, car elle prétend y aller faire ses couches. Pour M. de Coligny, il se dispose à faire sa campagne. Je le trouve sur ce chapitre plein de bonnes intentions.

J'oubliois de vous dire que votre nièce ne s'est pas voulue fier à son mari de la façon de son enfant, elle le veut faire à l'image et ressemblance de sa cousine; et pour cet effet, dès qu'elle a les yeux ouverts jusqu'à ce qu'elle se couche, elle a son portrait devant elle. Si elle a l'imagination bien forte, elle fera le plus joli enfant de France. Adieu, ma chère cousine, j'espère avoir le plaisir de vous voir cet été à Paris publiquement ou en particulier. J'ai une belle passion aussi bien que vous.

Comme je suis en possession d'écrire au roi toutes les campagnes, voilà ma lettre sur le bruit qui court que le roi va en Flandre en personne (1).

917. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 3 janvier 1676.

Il me semble que j'avois tort de ne pas écrire à la belle *Madelonne*, madame; vous verrez dans la lettre que je lui écris, et que je vous envoie, ce qui m'en avoit empêché et ce qui enfin m'y a fait résoudre. Si elle étoit à Paris, notre

(1) Voy. l'Appendice.

commerce seroit plus réglé, et vous seriez plus contente. J'ai toujours assez compris la peine que vous avez eue à vous séparer de cette agréable enfant, ma chère cousine, mais je la comprends bien mieux depuis que j'ai marié ma fille : je ne vous dis pas depuis que je l'ai quittée, car nous sommes encore ensemble, et je ne prévois pas même que nous nous séparions ; mais la peur que j'en eus d'abord me donna du chagrin : cela me fit songer à vous et vous plaindre plus que je ne faisois. Je savois, il y avoit longtemps, qu'il étoit bien rude de se séparer de ce qu'on aimoit fort et de ce qu'on devoit fort aimer; je viens de l'apprendre par l'appréhension seulement, et cela me fait croire que ce seroit pour moi une peine mortelle si c'étoit une séparation effective. J'ai des raisons encore d'attachement que vous n'avez pas : ma fille a été toute ma consolation dans ma disgrâce et elle me tient aujourd'hui lieu de fortune. J'aime bien mes autres enfants, comme vous aimez fort M. de Sévigné, mais assurément nos deux filles sont hors de *pair*. Adieu, ma chère cousine; voici une lettre bien paternelle, une autre fois vous en aurez une de moi qui sera plus badine et plus tendre pour vous.

918. — *Bussy à madame de Grignan.*

A Bussy, ce 3 janvier 1676.

Je vous avois promis de vous écrire en Provence, madame, et je me l'étois promis à moi-même, quand vous partîtes de Paris; mais depuis, faisant réflexion à la longueur du temps que ma lettre mettroit à aller jusqu'à vous, je changeai de dessein, car enfin il faut qu'elle aille de Bourgogne à Paris, de Paris en Bretagne, qu'elle revienne de Bretagne à Paris, et qu'elle aille de là en Provence. Cependant je viens de me raviser, et j'ai cru qu'en ne vous

mandant point de nouvelles, qui assurément ne le seroient plus pour vous quand vous les recevriez, je pourrois vous écrire toute autre chose. Ce n'est pas que je n'aie un événement à vous mander. C'est le mariage de ma fille de Bussy avec le marquis de Coligny d'Auvergne, de la maison de Langheac; et quoiqu'elle soit peut-être accouchée quand vous recevrez ma lettre, et que cela puisse vous faire faire des jugements téméraires, mille raisons m'obligent de vous le mander, et je vous prierai seulement, pour la justification de ma fille, d'examiner les dates, de ne tirer aucune conséquence de ce que vous aurez appris le mariage et les couches presqu'en même temps, et de ne pas confondre tant de rares merveilles. Mais à propos de couches, vous vous souvenez bien de la lettre que vous m'avez promise dès vous auriez appris que je serois grand-père. Je m'attends à un *opéra*. Adieu, madame; je vous assure que je vous aime bien; faites-moi réponse : je languirai un peu en l'attendant, car je ne la pourrai guère recevoir avant l'année qui vient; mais, comme vous savez, de toutes les bonnes choses il vaut mieux tard que jamais.

919. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

Ce 6 janvier 1676.

Bonjour, monsieur, et bonne année. Le ciel, comme disoit Voiture, vous rende celle-ci heureuse et fortunée. Pour moi, je le crois du moins, sais-je bien qu'elle ne vous sauroit être plus malheureuse que l'autre non plus qu'à moi. Conservez-moi votre amitié. En vérité, rien n'est plus doux. Si vous n'aviez le cœur si las d'amour qu'il aime à présent beaucoup de repos, vous verriez qu'on le peut aussi agréablement occuper à l'amitié; mais vous la comptez pour rien, vous autres amants : à parler franchement, vous n'y êtes guère propres.

Je suis accablée du mal de dents aujourd'hui; vous ne sauriez croire combien la douleur ôte l'esprit, et combien j'ai honte de n'en point trouver, quand j'ai l'honneur de vous écrire.

Les larmes de mademoiselle de la Mothe (1) en se mettant au lit firent rire tout le monde. La voilà pourtant mieux établie que toutes celles qui ont le plus soin de leur conduite.

920. — *Bussy à madame de Scudéry.*

Réponse à la précédente, sans date.

Nous autres amants sommes plus propres à l'amitié quand nous n'avons plus d'amour, car notre tendresse en a de l'air. Taisez-vous donc là-dessus et croyez que je vous aime extrêmement.

Vous avez autant d'esprit que qui que ce soit, madame, mais ni vous, ni ceux qui en ont le plus n'en ont point en certaines rencontres; la maladie ou le chagrin l'ôte à tout le monde. Ils ne rendent pas les gens sots, mais ils les rendent moins agréables.

Les larmes de la la Mothe le jour de ses noces sont effectivement fort ridicules; car c'est une vieille fille qui épouse un jeune garçon, riche et avec des établissements et des honneurs, que vraisemblablement elle ne devoit pas épouser; et d'ailleurs, il y a grande apparence que ses larmes ne venoient pas de la peine, qu'ont la plupart

---

(1) Anne Lucie, fille d'Antoine de la Mothe, marquis de Houdancourt, mariée, en janvier 1676, à René-François, marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine, gouverneur du Poitou. Elle mourut en février 1689.

des filles qui n'ont pas été nourries à la cour, de se trouver la première fois à la discrétion d'un homme.

921. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 9 janvier 1676.

Quelque envie que j'aie de vous entretenir, je n'ai pas le temps. Il a plu à un conseiller de la grand'chambre de fourrer un de mes amis dans les cachots de la Conciergerie, et cette affaire m'occupe tellement depuis quelques jours que je ne suis presque pas à moi. C'est grande pitié que d'avoir un juge pour partie et par-dessus cela un dévot. Il vaudroit mieux avoir affaire au roi et au pape.

922. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Bussy, ce 9 janvier 1676.

Enfin vous voilà ressuscitée, madame, et moi hors des alarmes de vous perdre; vous devez être contente de ma douleur et de ma joie, elles ont bien fait leur devoir tour à tour. Vous êtes une bonne amie d'avoir employé les premiers moments de votre santé à boire à la mienne avec nos bons amis. Mais sachez qu'une des raisons que j'ai eues de me réjouir du retour de votre santé, c'est que nous recommencerons notre commerce; car sans cela, j'aimerois presque autant que vous fussiez morte. Je vous demande pardon, si je vous parois si intéressé. Il n'y a guère de gens qui ne se regardent les premiers en toutes choses, mais la plupart ne sont pas assez sincères pour le dire. Ma fille de Coligny et moi croyons avoir sujet de nous plaindre que vous ne nous ayez pas dit ou fait dire un

mot sur son mariage; cependant nous sommes bons princes et nous l'avons déjà oublié.

923. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 9 janvier 1676.

Je reçus avant-hier votre lettre du 20 décembre, ma belle cousine, qui est une réponse à une lettre que je vous écrivis le 19 octobre; vous en devez avoir reçu depuis ce temps-là deux autres de moi, sans compter celle que je viens de vous écrire, avec une pour madame de Grignan. Vous voyez par là que je me trouve bien de votre commerce; et, il faut dire la vérité, c'est à mon gré le plus agréable qui soit au monde : vous savez que je m'y connois et que je suis sincère. Les *nouveaux* mariés et le *nouveau* beau-père vous rendent mille grâces de la part que vous prenez à leur satisfaction, et ils vous en souhaitent une pareille dans l'établissement de M. votre fils.

Quand je vous ai mandé ma lassitude sur le titre de comte, j'ai cru que vous entendriez d'abord la raison que j'avois d'en avoir; mais puisqu'il vous la faut expliquer, ma chère cousine, je vous dirai que la promotion aux grands honneurs de la guerre que le roi a faite m'a donné meilleure opinion de moi que je n'avois, et que, m'étant persuadé que sans ma mauvaise conduite Sa Majesté m'auroit fait la grâce de me mettre dans le rang que mes longs et considérables services me devoient faire tenir, j'ai été honteux de la qualité de comte. En effet, me trouvant, sans vanité, égal en naissance, en capacité, en services, en courage et en esprit aux plus habiles de ces maréchaux, et fort au-dessus des autres, je me suis fait maréchal *in petto*, et j'ai mieux aimé n'avoir aucun titre que d'en avoir un qui ne fût plus digne de moi.

De dire que je serai confondu dans le grand nombre de gens qui portent le nom de Bussy, je vous répondrai que je serai assez honorablement différencié par celui de Rabutin, qui accompagnera toujours l'autre.

Et pour répondre maintenant à ce que vous me dites de tous ces messieurs qui ne se sont point trouvés déshonorés de porter le titre de comte, je vous dirai que les comtes de Saint-Aignan et du Lude étoient bien las de l'être quand le roi leur fit la grâce de les faire ducs; que le comte de Sault étoit encore jeune quand il fut duc par la mort de son père; que les comtes de Fiesque et de Brancas, s'ennuyant de l'être, comme je ne doutois pas qu'ils ne l'eussent fait, ne pourroient s'en prendre qu'à eux-mêmes, parce qu'ils n'avoient rien fait pour être plus, et que M. de Grignan n'avoit pas encore assez rendu de services pour s'impatienter d'être comte.

Je crois, ma chère cousine, que vous approuverez mes raisons, car vous n'êtes pas personne à croire qu'il y a de la foiblesse à changer d'opinion, quand vous en voyez une meilleure.

Mais puisque nous sommes sur ce chapitre, il faut que je l'épuise et que je vous fasse tout d'un coup comprendre de quelle manière je veux que vous me conceviez, afin que vous me fassiez ainsi concevoir à ceux à qui vous parlerez de moi. Je vous envoie pour cela une relation de ce qui se passe entre Duras et moi, et les réflexions que j'ai faites sur cet événement. Je les aurois envoyées à tous mes amis de la cour, si l'intérêt de Coligny ne m'en eût empêché; mais il est assez des amis de Duras, il va servir cette campagne auprès de lui, et tout le bien dont il jouit est dans son gouvernement.

Je vous plains fort pour les maux que la guerre fait à vos sujets; mais je ne plains guère les Bretons en général, qui sont assez fous pour s'attirer mal à propos l'indignation d'un aussi bon maître que le nôtre. Je voudrois bien

pouvoir aller à Paris comme vous, ou que vous eussiez affaire à Bourbilly pour deux ou trois mois. Adieu, ma belle cousine; si vous trouvez du plaisir à m'appeler comte, ne vous en contraignez pas, je veux bien être votre comte, de tous les sens dont vous le pouvez entendre.

924. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Bussy, ce 13 janvier 1676.

Je vous rends mille grâces, mon R. P., de la peine que vous avez prise de m'envoyer les choses que je vous avois demandées et même du surplus; il falloit effectivement cela pour me remplacer la brièveté de votre lettre; je les aime longues de vous, car elles sont pleines de choses agréables et agréablement écrites.

Je vous plains presque autant que votre ami prisonnier, car je sais combien vous vous intéressez aux maux de ceux que vous aimez.

Il est vrai que le pape et le roi sont plus traitables qu'un dévot.

Je n'aurai pas l'honneur de vous voir cet hiver, dont je suis bien fâché; mais j'espère que nous nous trouverons à Paris à la Saint-Jean prochaine et que vous n'aurez point d'eaux à prendre en aucun endroit.

Ma fille est autant en colère contre le conseiller dévot que vous, car elle s'attendoit fort à une de vos lettres; elle a le même goût que moi.

Adieu, mon R. P.; je vous assure que personne ne vous aime, ne vous honore et ne vous estime plus que je fais.

Dans ce temps-là je tombai malade et je fus incommodé tout l'hiver, ce qui m'obligea de mander à mes amis l'état

où j'étois, et qui les empêcha de m'écrire; les derniers jours du mois de janvier 1676, me trouvant en meilleure santé, j'écrivis cette lettre à Benserade :

925. — *Bussy à Benserade.*

A Chaseu, ce 25 janvier 1676.

Je me porte mieux que je n'ai fait, monsieur, et cela étant, c'est à moi à recommencer notre commerce, j'ai plus de loisir que vous; il est vrai que j'ai bien moins de matière. Cependant je vous dirai que je viens de marier ma fille de Bussy au marquis de Coligny d'Auvergne, et que cela m'a donné bien de la joie, car j'avois son établissement fort à cœur. Il est bon, cet établissement; c'est un homme de la plus grande qualité du royaume et qui a vingt-cinq mille livres de rente, plus riche assurément que ceux que l'on dit à Paris qui en ont cinquante; car nous ne mentons pas de la moitié tant dans les provinces que vous faites là-bas, vous autres. Et il ne faut point dire qu'elle est bien mariée vu ma disgrâce, car si j'avois été ce que je devois être, je ne lui aurois pu donner un meilleur parti que celui qu'elle a, et les maréchaux de Gramont et du Plessis n'ont pas si bien marié leurs filles que moi la mienne.

Je vous dis tout ce détail parce que je sais que, m'aimant comme vous faites, vous serez fort aise de le savoir : aussi devez-vous croire que je n'aurois guère de plus grande joie que de vous faire un compliment sur une abbaye de vingt mille livres de rente que le roi vous auroit donnée.

926. — *Benserade à Bussy.*

A Paris, ce 9 février 1676.

Comme je m'intéresse fort dans ce qui vous regarde, j'ai eu une extrême joie du mariage que vous avez fait. Je doute que j'en eusse autant de celui qui vous reste à faire, et je suis bien aise que madame de Rabutin demeure chanoinesse, parce que je suis moi-même une espèce de chanoine, et il me semble qu'il y aura un grand déchet à ma condition quand elle changera la sienne. Voilà comme nos intérêts nous sont toujours plus chers que ceux de nos meilleurs amis. A vous dire le vrai, monsieur, je ne démêle pas bien les sentiments que j'ai pour elle; mais je la trouve autant à mon gré que si j'en étois amoureux; et comme nous autres beaux esprits sommes un peu jaloux les uns des autres, je vous avoue que vous n'avez jamais rien fait qui m'ait donné tant d'envie, et je voudrois bien que vous fussiez ici pour être mon confident, sans que j'eusse à craindre que vous devînssiez mon rival. Encore ne sais-je si vous n'aimeriez point un peu trop votre propre ouvrage, selon moi, qui suis ombrageux; et il me semble qu'il y a du Pygmalion dans votre fait,

927. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 13 février 1676.

On marie mademoiselle de Vauvineux à M. de Guéméné; il n'y a que madame de Guémené qui le veut : le reste de la famille voudroit une plus grande alliance (1).

---

(1) Ce mariage n'eut pas lieu, du moins à cette époque. — Charles

Mademoiselle de Chabot épouse, dit-on, le duc de la Force pour avoir un titre sur ses vieux jours.

M. Courtin a demandé de la part du roi mademoiselle de Ligny pour le neveu de M. de Strasbourg : on ne doute pas qu'il ne l'ait, quoique M. de Meaux (1), son oncle, ne le veuille pas (2).

Le maréchal d'Albret, non-seulement n'est pas mort, mais il se porte mieux.

Le duc de Créqui a eu le gouvernement de Paris sans l'avoir demandé.

Ma belle-sœur me pria l'autre jour de lui faire voir la ballade que vous fîtes, pendant votre dernière passion, en faveur de l'amour. Je vous supplie, monsieur, de me l'envoyer; je vous promets qu'elle ne sortira pas de son cabinet, et je vous envoie en échange ces quatre vers de Pellisson, qui devroient bien rebuter les dames d'aimer jamais :

Où peut-on trouver des amants
Qui nous soient toujours fidèles ?
Il n'en est que dans les romans
Ou dans les nids des tourterelles.

Il est vrai qu'il y a bien des coquets et des coquettes dans le monde. Je crois que du temps de nos pères il n'y en avoit pas tant.

Saucourt m'a fait un plaisir pour ma famille, de très-bonne grâce; je vous supplie, monsieur, de l'en remercier. Il est fort de vos amis; il le dit partout.

---

de Rohan, prince de Guéméné, épousa, en 1678, Marie d'Albert de Luynes, et après la mort de celle-ci (1679) Charlotte-Élisabeth de Cochefilet, fille de Charles, comte de Vauvineux.

(1) Dominique de Ligny.

(2) Antoine Égon, prince de Furstemberg, né en 1656, mort en 1716, épousa, le 23 janvier 1677, Marie de Ligny, petite nièce du chancelier Séguier, morte le 18 août 1711, à 55 ans.

928. — *Bussy à Benserade.*

A Bussy, ce 13 février 1676.

Je ne sais pas si c'est d'accord avec madame de Rabutin que vous me menacez d'une passion pour elle, afin que pour éviter tous inconvénients je me hâte de la marier; mais à tout hasard je ne me hâterai pas plus que si vous ne m'en aviez point parlé : j'ai plus de confiance en sa vertu que je n'ai d'argent, et l'état présent de mes affaires me fera espérer un an ou deux que vous vous morfondrez auprès d'elle.

Pour ce que vous me dites fort plaisamment que, comme nous autres beaux esprits sommes jaloux des ouvrages les uns des autres, vous m'avouez que je n'ai jamais rien fait qui vous ait donné tant d'envie que madame de Rabutin ; je vous dirai que je vous avoue aussi que je crois n'avoir jamais fait de chanson ni de madrigal si joli qu'elle.

Et pour répondre à ce que vous me mandez sur son sujet, que vous craindriez que je ne devinsse votre rival, et que vous ne savez point si je n'aimerois pas un peu trop mon ouvrage, je vous dirai que les pères sont d'ordinaire des rivaux qui ne sont pas moins incommodes que les véritables amants.

929. — *Madame de Puisieux à Bussy.*

A Paris, ce 13 février 1676.

Il est vrai que j'ai manqué à mon devoir, monsieur, au mariage de mademoiselle votre fille, et je pense que par avance la maladie dont je sors m'avoit affoibli le jugement; car les sentiments de mon cœur ne se peuvent détruire

que par ma mort. Je ne laisse pas de vous faire mes excuses et de vous remercier de la part que vous prenez à ma convalescence. J'ai vu la mort en pleine face, et elle est encore plus laide qu'on ne la dépeint. Je voudrois bien que vous vînssiez jouir du reste des jours qu'elle me laisse à vivre; il n'y a pas de temps à perdre : mon voisinage vous plaira. M. l'évêque de Verdun n'en est pas loin. Voilà tout ce que j'ai la force de vous dire, et je vous charge de tous mes compliments pour madame votre fille.

930. — *Bussy à l'évêque de Verdun.*

A Bussy, ce 16 février 1676.

Il y a déjà quelque temps, monsieur, que je sais que vous êtes à Paris; mais j'ai voulu vous laisser un peu reconnoître avant que de vous faire souvenir de moi. Il me semble que je puis aujourd'hui vous réveiller sans être indiscret, et vous dire que je vous aime toujours et que je vous estime autant que si nous nous écrivions tous les ordinaires. Cependant nous ne ferons pas mal de nous entretenir quelquefois par nos lettres, quand ce ne seroit que pour ne pas ressembler à presque tout le monde, qui s'entête des présents sans mérite et qui oublie d'honnêtes absents. Je vous assure, monsieur, que je ne suis pas fait comme cela ; et par cette raison votre absence ne vous fera aucun tort dans mon cœur.

931. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 17 février 1676.

Mademoiselle de Vauvineux étant bien demoiselle et de bon sens, et ayant du bien considérablement (comme on

dit qu'elle en a), je trouve qu'elle vaut bien M. de Guéménée, fils d'un fou, et qui lui-même (dit-on) n'est pas trop sage.

Je ne connois point ce duc de la Force, qui épouse mademoiselle de Chabot; car madame de Turenne était fille unique de ce vieux duc de la Force qui vient de mourir; mais que veut-il faire de cette vieille folle, qui n'étoit pas belle quand même elle étoit jeune?

Le roi, en faisant plaisir à un grand seigneur allemand qui est dans ses intérêts, fait honneur à mademoiselle de Ligny.

Je remarque que les gens qui sont dans de grands postes, comme le maréchal d'Albret, n'ont point de légères maladies dans l'esprit du monde : tout va à la mort. Quand j'étois maréchal de camp général, on ne me vouloit pas croire quand je disois que je me portois bien.

Le duc de Créqui est bien heureux.

Je vous envoie la ballade que vous m'avez demandée. Elle a un air de Marot qui ne me déplaît pas.

L'Amour pour ma liberté
Me promet un doux martyre,
Ma raison de son côté
Me fait peur de son empire,
Me dit que je m'en retire;
Mais mon cœur sans s'alarmer
Me vient incessamment dire :
Il n'est rien tel que d'aimer.

Ma foi, je suis bien tenté.
J'ai grand peine à te dédire,
Mon cœur; mais si la beauté
A qui tu veux que j'aspire,
Te rebute, te déchire,
Pourras-tu t'en retirer,
Et viendras-tu me redire :
Il n'est rien tel que d'aimer?

Oui, c'est une vérité

Qu'on ne sauroit contredire,
Dit mon cœur, tant que j'expire.
Je fais ce que tu désire,
Lui dis-je, et sans balancer,
Aimons l'adorable Elvire.
Il n'est rien tel que d'aimer.

Envoi.

Beauté pour qui je soupire,
(Quoi qu'il en puisse arriver)
N'aimer rien, c'est, sans médire,
De tous les états le pire.
Il n'est rien tel que d'aimer.

932. — *Bussy au maréchal d'Humières.*

A Bussy, ce 25 février 1676.

On me vient de mander que vous étiez nommé pour servir auprès du roi cette campagne en Flandre, monsieur. J'en suis ravi pour votre intérêt, car je m'attends bien que vous ferez parler de vous, et pour celui de mon fils, que je vous supplie de recevoir pour un de vos aides de camp. Notre ancienne amitié et l'honneur qu'il a d'appartenir à madame votre femme me font souhaiter qu'il fasse ses premières armes sous vous, et me font espérer que vous aurez pour lui de la bonté et les égards que peut attendre de vous, monsieur, le fils d'un homme qui est votre ami et votre, etc.

933. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 27 février 1676.

Je commence ma lettre par vous faire mille amitiés de la part de notre ami le duc. J'avois conseillé à madame

votre femme de lui aller parler, car je l'entretiens dans la tendresse qu'il vous a promise. Mais pour des propositions, votre famille étant ici, je pense que je n'oserois lui en faire. Je verrai pourtant quand je serai avec lui, s'il ne lui vient rien sur votre sujet; car on fait bien mieux les choses qu'on pense soi-même que quand elles nous sont inpirées.

Comment se porte madame de Coligny de sa grossesse? Je meurs d'envie de la voir.

934.— *Madame de Sévigné à Bussy.*

Aux Rochers, ce 1er mars 1676.

Qu'avez-vous cru de moi, mon cher cousin, d'avoir reçu une si bonne lettre de vous il y a plus de six semaines, et de n'y avoir pas fait réponse? En voici la raison : c'est qu'il y en a aujourd'hui sept que ma grande santé, que vous connoissez, fut attaquée d'un cruel rhumatisme dont je ne suis pas encore dehors, puisque j'ai les mains enflées et que je ne saurois écrire. J'ai eu vingt et un jours la fièvre continue. Je me fis lire votre lettre, dont le raisonnement me parut fort juste; mais il s'est tellement confondu avec les rêveries continuelles de ma fièvre, qu'il me seroit impossible d'y faire réponse. Ce que je sais, c'est que j'ai envoyé votre lettre à ma fille, et que j'ai pensé plusieurs fois à vous depuis que je suis malade. Ce n'est pas peu dans un temps où j'étois si occupée de moi-même. C'est un étrange noviciat pour une créature comme moi, qui avoit passé sa vie dans une parfaite santé. Cette maladie a retardé mon retour à Paris, où j'irai pourtant tout aussitôt que j'aurai repris mes forces. On m'a mandé de Paris que M. le Prince avoit déclaré au roi que sa santé ne lui permettoit pas de servir cette campagne.

M. de Lorges a été fait maréchal de France : voilà sur quoi nous pourrions fort bien causer, si l'on causoit avec la main d'un autre. Mais il suffit pour aujourd'hui, mon cher cousin, que je vous aie conté mes douleurs. J'embrasse de tout mon cœur madame de Coligny; je la prie de ne pas accoucher à huit mois, comme ma fille. Elle s'en porte bien; mais on y perd un fils, et c'est dommage. Adieu, mon très-cher; faut-il que je vous parle de votre petit manifeste au roi? Il est digne de vous, de votre siècle et de la postérité.

935. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 1er mars 1676.

Eh bien! madame, venez-moi dire que la guerre me fera rappeler. Le roi se passe bien de M. le Prince qui est malade et de M. de Turenne qui est mort. Sa Majesté se passera encore mieux de moi. Sa fortune et son bon jugement lui fait des héros de tous ceux qu'il élève dans les grands emplois, et quand il lui manque une sottise des ennemis pour faire réussir nos généraux, la fortune du roi la leur fait faire à point nommé. Il va lui-même au plus pressé, et il a raison de ne rien craindre de l'armée qu'il commande. Vous me grondez; nous sommes bien loin de compte, madame, c'est à moi à me plaindre. Mais faisons ce que je conseille aux amants : remettons cet éclaircissement à notre première vue, car nous ferions des factums de part et d'autre avant que de nous rendre, et cependant écrivons-nous et nous aimons comme si nous n'avions tort ni l'un ni l'autre.

936. — *Hocquincourt, évêque de Verdun, à Bussy.*

A Paris, ce 5 mars 1676.

Je m'attendois bien, monsieur, à avoir l'honneur de vous voir ici; et c'étoit le plus grand plaisir que je me proposois dans mon voyage. N'auriez-vous pas pu y passer quelques jours *incognito?* Vous n'auriez rien hasardé, vous auriez songé de meilleure sorte à vos affaires, et vous auriez vu vos amis. D'autres gens que je ne vous compare pas y sont; on le sait bien, et on ne leur dit pas un mot. Je dis il y a quelque temps à madame votre femme, qu'il me sembloit que la conjoncture étoit assez favorable pour parler. Si vous êtes de cet avis-là, monsieur, je le proposerai avec bien de la joie à notre ami le duc. Je vous supplie de vouloir bien m'aimer toujours et d'être bien persuadé qu'on ne peut pas vous aimer et vous honorer plus que je fais, ni être plus à vous.

937. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 9 mars 1676.

Cela est bien vrai qu'il ne faut pas condamner les gens sur les apparences. Depuis trois mois je vous ai écrit trois lettres, madame; et ne recevant aucune réponse j'étois tout prêt à me plaindre de vous, quand j'ai appris que vous aviez failli à mourir. Sur cela, j'ai bien changé de ton, et au lieu des reproches que je vous préparois, je n'ai eu que de la tendresse et de la joie de vous savoir hors d'intrigue.

938. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 11 mars 1676.

Je ne sais, monsieur, si vous sentez comme moi qu'il y a longtemps que nous ne nous sommes rien dit. Pour moi, qui suis naturellement timide, je ne m'ingère pas à parler, si l'on ne me donne de quoi, c'est-à-dire quelque occasion de service pour en rendre compte; car je me vante d'être exact à cela. Il y a si longtemps que vous ne m'avez fait l'honneur de me commander quelque chose pour votre service, que c'est ce qui m'a fait garder le silence. Au reste, monsieur, il ne faut pas que comme tout s'use en ce monde, vous vous lassiez de moi, s'il vous plaît. On me donne bien de l'espérance que nous vous posséderons cet été. Nous irons à Basville, comme j'espère, et nous philosopherons là aussi tranquillement que nous pourrions le faire à Bussy.

Que dites-vous sur la destinée de M. le Prince qui est allé se renfermer à Chantilly pour y vivre de lait de vache, dont il se porte bien? Quoi qu'il en soit, un homme détrompé comme vous doit avoir bien du plaisir de voir de sa solitude l'agitation des passions des hommes sur le théâtre du monde. C'est une belle comédie que cela, quand on a l'esprit assez tranquille pour ne le regarder que pour s'en divertir. C'est de quoi faire le philosophe; mais ce n'est pas assez de quoi faire le chrétien. Pensez-y, monsieur, car voici la bonne fête. Nous sommes de ces amis qui pensent à tout, mais qui étendent leur vue par delà toutes les bornes du temps et qui vont penser à l'autre vie : car, tout bien considéré, il n'y a que cela de réel et de solide.

939. — *Madame de Grignan à Bussy.*

A Grignan, ce 15 mars 1676.

On est bien moins de temps à recevoir des réponses de Québec, que vous serez à recevoir celle-ci : mais je serai entièrement justifiée auprès de vous, si voulez bien ajouter à tout le chemin qu'elle va faire, l'incident d'un accouchement qui s'est placé mal à propos entre votre lettre et celle-ci. En lisant la supputation que vous me faisiez sur les couches de madame votre fille, il me prit une si violente envie d'accoucher, que toute la supputation que je faisois de n'être qu'à huit mois ne fût pas capable de m'en empêcher. Si j'avois su que vos lettres eussent eu la même vertu que les reliques de sainte Marguerite, je vous aurois prié de différer d'un mois la joie que j'ai eue d'en recevoir : mais après avoir fait l'expérience du bonheur que j'ai eu d'être heureusement délivrée d'un fils qui vit contre toutes les règles de la médecine (1), vous pouvez m'écrire en tout temps, et je croirai toujours vos lettres la bénédiction d'une maison. Avec cette certitude vous jugez bien que je suis tranquille sur l'état où est madame la marquise de Coligny. Je vous supplie, mon cher cousin, de lui faire tous mes compliments, et de recevoir les miens très-sérieux, et mille remercîments de votre souvenir. Je crois que vous aurez été fâché de la cruelle maladie dont ma mère a été tourmentée deux mois durant. Autrefois vous étiez foible quand elle se faisoit saigner; n'aurez-vous point crié de ses douleurs? M. de Grignan vous assure de ses très-humbles services.

---

(1) Il mourut au mois de juin 1677. Voy. la lettre de madame de Sévigné à sa fille, en date du 3 juillet 1677.

940. — *Bussy au P. Rapin.*

A Autun, ce 28 mars 1676.

Je viens de recevoir votre lettre du 11 de ce mois par laquelle vous me demandez si je ne sens pas comme vous, qu'il y a longtemps que nous ne nous sommes rien dit. Oui, mon R. P., je le sens, et j'étois sur le point de vous écrire quand j'ai reçu votre lettre. Je l'aurois fait plus tôt sans l'accablement des affaires que j'ai eues. Ce n'est pas que je n'aie eu assez de loisir pour cela; mais je n'avois pas assez de liberté d'esprit pour écrire à un ami que j'estime autant que vous. Ne craignez pas que je me lasse jamais de vous, mon R. P.; je vous assure que je suis aussi empressé de votre amitié, que je l'étois les premiers jours que vous me la donnâtes. Si j'étois capable de me dégoûter d'un ami, ce ne seroit que par les mauvaises qualités que je découvrirois en lui, et dès là, vous êtes à couvert de mon inconstance. Il est vrai que j'irai à Paris cet été avec la permission du roi ou autre. Je vous supplie de n'en parler qu'à M. le premier président et à mes enfants qui n'en diront rien à personne, s'il leur plaît.

Vous savez le malheur que j'ai de n'être pas dans les bonnes grâces de M. le Prince, et je vous avoue que je n'aime pas les gens qui me haïssent. Cependant personne en France n'est plus fâché que moi du traitement qu'on lui fait; car enfin ce qu'il a souhaité pour M. le Duc est la pure justice, et jamais sujet n'a tant mérité de grâces que lui. On m'écrit qu'il soutenoit tout cela avec la fermeté d'un héros; et je l'admire à Chantilly comme sur le champ d'une bataille qu'il vient de gagner.

Cet événement doit bien consoler les malheureux; il n'y a qu'un mois que M. le Prince étoit la ressource de l'État, et il le sera peut-être bien encore en dépit des envieux:

cependant on le ménage aussi peu que si la paix étoit faite ou que si c'étoit un homme commun. Je suis aussi touché du traitement qu'on lui fait que si je l'aimois fort, parce que Dieu m'a donné un cœur plein de justice qui me la fait faire indifféremment à tout le monde.

Mais après toutes ces réflexions, mon R. P., il en faut revenir à ce que vous dites, qu'il n'y a rien de solide que la grâce de Dieu. Qu'il l'accorde et qu'il ne l'ôte pas à ceux qui la méritent!

Adieu, mon R. P., tout mon cœur à vous. Ma fille de Coligny vous assure de, etc.

941. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 10 avril 1676.

Enfin me voilà de retour à la bonne ville, mon pauvre cousin. Je vous écris avec une main encore enflée de mon rhumatisme; et comme c'est avec beaucoup de peine, je finirai promptement. J'embrasse mille fois ma nièce, et je la remercie de son amitié et de ses soins. Voilà une lettre de ma fille, qui m'est venue en Bretagne. Que dites-vous de tout le chemin qu'elle a fait (1)?

942. — *La comtesse douairière de Dalet à Bussy.*

A Préchonet, ce 10 avril 1676.

Je m'étois attendue qu'il y auroit un commerce établi entre nous, comme vous me l'aviez promis, monsieur; mais je m'imagine que la bévue que j'ai faite dans la lettre

(1) C'est la lettre du 15 mars, rapportée plus haut, p. 143.

que je me suis donné l'honneur de vous écrire vous aura persuadé que je n'entends plus le françois ni la raison. Si l'on se contentoit de lire une seule fois vos lettres, je ne me serois jamais aperçue de ma sottise, mais comme j'ai beaucoup de plaisir à lire les jolies choses, dans cet esprit je vous ai lu et relu, et j'ai vu par malheur que si vous m'avez cru de l'esprit sur ce que nos amis communs en avoient dit, à l'heure qu'il est ma réputation est ruinée sur ce chapitre. Et pour la rétablir, je me veux justifier en vous disant que j'avois mal lu votre lettre, comme il est vrai. Si cela vous pouvoit obliger à ne me pas rebuter de mon commerce, vous m'en trouveriez à l'avenir moins indigne puisque malgré les apparences, je ne suis pas encore si enrouillée que j'aie perdu le goût des bonnes choses. Essayez, monsieur; au moins trouverez-vous toujours en moi toute l'estime et l'admiration que vous méritez, et quand vous voudrez, l'amité la plus sincère.

943.—*Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 15 avril 1676.

Je vous allois écrire quand j'ai reçu votre billet du 10 de ce mois, ma chère cousine, et je vous allois demander de vos nouvelles, sur laquelle la maréchale de Clérembault m'avoit donnée de l'inquiétude par une lettre qu'elle avoit écrite à Jeannin. Elle lui mandoit que vous ne vous aidiez pas de vos mains : cependant en voici déjà une qui recommence ses fonctions, dont je me réjouis, parce que je crois qu'après la belle comtesse j'y ai plus d'intérêt que personne. Je vous souhaite une parfaite santé de corps et d'esprit jusqu'à cent ans, ma chère cousine; mais au moins je vous souhaite la tête et les mains comme Dieu vous les a faites. J'en ai presque autant de besoin que

vous, j'entends de votre tête et de vos mains. Votre nièce se porte fort bien ; elle a la mine d'accoucher heureusement. Nous parlons souvent de vous comme les meilleurs amis que vous ayez au monde, et comme les gens qui vous estiment le plus. Je suis fort aise que la belle *Madelonne* se porte bien de son accouchement à huit mois, et que son enfant vive. Comme elle s'est tirée de pair avec les autres femmes par son mérite, elle s'en veut tirer par toutes ses actions.

Le lendemain du jour que j'eus écrit cette lettre, je reçus la réponse de Pomponne, par laquelle ce ministre me mandoit que le roi trouvoit bon que j'allasse à Paris pour deux mois, et que Sa Majesté n'avoit pas cru que je dusse la suivre à l'armée comme volontaire, après y avoir été si longtemps dans les premières charges.

Je ne me servis pourtant pas de ma permission aussitôt que je l'eus obtenue, et je fus encore six semaines en Bourgogne pour mettre ordre aux affaires que j'y avois.

Quinze jours après que j'eus reçu la réponse de Pomponne, je reçus cette lettre du marquis de Bussy, mon fils, que j'avois envoyé faire sa première campagne, aide de camp du marquis de Renel.

944. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

Du camp devant Condé, ce jeudi 23 avril 1676.

La tranchée fut ouverte ici mardi dernier 22, sur les cinq heures du soir, à l'arrivée du roi. L'on commença hier de tirer notre canon de deux batteries de onze pièces chacune. La place a de fort bons dehors. Il y entra hier cinq cents hommes de secours. Cependant on ne croit pas qu'elle dure jusqu'à dimanche 26. Le roi a ici cinquante-cinq mille hommes effectifs, plutôt plus que moins. Sa Ma-

jesté fait fournir le fourrage à la cavalerie : la provision en est admirable. Le roi va deux fois toutes les nuits visiter les gardes du camp, qui sont fortes.

945. — *Longueval* (1) *à Bussy.*

Du camp devant Condé, ce 23 avril 1676.

Le feu de notre canon et de nos grenades a été si grand, qu'il vient de prendre à la ville, et les ennemis ont eu peine à l'éteindre. Cela continuera, dit-on, toute cette nuit et les nuits suivantes, jusqu'à ce que la place se rende; ce qui ne peut aller loin. Le régiment de Navarre ouvrit la tranchée et fut relevé par le régiment du roi. Deux bataillons des gardes françoises, commandées par Boquemart, y entrent aujourd'hui, parce qu'ils arrivèrent hier seulement à l'armée. Les gardes suisses les relèveront demain. Je crois que la cavalerie ne sera pas trop exposée pendant ce siége. On ne croit pas que les ennemis soient en état d'attaquer nos lignes, cependant on nous fait travailler aussi pressamment que si nous avions besoin de nous précautionner, et nous sommes si fort occupés qu'à peine avons-nous le temps de dormir deux heures le jour, car pour la nuit il n'y faut pas songer. Dès que le soleil commence à se baisser, on monte à cheval pour demeurer en bataille à la tête du camp jusqu'au jour qu'il faut employer à porter des fascines à la tranchée, où le canon des ennemis nous incommode assez. Il y a eu quelques gens de tués, mais obscurs, et surtout beaucoup de chevaux. Le roi a été aujourd'hui voir le quartier du maréchal de Créqui, lequel est près de Crespin, au delà de l'Escaut.

---

(1) Il était capitaine de cavalerie au régiment de Gournay.

Ensuite il s'est promené du côté de Valenciennes, et s'est fait tirer le canon de la ville, dont un coup a tué un garde de Monsieur auprès de son maître.

Cette promenade fait croire qu'on ne s'en tiendra pas à la prise de Condé et que l'on assiégera quelque place voisine après ceci.

946. — *Bussy à la comtesse douairière de Dalet.*

A Autun, ce 24 avril 1676.

Je vous avoue, madame, que la manière dont vous aviez lu un endroit de ma lettre m'avoit rebuté de vous en écrire d'autres. Je ne comprenois pas qu'une personne qui a autant d'esprit que vous pût, quand j'aurois mis un mot pour un autre, n'entendre pas ce que je voulois dire, moi qui passe pour savoir vivre et pour savoir parler. Cependant, madame, vous aviez fait cette équivoque; mais vous vous redressez si obligeamment pour moi que je serois fort fâché que vous eussiez bien lu d'abord. Nous revoilà donc en bon chemin. Je vous assure que je ne me lasserai pas sitôt, et que je vous manderai des nouvelles de Paris, où le roi me vient de permettre de retourner. Je crois que j'aurai de grandes conversations avec mademoiselle *** sur votre sujet, et je vous en rendrai compte. Cependant, madame, croyez, s'il vous plaît, une autre fois toutes choses avant de croire que je vous puisse fâcher, car je suis votre, etc.

947. — *Bussy au maréchal de Schomberg.*

A Chaseu, ce 26 avril 1676.

C'est avec tant de franchise et tant d'honnêteté, monsieur, que vous recevez de ma part le marquis de Coligny

pour servir auprès de vous d'aide de camp, que je joindrai désormais à la plus grande estime et à la plus forte amitié que j'avois pour vous une très-sincère et parfaite reconnoissance. J'espère de vous en rendre grâces moi-même cet hiver à Paris, où le roi me vient de permettre d'aller mettre ordre à mes affaires. Croyez bien cependant, monsieur, que personne n'est avec plus d'attachement que moi, etc.

948. — *Madame de (Montmorency?) à Bussy.*

A Paris, ce 1er mai 1676.

Le roi a grand tort de vous avoir permis de venir à Paris, puisque vous en usez si mal. Tous vos amis grondent contre vous, monsieur, et je ne vous écris que parce que la colère où je suis me feroit mal si je la gardois dans mon cœur. J'aimerois mieux mourir que de vous mander une nouvelle. J'embrasse de tout mon cœur la charmante marquise, et je ne vous dirai pas seulement bonsoir.

949.—*Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 6 mai 1676.

Puisque vous ne vous réjouissez pas, madame, de la petite grâce que le roi vient de me faire en me permettant d'aller à Paris, il faut que vous ne la sachiez pas : car bien que ce soit peu de chose en comparaison des maux qu'il m'a faits, c'est une faveur qui me distingue des autres exilés. Il n'en a fait de pareilles qu'à moi; et puisque je ne saurois être heureux, encore est-ce quelque chose d'être le moins misérable. Je vous verrai donc cet été à

Paris, ma chère cousine, mais le masque levé; et pourvu que je vous trouve en bonne santé, vous me trouverez aussi gai, non pas qu'un homme de vingt-cinq ans, mais qu'un honnête homme, qui en a plus d'une fois autant, le peut être. Nous parlerons de la belle *Madelonne*, et nous lui écrirons ensemble. Adieu.

950. — *La duchesse de Villeroi à Bussy.*

A Paris, ce 8 mai 1676.

Je ne puis m'empêcher, monsieur, de vous témoigner la joie que j'ai que le roi vous ait permis de venir ici. Je vous proteste que de toutes les personnes qui vous en témoigneront leur joie, il n'y en a point qui soit plus sincère que moi. Je crois que me ferez bien la justice de le croire, et que je vous estime et vous aime infiniment. Adieu, monsieur, je meurs d'envie de vous revoir et de savoir si vous n'avez point oublié vos anciennes amies.

951. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 10 mai 1676.

Je vous attends, monsieur, avec toute l'impatience du monde. Nous nous verrons la tête levée, et de plus, au bout de ma rue où madame votre femme vous a logé; je n'ai que faire de voiture pour aller chez vous. Personne ne désiroit tant votre retour que moi, ni ne conçoit mieux tous les avantages qui en reviennent à une personne que vous honorez de votre amitié. Je vous le répète, monsieur, vous êtes le meilleur et le plus honnête homme que je connoisse.

La tranchée de Bouchain est ouverte de jeudi, 7 de ce mois. On croit que le siége sera long, car le terrain est mauvais, et les travaux ne s'y avanceront pas aisément. L'armée du roi est campée entre Condé et le Quesnoi, et celle du prince d'Orange entre Mons et Saint-Guillain, à trois lieues l'une de l'autre, une petite rivière entre deux. C'est Monsieur qui fait le siége de Bouchain. Le maréchal d'Humières est détaché du côté de Mortagne avec un corps de troupes, pour se jeter dans une place qu'assiégeroit le prince d'Orange.

Madame de M(ontglas?) me pria l'autre jour de vous faire des compliments de sa part sur votre retour. Adieu, monsieur. J'ai bien envie de voir madame de Coligny et vous aussi. Ne m'écrivez plus, mais revenez, comme dit Ovide.

952.—*Le marquis de Bussy à Bussy.*

Au camp devant Bouchain, ce 8 mai 1676.

J'ai passé cette nuit à la tranchée avec M. de Renel et beaucoup de volontaires. Nous serions auprès de la contrescarpe si nous avions voulu. Nous avons trois batteries en état du côté de Monsieur. Il n'y a eu qu'un officier de blessé. J'ai reçu auprès de M. de Renel un coup de mousquet fort heureux qui a percé le bord de mon manteau.

J'oubliois de vous dire qu'au quartier de M. de Renel, M. de Gassé s'est rendu maître de la basse ville, et que l'on croit par là prendre la haute plus aisément que par l'attaque de Monsieur.

953.— *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 10 mai 1676.

La tranchée de Bouchain est ouverte de jeudi 7 de ce mois. On croit que le siége sera long; car le terrain est mauvais et les travaux ne s'y avanceront pas aisément (1).

Le roi est campé avec son armée à Quiévrain entre Condé et Saint-Guillain, et le prince d'Orange avec la sienne, entre Saint-Guillain et Mons, à deux lieues les uns des autres. L'armée du roi couvre celle de Monsieur, et le prince d'Orange ne peut aller à lui sans forcer l'armée de Sa Majesté, qui n'est pas une chose aisée. Le roi est nuit et jour à cheval. Le 4 de ce mois, il avoit visité les passages pour donner ordre à toutes choses. On ne croit pas qu'il y ait de bataille; car l'une des armées ne peut aller à l'autre que par des marais, des bois et de grands défilés. Le roi, dit-on, ne partira pas de son poste que Bouchain ne soit pris.

Le maréchal d'Humières est détaché du côté de Mortagne avec un corps de troupes pour se jeter dans une place qu'assiégeroit le prince d'Orange. Les impériaux seront assemblés à Heilbronn le 1er de ce mois prochain. Le prince Charles de Lorraine commande l'armée. On dit que les officiers généraux qui sont sous lui sont très-capables.

M. de Luxembourg, qui commande l'armée d'Allemagne, mande que toutes ses troupes seront assemblées le 13 de mois, à la réserve de celles qui sont dans le comté de Bourgogne, lesquelles il fera venir quand il le jugera à propos.

---

(1) C'est une répétition de ce qui a été dit à la page précédente.

954. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

A l'armée du roi, près de Bouchain, ce 10 mai 1676.

M. de Renel m'a envoyé ici pour parler à M. le maréchal de Créqui, que je n'ai point trouvé parce qu'il est monté à cheval avec le roi. Sa Majesté s'est approchée de notre armée, et aujourd'hui elle est allée au-devant des ennemis avec toute la cavalerie. Ils ont paru à une lieue d'ici. Nous attendons de moment à l'autre l'ordre de joindre le roi. Nous laisserons, comme a fait le roi, notre infanterie pour la garde du camp. Le siége ira toujours de la même vigueur. Nous nous sommes logés la nuit passée sur la contrescarpe. Beauregard a eu un coup de mousquet au cœur par un de nos soldats à ce logement.

955. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

Au camp devant Bouchain, ce 12 mai 1676.

Le 9 de ce mois, le roi ayant appris que les ennemis approchoient de Valenciennes, fit marcher son armée, le lendemain 10, à la pointe du jour, pour s'opposer à leurs desseins, et se vint mettre en bataille à un petit quart de lieue d'eux, de manière que les gardes avancées des deux armées n'étoient pas à trois cents pas les unes des autres. On ne trouva pas à propos de les attaquer, parce que l'aile gauche de leur armée étoit à couvert sous Valenciennes. Le jour se passa en escarmouches et à se tirer du canon. Les ennemis se retranchèrent promptement, et le roi l'ayant appris, ordonna la même chose à l'armée et la fit camper en bataille.

Bouchain se vient de rendre. Voilà un beau commen-

cement de campagne. Au douzième de mai, on a pris deux places d'importance à la vue d'une armée ennemie de quarante-cinq à cinquante mille hommes.

Sur ce que mon fils m'écrivit que le maréchal de Créqui lui faisoit mille amitiés pour l'amour de moi, lui disoit-il, j'écrivis cette lettre à ce maréchal :

956. — *Bussy au maréchal de Créqui.*

A Chaseu, ce 13 mai 1676.

J'ai reçu depuis peu, en la personne de mon fils, de si obligeantes marques de votre amitié, monsieur, que je ne saurois attendre plus longtemps à vous rendre mille grâces. Si vous saviez combien j'estime un cœur qui peut faire plaisir à des gens dont il ne sauroit vraisemblablement espérer aucune représaille, et seulement parce qu'il croit qu'ils ont quelque mérite, vous verriez bien que je sais faire le cas que je dois de vos honnêtetés, et que j'en ai une très-grande reconnoissance. Comptez donc, s'il vous plaît, monsieur, sur moi comme sur l'homme du monde qui vous aimera autant toute sa vie et qui s'intéressera le plus à tout ce qui vous arrivera jamais.

957.—*Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 13 mai 1676.

Vous m'attendez, dites-vous, madame, avec toute l'impatience du monde, et moi je vous désire avec toute l'ardeur imaginable. C'est un grand agrément pour moi que

votre voisinage ; je ne laisserai pas ce bien-là inutile. Je ne doute pas que Bouchain ne soit pris à l'heure qu'il est. Le roi est bien heureux. Il en faut toujours venir là : mais il s'aide fort aussi à l'être. La fortune et lui s'entendent bien ensemble. Avec la prudence dont il seconde ses faveurs, il raccommoderoit ses disgrâces.

Ovide avoit raison de faire dire par une dame à son amant, qu'il vînt et qu'il ne lui écrivît plus. On aime bien mieux la présence des gens qu'on aime que leurs lettres.

958. — *Bussy à la duchesse de Villeroi.*

A Chaseu, ce 13 mai 1676.

J'espère que nous nous promènerons bien ensemble cet été, et que nous philosopherons comme il faut. Pour moi, madame, je vous admire; car il est ordinaire d'être désabusé de la cour quand on est en disgrâce : mais il n'y a que vous au monde qui ayez assez bon esprit pour vous moquer de la fortune au milieu des honneurs et des établissements.

959.—*Bussy à madame de Rabutin.*

A Chaseu, ce 14 mai 1676.

Le roi prendra bientôt Bouchain, quand le terrain seroit encore plus difficile. Il est brave, vigilant et heureux. La fortune et lui s'entendent bien ensemble. Avec la prudence et la valeur dont il seconde ses faveurs, il raccommoderoit ses disgrâces.

960. — *Longueval à Bussy.*

Au camp d'Urtebise, ce 15 mai 1676.

La prise de Bouchain a donné beaucoup de joie à la cour, parce que l'armée du prince d'Orange, qui sembloit pouvoir le secourir, en étant à portée, s'est contentée de se montrer à la nôtre, ce qu'elle fait depuis dimanche matin, ayant sa gauche à la porte de Valenciennes et sa droite à l'abbaye de Vicongne (1). Celle du roi, qui est à un quart de lieue à sa droite, a une cense où le roi est logé, qui se nomme Urtebise, et sa gauche à Oisy et Vallers. Ces deux armées sont comme cela depuis cinq jours. Il n'y a pas un buisson ni une ravine entre elles. On ne comprend pas comment elles se pourroient séparer sans combat.

961. — *La Rivière* (2) *à Bussy.*

Au camp d'Urtebise, ce 15 mai 1676.

Après que Condé se fût rendu, le roi s'approcha de Bouchain avec son armée pour ôter aux ennemis les moyens de secourir cette place que Monsieur avoit assiégée; mais ayant su par ses partis que l'armée ennemie, qui étoit à trois lieues, étoit décampée sans qu'on eût pu

---

(1) Abbaye de Prémontrés sous l'invocation de Saint-Sébastien.

(2) Henri-François de la Rivière, seigneur de Coucy, celui qui contracta plus tard, avec madame de Coligny, un mariage secret qui donna lieu entre lui et son beau-père à un procès des plus scandaleux.—Nous aurons à revenir plus tard et longuement sur cette triste affaire. La Rivière était alors aide de camp du chevalier de Lorraine.

savoir la route qu'elle avoit prise, Sa Majesté se doutant bien que les ennemis lui avoient dérobé cette marche pour aller passer l'Escaut bien loin de lui, et venir ensuite tomber sur quelque quartier de l'armée de Monsieur, fit sonner à cheval à minuit et marcha une demi-heure après. Comme il avoit pris le chemin le plus court, il passa l'Escaut avant les ennemis, et il alla camper à l'abbaye de Vicongne. Le lendemain, à la pointe du jour, on vit paroître sur une hauteur, qui règne depuis les bois de cette abbaye jusqu'à Valenciennes, quelques troupes de cavalerie qui, à mesure qu'elles descendoient à mi-côte, se formoient en escadron. Sur les huit heures du matin, le roi ne douta plus que ce ne fût la tête de l'armée ennemie. Dès que Sa Majesté eût vu leur première ligne en bataille, il crut qu'ils la lui vouloient donner, et il ne balança pas à vouloir faire la moitié du chemin. Cette résolution redoubla sa bonne mine et sa fierté. Il me parut, comme vous le dites, monsieur, dans un éloge que j'ai vu de lui chez vous, *aimable et terrible*. Il avoit l'air gracieux et les yeux menaçants.

Après avoir mis lui-même son armée en bataille sur deux lignes, il envoya ses chevaux de main et sa cuirasse au premier escadron de ses gardes du corps, qu'il avoit mis à l'avant-garde, résolu de combattre à leur tête, et ensuite il proposa au maréchal de Schomberg son dessein d'aller aux ennemis, croyant leur défaite indubitable, mais que comme il n'avoit pas tant d'expérience que lui, il vouloit avoir son approbation.

Le maréchal, à qui la chaleur du roi fit peur, dit sagement que, puisque Sa Majesté étoit venue là pour empêcher que les ennemis ne secourussent Bouchain, il prenoit la liberté de lui dire qu'il falloit attendre qu'ils se missent en devoir de le faire.

Le lendemain 11, on ne vit plus les ennemis tant ils avoient remué de terre devant eux, et le 12, le roi ayant

appris la reddition de Bouchain, il l'apprit aux ennemis par trois salves de l'infanterie et de l'artillerie, et quand Sa Majesté fit marcher l'armée pour joindre Monsieur, les ennemis ne sortirent point de leur poste.

962. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 15 mai 1676.

Les gens qui jugent des autres sans se mettre à leur place sont sujets à se méprendre, madame; plus je tarde à vous aller trouver, et plus je me propose de ne vous quitter de longtemps. Ainsi, vous me deviez des remercîments, et vous me dites des injures. Je vous les pardonne en faveur du principe, et la marquise vous embrasse en faveur de votre amitié pour elle.

963. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Vichy, ce 25 mai 1676.

Quand j'appris votre permission d'aller à Paris, j'en sentis toute la joie imaginable, et je courus avec Corbinelli pour m'en réjouir avec madame votre femme. Nous trouvâmes qu'elle étoit délogée. J'ai cru que vous viendriez à l'instant, et que je vous verrois un matin entrer dans ma chambre; cependant vous ne vîntes pas, et moi je partis pour venir ici tâcher de recouvrer cette belle santé dont la perte m'afflige et vous aussi. J'y ai reçu votre lettre. Vous faites bien de me faire des compliments sur votre retour; car je crois que je serai plus aise de vous revoir, que vous ne sauriez être de me retrouver. Dans cette espérance, je vais avaler mes deux verres d'eau deux à deux, afin d'être

bientôt à Paris, où je vous embrasse par avance. Je supplie ma nièce de Coligny de croire que je l'aime et que je l'estime. On n'ose écrire ici, cela fait mourir; c'est pourquoi je finis, afin de vous conserver une cousine qui vous aime fort.

Dans ce temps-là, je partis de Bussy pour venir à Paris, où j'arrivai le 5 juin 1676.

964. — *Bussy à Pomponne.*

En lui envoyant une lettre pour le roi (1).

A Paris, ce 9 juin 1676.

Je ne reçois de grâces, monsieur, que par votre entremise. Je n'ai point aussi d'ami que j'aime autant que vous. Je vous en aurois assuré plus tôt, si je n'eusse été extrêmement malade quand vous me fîtes l'honneur de m'écrire. Mais enfin je ne me lasserai jamais de vous dire que j'aurai toute ma vie pour vous toute l'estime, toute l'amitié et toute la reconnoissance imaginables, et que je serai plus qu'homme du monde, etc.

Mon fils m'ayant écrit que le marquis de Renel lui avoit dit, en voyant la lettre que j'avois écrite au maréchal de Créqui, qu'il ne croyoit pas qu'il me fît réponse, parce que je ne le traitois pas de *monseigneur*, cela me parut si ridicule que je crus que Renel se trompoit, et pour m'en éclaircir, je pris occasion de faire compliment à ce maréchal sur le gouvernement de Lorraine que le roi venoit de lui donner.

---

(1) Voy. cette lettre à l'Appendice.

965. — *Bussy au maréchal de Créqui.*

A Paris, ce 16 juin 1676.

Sur ce que mon fils me mande que vous lui avez fait mille honnêtetés, monsieur, en arrivant à l'armée, je me donnai l'honneur de vous écrire pour vous en rendre mille grâces. Je ne crois pas que vous ayez reçu ma lettre, car je n'en ai point eu de réponse. J'ai vu ici quelqu'un qui m'a voulu persuader que vous pouviez ne me l'avoir pas faite, parce que je ne vous avois pas traité de *monseigneur*, et que vous prétendiez que tout ce qui n'étoit pas officier de la couronne en devoit user ainsi avec MM. les maréchaux de France; mais je lui ai répondu qu'il n'y avoit point de règles si générales où il n'y eut des exceptions, et que s'il y avoit quelqu'un qui les méritât, vous ne doutiez pas que ce ne dût être moi, de même que les Coligny, les Passage, les Estrées et les Gadagne, et il est si vrai que je dois être excepté, que MM. les maréchaux de Bellefonds, d'Humières, de Navailles, de Schomberg et de Lorges (gens qui savent aussi bien que qui que ce soit soutenir leur dignité) me font réponse comme si j'avois l'honneur d'être de leur corps, sachant bien qu'il n'y a que le peuple qui fasse de la différence d'un maréchal de France à moi, et que quand le roi ne m'a pas fait la grâce de m'en donner le titre, Sa Majesté a eu ses raisons qui ne sont bonnes que pour elle. Et pour vous montrer, monsieur, que je suis persuadé que vous avez pour moi tous les égards que mes longs services et mes grands emplois me doivent attirer de toutes les personnes qui savent vivre, je vous assure par cette lettre que j'ai pris une très-grande part aux grâces que vous venez de recevoir du roi, et que je m'intéresserai toute ma vie à tout ce qui

vous arrivera de biens et de maux, comme votre très-humble et très-obéissant serviteur.

966. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 17 juin 1676.

J'étois à l'église avec deux dévotes, monsieur, quand vous m'avez fait l'honneur de me venir chercher. Je les aurois volontiers quittées, mais on ne m'avertît point, et je fus jusqu'à souper, ce qu'on appelle en direction. Je prétends bien réparer cette perte chez vous au premier jour, monsieur, et que quand je vous préférerai aux bonnes âmes, il faudra que vous me préfériez, s'il vous plaît, au beau monde.

967. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

Du camp d'entre Lessines et Gramont, ce 18 juin 1676.

Nous sommes partis ce matin du camp de Ninove (1); notre droite est campée au-dessous de Grammont (2) et notre gauche au-dessous de Lessines. Nous faisons tête aux ennemis qui sont entre Alost et Endermonde, et nous avons derrière nous la Dendre à notre gauche, et Bruxelles à notre droite. Nous allons demain je ne sais où, et je ne sais pourquoi nous marchons. Le roi dit que c'est aux ennemis à en être en peine et que cela ne doit point inquiéter.

---

(1) A 5 lieues de Bruxelles.
(2) Ou Geersberghe, en latin *Gerardi Mons.*

On a fait depuis quatre jours deux petits détachements de l'armée. On ne dit pas de quel côté.

Celui à qui j'avois adressé la lettre que j'avois écrite au maréchal de Créqui, m'ayant mandé que, quelque instance qu'il lui eût faite pour l'obliger de me faire réponse, il s'en étoit toujours excusé, j'écrivis cette lettre au duc de Saint-Aignan, afin que s'il me vouloit faire sur cela une affaire auprès du roi, il lui fit entendre mes raisons.

968. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Paris, ce 27 juin 1676.

Vous serez peut-être bien aise, monsieur, de savoir ce qui s'est passé depuis peu entre le maréchal de Créqui et moi, et vous l'apprendrez par la lettre que je lui écrivis le 16 de ce mois dont je vous envoie la copie.

Ce maréchal répondit à celui qui lui donna ma lettre et qui lui en demanda réponse, qu'elle n'étoit pas nécessaire et qu'il me remercioit. Vous jugez bien, monsieur, par cette réponse, de ses prétentions, et je vois par là qu'il ne me connoît plus. Il se devroit souvenir pourtant que j'étois maréchal de camp général de la cavalerie et lieutenant général d'armée du temps que lui et M. d'Humières n'étoient que maréchaux de camp de cavalerie, que MM. de Bellefonds et de la Feuillade n'étoient que maréchaux de camp d'infanterie, que M. de Vivonne n'étoit que capitaine de chevau-légers, et que MM. de Luxembourg, de Duras, de Rochefort et de Lorges n'étoient que maréchaux de camp dans les troupes de M. le Prince.

J'écris *monseigneur* aux maréchaux de Gramont, de

Villeroi, de la Ferté et de Grancé, parce qu'ils ont toujours été au-dessus de moi depuis que je vais à la guerre, mais ceux qui ont été mes camarades lieutenants généraux, comme MM. de Navailles, d'Estrades, de Schomberg, et mes subalternes, comme MM. de Créqui, de Bellefonds, d'Humières et les autres, ne sauroient pas vivre, s'ils prétendoient qu'il y eût de la différence d'eux à moi ailleurs que dans les lieux de cérémonie, où je ne me rencontrerai jamais avec eux. Aussi les honnêtes gens de ces messieurs à qui j'écris ne le prétendent-ils pas. Nous nous écrivons également, MM. de Bellefonds, d'Humières, de Navailles, de Schomberg et de Lorges, et quand ils en usent ainsi avec moi, ils ne regardent pas ce que je suis, mais ce que je serois sans ma disgrâce.

Quand l'excès de mon zèle m'a fait, toutes les campagnes, offrir au roi de suivre Sa Majesté en quelque condition qu'il lui plairoit, elle a eu la bonté de me faire répondre qu'après les premières charges que j'avois occupées dans les armées, elle ne trouveroit pas juste de me faire servir de volontaire.

Si le maréchal de Créqui avoit vu ces réponses il m'en auroit fait une, et il m'auroit conçu comme on me doit concevoir.

Adieu, monsieur. Si quelqu'un vouloit gâter auprès du roi ma conduite en cette rencontre, je vous supplie de faire entendre mes raisons à Sa Majesté. Le malheureux état de ma fortune ne me fait rien appréhender de la part du roi; il n'est pas comme la plupart des princes, qui ne font point de justice aux gens qu'ils ont disgraciés.

969. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

A Condé, ce 7 juillet 1676.

On ne vous a pas mandé, monsieur, la maladie de M. de Coligny de peur d'alarmer ma sœur, et l'on ne croyoit pas qu'elle fût dangereuse. Cependant il vient de mourir par la gangrène, qui lui avoit paru au pied et qui a couru par tout le corps. Cela marque une étrange corruption de sang. Nous l'allons faire enterrer dans le chœur de la grande église, avec une tombe sur laquelle son nom sera inscrit (1).

970. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

Le Havre, le 8 juillet 1676.

Je vous confesse, monsieur, que j'aurois admiré la hauteur et la manière dont vous savez prendre les choses, si vous ne m'aviez accoutumé de telle sorte à l'admiration que ce qui vient de vous ne me surprend plus. Cela est du meilleur sens et le plus juste du monde de faire de la distinction entre les vieux et les nouveaux maréchaux de France, c'est-à-dire entre ceux qui vous commandoient et vos camarades, ou ceux que vous avez commandés. Avec toute la qualité et tous les services que vous avez, vous ne sauriez vous mettre plus à la raison que vous faites.

---

(1) Ce fut là toute l'oraison funèbre que la famille de Bussy fit au pauvre marquis de Coligny. —Il laissa enceinte sa femme qui ne tarda pas à se laisser appeler l'*heureuse veuve* par son père et madame de Sévigné.

Par quatre ou cinq distinctions assez fortes, le roi a mis les maréchaux de France bien au-dessous des pairs, auxquels ils ne contestent rien hors des armées. J'ai par-dessus cela vingt-six ans de lieutenance générale et le commandement d'un corps une année entière; mais si vous m'aviez écrit *monseigneur*, je croirois que vous vous moqueriez de moi.

Adieu, monsieur; j'espère que la bonté du roi vous rendra un jour tout à fait heureux.

971. — *Le maréchal de Schomberg à Bussy.*

Au camp de Quevrechain, ce 8 juillet 1676.

C'est avec bien du déplaisir, monsieur, que je vous écris cette lettre, puisque c'est pour vous mander la mort de M. de Coligny. Il a été attaqué d'une fièvre continue, dont un de ses domestiques est mort aussi quelques jours avant lui; et voyant que son mal ne diminuoit pas, je l'avois obligé de quitter l'armée, l'ayant fait mener à Condé dans mon carrosse, pour être plus commodément. Mon chirurgien même, qui saignoit fort bien, ayant pris soin de lui, est tombé malade et est à l'agonie. J'ai bien du regret de vous mander une si méchante nouvelle; mais je vous prie d'être persuadé que je n'ai rien oublié pour son soulagement et que je suis tout à vous.

972. — *Bussy au maréchal de Schomberg.*

A Paris, ce 13 juillet 1676.

Je vous rends mille grâces, monsieur, des soins que vous avez pris de M. de Coligny. Je reçois des marques de

votre amitié en tant de rencontres, que je ne saurois assez vous en témoigner ma reconnoissance. J'eus l'honneur de voir madame la maréchale de Schomberg il y a trois ou quatre jours, à qui je dis combien je vous étois obligé. C'est un discours que je tiendrai souvent, et je vous dirai toute ma vie que personne n'est plus absolument à vous que moi.

973. — *Madame de Grignan à Bussy.*

A Grignan, ce 23 juillet 1676.

Je vous supplie, monsieur, de faire mes compliments à madame votre fille sur la mort de M. le marquis de Coligny. Vous savez mieux que moi ce qu'il lui faut dire en cette occasion. Je lui ferois un compliment fort mauvais et fort commun qui ne la contenteroit point, si elle étoit affligée, et qui lui paroîtroit impertinent, si elle ne l'est pas. Je remets donc mes intérêts entre vos mains pour assaisonner les assurances que je vous prie de lui donner de la part que je prends à ce qui lui arrive. Si par hasard elle étoit accouchée, faites de cet événement le second point de votre discours. Mais je crois que cette prévoyance ne me dispense de rien à votre égard : il vous faudra une lettre de grand-père. Mandez-moi si vous êtes bien résolu de ne me point faire de quartier là-dessus, afin que je commence à me préparer ; car je vous avoue qu'il me faut du temps à me résoudre de vous parler comme il convient à un personnage si vénérable. Cependant j'ai des exemples bien proches qui doivent m'accoutumer à voir cette qualité désassortie aux personnes qui la portent. Vous n'êtes ni plus jeune ni plus gai que ma mère étoit quand je lui fis l'affront de la lui donner. Je l'ai priée de vous dire la joie que j'ai de votre retour à Paris. Quoique le mystère soit agréable

en mille occasions, je crois que vous êtes fort content de n'y être plus obligé pour vos amis. J'espère profiter de cette liberté cet hiver. En attendant, je vous recommande la rate de ma mère. Vous êtes pour ses vapeurs le meilleur pendillon (1) du monde, et je vous demande toujours un peu de part en votre souvenir et en celui de l'aimable veuve.

974. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

Au camp de Blancon, à deux lieues de Tournai,
ce 24 juillet 1676.

Nous décampâmes le 21 de Quiévrain pour aller à Grand-Wargny, à deux lieues du Quesnoy et autant de Valenciennes. Nos équipages étoient déjà campés, quand M. de Schomberg reçut nouvelle que seize mille hommes des ennemis avoient marché, sous la conduite de Villa-Hermosa, du côté de Bruxelles : cela fit changer d'avis à M. le maréchal. Il envoya marquer le camp par delà Condé, et ordre aux équipages d'y marcher. Jamais journée n'a été si rude ; il fallut que les équipages retournassent par où ils étoient allés, et qu'ils fissent trois lieues par delà dans les marais de Condé, où les chevaux étoient dans la boue jusqu'aux sangles. Nous arrivâmes hier ; et le même soir les Italiens eurent ordre de marcher le lendemain à Tournai pour aller ensuite à Aire. Le matin, sur un autre ordre que reçut le maréchal de Schomberg, on leur joignit quatre escadrons des gendarmes et chevau-légers de la reine et du régiment de Nonant. On sut ce jour-là que les ennemis étoient à Gasbec, à deux lieues de Bruxelles, et

(1) « En terme d'horlogerie, le pendillon désigne la verge rivée avec la tige de l'échappement pour communiquer le mouvement au pendule et le maintenir en vibration » (Dict. de Trévoux).

que Villa-Hermosa disoit hautement qu'il alloit secourir Aire. M. de Schomberg a reçu nouvelles la nuit passée que les ennemis faisoient bien une autre diligence : qu'ils étoient la nuit du 22 à Gand ; que les garnisons espagnoles de Bruges, Ostende, Dendermonde, Gand et Bruxelles les devoient joindre. M. de Louvois, qui lui donnoit cet avis, lui mandoit de faire un détachement de la maison du roi, de la brigade de Tilladet, de la brigade de Boquemart et du régiment d'Anjou, sous la conduite du duc de Villeroi. Voilà de grands détachements. Il n'y aura de cette armée tantôt plus que les généraux à détacher.

La tranchée est ouverte depuis trois jours à Aire, c'est-à-dire devant le fort Saint-François. D'Étourville et un lieutenant des cravates y ont été tués. On y va fort vite : la place est bonne ; mais il n'y a que six cents hommes dedans. Les ennemis ont huit mille chevaux et vingt-deux mille hommes de pied devant Maëstricht.

975. — *Bussy à madame de Grignan.*

A Paris, ce 27 juillet 1676.

Vous avez raison, madame, vous n'eussiez rien écrit qui vaille à ma fille sur la mort de son mari ; et vous avez bien plus d'esprit avec moi que vous n'auriez eu avec elle. Je lui ferai votre compliment et je lui dirai ni plus ni moins ce qu'il lui faut dire. On ne connoît pas cette juste mesure d'aussi loin que vous êtes. Je lui dirai encore la joie que vous aurez de son heureux accouchement ; mais je ne vous dispenserai pas de m'écrire en cette rencontre. Je vous permettrai seulement de badiner avec moi ; car pour l'humeur, je suis plus loin du barbonnage que vous. Écrivez-moi encore une fois ou deux, et puis venez m'aider à désopiler la rate de madame votre mère. Votre absence empêche l'effet de mes remèdes.

976. — *Bussy à Pomponne.*

En lui envoyant une lettre pour le roi (1).

A Paris, ce 1er août 1676.

Monsieur, je vous supplie très-humblement de voir la lettre que je me donne l'honneur d'écrire au roi, et de prendre la peine de la lui présenter. Je vous ai déjà mandé que la confiance que j'avois en votre générosité m'obligeoit à m'adresser à vous préférablement à tout autre. C'est encore cette même raison qui me le fait faire aujourd'hui, et qui me fait vous assurer que personne n'est de meilleur cœur que moi, etc.

977. — *Bussy au duc de Montausier.*

A Paris, ce 4 août 1676.

Le roi, comme je crois que vous savez, monsieur, m'a accordé la permission d'être ici quelque temps pour mes affaires; mais ce temps est un peu court : cependant c'est une grâce dont je suis d'autant plus obligé à Sa Majesté qu'elle ne l'a faite à personne qu'à moi. Pour peu que j'en reçoive d'elle, le zèle extraordinaire que j'ai pour sa personne me grossit le bienfait et m'en donne une reconnoissance infinie. Je vous ouvre mon cœur sur ce sujet, monsieur, parce que je sais combien ces sentiments-là vous plaisent et parce que je suis avec la plus grande amitié et la plus grande estime du monde, etc.

---

(1) Voy. l'Appendice.

978. — *Le duc de Montausier à Bussy.*

A Versailles, ce 8 août 1676.

Je ne savois point, monsieur, que vous fussiez à Paris; et, si je l'avois su, j'aurois envoyé vous témoigner la joie que j'en avois. Je vous assure qu'elle est fort grande; car encore que le temps que le roi vous a donné pour y demeurer soit court, j'espère que dans la suite la permission qu'il vous a donnée sera plus étendue; et vous savez quelle part je prends à tout ce qui vous touche, ayant toujours été fort sincèrement votre ami et votre serviteur. Si l'attachement que j'ai ici n'étoit pas si grand, j'aurois été à Paris pour vous embrasser; mais je n'en ai pas la liberté et je suis persuadé, monsieur, que vous croyez bien que cela m'ôte un grand plaisir, étant à vous autant que j'y suis et vous honorant aussi véritablement que je fais.

979. — *La duchesse de Villeroi à Bussy.*

A Paris, ce 9 août 1676.

Je suis obligée de sortir pour rendre service à une de mes amies; mais soyez persuadé que j'en ai un très-grand chagrin, puisque je ne puis être ici à six heures, comme vous me le mandez. Mandez-moi si vous voulez bien venir demain dîner avec moi, j'y ferai trouver nos amies. Ne me refusez pas ce plaisir, je vous en conjure, puisque je suis celui de tous vos *Cœurs* qui le mérite le mieux.

980. — *Bussy à Pomponne.*

En lui envoyant une lettre pour le roi (1).

A Paris, ce 10 août 1676.

C'est toujours à vous, monsieur, à qui j'ai recours dans mes besoins. Je vous supplie aussi très-humblement de juger de ma reconnoissance par toutes les grâces que je vous demande et que vous me faites, et de croire que personne n'est plus véritablement que moi, etc.

Six jours après que j'eus écrit cette seconde lettre, Pomponne me fit réponse qu'il avoit présenté mes deux lettres au roi, que Sa Majesté n'avoit rien dit après avoir lu la première, et qu'elle avoit ajouté encore deux mois aux deux premiers qu'elle m'avoit déjà accordés de demeurer à Paris.

981. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

Au camp de Landau, ce 12 août 1676.

Vendredi dernier, 7 de ce mois, nous étions en bataille prêts à marcher aux ennemis. La plaine où nous étions étoit resserrée des deux côtés par des bois : ainsi, au lieu de nous étendre sur deux lignes, comme est notre ordre de bataille, nous nous mîmes sur cinq : la cavalerie sur les ailes, l'infanterie au milieu, et un bataillon à chaque aile de cavalerie sur le bord du bois : la brigade des dragons à la tête, avec l'artillerie. Nous marchâmes tout

---

(1) Voy. l'Appendice.

le jour quasi en cet ordre, faisant de fort longues et de fort fréquentes haltes, pour donner le temps aux généraux de voir par où l'on pourroit passer les bois que nous avions en tête et en flanc et qui nous couvroient le camp des ennemis. On trouva qu'il n'étoit pas possible de passer ces bois devant eux. Au delà de celui de notre droite étoit le Rhin. C'étoit le seul endroit par où l'on pût passer aisément et sans un défilé considérable, mais la rivière touchoit le bois. Tout le vendredi se passa à cheval, les officiers généraux reconnoissant les postes qu'ils vouloient occuper. Il y avoit quasi vis-à-vis le milieu de notre ligne, un peu sur la gauche, une ouverture au bois à passer un escadron, où les officiers des ennemis venoient quelquefois regarder. Il y eut là quelque escarmouche, où personne de considérable ne fut tué. La nuit fut fort tranquille. Le lendemain matin, samedi, nous fûmes à Drusenheim (1) au-devant des machines destinées à brûler le pont; mais elles n'y étoient pas encore arrivées. A notre retour, nous trouvâmes que les ennemis nous tiroient quelques coups de canon à toute volée par-dessus les bois; mais ils n'approchoient pas de nos troupes. Ensuite nos officiers généraux allèrent au bord du Rhin sur une hauteur voir une partie du camp des ennemis par-dessus les bois. Ils nous parurent une assez grande armée; car ils n'avoient laissé que sept à huit mille hommes devant Philipsbourg. Ils étoient en bataille derrière leur retranchement, sur deux lignes, à une portée de mousquet ou environ du bord du bois. Au pied de cette hauteur d'où nous regardions étoit un pré, et au-dessus de ce pré, de l'autre côté, une autre hauteur couverte de bois : tout cela suivant le bord du Rhin.

L'après-dînée, M. de Luxembourg fut à la gauche pour voir où il pourroit passer le bois, et il jeta beaucoup d'in-

(1) Sur la Moter.

fanterie pour assurer sa marche. Il trouva une place au milieu des bois où il y avoit un escadron des ennemis d'environ soixante-dix maîtres, qu'il fit pousser par vingt-cinq ou trente coureurs qu'il avoit devant lui et quelques volontaires; ils les chargèrent et les enfoncèrent aisément. On y fit un prisonnier; mais comme cette troupe pouvoit être soutenue d'une plus grande, on fit avancer neuf escadrons de la brigade de Lambert. Cependant M. de Luxembourg ayant percé le bois, trouva que l'on ne pouvoit le passer devant une grande armée; ensuite il retourna à Drusenheim voir les machines qui y étoient arrivées. Ces machines sont des amas de bûches goudronnées d'environ dix ou douze pieds en carré, liées ensemble et entrelacées, entre les lits desquelles il y a des feux d'artifices, des canons de mousquet et des grenades, où des traînées de poudre mettoient le feu.

La nuit ensuite fut fort tranquille, comme l'avoit été la première, et le lendemain dimanche matin, 9 de ce mois, les officiers généraux retournèrent sur cette hauteur, d'où l'on découvroit le camp des ennemis. On y fit venir deux pièces de canon pour incommoder un travail que les ennemis faisoient sur l'autre hauteur, au delà du pré. Ce travail se trouva être une batterie des deux pièces, dont ils tirèrent sur les trois heures après midi. Pendant que nos pièces tiroient pour incommoder les travailleurs des ennemis, l'on fit le détachement de six cents hommes pour se jeter dans Philipsbourg. Ensuite M. de Luxembourg alla à Drusenheim faire partir les machines. On les lâcha au commencement de la nuit. La première s'assabla à moitié chemin; la seconde et la troisième allèrent jusque tout contre le pont; mais elles y furent arrêtées par des chaînes que l'on y avoit tendues, et la quatrième ne brûla point; ceux qui étoient dessus s'étant retirés sans y mettre le feu, la peur les ayant pris. Elles auroient assurément fait effet si elles avoient été menées jusqu'au pont.

Durant tout le temps qu'elles furent sur le Rhin à brûler, les ennemis furent fort alertes dans leur camp, croyant que nous les pourrions attaquer alors, et faisant un très-grand bruit de timbales, de trompettes et tambours. Cependant MM. de Maulevrier et du Plessis faisoient embarquer les six cents hommes destinés pour Philipsbourg. Ils étoient commandés par Laubanie, major de brigade de la Ferté. Après avoir passé le Rhin, ils marchèrent quelque temps; mais, comme à la pointe du jour du lundi, ils vouloient sortir du bois, où ils avoient marché toute la nuit pour se jeter dans les marais, après quoi rien ne les pouvoit plus empêcher de se jeter dans la ville, ils trouvèrent de la cavalerie qui les obligea de se retirer par le même bois par lequel ils étoient venus. Leur retraite fut fort heureuse, quoiqu'ils fussent suivis par dix ou douze escadrons. En arrivant à l'endroit du Rhin où ils étoient débarqués et où les bateaux étoient encore, ils envoyèrent savoir de M. de Luxembourg, qui étoit sur l'autre bord du Rhin, ce qu'ils auroient à faire; il leur commanda de repasser. Ils commencèrent donc à se rembarquer. Alors, plusieurs cavaliers des ennemis, qui avoient mis pied à terre, les attaquèrent; nos gens les repoussèrent et en tuèrent quelques-uns.

Nous passâmes tout le reste du jour, 10, fort paisiblement, les ennemis et nous. Le lendemain mardi, à la pointe du jour, nous décampâmes, parce que nous n'avions plus de fourrages. M. de Luxembourg fit marcher ses bagages dès les trois heures du matin, et ensuite l'armée marcha, l'arrière-garde prenant l'avant-garde. Enfin, à une heure du jour, il partit lui-même avec la dernière ligne, faisant le plus grand bruit du monde de timbales, de trompettes et de tambours. Nous ne vîmes pas un seul homme des ennemis, qui sont contents d'achever leur siége de Philipsbourg paisiblement; et nous arrivâmes ici le soir, où nous séjournons aujourd'hui et d'où nous partons demain.

982. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

Au camp de Brugelet, ce 28 août 1676.

Nous vînmes hier de Leuse ici, monsieur. Les troupes que commandoit le maréchal d'Humières sont à Tongres sous les ordres de M. de Genlis; elles nous doivent joindre et tous ensemble aller à Maëstricht. Il se défend toujours fort bien. Nous aurons plus de cinquante bataillons et plus de seize mille chevaux. Les troupes sont en meilleur état qu'elles ne l'étoient au commencement de la campagne. Nous secourerons Maëstricht assurément : car, ou les ennemis ne nous attendront pas ou nous les battrons, s'ils nous attendent.

983. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Paris, ce 31 août 1676.

Les ennemis ont levé le siége de Maëstricht à la vue du détachement du Montal, qui étoit de quatre mille chevaux et de deux mille dragons. Ils ont attendu trop tard. Il étoit moins honteux et plus sûr de se retirer trois jours auparavant : et c'est ce qui me fait croire qu'il y a eu beaucoup d'incertitude dans leurs résolutions. Ils avoient embarqué sur la Meuse trente pièces de canon, toutes leurs munitions de guerre, et cinq cents blessés : les bateaux se sont assablés, et tout cela a été pris, parce que la retraite a été trop précipitée.

C'étoit une grande entreprise au prince d'Orange d'assiéger une place dans laquelle nous avions six mille hommes de pied et plus de huit cents chevaux : tout cela des meilleures troupes de France. Il y en a qui disent que les

Hollandois ont pressé le prince d'Orange de faire ce siége, d'autres disent qu'il l'a fait par émulation du prince de Lorraine, qui assiégeoit Philipsbourg. Ce qu'il y a de véritable, c'est que le prince d'Orange auroit acquis beaucoup de gloire en ce siége, en faisant ce qu'il a fait, s'il n'avoit été qu'un simple officier. Il y a été blessé, il étoit incessamment dans la tranchée, et il ne s'est guère fait d'attaques qu'il ne les ait vues; enfin, il a fait comme ce maître que nous aimons tant fait en pareilles rencontres : et quand il n'y a pas été blessé il n'a pas tenu à lui. Mais pour revenir au prince d'Orange, il seroit mieux dans ses affaires s'il avoit pris Maëstricht; mais je ne l'estimerois pas davantage, car sa réputation ne doit pas pâtir de sa mauvaise fortune.

Pour Calvo(1), il a fort bien fait son devoir; et le succès fait assez son éloge, aussi bien que le roi, qui lui vient de donner le gouvernement d'Aire, vingt mille livres de pension, et qui l'a fait lieutenant général. Cependant, pour juger sainement de cette affaire, il faut entrer dans le détail et remarquer qu'ayant un petit corps d'armée dans cette place, des meilleures troupes du royaume, ne manquant de rien, étant attaqué par des gens qu'on menoit par force aux attaques et par des gens malhabiles, qui attaquoient parfois des angles rentrants, Calvo ne pouvoit pas moins faire que ce qu'il a fait, et c'est ce qui a fait admirer son bonheur, aussi bien que celui de Chamilly, de voir qu'il fasse sa fortune et qu'il acquière une grande réputation à si bon marché (2).

---

(1) F. de Calvo Gualbès, né à Barcelone en 1627. Il embrassa le parti de la France lors de la révolte de la Catalogne, et se distingua dans diverses campagnes et entre autres par la défense de Maëstricht, dont il était gouverneur. Il mourut à Deinse le 29 mai 1690.

(2) Voy. dans la *Gazette de France* (année 1676, p. 637 et suiv.), le *Journal du siége de Maëstricht exactement écrit par un officier de la garnison.*

Mais disons une vérité que nous aimerons fort à dire : c'est le roi qu'il faut louer de la levée du siége de Maëstricht; s'il ne s'étoit fait, par ses soins infatigables, les meilleures troupes du monde, et s'il n'avoit eu la prudence de les distribuer plus ou moins dans les places plus ou moins considérables aux ennemis, nous ne verrions pas comme nous voyons aujourd'hui, manquer leurs entreprises à Maëstricht et toutes les forces de l'Allemagne se ruiner, et passer une campagne à la prise de Philipsbourg.

Au reste, monsieur, le roi me vient de continuer la grâce qu'il m'a faite pour mon séjour ici. Vous jugez bien que si je ne laisse pas de l'aimer quand il me tient en Bourgogne, je n'en fais pas moins quand il m'accorde un bienfait. Revenez vite, afin que la grâce soit complète.

984. — *Hocquincourt, évêque de Verdun à Bussy.*

A Verdun, ce 6 septembre 1676.

Je viens d'apprendre, monsieur, que vous passerez l'hiver à Paris; j'en ai toute la joie que vous jugez bien. Rien ne sera plus capable de m'y faire aller que le plaisir que j'aurai de vous y voir.

Vous savez toutes les nouvelles de Maëstricht. Philipsbourg se défend toujours fort bien et de telle sorte qu'il pourra être secouru. L'armée du roi se trouve fort bien au delà du Rhin : il y a abondance de fourrages, et les Allemands commencent à en manquer. Le maréchal de Créqui attend toujours le détachement de l'armée de M. de Luxembourg. Pour peu qu'il lui vienne de troupes du côté de Flandre, on pourroit secourir cette place. Je ne doute pas que cela ne se fasse, car le roi est bien *heureux*.

Je me donnerai l'honneur de vous écrire de temps en

temps. Le commerce est une chose bien douce dans l'amitié.

Écrivez-moi souvent, monsieur; avec le secours de vos lettres, c'est tout ce que je puis faire de soutenir votre absence.

985. — *Bussy à Hocquincourt, évêque de Verdun.*

A Paris, ce 9 septembre 1676.

Vous me mandez que le roi est heureux, comme si cela devoit surprendre; vous voulez bien, monsieur, que je vous dise que ce n'est pas parler juste. Pour qu'on eût raison de s'en étonner, il faudroit que Sa Majesté manquât à quelque chose et que la fortune rectifiât ses fautes. Pour moi, je dis que le roi est hardi et sage, et qu'après cela, il ne sauroit manquer d'avoir d'heureux succès, et si, malgré ses soins et sa prévoyance il ne réussissoit pas, je pourrois dire alors : il est bien malheureux.

Le prince d'Orange n'a que l'honneur de l'entreprise de Maëstricht.

In magnis et voluisse sat est (1).

Et c'est toujours beaucoup à un jeune prince qui n'étoit pas en trop bonne réputation.

Je ne désespère pas de la levée du siége de Philipsbourg. Il me semble que les assiégeants se relâchent, et le Fay va toujours son même train; d'ailleurs M. de Luxembourg étant delà le Rhin, il peut combattre le prince de Lorraine, qui n'est pas si bien retranché qu'il étoit à Germesheim.

A propos de M. de Luxembourg, madame de Grignan

(1) Dans les grandes choses c'est assez d'avoir osé. (Properce l. II, *El.* x, vers 6.)

écrivoit l'autre jour à une de ses amies que c'étoit à lui à qui le cardinal de Bouillon devoit donner une abbaye et non pas à M. Mascaron, évêque de Tulle, et que M. de Luxembourg avoit fait cette campagne une bien plus belle oraison funèbre à M. de Turenne que celle de M. Mascaron.

Je crois qu'on vous aura mandé que le maréchal d'Albret (1) a ordonné par testament qu'on rendît cent mille francs à madame de Rohan, qu'il pensoit avoir gagnés par de méchantes voies avec madame sa mère. Il n'y a qu'un Gascon qui pût avoir de l'indiscrétion et de la vanité jusqu'à la mort. Ceux qui l'excusent disent que c'est parce qu'il ne les avoit pas mérités.

986. — *Le marquis de Renel à Bussy.*

Au camp de Golzen, ce 11 septembre 1676.

Je vous dirai, monsieur, qu'il y eut hier une escarmouche à l'arrière-garde des ennemis où M. votre fils fit fort bien son devoir, mais son cheval s'étant abattu, il fut pris. J'ai ce matin eu de ses nouvelles, il est entre les mains de M. le duc de Montalto; je crois que demain on me le renverra en parfaite santé; ce petit voyage lui aura fait faire des connoissances.

Les ennemis s'en vont du côté de Malines et nous laissent notre passage libre.

---

(1) Il était mort le 3 septembre. — Voy. *Gazette*, année 1676, p. 668.

987. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

Au camp de Golzen, ce 13 septembre 1676.

Je revins hier au soir de l'armée des ennemis, monsieur, d'où ils m'ont renvoyé avec trente-quatre prisonniers, sur ma parole, après m'avoir fait mille honneurs. Je fus pris jeudi dernier 10 de ce mois, lorsque M. du Montal ayant pris quelques équipages des ennemis qui décampoient, engagea l'affaire un peu trop avant, car les troupes d'Espagne venant au secours de celles d'Osnabruck qui se retiroient en désordre, le Montal fut contraint de faire retirer sa cavalerie et de faire tête au défilé avec les dragons. Ce fut là où mon cheval étant tombé dans un fossé, comme je me retirois à la queue de ces dragons, et n'en pouvant sortir parce que ce fossé étoit profond et bourbeux, je pris la croupière d'un dragon avec lequel ayant été quelques pas, je rencontrai un ruisseau que je ne pus passer; ce qui fit que m'étant assis auprès d'une haie, un Espagnol m'y vint prendre.

Je fus mené à M. le duc de Montalto, général de la cavalerie espagnole, qui après m'avoir fait mille honnêtetés jusqu'à m'offrir de l'argent (comme firent tous les grands officiers de ses troupes), me renvoya hier à l'armée.

Le chevalier du Châtelet, qu'on appelle là M. de Trichâteau, m'amena coucher chez lui, et il ne m'a point quitté tant que j'ai été dans leur armée, en me faisant tous les plaisirs dont il s'est pu aviser. L'un de mes camarades, nommé Aigremont, aide de camp de M. de Renel, a été tué en cette occasion, et encore d'autres officiers.

L'action fut chaude, et si les Espagnols avoient bien fait leur devoir en nous coupant, comme il leur étoit aisé, nous eussions tous été tués ou pris.

M. de Renel a donné cent écus pour ma rançon, de

sorte, monsieur, qu'avec le cheval que j'ai perdu, ma prison vous coûtera bien cent pistoles.

988. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 14 septembre 1676.

Je suis au désespoir de partir pour la campagne où je serai quinze jours sans avoir l'honneur de vous voir, monsieur. Outre le plaisir que j'ai à vous entretenir, j'aurois été bien aise de savoir ce que vous pensez sur *l'Histoire d'Aubusson.* Assez de gens m'en disent du bien, mais je me défie de la sincérité des uns et du bon goût des autres, et je ne serai point sûr de mon fait que vous n'ayez décidé. Je ne prétends pas escroquer votre approbation, et j'aime encore mieux une critique sincère que de fausses louanges. Écrivez-moi, je vous supplie, monsieur; cela m'adoucira un peu votre absence et me fera beaucoup d'honneur où je vais.

989. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Livry, ce 18 septembre 1676.

Tout bon chien chasse de race, mon cousin : vous voyez comme fait déjà notre petit Rabutin. Le voilà donc prisonnier. N'est-il point blessé, et comment le retirerons-nous (1)? Les rançons de ces sortes de grands officiers sont-elles réglées? De la manière qu'on m'a mandé qu'il s'étoit avancé, je crois qu'il vouloit prendre le prince d'Orange.

(1 « Il vouloit aller par delà paradis, » écrivait madame de Sévigné à sa fille.

J'espère que vous manderez de ses nouvelles et des vôtres, où je prends toujours bien plus de part que je ne vous le dis.

Qu'est devenu ce procès dont la narration (contre l'ordinaire) faisoit un si agréable divertissement?

Comment se portent ma nièce de Coligny et son petit garçon (1)? C'est une contenance pour elle que d'avoir cet héritier, dont la pensée me fait plaisir, parce qu'elle en sera encore plus heureuse.

Le mariage de notre petite madame de Rabutin ne s'avance-t-il pas? Madame de Bussy se porte-t-elle toujours bien? Voilà bien des questions. Si la fantaisie vous prenoit, pour suivre mon exemple, de m'en faire aussi, je m'en vais vous y répondre par avance. Je suis ici dans ce joli lieu que vous connoissez; et j'y suis bien mieux, ce me semble, et plus agréablement qu'à Paris, au moins pour quelque temps. J'y fais quelques remèdes pour rétablir cette belle santé, et je mets mes bras dans la vendange, espérant que mes mains, qui ne se ferment point encore, pourront en être guéries. Vous devriez m'envoyer quelques morceaux de vos *Mémoires*. Je sais des gens qui en ont vu quelque chose, qui ne vous aiment pas tant que je fais, quoiqu'ils aient plus de mérite.

990. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Paris, ce 18 septembre 1676.

J'ai ouï dire que le petit Rabutin vouloit prendre le prince d'Orange, mais il le vouloit prendre à la barbe, et

---

(1) Marie-Roger, comte de Langheac, mort à Avignon en 1746. Il laissa de son mariage avec Jeanne-Marie Palatine de Dio de Montpeyroux six filles, dont quatre se firent religieuses, et dont l'ainée fut mariée à Claude-Élisabeth, marquis de Laguiche.

l'on dit qu'il fut si étonné quand il vit qu'il n'en avoit point, qu'il se laissa tomber dans un fossé où il fut pris.

Je vous envoie sa lettre, qui vous apprendra mieux comment la chose se passa (1). Vous y verrez ce que me coûtera cette affaire. Mais cela lui a fait bien plus d'honneur que l'argent ne vaut. Il est même heureux d'avoir été fait seul prisonnier, au moins de gens qui aient un nom.

Il y a quinze jours que je me suis mis dans les remèdes, et cela m'a empêché d'aller à Livry. Cependant je n'en quitte pas encore le dessein; mais j'y veux aller coucher. Mandez-moi si l'abbé m'y pourra donner un lit. Je vous porterai des Mémoires que je veux lire avec vous. J'aime les louanges à tous les beaux endroits, et si vous les lisiez sans moi, vous n'en donneriez qu'en général pour tout l'ouvrage.

Mon partisan est si bien caché que je ne le saurois plus retrouver; je le cherche pourtant toujours.

Votre nièce de Coligny et le posthume se portent à merveille : elle a une bonne contenance avec lui, et sans lui elle ne seroit pas décontenancée.

Le mariage de votre nièce filleule est rompu dans le temps que nous prétendions faire la noce, et que, grâce à sa sœur de Coligny, nous avions trouvé les douze mille écus qu'on demandoit. Le prétendu mari (2) arriva caché à Paris, et lorsqu'au bout de huit jours nous découvrîmes qu'il y étoit, on nous dit qu'il venoit d'épouser la petite Lombard. Je ne sais si ce nom vous est connu, mais je ne pense pas qu'il le soit au Bouchet (3). Je ne trouve pas la chanoinesse trop malheureuse de s'être sauvée des griffes d'un si grand fou.

---

(1) Voy. plus haut, p. 181.

(2) Il s'appelait Louis de Lisle, marquis de Marivaux.

(3) A du Bouchet, le généalogiste, dont nous avons déjà parlé.

Madame de Bussy se porte toujours fort bien, et si ce temps dure, elle ne mourra pas étique.

Adieu, madame; aimez-moi toujours, et croyez que personne ne vous aime tant que je fais; je n'excepte pas même la belle *Madelonne*.

991. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Paris, ce 19 septembre 1676.

Je vous rends rends mille grâces, monsieur, de toute l'amitié que vous me témoignez.

Enfin voilà Philipsbourg rendu; ce n'est pas la faute de du Fay (1). La plus grande part du monde, qui ne juge des choses que par les événements, estimera bien plus les gouverneurs de Grave et de Maëstricht que celui de Philipsbourg; mais ceux qui entrent dans le détail des affaires et qui ne s'amusent pas aux apparences, loueront autant le dernier et le croiront aussi digne de récompense que les autres : et pour ce qui regarde le roi, je trouve qu'en perdant Philipsbourg il ne perd pas tant que les ennemis; car toutes les forces de l'Allemagne se sont presque ruinées en prenant cette place, et au moins y ont-elles employé toute une campagne. Ce qu'il y a à craindre de cette prise, c'est qu'elle n'oblige le duc de Bavière à se déclarer pour les confédérés, et qu'elle ne les encourage et ne leur donne plus de chaleur pour la cause commune.

Mon fils fut pris le 10 de ce mois à une escarmouche

---

(1) La capitulation fut signée le 9 septembre. Voyez-en les articles dans la *Gazette*, p. 817 et suiv. — Cf. Les deux relations fort différentes, publiées toutes les deux (1676, in-12) sous le titre de *Journal du siége de Philipsbourg par un officier de la garnison.* — L'une d'elles a pour auteur un nommé François de Rigauville.

qui se fit à l'arrière-garde du prince d'Orange; mais il ne fut point blessé : et il est revenu au camp, après avoir reçu mille honnêtetés des officiers généraux des ennemis.

992. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Paris, ce 20 septembre 1676.

Je ne pus vous aller dire adieu chez vous, mon R. P., parce que j'étois incommodé depuis huit jours. Cela ne m'a pas empêché de lire votre livre avec attention : et puisque vous voulez que je vous parle sincèrement, j'y ai trouvé plus de négligences que dans vos autres ouvrages. Je vous envoie les remarques que j'ai faites, les plus considérables; car avec plus de loisir je vous en enverrai bien d'autres (1).

993. — *Bussy à madame de Grignan.*

A Livry, ce 10 octobre 1676.

Il y a trois jours que je suis ici, madame, avec madame votre mère. Je pense que vous me faites assez l'honneur de m'estimer pour croire que sa rate et la mienne en ont mieux valu. Elle m'a montré un endroit de votre dernière lettre où vous me faites un compliment sur la prison de mon fils, dont je vous rends mille grâces. Mais vous m'en aviez promis un sur la qualité de grand-père que je porte fort indignement; car je suis à cent lieues de la gravité requise. Je n'en sais point du tout faire les fonctions;

---

(1) Voy. à l'Appendice ces remarques sur *l'Histoire d'Aubusson.*

je n'en suis pas moins gai, et j'espère de devenir bisaïeul sans en être plus grave. Mais quand arriverez-vous, madame? Vous vous faites bien désirer, sans avoir besoin de ce secours pour nous faire bien aises de vous revoir.

Revenez vite à nous, Grignan;
Quittez pour un temps la Provence.
N'attendez pas le bout de l'an,
Revenez vite à nous, Grignan.
Peut-être sera-ce à mon dam,
Mais je ne crains que votre absence.
Revenez vite à nous, Grignan;
Quittez pour un temps la Provence.

Je laisse à madame votre mère à vous envoyer tous les autres triolets qu'on chante ici; et pour moi, madame, je vous chanterai toujours, jusqu'à ce que je vous parle.

Il y avoit quelque temps que la présidente d'Ons-en-Bray (1), une très-jolie femme, avoit extrêmement souhaité de me connoître, et comme je lui avois rendu quelques visites, dans lesquelles elle plaisantoit toujours sur l'envie qu'elle feignoit d'avoir de me mettre au nombre de ses amants, je lui envoyai ce rondeau, Benserade ayant nouvellement fait revivre cette sorte de vers dans les *Métamorphoses d'Ovide :*

De vous aimer j'ai quasi le dessein;
Pour m'embarquer vous me donnez la main.
Mon amour-propre, et votre doux langage
Me font attendre un assez bon voyage,
Je ne sais quoi m'en fait craindre la fin.

Vous avez l'air, quand je serois en train,
De me laisser à moitié du chemin;

---

(1) Elle avait épousé Nicolas de Bauquemare ou Bocquemar, sieur d'Ons-en-Bray, président aux enquêtes. Voy. Maurepas, t. IV.

Et d'aimer seul, cela me décourage
De vous aimer.

De mille amants ayant fait le destin,
La médisance avec son noir venin
A votre honneur n'a fait aucun dommage.
Trop on le sait, vous n'êtes que trop sage
Après cela ce seroit être vain
De vous aimer.

994. — *Bussy à la présidente d'Ons-en-Bray.*

A Paris, ce 26 octobre 1676.

J'avois quelque dessein de vous aimer, madame; il m'a même paru que vous ne seriez pas fâchée que je grossisse le nombre de vos amants. Mais vous avez la mine de vous contenter du plaisir d'être aimée et de ne vous pas donner celui d'aimer. Le passé me fait craindre l'avenir. Vous vous êtes mis dans la tête qu'il y avoit de la gloire à vous autres dames de n'avoir rien dans le cœur et d'en attendrir tout autant que vous en trouvez. Pour moi, madame, je vous déclare, quelque aimable que vous soyez, que j'ai passé l'âge et que j'ai perdu le goût de filer le parfait amour : ce seroit tout ce que je pourrois faire de le filer de moitié avec vous.

995. — *Madame d'Ons-en-Bray à Bussy.*

A Paris, ce 27 octobre 1676.

Mademoiselle de Cominges (1), qui s'est trouvée chez moi quand j'ai reçu votre billet, monsieur, y a répondu

(1) Anne, fille de François de Cominges, seigneur de Guitaut.

pour moi sur-le-champ par le rondeau que je vous envoie. Il est si joli que ma prose vous paroîtra bien fade, outre que je ne ferois que répéter ce qu'elle vous dit de mes sentiments. Vous êtes bien dégoûté, monsieur. Ne savez-vous pas qu'il faut prendre d'un méchant payeur ce que l'on peut?

Je n'en suis plus à répondre un peut-être,
Quand vous voulez savoir s'il pourroit être
Qu'on eût pour vous quelque bon sentiment.
Oui, votre esprit me plaît infiniment,
Et m'avoir plu, c'est un vrai coup de maître.
Pour notre sexe on vous croit un peu traître,
Moi-même avant que de vous bien connoître,
De cet avis j'étois; présentement
Je n'en suis plus.

Vous pouvez donc faire partout paroître
Une amitié que je veux reconnoître.
A frais communs réglons l'engagement.
Soyez ami, ne soyez point amant;
Car si l'amour en vous venoit à naître,
Je n'en suis plus.

996. — *Le président de Thou*(1) *à Bussy.*

A Paris, ce 31 octobre 1676.

J'ai lu vos *Mémoires* avec beaucoup de satisfaction. Il y a des choses très-sérieuses et des avis pour la guerre très-

---

« Vieille fille de beaucoup d'esprit, de vertu et assez du monde, dit Saint-Simon (t. XIX, p. 77), elle voulut faire une fin comme les cochers. Elle épousa (1698) la Traisne, premier président du parlement de Bordeaux. » Elle mourut le 23 juin 1706.

(1) Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslai, président aux enquêtes, ambassadeur en Hollande (1657), était fils de l'historien. — Il

bons. Les jeunesses (1) du séjour de Guise, de Châlons et de Moulins y sont naïvement et agréablement écrites, et surtout le voyage de la jeune comtesse et le gîte de la cousine provinciale. Je ne me souvenois pas de votre première prison de la Bastille. Je vous remercie de l'éloge de Saint-Preuil : il étoit un des meilleurs amis de mon frère (2) et cousin-germain des Bourdeilles et des Matas, qui sont les nôtres. Il n'y a rien de plus beau que le siége de Mardick ; le génie du jeune prince y est très-bien représenté. J'ai pris garde à la manière dont vous le quittâtes, non point pendant sa prison, mais en homme d'honneur et après sa liberté. Ce que vous fîtes par le devoir de votre charge pour la prise de Montrond est encore très-beau. Les services que vous rendîtes en 1652 me paroissent dignes de grandes récompenses. J'ai admiré les lettres de madame de Sévigné et je les ai relues deux fois ; c'est une personne pour laquelle j'ai eu toute ma vie un grand respect et une très-grande inclination : je l'ai pensé épouser, et c'étoit M. de la Châtre et madame votre cousine, sa femme, qui ménageoient la chose (3).

Je vous envoie, monsieur, les deux inscriptions de Philipsbourg, savoir celle du roi, que les Impériaux ont ôtée depuis la prise de cette place et celle qu'ils ont mise en échange, laquelle est une espèce de parodie de la nôtre,

---

avait épousé 1° Marie Picardet, morte en 1663 ; 2° Renée de la Marzelière, morte en 1691. La correspondance de Boulliau, à la Bibliothèque impériale (t. VIII, XXIV et XXXII), contient des lettres de lui et de Marie Picardet ou à eux adressées, et où l'on trouve de curieux détails sur leurs affaires particulières. De Thou mourut le 26 septembre 1677.

(1) Ce mot se prenait alors dans le sens d'aventures, d'actions de jeunesse.

(2) F. Auguste de Thou, décapité avec Cinq-Mars en 1642.

(3) Cette particularité à échappé à M. Walckenaer, le savant biographe de madame de Sévigné.

s'étant servis à peu près des mêmes termes, mais à contresens; elle est assez ingénieusement faite (1).

997. — *Du même au même.*

A Paris, ce 14 novembre 1676.

J'ai lu, monsieur, le second volume des *Mémoires* dont vous m'avez fait l'honneur de me permettre la lecture, et avec autant de satisfaction et d'utilité que le premier. Mais, pour en faire un jugement exact, il faudroit le lire une seconde fois. Ce que je vous en puis dire en général, c'est qu'ils sont très-beaux, et qu'ils portent avec eux le caractère d'un homme d'honneur, de qualité, de mérite et de beaucoup d'esprit : et comme votre principal dessein a été dans le recueil de ces *Mémoires* de laisser à M. votre fils une instruction, vous y avez inséré très-à-propos le Traité de la cavalerie légère, avec les règlements, dont il pourra tirer beaucoup d'utilité dans son métier de la guerre. Le portrait de M. de Turenne est très-bien fait et très-juste ; j'en puis juger mieux qu'un autre, puisque je l'ai connu depuis sa jeunesse. La description de la bataille des Dunes y est très-belle et écrite en homme qui y eut grande part : ce que je savois déjà.

Au reste, j'y ai vu avec indignation votre exclusion dans la promotion des chevaliers du Saint-Esprit de 1661. Mais je ne puis vous témoigner assez avec combien de douleur j'y ai lu les particularités de votre emprisonnement, après la justification si précise que vous en fîtes au roi par votre manuscrit que vous lui représentâtes et qui ne pouvoit avoir été fait après coup. Pour les lettres que vous écri-

(1) Voy. l'Appendice.

vîtes de la Bastille, elles sont admirables et devroient avoir touché le cœur le plus insensible, et je suis persuadé comme vous qu'elles n'ont pas été toutes vues du roi. Pour le commencement de son histoire, il est d'une grande beauté, et je ne doute pas qu'il ne vous donne lieu de l'achever un jour, et qu'il ne connoisse qu'un homme de guerre et de qualité lui fera bien plus d'honneur d'être son historien et sera mieux cru qu'un autre.

998. — *Bussy à M. de Pomponne.*

Er lui envoyant une lettre pour le roi (1).

A Paris, ce 8 décembre 1676.

Puisque vous trouvez bon que je m'adresse à vous, monsieur, quand j'aurai quelque chose à demander au roi, et que je me suis si bien trouvé de passer par vos mains, je n'en chercherai point d'autre tant que je ne croirai pas vous être à charge. Agréez donc que je vous supplie de présenter ma lettre au roi et d'appuyer auprès de Sa Majesté la prière que je lui fais. J'attends cette grâce de la justice du roi. Je l'ai bien servi toute ma vie et je n'ai jamais rien eu. Je viens de perdre un de mes enfants (2) à son service et retirer l'autre de prison. J'ose vous dire, monsieur, que c'est la gloire du roi que je vous recommande en vous recommandant mes intérêts. J'ai une grande confiance en la justice de Sa Majesté, en l'amitié que vous m'avez promise et en la bonté de votre cœur.

---

(1) Voy. l'Appendice.
(2) Son gendre, le marquis de Coligny.

999. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Paris, ce 23 décembre 1676.

Elle est donc arrivée, cette belle comtesse? J'envoie le savoir assurément. Si je n'étois fort enrhumé, je l'irois apprendre moi-même; car, après vous, personne ne l'aime plus que je fais. Cet *après vous* a deux sens, et je dis vrai dans quelque sens qu'on le prenne; car je vous aime plus qu'elle et il n'y a que vous qui ayez plus d'amitié pour elle que moi. Je veux aller dîner l'un de ces jours avec vous pour la bien voir. Mandez-moi si tous les jours sont bons pour cela, parce que je ne veux ni perdre mes peines ni manquer de vous embrasser. Sur ce que j'ai appris que le roi avoit parlé de moi avec bonté au duc de Saint-Aignan, j'ai cru qu'une lettre à Sa Majesté pourroit faire un bon effet. Je vous l'envoie. J'aurois été vous la lire si je n'étois enrhumé.

1000. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 23 décembre 1676.

Ma fille arriva hier ici aussi lasse que vous êtes enrhumé. Je lui ferai voir votre billet. Cependant je vous dirai qu'elle sera aussi aise de vous voir que vous elle. Venez dîner avec nous quand vous voudrez : délicat comme vous êtes, vous ne sauriez me surprendre (1).

---

(1) Madame de Montglas disait que Bussy était un *brutal de table.*

1001.—*Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

A Paris, ce 24 décembre 1676.

Je vous renvoie le tome de vos *Mémoires* que vous m'avez prêté, monsieur. Je n'ai rien lu de mieux écrit ni de plus divertissant. J'ai été bien fâché d'y voir des lettres à vous de mille gens qui ne vous aiment pas tant que je fais et d'y voir fort peu des miennes. Mais il ne m'en faut prendre qu'à moi; car si j'avois été plus soigneux à vous écrire, je ne pense pas que vous eussiez supprimé mes lettres. Cela m'apprendra à l'être une autre fois davantage. Je fus hier à l'Académie à la réception du président de Mesmes. Il a fait une fort jolie harangue, et le directeur Benserade y a dignement répondu. Entre autres choses il a dit, en parlant de la délicatesse du roi sur la langue, que Sa Majesté pouvoit aussi peu souffrir un mot hors de sa place qu'un soldat hors de son rang. Quinault a lu le prologue de l'opéra que nous verrons les premiers jours de l'année prochaine. On en a trouvé les vers fort beaux. Le jeune abbé Tallemant (1) a fait un fort beau discours en faveur de la langue françoise contre la langue latine. L'archevêque de Paris et M. Colbert y étoient, et nous vous y avons trouvé fort à dire.

---

(1) Paul Tallemant, né à Paris le 18 juin 1642, mort en 1712. — Le discours dont parle le duc de Saint-Aignan était une réponse au jésuite Lucas, qui soutenait que les inscriptions des monuments publics devaient être écrites en latin et non en français.

1002. — *Chandenier* (1) *à Bussy* (2).

A Loches, ce 24 décembre 1676.

J'ai appris, monsieur, que vous aviez bien voulu aller avec madame de la Basinière (3) chez M. le duc de Saint-Aignan pour ménager les choses qui me pourroient regarder ici, et que même vous aviez pris la peine de demander de mes nouvelles à un de mes gens.

Ces bontés et ces soins sont si obligeants, monsieur, que je ne puis demeurer plus longtemps sans vous en ren-

---

(1) Le marquis de Chandenier, père du comte de Limoges, et dont nous avons déjà parlé, ayant refusé de vendre sa charge de premier capitaine des gardes du corps à M. de Noailles, « le domestique si affidé » de Mazarin, fut envoyé prisonnier au château de Loches « au pain du roi comme un criminel. La cour arrêta tout son petit revenu pour le forcer à recevoir l'argent de M. de Noailles et par conséquent à lui donner sa démission. Elle se trompa. M. de Chandenier vécut du pain du roi et de ce que, à tour de rôle, les bourgeois de Loches lui envoyaient à dîner et à souper dans une petite écuelle qui faisait le tour de la ville. Jamais il ne se plaignait, jamais il ne demanda ni son bien ni sa liberté. Près de deux ans se passèrent ainsi. A la fin, la cour honteuse d'une violence tellement sans exemple et si peu méritée, plus encore d'être vaincue par ce courage qui ne se pouvait dompter, relâcha ses revenus et changea sa prison en exil où il a été bien des années et toujours sans rien demander. Il en arriva comme de sa prison, la honte fit révoquer l'exil. » — (Saint-Simon, t. II, p. 182.) Il mourut le 14 août 1696, à 85 ans.

(2) Cette lettre est la première en date de celles que contiennent les trois volumes manuscrits de la Bibliothèque impériale qui s'étendent jusqu'à la fin de l'année 1686. A partir de ce moment les lettres inédites deviennent de plus en plus fréquentes et le texte des lettres déjà publiées est la plupart du temps modifié depuis la première ligne jusqu'à la dernière.

(3) Françoise de Barbezière, demoiselle de Chemerault, une des filles de la reine, mariée en 1644 à Macé Bertrand, seigneur de la Basinière.

dre de très-humbles grâces, et sans vous protester que j'en ai toute la reconnoissance possible, et qu'homme du monde n'est plus que je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Au reste, monsieur, je vous puis assurer que j'ai reçu ici tous les mauvais traitements imaginables sans avoir jamais fait que des civilités à ces gens-ci.

1003. — *Bussy à madame Talon* (1).

A Paris, ce 26 décembre 1676.

Je n'irai point dîner aujourd'hui avec vous, madame; vous me faites trop bonne chère, et je m'en trouve mal. Encore si vos yeux me faisoient aussi bonne chère que votre cuisinier, je prendrois la peine pour le plaisir; mais il n'est pas possible de résister à tous deux. Un peu de diète et d'absence me guériront de vos repas et de vous. Cependant vous m'avez condamné à un rondeau; il m'en coûtera encore un souvenir bien dangereux. Il faut pourtant vous obéir, madame; mais si vous me forcez à penser à vous, me payerez-vous au moins pour cela?

Vous en voulez, Climène, des rondeaux?
Vous en aurez, si je puis, des plus beaux.
Vous êtes jeune, aimable, blanche et blonde,
C'est à cela qu'on veut plaire en ce monde;
C'est pour cela qu'on fait des madrigaux.
Mais quand pour vous j'aurai dit mots nouveaux,
Que me donnerez-vous? Quoi? des cadeaux?
Je veux des cœurs merveille sans seconde.
Vous en voulez?

---

(1) Élizabeth-Angélique Favier du Boulay, femme de Denis Talon président à mortier (1690), mort en 1698.

Prenez le mien, il est tout des plus chauds,
Et me donnez le vôtre sans rivaux;
Car aux rivaux d'ordinaire je gronde,
Non que toujours votre sexe y réponde ;
Mais, cœurs pour lui, sont de friands morceaux.
Vous en voulez ?

1004. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Paris, ce 31 décembre 1676.

Je suis bien aise, monsieur, que vous ayez eu du plaisir il àre mes *Mémoires;* et, comme vous dites, c'est votre faute si vous ne vous y êtes pas trouvé plus souvent. Pour moi, j'y perds encore plus que vous; car outre le plaisir que j'aurois eu à recevoir de vos lettres, elles auroient embelli et honoré le lieu où je les aurois mises.

Je ne suis pas surpris, monsieur, d'apprendre que le président de Mesmes ait bien harangué, ni que Benserade y ait bien répondu. Ils s'acquitteront toujours avec honneur de tout ce qu'ils auront à faire.

Ce que dit Benserade du roi est aussi vrai qu'il est bien dit. Il est surprenant, parce qu'il est rare, qu'un grand roi soit aussi poli que guerrier. Je voudrois m'être trouvé à l'Académie avec vous, monsieur, mais je ne voudrois pas que le roi pût croire que je fisse autre chose que mes affaires pour lesquelles il m'a permis d'y venir. Peut-être qu'une si soumise résignation à ses ordres le disposera à me permettre à la fin de le voir. Je vous envoie un rondeau. C'est proprement ce que j'aurois écrit au roi en prose si je m'étois donné cet honneur-là, comme j'en avois envie à ce commencement d'année.

Au roi.

Pardonnez-moi, si j'ose enfin vous dire,
Qu'assez longtemps a duré mon martyre.

J'appelle ainsi le temps que j'ai passé
En votre absence, où je suis bien lassé
De ne voir plus un maître que j'admire.
On vous a dit que j'aimois trop à rire,
Que nul n'étoit exempt de ma satire.
Ce rapport, Sire, est un peu trop outré.
Pardonnez-moi.

J'ai failli, mais bien moins qu'on n'a dit, Sire,
Et cependant, on ne peut contredire
Qu'avec éclat, j'ai longtemps commandé,
Sans en avoir été récompensé;
Mais après tout, si j'ai su mal écrire,
Pardonnez-moi.

Mes affaires du Parlement n'étant pas finies au commencement de l'année 1677, je ne partis point de Paris, quoique le temps que le roi m'avoit accordé fût expiré, il y avoit plus de deux mois. Je ne me cachai pourtant pas, croyant que personne ne s'aviseroit de rien dire à Sa Majesté contre moi, dans la pensée que ma permission duroit encore, et quand même le roi sauroit que je n'étois point parti, il ne se souviendroit pas du temps qu'il m'avoit prescrit, et sur cela je donnai un rondeau (1) au duc de Saint-Aignan, qui entroit en année, pour le présenter au roi de ma part.

Je ne me contentai pas de la bagatelle, je songeai encore au solide, et pour cet effet, j'écrivis une lettre au Roi, dont mon ami le duc (de Saint-Aignan) se chargea encore, bien résolu de prendre un temps favorable pour la faire lire à Sa Majesté.

---

(1) C'est le rondeau qui vient d'être rapporté.

1005. —*Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Dijon, ce 10 janvier 1677.

J'aurois, monsieur, plus souvent l'honneur de vous écrire si j'en avois des sujets qui fussent dignes de vous. Il m'a fallu attendre depuis la dernière fois que je l'ai reçu jusqu'à cette heure pour trouver un peu de matière pour cela. Enfin nos États, qui furent ouverts le deuxième de ce mois, sont sur le point de finir, et je crois que ce sera avec la semaine que nous commençons. La cérémonie a été assez belle; je remarque ceci à cause qu'elle surpasse en quelque chose celle des autres États, comme dans la marche à pied depuis le logis de M. le Duc jusqu'à la messe, de là aux États; et depuis les États chez M. le Duc. Il y a parlé, moi après lui, l'intendant après moi, et ensuite M. d'Autun. Plusieurs, qui ne voyoient ni n'entendoient rien, menèrent du bruit qui incommoda tous les autres. Un folâtre s'avisa de coudre un moine de haut en bas avec une fille, ce qui augmenta et fit durer le bruit. Enfin le don du roi a été réglé à douze cent mille francs, outre l'ancien don; et comme on a augmenté encore la subsistance et l'exemption de gens de guerre, et que les étapes sont à présent à la charge de la province, il faut faire état de lever cette année dix-huit cent mille livres. On est à présent sur les moyens de le faire, qui est ce qui embarrasse le plus; car on convient que cela ne se peut par imposition.

Vous êtes bien à votre aise, monsieur, pendant que votre pays est bien en peine comment il fera. On nous dit que vous vous réjouissez; du moins on a vu ici quelques rondeaux de votre façon : ils sont même assez bons pour que je croie que vous les avez faits.

Vous étiez apparemment à la réception de M. de Mesmes (1) à l'Académie françoise : c'est à votre tour à mander comment cela se passa. Vous êtes quelques-uns à cette heure qui illustrez ce corps ; ainsi, je crois que ce qui y paroissoit de pédant dans les personnes et dans les manières s'en va tout doucement. Il ne me reste qu'à vous assurer que je suis toujours avec toute l'estime et toute la chaleur possible tout à vous.

1006. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Paris, ce 10 janvier 1677.

Mon fils m'a mandé que vous aviez eu des conversations sur mon sujet avec M. de Louvois, et que vous en espériez bien ; je ne doute pas que s'il a vu la lettre que je vous ai écrite il ne fasse des réflexions qui me pourront être avantageuses. Je vous assure qu'un des plus grands plaisirs que j'aurois dans le rétablissement de ma fortune, ce seroit de vous en avoir l'obligation, car je vous aime et je vous estime, et je serai comme cela toute ma vie.

1007. — *Bussy à Chandenier.*

A Paris, ce 11 janvier 1677.

Vous êtes trop honnête, monsieur, de vouloir bien me remercier d'une simple intention ; car pour les services effectifs, c'est madame de la Basinière et M. le duc de Saint-Aignan qui vous les ont rendus. Dans tous les temps j'aurois bien voulu vous servir ; mais quand on est aussi

(1) Voy. plus haut, p. 194.

malheureux que je le suis, on a encore bien plus de chaleur pour ceux qui sont de même. Vivons seulement, monsieur, et le roi nous fera justice un jour; il est trop honnête homme pour pousser trop loin de l'aigreur contre des gens de mérite et de qualité. Je viens d'envoyer chez madame de la Basinière un paquet que M. de Saint-Aignan m'a adressé pour elle, dans lequel vous verrez que le roi vous donne la permission d'aller par la ville de Loches. Je m'estime fort heureux qu'au moins les grâces qu'on vous fait passent par mes mains, car je suis assurément votre très, etc.

1008. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Paris, ce 14 janvier 1677.

Ce que vous mandez de la marche à pied de M. le Duc avec tout le monde à l'église et aux Cordeliers, joint à des particularités que j'ai entendu dire ici de vos chaises transplantées, me fait juger que M. le Duc l'a pris sur un ton plus haut que M. son père; cela lui fera plus d'honneur dans les registres des États, mais je doute que cela lui gagne les cœurs.

Je demeure d'accord avec vous que la province sera bien empêchée à trouver dix-huit cent mille livres; quoiqu'il vous paroisse que je me divertis assez bien en ce pays-ci, je ne laisse pas d'être chagrin des charges excessives que porteront mes terres.

Je fais bien du bruit (à ce que je vois) pour un seul rondeau que j'ai fait; mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on me charge des actions aussi bien que des iniquités d'autrui. Le rondeau que j'ai fait est celui-ci : *De vous aimer....* (1).

---

(1) Voy. plus haut, p. 187.

Je ne fus pas à la réception de M. le président de Mesmes, parce que je ne vais point à l'Académie; j'ai voulu faire voir au roi (qui m'a donné permission d'être ici sur le prétexte de mes affaires) que je ne songeois qu'à voir mes juges. Je n'ai pas laissé de savoir comment cela s'est passé. M. de Mesmes fit une fort belle harangue, à laquelle Benserade répondit bien, et entre autres choses il dit, en parlant du roi, que Sa Majesté avoit autant de peine à voir un mot hors de sa place qu'un soldat hors de son rang.

Il est vrai que l'Académie se remplit fort de gens de qualité ; il faut pourtant y laisser toujours un nombre de gens de lettres, quand ce ne seroit que pour achever le Dictionnaire et pour l'assiduité, que des gens comme nous ne sauroient avoir en ce lieu-là.

1009. — *Bussy à Jeannin de Castille.*

A Paris, ce 16 janvier 1677.

Enfin, monsieur, nous savons maintenant la vérité de ce qui s'est passé entre les Suédois et les Danois dans la Scanie le 12 de décembre dernier (1). Les premiers ont absolument gagné une grande bataille contre les Danois. Elle leur a pourtant coûté cher. C'est la fortune du roi qui leur a porté bonheur; ses alliés s'en sentent aussi bien que ses sujets.

Le roi retire Valavoir de Messine à cause de ses incommodités et y renvoie en sa place Montauban et Casau avec six bataillons et douze cents chevaux. Si le bruit qui court

(1) Le 14, suivant Limiers. La bataille qui fut très-sanglante se livra près de Lunden. Les rois de Danemark et de Suède combattirent chacun à la tête de leur armée.

est véritable, que don Juan a obligé la reine d'Espagne de se mettre dans un couvent et le premier ministre Valancovelas de s'enfuir et qu'il est maître des affaires auprès du roi, cela causera des brouilleries en Espagne qui feront perdre la Sicile aux Espagnols et qui nous feront avoir bon marché d'eux en Flandre. Voilà cette monarchie sur le déclin. Cela est étrange que les États aient leurs âges comme les hommes. Je ne sais si cela ne reculeroit point la paix.

La moitié du Pont-Rouge (1), du côté du faubourg Saint-Germain, est tombée ce matin à sept heures. Il n'y a eu personne de noyé. Le même jour, le pont du Pecq est tombé.

Le roi a perdu cinq cent mille livres au jeu depuis cinq ou six mois. Il vient de déclarer qu'il ne vouloit plus jouer. Je ne sais pas ce qu'il fera pour remplacer ce divertissement.

1010. — *Bussy à madame de Sévigné* (2).

Ce 16 janvier 1677.

J'attends réponse de mon ami Saint-Aignan. Je ne suis nullement en peine de ses soins, de sa chaleur à me servir, ni de son jugement à choisir bien le temps de donner ma lettre au roi. Le reste dépend de cette folle de Fortune, à qui véritablement je déplais, et qui pourroit bien

---

(1) Pont de bois ainsi nommé à cause de la peinture dont il était revêtu. Il joignait le faubourg Saint-Germain aux Tuileries. Emporté par les eaux le 20 février 1684, il fut remplacé par le Pont-Royal, dont on jeta les fondations à la fin de l'année suivante.

(2) Cette lettre, dans les dernières éditions de madame de Sévigné, a été jointe par erreur à la lettre du 23 décembre 1676.

à la fin se raccommoder avec moi. Si elle ne le fait pas, ce qui me consolera de ses injustices c'est qu'elle déshonorera infailliblement ceux qu'elle aura employés à me persécuter.

Dans ce temps-là, ma fille de Rabutin, étant en masque dans une assemblée chez l'évêque de Strasbourg, y trouva le comte de Gramont masqué, qui lui fit connoissance. Il lui demanda où j'étois, et comme elle lui dit que j'étois retiré, il lui répondit que j'étois un campagnard, qu'il la prioit de me le dire, et que je n'étois plus bon à rien. Sur ce rapport, je lui écrivis le lendemain ce billet :

1011. — *Bussy au comte de Gramont.*

Ce 25 janvier 1677.

Votre ami Bussy n'est pas un campagnard pour se coucher à dix heures quand il n'a rien de meilleur à faire : au contraire, il a bien plus de bon sens que vous de ne se point échauffer le sang et de se conduire de manière à vivre cent ans, et à n'en paroître que quarante. J'aime autant les plaisirs que j'ai jamais fait, mais je ne veux plus qu'ils me coûtent de peine. Je veux dîner l'un de ces jours avec vous chez Toulongeon, et puis chez vous avec la comtesse de Gramont, et je suis assuré qu'au sortir de table, vous demeurerez tous d'accord que le plus habile courtisan de Saint-Germain n'est pas moins campagnard que moi.

1012. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Paris, ce 30 janvier 1677.

Le petit prince d'Elbeuf (1) épousa hier mademoiselle de Vivonne. Le roi donna à celle-ci huit mille livres de pension et la survivance du gouvernement de Picardie et de Montreuil, et M. d'Elbeuf le père donne dès à présent douze mille livres de rente à son fils, qui (je crois) seront mal payées.

Cavois a la charge de grand maréchal des logis à condition de donner cinquante mille écus à madame de Froulai (2) et d'épouser Coetlogon (3).

Madame de Ludre fait bien du bruit à Saint-Germain; elle donne, dit-on, de l'amour au roi et alarmes à madame de Montespan, et les spectateurs attendent quelque changement avec impatience (4).

Racine et Pradon ont fait chacun une comédie intitulée *Phèdre et Hippolyte*, et chacun a sa cabale. M. de Ne-

---

(1) Henri de Lorraine, duc d'Elbeuf, né en 1661, mort en 1748. Il avait épousé, en 1671, Anne-Charlotte de Rochechouart, morte en 1729, à 69 ans.—Voy. sur lui Saint-Simon, t. I, p. 30; II, p. 52, 59, 98, etc.

(2) Louis, comte de Froulai, tué au combat de Consarbrück, avait succédé à son père dans la charge de grand maréchal des logis du roi.—C'est à sa mère, Angélique de Baudean, que furent donnés les 50,000 écus.

(3) Louis d'Oger, marquis de Cavois ou Cavoye, né en 1640, marié en 1677 à Louise de Coetlogon, fille d'honneur de la reine, à laquelle il avait inspiré une vive passion et qu'il épousa par ordre du roi. Voy. à ce sujet Saint-Simon, t. II, p. 139 et suiv.; XXVI, p. 54, etc.

(4) Saint-Simon termine ainsi le chapitre (t. XXIV, p. 161) où il a énuméré les amours de Louis XIV. « Il ne faut pas oublier la belle Ludre, demoiselle de Lorraine, fille d'honneur de Madame, qui fut aimée un moment à découvert. Mais cet amour passa avec la rapidité

vers qui est pour Pradon, fit l'autre jour ce sonnet contre la comédie de Racine.

---

d'un éclair et l'amour de madame de Montespan demeura le triomphant. »

Voici ce qu'en écrit à son tour la princesse Palatine (lettre du 3 septembre 1718, édit. Charpentier, t. I, p. 457) :

« Madame de Ludre, qui a été la maîtresse du roi, étoit une fort belle femme ; elle étoit fille d'honneur de ma devancière (Henriette d'Angleterre) et après sa mort, elle le fut de la reine. Lorsque la chambre des filles fut cassée, Monsieur reprit les deux demoiselles qui avaient passé de chez lui chez le roi : mesdemoiselles de Ludre et de Dampierre. Mademoiselle de Ludre avoit le titre de madame, parce qu'elle étoit chanoinesse (de Poussay) en Lorraine. Le roi ne s'étoit pas soucié de cette belle tant qu'elle fut auprès de la reine ; il en devint épris lorsqu'elle fut près de moi. Son règne a duré deux ans. La Montespan fit prévenir le roi que Ludre avoit des dartres sur le corps qui étoient la suite du poison que madame de Cantecroix lui avoit fait prendre dans sa première jeunesse, lorsqu'elle n'avoit que douze à treize ans, parce que le vieux duc de Lorraine (Charles IV) étoit si fort amoureux de cette enfant qu'il vouloit l'épouser. Le poison fit éruption et la couvrit de taches depuis la tête jusqu'aux pieds. Le mariage fut ainsi empêché. Elle fut assez bien empêchée pour sauver sa figure, mais de temps en temps elle a encore des attaques de son mal. Elle a maintenant 70 ans et elle est encore belle. Elle a les plus beaux traits qu'on puisse voir, mais une voix désagréable ; elle grasseye horriblement. C'est une bonne personne qui s'est convertie, ne pense qu'à bien élever ses nièces et s'ôte le pain de la bouche pour les enfants de son frère. Elle est à Nancy, dans un couvent d'où elle sort quand elle veut. Elle a une pension du roi et ses nièces aussi. »

Nous ne partageons point bien entendu les idées de Madame sur les causes de l'infirmité de madame de Ludre ; quoi qu'il en soit, on voit qu'en 1677 elle avait 29 ans. — Lorsqu'elle devint la maîtresse de Louis XIV on fit le couplet suivant :

La Vallière étoit du commun,
La Montespan de la noblesse,
La Ludre étoit chanoinesse.
Toutes trois ne sont que pour un :
C'est le plus grand des potentats
Qui veut assembler les États.

(Manuscrit Maurepas, t. IV, p. 57).—Voy. encore madame de Sévigné, *passim*.

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien ;
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien,
Sur le dessein affreux d'attenter sur soi-même.

Hippolyte la hait presqu'autant qu'elle l'aime,
Rien ne change son air et son chaste maintien ;
Sa nourrice l'accuse, elle s'en punit bien.
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

Une grosse Aricie (1) au teint rouge, aux crins blonds,
N'est là que pour montrer deux énormes tetons,
Que malgré sa froideur Hippolyte idolâtre.

Il meurt enfin, traîné par ses coursiers ingrats,
Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats,
Vient en se confessant mourir sur le théâtre.

Racine, piqué du ridicule dont ce sonnet traitoit sa comédie, fit, dit-on, avec son ami Despréaux, ce sonnet en réponse.

Dans un palais doré Damon jaloux et blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien,
Et pour faire des vers se dérobe à soi-même.

Melpomène le hait beaucoup plus qu'il ne l'aime.
Il a d'un vrai poëte et l'air et le maintien;
Il veut juger de tout, et ne juge pas bien;
Il a pour le phébus une tendresse extrême.

Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
Va dans tout l'univers promener deux tetons,
Dont malgré son pays Damon est idolâtre.

Il se tue à rimer pour des lecteurs ingrats,
L'Énéide pour lui c'est de la mort aux rats,
Et Pradon à son goût est le roi du théâtre (2).

---

(1) Le rôle d'Aricie était joué, suivant Brossette, par la Desœillet, actrice peu jolie, mais excellente, et suivant une note du chansonnier de Maurepas (manuscrit IV, p. 375) par la Dennebaut, « petite, grasse, blonde et pleine de rouge. »

(2) Suivant les commentateurs de Boileau, ce sonnet serait du

Jamais il n'y eut rien de si insolent que ce sonnet : deux auteurs reprochent à un officier de la couronne qu'il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien ; que sa sœur, la duchesse de Mazarin, est une coureuse et qu'il a de l'amour pour elle quoiqu'il soit Italien. Et bien que ces injures fussent des vérités, elles devoient attirer mille coups d'étrivières à des gens comme ceux-là ; cependant l'affaire fut accommodée.

Adieu, monsieur, je suis tout à vous.

1013. — *La duchesse de Villeroi à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 2 février 1677.

Deux oncles morts et un procès gagné ne méritent-ils pas bien un compliment? Cependant je n'entends point parler de vous. Je trouve cela fort mauvais ; prenez vos mesures là-dessus.

1014. — *Bussy à la duchesse de Villeroi.*

A Paris, ce 2 février 1677.

Je vous allois écrire, madame, quand j'ai reçu votre billet ; je vous allois faire mille reproches de n'avoir dai-

---

chevalier de Nantouillet, du comte de Fiesque, de Manicamp, du marquis d'Effiat et de Guilleragues. Voilà cinq collaboratenrs pour une pièce de quatorze vers ! — Le duc de Nevers y répondit par un autre sonnet où il menace Boileau et son ami de coups de bâton ; ce qui, au moins à l'égard du premier, aurait été exécuté, si l'on s'en rapporte à ces vers du P. Sanlecque :

Dans un coin de Paris, Boileau tremblant et blême,
Fut hier bien frotté quoiqu'il n'en dise rien.

gné faire réponse à une lettre que je vous écrivis il y a plus de six semaines. Pendant ce temps-là vous auriez perdu bien des oncles, tous vos proches parents fussent morts avant que je ne vous eusse fait le moindre compliment. Ce qui m'échauffoit contre vous encore plus que votre oubli, c'étoit l'assurance qu'on me donnoit que votre cousine de la Baume vous avoit défendu de me voir. Ne recevoir aucune réponse de vous s'accordoit bien avec cela, et c'est là-dessus que je vous allois chanter pouille, quand j'ai reçu votre billet. Pour y répondre maintenant, madame, je vous dirai que si vous avez perdu deux oncles et gagné un procès, j'ai perdu un oncle qui est Manicamp, et j'ai gagné deux procès; ce sont trois compliments que nous nous devons chacun, ainsi nous sommes quittes de là, et vous me devez toujours une réponse. J'ai été saigné aujourd'hui et je vois bien pourquoi mon *Cœur* me faisoit mal. Mettez-y ordre, madame; vous seule me pouvez guérir.

1015.—*Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 6 février 1677

J'ai trouvé ce matin l'occasion favorable de donner votre lettre au roi, monsieur, avec le rondeau (1). Sa Majesté n'a pas cru d'abord qu'elle fût de vous, et lorsque je lui ai dit en riant que les académiciens étoient obligés à se servir les uns les autres, surtout auprès de leur protecteur, Sa Majesté m'a répondu : Ce n'est donc pas de l'académie royale d'Arles? J'ai répliqué : Non, Sire, c'est de l'Académie françoise. Le roi m'a dit toujours d'un visage fort ouvert: c'est de l'abbé Cottin? Enfin je me suis expliqué,

(1) Voy. plus haut, p. 197.

et je lui ai dit que c'étoit de vous. Sa Majesté a pris l'un et l'autre, et a dit qu'il les verroit, ajoutant avec un air qui témoignoit ne le pas croire qu'il s'étoit fait des *logements* (1) qu'on vous attribuoit. Je lui ai répondu que cela ne pouvoit pas être, mais que comme on prenoit le temps pour dérober que les bohémiens étoient en quelque lieu, je ne doutois pas qu'on n'en usât ainsi maintenant que vous étiez à Paris, et comme je voulois continuer, le roi m'a interrompu pour me dire qu'une marque qu'il ne croyoit pas cela de vous, étoit qu'il vous laissoit à Paris, et là-dessus, lui voyant ouvrir votre lettre, je suis sorti du cabinet.

Voilà, monsieur, le détail de ce qui s'est passé ce matin, dont j'attends un heureux succès par les paroles et les manières douces et honnêtes que le roi a employées en parlant de vous.

1016. — *Madame de*** à Bussy* (2).

A Paris, ce 7 février 1677

Cela est fort mal à vous, monsieur, qu'un autre que vous me donne les jolies choses que vous faites. Si je ne mérite plus que vous fassiez des vers pour moi, au moins les devrois-je avoir des premières. Mais je suis lasse de me plaindre, je suis résolue de vous abandonner désormais à votre ingratitude ou à vos remords. Au reste, je vous apprends que le petit marquis de*** est amoureux de madame votre fille. Il se trouva hier chez moi quand on ap-

---

(1) Genre de pièces satiriques alors fort à la mode. Nous en avons cité un exemple à propos de madame de Sévigné. Voy. les *Mémoires* de Bussy, t. I, p. 378, *note* 1.

(2) Cette lettre manque dans le manuscrit.

porta votre rondeau pour madame Talon. Il pria son gouverneur d'en faire un pour la belle dame de Remiremont (1). Je vous l'envoie : vous jugerez s'il a de l'esprit.

Tout seul fût-il, ce tant gentil rondeau
Mieux l'aimerois que l'Ovide nouveau (2).
C'est beaucoup dire. On s'en peut satisfaire,
Car les rondeaux à qui je le préfère,
Contenteroient et Marot et Brodeau.
On voit encore un ouvrage plus beau,
Qu'a fait Bussy, non pas de son cerveau,
On croit aussi qu'il ne fut à le faire
Tout seul.

Ce fut Iris de mon cœur le flambeau
Quand je la vis, je l'aimai. Mais tout beau :
En dire plus la mettroit en colère.
Quoi ! diroit-elle, espérez-vous me plaire ?
Si vous m'aimez ; aimez, beau jouvenceau,
Tout seul.

1017. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Paris, ce 7 février 1677.

Ne vous souvenez-vous pas, monsieur, qu'en 1673, le roi m'ayant permis de venir ici, Sa Majesté vous dit quelque temps après qu'on m'attribuoit des chansons qu'il savoit bien que je n'avois pas faites ? Voici une pareille rencontre où le roi ne se laisse pas surprendre aux méchants ni aux sots. J'admire Sa Majesté de voir en un moment le vraisemblable de ce qu'on lui dit de moi. Il sent bien que j'ai l'âge et la raison qui sont nécessaires pour faire sage tout le monde, et que j'ai par-dessus cela une longue pé-

(1) Madame de Rabutin, alors chanoinesse de Remiremont.
(2) L'Ovide en rondeaux de Benserade.

nitence qui me fait plus sage que tous les barbons. S'il savoit la reconnoissance que j'ai dans le cœur de la justice qu'il me fait, il me feroit peut-être des grâces. Quoi qu'il fasse, je l'aimerai toujours comme mon bon maître, aux châtiments duquel je dois ce qui me manquoit de bonnes qualités. Quand il lui plaira, je lui devrai le bien dont j'ai besoin et que je me suis donné l'honneur de lui demander par la lettre que vous m'avez fait la grâce de présenter à Sa Majesté.

Deux jours après avoir écrit cette lettre, mademoiselle de Grancey me manda, par un de ses amis et des miens, que s'étant trouvée dans la chambre de madame de Montespan où étoit le roi, il y avoit sept ou huit jours, et la conversation étant tombée sur les *logements* qui couroient dans le monde, madame de Thianges avoit dit qu'on ne voyoit de ces sortes de médisances-là que quand j'étois à Paris, et je connus par là que le roi ne savoit cela que de madame de Thianges.

Je savois déjà que cette femme avoit eu la lâcheté de m'abandonner depuis cinq ou six ans, moi son parent et son ami (1), après s'être réchauffée pour moi et m'avoir promis de s'employer fortement aux occasions pour m'attirer des grâces; mais je ne croyois pas qu'elle fût assez infâme pour me vouloir couper la gorge et pour inventer des choses contre moi, dans un temps où des accusations de cette nature me pourroient faire un tort irréparable dans l'esprit du roi contre moi (dis-je), qui n'avois jamais manqué de respect ni d'amitié pour elle. Après avoir bien cherché les raisons qu'elle pouvoit avoir de sa rage, je n'en trouvai point d'autres, sinon que les Marcillac, qui me haïssoient et qui me craignoient, prenant la peine de vouloir satisfaire à sa sensualité, elle n'avoit osé refuser d'entrer dans la bassesse de leurs passions, et peut-être avoit-elle le cœur assez bas pour l'avoir fait sans contrainte.

---

(1) Voy. la lettre que Bussy lui écrivit à ce sujet, le 1er janvier 1673, t. II, p. 192.

Dans ce temps-là, les plus clairvoyants de la cour demeuroient d'accord que madame de Montespan étoit fort baissée dans les bonnes grâces du roi, et disoient, pour appuyer leur opinion, qu'elle pleuroit souvent, qu'elle avoit sur le visage une tristesse profonde, que le roi paroissoit avoir un air plus dégagé que de coutume, qu'il se communiquoit plus aux courtisans, qu'il passoit moins de temps qu'à l'ordinaire dans la chambre de madame de Montespan, qu'il se couchoit de meilleure heure, qu'il étoit plus curieux en beaux habits depuis deux ou trois mois qu'il n'avoit encore été, et que cela faisoit voir qu'il cherchoit fortune.

Pour moi, qui ne voyois ces choses-là que de loin, je m'en fusse rapporté au jugement des gens qui étoient sur les lieux, si l'assassinat que me venoit de faire madame de Thianges ne m'eût fait croire que sa sœur n'étoit pas sur le point de tomber, puisqu'en cet état on a bien d'autres choses à songer qu'à faire du mal aux gens qui ne contribuent pas à notre décadence.

Nous verrons par la suite si je me suis trompé.

1018. — *La maréchale d'Humières à Bussy.*

A Lille, ce 8 février 1677.

M. le maréchal d'Humières et moi ne voulons pas achever le mariage de notre fille aînée (1) sans vous demander votre agrément : toutes choses sont en état d'être conclues dans peu de jours. Je crois que vous serez assez content de celui qu'on lui destine : c'est M. le prince d'Isenghien, homme de très-bonne maison, qui a beaucoup de bien qui le regarde, et auquel le roi donne les honneurs du

(1) Marie-Thérèse Crevant d'Humières, mariée, le 10 février 1677, à Jean Alphonse de Gand, dit *Vilain*, prince d'Isenghien et de Masmines, comte du Saint-Empire, mort en 1687.

Louvre ; de sorte que nous n'avons rien (ce me semble) à désirer de meilleur. Je souhaite que cela vous paroisse aussi bon qu'à nous, et que vous l'approuviez ; ce me sera un sujet de joie, et si vous me croyez aussi sincèrement dans tous vos intérêts que j'y suis.

P. S. M. le maréchal d'Humières recevra avec plaisir M. votre fils. Son embarras est que la cour lui a fait prendre un aide de camp, qui étoit la place qu'il lui réservoit pour être payé. Mais il fera sur cela de son mieux pour lui remplacer cet avantage.

1019. — *Bussy au maréchal d'Humières.*

A Paris, ce 15 février 1677.

Je viens d'apprendre le mariage de mademoiselle d'Humières avec beaucoup de joie, monsieur, parce qu'elle a trouvé une personne de grande qualité avec beaucoup de bien, et que tous les avantages de votre maison me réjouiront toujours. Il y a plus de huit ans que je vous ai mandé que je prévoyois toutes ces prospérités ici, et je vous assure encore aujourd'hui que nous en verrons bien d'autres. Vous êtes dans le meilleur chemin du monde pour aller loin, et j'espére avant qu'il soit peu vous faire encore un compliment sur quelque agréable nouveauté (1) ; je le souhaite extrêmement, car je suis de tout mon cœur à vous.

---

(1) Le maréchal attendit encore longtemps la réalisation de ses désirs. Il ne fut créé duc qu'en 1690.

1020. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Paris, ce 15 février 1677.

Vous ne doutez pas, madame, de ma joie sur le mariage de mademoiselle d'Humières. Je vous assure qu'elle ne seroit pas plus grande si je trouvois un pareil établissement pour ma fille de Rabutin. Vous savez aussi combien vos intérêts me sont chers, tant à cause de la proximité (1) que de l'amitié que vous m'avez toujours témoignée. Au reste, madame, je m'attends à votre souvenir dans tous les temps, et particulièrement quand vous verrez M. de Louvois. Cependant, croyez bien toujours que je vous aime et que je vous estime infiniment, car il n'y a rien de si vrai.

1021. — *Bussy à la princesse d'Isenghien.*

A Paris, ce 15 février 1677.

Quoique je ne doutasse point de votre mariage quand vous partîtes d'ici, madame, je suis fort aise qu'il soit achevé; il vaut toujours mieux que les choses avantageuses soient faites que d'être à faire. J'en ai presque autant de joie que l'intéressé. Je dis presque autant, car assurément rien n'égale la sienne. Ma joie pourtant est mêlée de chagrin de prévoir que je ne serai pas ici quand vous y serez dans toute votre gloire. Je laisserai charge à madame de Rabutin (qui y demeurera avec sa mère), de m'en mander des nouvelles, et cependant je vous dirai quelquefois moi-même que je suis, etc.

(1) Parenté.

1022. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Paris, ce 16 février 1677.

Je reçus hier votre lettre du 8 de ce mois, madame, par laquelle vous me faites l'honneur de me demander mon agrément sur l'établissement de mademoiselle d'Humières; je vous en rends mille grâces, et je vous assure que je n'ai point attendu votre lettre pour vous en faire compliment. J'en écrivis hier à mon cousin, à vous et à madame la princesse d'Isenghien, et je ne saurois aujourd'hui rien ajouter aux témoignages que je vous ai donnés à tous de ma joie.

Si M. votre mari est embarrassé (comme vous me mandez, madame,) sur la place d'aide de camp payé que vous m'avez promise auprès de lui pour mon fils, je vous assure que je ne le suis pas moins; c'est un petit secours auquel je m'étois attendu sur votre parole, et duquel j'avois de la peine à me passer après les charges extraordinaires que j'eus l'année passée du mariage de madame de Coligny et de la perte entière de l'équipage de son frère. Je vous supplie donc, madame, de trouver quelque moyen de lui faire toucher de l'argent du roi cette campagne, car mon intention est qu'il la passe auprès de mon cousin, auquel il ne me paroît pas que ce soit une affaire que de le faire payer d'aide de camp.

Vous savez que j'avois écrit au roi quand vous partîtes d'ici. J'en ai reçu une réponse si agréable, que je l'attribue déjà aux bons offices de M. de Louvois. Je vous supplie, madame, de lui dire quand vous le verrez, que je lui suis extrêmement obligé.

Je ne sais si mes pressentiments sont justes, mais il me semble que je suis à la crise de mes malheurs. Je vous le

dis comme à une bonne amie qui aura contribué à m'en tirer, etc.

1023. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Paris, ce 19 février 1677.

Mon fils m'a dit que vous songiez à moi, monsieur; je vous en rends mille grâces. Il faut dire la vérité, vous êtes l'exemple des bons et généreux amis; non-seulement vous ne m'avez pas abandonné dans une longue adversité, mais vous êtes aussi soigneux de me rendre de bons offices que les autres le sont de leurs propres intérêts. Je vous assure aussi, monsieur, que je suis un original de reconnoissance, et que je n'aime et n'estime rien tant au monde que vous, etc.

Deux jours après, le comte de la Marche (1), second fils du duc d'Enghien, étant mort et laissant trois bénéfices vacants, j'écrivis cette lettre au P. de la Chaise :

1024. — *Bussy au P. de la Chaise.*

A Paris, ce 21 février 1677.

Il y a longtemps que j'ai eu l'honneur de vous voir, mon R. P., parce que j'appréhende de vous importuner et qu'il y a plus de quinze jours que je suis incommodé. Aujourd'hui que la mort de M. le comte de la Marche laisse des bénéfices vacants, vous voulez bien que je vous fasse res-

(1) Louis-Henri, né le 9 novembre 1673, mort le 21 février 1677.

souvenir de moi et que je vous envoie un placet pour le roi. Vous trouverez en Sa Majesté plus de disposition à me faire du bien que par le passé. Peut-être que Dieu veut mettre une fin à mes malheurs. Quoi qu'il fasse sur mon sujet, je le recevrai en bon chrétien, et cependant je vous supplierai de m'aimer toujours comme vous me l'avez promis.

1025. — *La princesse d'Isenghien* (1) *à Bussy.*

A Tournay, ce 22 février 1677.

Je vous suis très-obligée, monsieur, de la part que vous me faites l'honneur de prendre aux avantages qui m'arrivent; mais vous m'apprenez en même temps une nouvelle qui me fâche fort : je me faisois un grand plaisir de vous retrouver à Paris, et je vous vois sur le point d'en partir. Quoi qu'il nous arrive, soyez, s'il vous plaît, persuadé que vous n'aurez jamais ni de servante ni de parente qui soit à vous plus sincèrement que moi.

Ne doutant pas que le duc de Saint-Aignan n'eût point parlé au roi de la réponse que je demandois à Sa Majesté, je lui écrivis une lettre que j'adressai à Pomponne, secrétaire d'État (2) :

---

(1) Marie d'Humières. Voy. p. 213, *note.*
(2) Voy. l'Appendice.

1026. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Dijon, ce 24 février 1677.

J'ai mandé votre procureur, monsieur, et je me suis fait informer par lui de votre affaire. Elle me paroît bonne sur le rapport qu'il m'en a fait; je l'ai chargé de m'avertir lorsqu'elle sera prête à juger, afin que je fasse ce que je dois pour vous faire rendre justice. Vous m'entendez bien sans en dire davantage; la nouvelle ordonnance vous défend de solliciter.

Un des officiers généraux m'écrit que le roi partira bientôt, et qu'il semble qu'on se dispose d'attaquer deux places tout à la fois.

Mandez-moi, je vous supplie, ce que vous pensez des mouvements d'Espagne; s'ils durent quelque temps, et que les grands soient les maîtres, c'est une grande affaire dans l'Europe.

Croyez-vous que le jeune Entragues (1) ait assez de bien et d'esprit pour se soutenir dans le mariage que doivent lui procurer les charges de son père? Je ne le connois pas.

Les bénéfices du comte de la Marche furent donnés, savoir : l'abbaye de la Victoire à l'abbé Lenet, à la recommandation du prince de Condé; l'abbaye d'Orcan, qui vaut trente-cinq à quarante mille livres de rente, au troisième fils du duc d'Elbeuf, en faveur du mariage de la nièce (2) de madame de Montespan avec le prince d'Elbeuf son fils, et l'abbaye de

(1) Camille de Cremeaux d'Entragues, comte de Saint-Trivier, gouverneur de Mâcon après son père, mort le 19 octobre 1679.

(2) Voy. p. 205.

Bonport, de quinze mille livres de rente, au neveu du cardinal de Bouillon, fils de son frère aîné.

Dans ce temps-là, l'archevêque de Bourges (1) mourut et laissa vacante l'abbaye d'Hervaux qui vaut quatorze mille livres de rente; j'en allai parler au P. de la Chaise, qui me promit, en partant pour suivre le roi à l'armée, qu'il me serviroit de tout son cœur.

Le roi partit de Saint-Germain pour sa campagne le 28 février. Il pensoit aller coucher au bac de Choisy, à trois lieues par delà Compiègne, mais son carrosse rompit deux fois, et il fut contraint de se mettre dans le carrosse du comte d'Auvergne, de sorte qu'il n'alla coucher qu'à Compiègne.

Le mercredi 3 mars, le duc de Saint-Aignan me vint trouver pour me dire qu'ayant demandé une réponse au roi à la lettre que je lui avois écrite, Sa Majesté lui avoit répondu qu'elle reviendroit bientôt et qu'elle verroit à son retour. Je crus que mon ami, ayant eu des affaires de conséquence pour lui-même auprès du roi, n'avoit osé me dire qu'il n'avoit point parlé des miennes, et qu'il avoit fait cette réponse qui ne signifioit rien.

1027. — *Bussy à Pomponne.*

Ce 4 mars 1677.

Monsieur, je vous envoie la copie d'une lettre que je me donnai l'honneur d'écrire au roi (2) il y a trois semaines, et que M. le duc de Saint-Aignan présenta de ma part à Sa Majesté. Elle me fit la grâce de la bien recevoir et de la lire, mais mon ami eut tant d'affaires pour lui-même au départ du roi, qu'il ne put supplier Sa Majesté de lui dire quelle réponse elle me feroit. Je m'adresse à

(1) Michel Poncet.
(2) Voy. l'Appendice.

vous, monsieur, qui avez toujours eu l'exactitude et l'honnêteté de me faire savoir les intentions du roi sur les très-humbles prières que j'ai faites à Sa Majesté, pour vous supplier de lui présenter la lettre que je me donne aujourd'hui l'honneur de lui écrire, et pour vous assurer que les secours que je reçois de vous en l'état où est ma fortune, ne diminueront pas la réputation que vous avez d'honnêteté et de bienfaisant et que vous méritez si bien. Ce que je puis vous promettre de ma part, c'est une reconnoissance qui n'eut jamais d'égale, et que je serai toute ma vie passionnément, etc.

P. S. Si l'abbaye d'Hervaux est donnée, je vous supplie, monsieur, de ne pas laisser de présenter ma lettre au roi, parce que (comme vous verrez) je parle d'une autre affaire à Sa Majesté, sur laquelle je vous conjure de me faire savoir ses intentions.

1028. — *Bussy au P. de la Chaise.*

A Paris, ce 4 mars 1677.

La confiance que j'ai toujours eue en vous depuis deux ans, mon R. P., et que vous augmentâtes encore dernièrement quand je vous dis adieu, m'oblige de vous faire souvenir de moi sur l'abbaye d'Hervaux; je trouve comme vous que j'ai plus de raison d'espérer de pareilles grâces à l'armée qu'à Saint-Germain; je n'ai pas là le clergé qui me fait un grand nombre de concurrents.

Représentez-vous, s'il vous plaît, mon R. P., que hors les princes, personne n'a plus de naissance que moi; qu'il y a plus de quarante ans que j'ai commencé d'aller à la guerre: que j'ai été assez heureux pour y faire des actions honorables pour moi et avantageuses pour le service du roi; que, bien loin d'avoir eu des récompenses, Sa Ma-

jesté me doit quatre-vingt mille livres de mes appointements; que j'ai de l'esprit, à ce que dit tout le monde; que quand ma disgrâce arriva, je touchois au bâton de maréchal de France, et que sans elle je serois à la tête de ces douze derniers maréchaux. Jugez après cela, mon R. P., si je me mets à la raison de demander seulement au roi un bénéfice pour l'un de mes enfants, et s'il n'y va pas de la gloire et de la justice de Sa Majesté de me donner quelque chose. Car enfin puisqu'on n'a point de compensation, et qu'on m'a châtié rudement de ma prétendue mauvaise conduite, il est (ce me semble) raisonnable de payer en quelque façon mes services. Aidez le roi à cela, mon R. P., vous qui l'aimez tant, et en contribuant à sa gloire, vous m'obligerez à une éternelle reconnoissance.

1029. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Paris, ce 6 mars 1677.

Vous ne m'avez point fait de réponse, madame, à la lettre par laquelle je vous mandois que je m'étois absolument attendu à la parole que vous m'aviez donnée d'une place d'aide de camp payée auprès de M. votre mari pour mon fils; cela cependant en demandoit une, et c'est ce qui m'a empêché de faire partir mon fils jusqu'ici. Je vous supplie donc très-humblement, madame, de me faire savoir ce que je dois espérer là-dessus.

Pour M. le maréchal d'Humières, je ne le fatiguerai plus de mes lettres; je lui en ai écrit cinq ou six depuis sa promotion, et il ne m'a fait réponse qu'à la première. On ne m'a pas accoutumé à ces manières-là depuis que je suis dans le monde et, depuis ma disgrâce, mes amis ont été plus exacts avec moi qu'auparavant.

Je vous ouvre mon cœur, madame, non-seulement

comme à ma proche parente, mais encore comme à ma bonne amie, qui assurément ne me manquera pas; car vous savez bien qu'on ne peut être à vous plus que j'y suis.

Dans ce temps-là, il me parut prudent de faire compliment à madame de Montespan sur les bruits qui couroient que sa faveur changeoit. Je crus que si cela étoit, mes honnêtetés ne pourroient me nuire, et que si cela n'étoit pas, elles pourroient me servir auprès d'elle.

1030. — *Bussy à madame de Montespan.*

A Paris, ce 6 mars 1677.

Depuis que j'ai eu l'honneur d'être connu de vous, madame, je n'ai pas fait une seule démarche qui ne vous ait persuadée du respect que j'avois pour vous en quelques différents états que vous ayez été. Je n'ai point augmenté ce respect qui étoit déjà extrême, et quoi qu'il vous arrive, je ne le diminuerai point. Je vous parle ainsi, madame, sur les bruits qui ont couru depuis peu. Je souhaite de tout mon cœur qu'ils soient faux, mais quand ils seroient véritables, je ne me démentirai jamais sur votre sujet, et s'il arrivoit alors quelques changements en moi, ce seroit là que j'augmenterois mes empressements pour vous assurer souvent que vous n'avez pas au monde un très-humble et très-obéissant serviteur plus acquis que moi.

Après que j'eus écrit cette lettre, je la consultai à madame de Scudéry, au sens de laquelle je déférois beaucoup et avec raison. Elle me dit qu'elle appréhendoit que madame de Montespan ne se servît de ma lettre pour faire des reproches

au roi du peu d'égard qu'il avoit pour elle, et qu'elle ne lui dît qu'il voyoit par là ce qu'on en disoit dans le monde. Madame de Scudéry ajouta que, soit que le roi l'aimât toujours, soit que, ne l'aimant plus, il la trompât par des restes de considération, ma lettre fâcheroit fort Sa Majesté; que cependant elle seroit d'avis que je la hasardasse, si l'avantage qui m'en pouvoit revenir étoit grand, mais que cela n'alloit à rien. Ainsi je jetai ma lettre au feu.

Dans ce temps-là, je me trouvai incommodé de ce tournement de tête que l'on appeloit alors des vapeurs. Cette maladie étoit tellement à la mode (à cause qu'elle sauvoit la mauvaise humeur de tout le monde) que tel disoit qu'il avoit des vapeurs qui se portoit bien. Ceux qui en étoient effectivement tourmentés avoient des vapeurs de la rate qui, suivant qu'elles étoient plus ou moins violentes, les rendoient plus ou moins bourrus.

A propos de vapeurs, deux de mes amis me contèrent alors que s'étant allés promener huit ou dix jours auparavant aux Petites-Maisons, et s'informant d'un homme qu'ils trouvèrent dans la cour quelle étoit la folie de chacun : « Ma foi, leur dit-il, messieurs, c'est bien peu de chose; on dit que nous sommes fous parce que nous sommes des misérables; si nous étions des gens de qualité, on diroit que nous aurions des vapeurs. »

1031. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Paris, ce 6 mars 1677.

Je vous rends mille grâces de toutes vos bontés pour moi, monsieur, il n'appartient qu'à vous d'assister vos amis de bonne grâce.

Vous avez su le départ du roi le 28 février, et comment son carrosse s'étant rompu ce jour-là, il fut contraint d'entrer dans celui du comte d'Auvergne, et il n'alla coucher qu'à Compiègne, au lieu du Bac-à-Choisy, où il

devoit aller coucher. Il arriva le jeudi 4 mars à Valenciennes, qui étoit investi.

On dit que la tranchée s'ouvrira le 9 au soir; il y a, dit-on, dans la place trois mille hommes de pied et quinze cents chevaux.

Je ne comprends pas comment on y pourra ouvrir une tranchée, car l'endroit est fort marécageux. On aura bien de la peine, à moins que de faire une tranchée de sacs à terre.

Il y a soixante pièces de canon en batterie qui ne cessent point de tirer. Il y a quarante mortiers avec lesquels on jettera une nouvelle façon de bombes dans la place, qu'on prétend qui mettront le peuple dans une grande consternation. Enfin on n'épargnera ni l'argent ni les hommes, et c'est comme cela qu'on prend des places en peu de temps.

Monsieur part demain 7, à quatre heures du matin, et va, dit-on, assiéger Mons; d'autres disent Saint-Omer.

Je viens de recevoir nouvelle que la cabale de la reine d'Espagne alloit enlever le roi, lorsque don Juan (1) arriva avec quinze mille hommes qu'il avoit; que l'on prit le favori Villa-Sierra, et que l'on lui fait son procès; que don Juan ayant fait demander à la reine si elle trouveroit bon qu'il lui allât rendre ses devoirs, elle lui manda que oui; que néanmoins ayant appris que la reine le vouloit tuer, que pour cela elle avoit caché deux pistolets dans le manchon qu'elle devoit tenir et que toutes ses femmes seroient armées de poignards et de pistolets, il remit sa visite à une autre fois.

---

(1) Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV et d'une comédienne, mort en 1670. — Charles II, alors dans sa treizième année, voulant se soustraire à la domination de sa mère Anne, appela près de lui Don Juan qui arriva des Pays-Bas, et la fit reléguer dans un couvent. Voy. à l'année 1677, la *Gazette de France* (p. 133, 151, 167) et le *Mercure Hollandois*, p. 3 et suiv.

On me mande que la cabale de la reine n'est pas tout à fait abattue, et cela étant, le roi aura beau jeu pour faire des progrès en Flandre et en Sicile.

Je ne connois pas le jeune Entragues; s'il avoit du mérite l'alliance où il est entré lui pourroit servir de quelque chose.

Le bruit est fort grand que madame de Montespan n'est plus maîtresse, et que madame de Ludre la va devenir. Comme le nombre des misérables est plus grand que celui des gens heureux, ce changement réjouit presque tout le monde.

On fait un conte qui *se non e vero, e ben trovato.* On dit qu'une des femmes de la reine lui donnant avis l'autre jour que madame de Ludre devenoit maîtresse, et qu'il falloit que Sa Majesté tâchât de l'empêcher, elle lui répondit que c'étoit l'affaire de madame de Montespan.

Fontrailles (1) a gagné son procès contre sa sœur de la Valette (2), qui, comme vous savez, le vouloit faire déclarer fou pour avoir son bien.

1032. — *Bussy à Jeannin de Castille.*

A Paris, ce 6 mars 1677.

Je vous envoie mes nouvelles, monsieur. Je suis surpris qu'on fasse commander l'armée d'Allemagne à Créqui. Si j'étois souverain, je ne me servirois point de géné-

---

(1) Louis d'Astarac, comte de Fontrailles, marquis de Marestanges. Il fit, le 4 mars 1677, donation de tous ses biens à son petit-neveu, J. P. de Rochechouart de Barbesan, marquis de Faudoas.

(2) Paule d'Astarac de Fontrailles, mariée d'abord à Roger de Boussole, comte d'Espenan, puis à Louis Félix, marquis de la Valette, comte de Beaumont, mort le 9 février 1695.

raux malheureux à la guerre, mais je me servirois encore moins de généraux malhabiles, et la perte de la bataille de Consarbrück est l'action d'un écolier. Nous verrons s'il remonte sur sa bête cette campagne, j'en doute un peu; car le prince de Lorraine et Montecuculi en savent encore plus que Chauvel.

Je ne sais pas si la maîtresse est demeurée aimée, mais je sais bien qu'elle n'est plus maîtresse. Elle est à Maintenon sans gardes. Celle qui lui va succéder va, dit-on, passer le temps de l'absence chez Boisfranc (1) à la campagne, pour montrer qu'on ne veut rien voir quand on ne voit pas ce que l'on aime.

Mes affaires m'ont empêché jusqu'ici de gagner le jubilé, mais en attendant j'ai gagné samedi un procès.

1033.—*Bussy à Madame de Sévigné* (2).

Ce 7 mars 1677.

Il faut que je m'en aille en Bourgogne, madame, pour avoir de vos nouvelles, car ici le pouvoir que j'ai de vous voir quand je veux, fait que je ne vous écris point, et puis les affaires ou des petites incommodités m'empêchent de vous voir. Je n'ai aucun plaisir ici de vous; au moins au pays j'ai celui de vos lettres, qui d'ailleurs parent si bien les endroits que vous savez.

---

(1) Boisfranc, riche financier, mort à 87 ou 88 ans, en 1706. — Sa fille, morte en 1702, avait épousé en 1690 le marquis de Gesvres, depuis duc de Tresmes. « Ce mariage, dit Saint-Simon (année 1702), dans lequel le roi étoit entré par bonté pour le marquis de Gesvres, qui n'avoit rien et que son père haïssoit et ruinoit, avoit tiré Boisfranc, son beau-père, d'affaires très-fâcheuses avec Monsieur, dont il avoit été longtemps surintendant, et d'autres encore de finances avec le roi, qui ne valoient pas mieux. »

(2) Cette lettre est inédite.

1034. — *Le P. de la Chaise à Bussy.*

Au camp de Valenciennes, ce 15 mars 1677.

Le roi n'a encore rien déterminé, monsieur, sur l'abbaye d'Hervaux; quand il plaira à Sa Majesté de travailler à cette sorte d'affaire, je vous assure que je ne vous oublierai pas, et que même il ne tiendra pas à mes bons offices que M. votre fils ne soit distingué dans la foule des prétendants qui sont en plus grand nombre au camp qu'à la cour, quoique messieurs du clergé ne sollicitent ici que par lettres. J'aurai la dernière joie, quand j'aurai pu vous donner la dernière marque de l'estime que j'ai pour vous et de l'attachement avec lequel je vous suis, monsieur, votre très-humble et très, etc.

Quelques jours avant le départ du roi pour l'armée, il dit à la reine, qui à trente-neuf ans portoit encore des rubans de couleur, comme les femmes font toute leur vie en Espagne, que les femmes de France n'en portoient plus, et particulièrement à la tête, quand elles avoient trente et cinq ans passés, sans se faire moquer d'elles. — « Je croyois, lui dit-elle, Monsieur, que j'en pouvois porter encore cinq ou six ans. — Et moi, Madame, lui répondit-il, je croyois qu'il y a cinq ou six ans que vous les deviez avoir quittés. » La reine, qui étoit une très-sage princesse, ne porta plus de rubans de couleur depuis ce jour-là et même ne se mit plus de rouge aux joues, comme elle avoit accoutumé.

Le 6 mars, le roi manda à la reine de s'en retourner à Saint-Germain avec le Dauphin aussitôt qu'ils auroient achevé leur jubilé, et l'on dit alors dans le monde que cet ordre venoit de la crainte qu'avoit le roi que le peuple de Paris ne prît trop d'amitié pour le Dauphin.

1035. — *Pomponne à Bussy.*

Au camp de Valenciennes, ce 16 mars 1677.

Je me suis acquitté de ce que vous avez désiré de moi, et j'ai remis entre les mains du roi la lettre que vous m'avez envoyée. Je ne vous dirai point ce qu'elle aura produit auprès de Sa Majesté, parce qu'elle ne s'en est point expliquée; je souhaiterois seulement que l'effet en fût tel que vous le désirez, et que vous me croyiez, monsieur, votre très, etc.

1036. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Paris, ce 25 mars 1677.

Vous avez su, monsieur, la vigueur avec laquelle le roi fit attaquer le dehors de Valenciennes, et la fortune avec laquelle il alla plus loin qu'il ne pensoit. Un grand roi à la tête de son armée, à qui l'argent ne manque point, qui a de bons officiers et de bons soldats, ne trouve guère de résistance en des gens qui n'ont ni roi à leur tête, ni de bons généraux, ni argent.

Lundi dernier 22 de ce mois, Sa Majesté arriva devant Cambrai, qu'il avoit fait investir deux jours auparavant; on ouvrira la tranchée le 1er avril. Le gouverneur est un Espagnol appelé don Pedro Savala. La garnison, assez nombreuse, est composée d'Espagnols, de Wallons et d'Allemands. On s'attend à un plus long siége et à plus de résistance qu'à Valenciennes. Dieu nous conserve le roi! Nous avons raison de prier pour lui, car les hasards où il s'expose tous les jours font trembler les gens de bien.

Un de mes amis m'écrit du camp, du 25 de ce mois,

qu'il a ouï dire au roi que si la place tenoit quinze jours ou trois semaines, Sa Majesté ne reviendroit pas (comme elle avoit résolu en partant) et qu'il commenceroit la campagne plutôt que de venir dire à la reine bonjour et adieu en même temps. Ces paroles affligent fort les courtisans.

Le roi a fait un grand détachement de son armée, qu'il a envoyé à Monsieur à Saint-Omer, sur l'avis qu'il a eu que les ennemis faisoient quelque mouvement du côté de Bruges, pour essayer à secourir cette place.

Montecuculi ne commandera point cette année comme l'on avoit cru. Les Allemands menacent fort Metz; je crains pour Verdun, moi, qu'ils prendront plus aisément.

On commence à entrer en matière à Nimègue, et l'on a débuté par les intérêts du prince de Lorraine.

Le maréchal de la Ferté a fait un compliment au roi sur la prise de Valenciennes, par lequel, entre autres choses, il lui rend très-humbles grâces de ce qu'il l'a vengé (1).

1037. — *Bussy à Pomponne.*

A Paris, ce 30 mars 1677.

Monsieur, je vous rends grâce très-humble de la peine que vous avez prise de présenter ma lettre au roi. En voici encore une pour laquelle je vous fais la même supplication, en vous demandant mille pardons de toutes mes importunités. J'espère qu'enfin Sa Majesté me donnera lieu de vous laisser un peu plus en repos; vous ne doutez pas que je le souhaite, mais je vous assure que votre considération a pour le moins autant de part à ce souhait que

(1) Il avait été, en 1656, défait et pris par Condé devant Valenciennes qu'il assiégeait. Voy. les *Mémoires* de Bussy, t. II, p. 13.

mon intérêt, car je suis avec toute l'amitié, l'estime et la reconnoissance qu'on peut avoir, etc.

1038. — *Bussy au P. de la Chaise.*

A Paris, ce 30 mars 1677.

L'abbé de Saint-Denis (1), cousin germain de ma femme, vient de mourir, mon R. P.; il laisse vacante au Maine l'abbaye de Fontaine-d'Aniers. Je me donne l'honneur d'en écrire au roi. Assistez-moi, s'il vous plaît, en cette rencontre, je m'y attends; car outre que vous me l'avez promis, je suis à vous du meilleur de mon cœur.

1039. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Paris, ce 1er avril 1677.

Je vis hier, madame, la lettre que vous avez fait l'honneur d'écrire à madame de Bussy, par laquelle vous lui mandez que vous et M. votre mari m'avez fait le même honneur depuis quinze jours, et que vous m'assuriez tous deux que vous aviez conservé à mon fils une place d'aide de camp payé. Je vous en rends mille grâces, madame, mais je vous assure que je n'ai point encore ces lettres. Si cela avoit été, je vous aurois remercié plus tôt.

Pour ce que vous trouvez étrange que mon fils ne soit pas encore parti pour la campagne, je vous dirai que si j'avois eu de l'argent pour le mettre en équipage, il seroit

---

(1) Jean de Saint-Denis, nommé le 25 mars 1661 abbé de Fontaine-Daniel. (Voy. la continuation du *Gallia christiana*, par M. Hauréau, t. XIV, p. 535.)

à l'armée. Un homme en disgrâce a moins de crédit, après avoir payé cent mille écus de dettes, que quand il les devoit avant qu'il y fût. Je ne saurois envoyer mon fils auprès de mon cousin que dans quinze jours. Ce qui me console, outre l'impossibilité, c'est que si la trêve se fait bientôt, comme on le croit, ce mois de service que mon fils aura manqué ne l'auroit pas avancé davantage, et si la campagne s'achève, il y a encore bien loin d'ici au mois de novembre, et l'on ne verra peut-être que trop d'occasions de se signaler. Cependant, madame, croyez bien, s'il vous plaît, que je sens les obligations que je vous ai avec une reconnoissance mêlée de la plus grande tendresse du monde.

1040. — *Bussy à Jeannin de Castille.*

A Paris, ce 3 avril 1677.

Je vous envoie mes dernières nouvelles d'Allemagne, monsieur. La nuée me paroît un peu grosse de ce côté-là et nous menacer de quelque orage : nous verrons si M. de Créqui sera un bon sauveur et s'il la pourra bien dissiper.

On croit la ville de Cambrai rendue ou sur le point de se rendre. On nous disoit ces jours passés que les bourgeois avoient donné deux cent mille écus au roi au commencement du siége, pour qu'on ne jetât point de bombes dans leur ville ; on ne croit pas que les citadelles durent encore huit jours.

Monsieur a ordre du roi d'ouvrir la tranchée à Saint-Omer.

Après la prise de ces trois places, le roi seroit bien heureux si la trêve se faisoit. On croit tout aisément de sa bonne fortune.

La présidente le Bailleul (1) vient de mourir hydropique; son mari et elle étoient raccommodés depuis peu, et il pleuroit à son enterrement comme s'il eût perdu grand'-chose. On ne dit pas si elle est morte bien chrétiennement; on sait seulement qu'elle a donnée par testament trois bracelets de diamants à mesdames de Montglas, de Montmorency et d'Olonne. Cela ne passe pas pour des legs pieux, etc.

1041. — *Bussy au comte d'Estrées.*

A Paris, ce 3 avril 1673.

L'action que vous venez de faire (2), monsieur, m'a donné une fort grande joie, parce que je ne doute pas qu'enfin elle ne vous attire les grâces que vous méritez il y a longtemps. Je vous assure que ce sera de bon cœur que je vous en ferai le compliment, car personne ne vous aime et ne vous estime plus que je fais, etc.

---

(1) Marie le Ragois, fille de Claude, seigneur de Bretonvilliers, mariée en 1647 à Louis de Bailleul, marquis de Château-Gontier, président au parlement de Paris, « homme de singulière vertu, » mort le 11 juillet 1701, à 79 ans, dans l'abbaye de Saint-Victor où il s'était retiré. Voy. Saint-Simon, t. VI, p. 5.

(2) Il venait de prendre, dit Bussy, « l'île (*sic*) et le fort de Cayenne sur les Hollandois. » Voy. Limiers, t. II, p. 327. — L'action eut lieu dans la nuit du 19 décembre 1676. Voyez-en la relation dans la *Gazette*, année 1677, p. 253.

1042. — *La maréchale d'Humières à Bussy.*

A Saint-Venant, ce 5 avril 1677.

Il est vrai, monsieur, que nous vous avons écrit et à madame votre femme quatre ou cinq fois, et que je ne pouvois comprendre ce qui pouvoit empêcher M. votre fils de venir. Je pense que vous pouvez pour cette année vous dispenser de faire la dépense d'un équipage : apparemment les plus grands coups sont joués, et ces deux dernières places prises, je doute que le roi veuille pousser ses conquêtes plus loin. En voilà bien assez pour une campagne, les troupes auront besoin de rafraîchissement; cependant celles qui n'ont point servi à la conquête de ces places pourront empêcher les ennemis d'entreprendre, ce qui ne sera pas bien difficile par bien des raisons. J'ai beaucoup de déplaisir que M. votre fils n'ait pas eu de part à la gloire; si j'avois pu deviner vos raisons, nous l'aurions demandé en quelque état qu'il eût été, et nous aurions avec joie suppléé au défaut de ce qui lui auroit pu manquer, afin de vous faire paroître en toute occasion combien nous recherchons les moyens de vous persuader qu'on ne peut vous honorer plus sincèrement que nous le faisons. Je ne vois nulle apparence à la trêve dont vous me parlez

---

Dans ce temps-là, le jeune comte de Fiesque (1) étant fort malade, madame de Lionne le vint voir; après cette pre-

(1) Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne et de Fiesque, mort sans alliance le 28 septembre 1708, à 61 ans. Louis XIV lui fit payer 300,000 livres par les Génois pour le dédommager de la perte du comté de Lavagne. Voy. sur lui Saint-Simon, t. III, p. 138; VI, p. 54, 55; XII, 108, 110.

mière visite, madame de Breauté, tante de Fiesque, femme extraordinairement dévote, dit à la comtesse de Fiesque, sa belle-sœur, qu'il ne lui paroissoit pas à propos que ces visites continuassent et particulièrement son neveu étant en danger. La comtesse ne fut pas de cet avis. On en parla au comte de Fiesque; il témoigna souhaiter de la voir toujours, et dit qu'il n'y avoit plus depuis six mois que de la bonne amitié entre eux; que depuis ce temps-là ils n'avoient couché que deux fois ensemble, mais que ce n'avoit été que pour parler d'affaires avec moins d'interruption. Les visites continuèrent, quoique madame de Breauté eût quelque peine à croire son neveu.

1043.—*Le comte de la Rongère* (1) *à Bussy.*

Au camp devant Cambrai, ce 6 avril 1677.

Je ne vous ai point encore mandé de nouvelles, monsieur, parce que quelques soins qu'un particulier prenne pour cela, les nouvelles publiques vont toujours plus vite que les siennes, et cela rebute d'écrire. Je n'ai même encore rien à vous apprendre aujourd'hui que je ne croie que vous sachiez, mais en vous suppliant de me tenir toujours en l'honneur de votre souvenir, je vous vais mander tout ce que je sais: cela ne vous nuira de rien quand vous le sauriez deux fois.

Le roi est trop fort pour les ennemis et trop heureux;

---

(1) C'était, dit Bussy, « un très-honnête gentilhomme avec qui j'avois fait amitié dès l'année auparavant. » Saint-Simon dit de son côté: « La Rongère, chevalier d'honneur de Madame et chevalier de l'Ordre, de sa présentation, étoit un gentilhomme du pays du Maine qui, avec un nom ridicule, étoit de fort bonne noblesse. Il s'appeloit Quatre-Barbes. C'étoit un fort honnête homme, très-court d'esprit, mais de taille et de visage à se louer sur le théâtre pour faire le personnage des héros et des dieux. » (T. VII, p. 147.) Il mourut en 1703.

cela fait qu'il les bat partout sans résistance. Vous avez su comme à Valenciennes ils se laissèrent prendre d'assaut; ils viennent de rendre la ville de Cambrai assez aisément, et le gouverneur, don Pedro Savala, s'est retiré dans la citadelle avec trois mille hommes; il a fait tuer presque tous les chevaux de la cavalerie. Demain nous aurons quarante pièces de canon en batterie.

M. de Louvois qui retourna hier ici de Lille, où il étoit allé, dit-on, voir quelques troupes qui y arrivoient, dit au roi que le prince d'Orange et Villa-Hermosa assembloient un corps d'armée pour aller faire lever le siége de Saint-Omer, où il y a trois jours que Monsieur a ouvert la tranchée.

Le roi dit hier que le prince d'Orange avoit passé par Gand en chariot, avec des timbaliers assis devant lui. M. de Luxembourg est parti aujourd'hui d'ici avec huit bataillons, les mousquetaires et quelques autres troupes de cavalerie pour se mettre entre Monsieur et les ennemis. Les plus braves courtisans qui soient ici ont beaucoup d'impatience du retour; je ne prétends pas me tirer de pair, cependant on appréhende qu'après la prise des places, le roi n'aille plus loin. On dit que les Anglois commencent à s'effrayer de nos conquêtes.

Le roi donna hier le gouvernement de Mézières à Lanson (1), et celui de Sainte-Menehould à Neuchelles (2), tous deux officiers des gardes du corps, et celui de Guise à la Fitte (3). Vous avez su, je crois, monsieur, que Sa Majesté

---

(1) J. de Pouilli, lieutenant des gardes du corps (1667), gouverneur de Sainte-Menehould, puis de Mézières, maréchal de camp (1677), mort le 25 février 1685.

(2) Enseigne (1667), puis lieutenant (1675) des gardes du corps, brigadier de cavalerie (janvier 1678).

(3) Lieutenant des gardes du corps (avril 1667), brigadier de gendarmerie (mars 1677), gouverneur de Guise (1677), puis des pays de la Lœw (avril 1679).

donna vingt mille écus après la prise de Valenciennes à Vauban, premier ingénieur (1).

Adieu, monsieur, trouvez bon que j'assure ici toutes vos dames de mes très-humbles respects, et que madame de Scudéry voie ici que je suis son très-obéissant serviteur.

1044. — *Bussy au maréchal d'Humières.*

A Paris, ce 7 avril 1677.

Je vous envoie mon fils, monsieur. L'ouverture de la tranchée de Saint-Omer m'a empêché d'attendre plus longtemps que son équipage fût en état. Je le lui enverrai au premier jour. Cependant, monsieur, je vous supplie de le regarder non-seulement comme un de vos officiers, mais encore comme un garçon qui a l'honneur de vous appartenir. Si pendant la campagne il venoit à vaquer quelque compagnie de chevau-légers, je vous serois fort obligé si vous preniez la peine de la lui faire avoir; je vous en supplie très-humblement, et de me croire à vous de tout mon cœur.

---

(1) Sébastien le Prestre de Vauban, le créateur de la poliorcétique moderne, né à Saint-Léger (Bourgogne) en 1633, mort en 1707. Il fut nommé commissaire général des guerres (1677) et maréchal de France (1703).—Il a travaillé à 300 places anciennes, en a construit 53 nouvelles, conduit 53 siéges, etc. — De ses nombreux écrits, dont quelques-uns seulement ont été imprimés, le plus célèbre est la *Dîme royale*, 1709, in-8°.

1045. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Paris, ce 9 avril 1677.

Pour répondre à votre lettre du 5 de ce mois, madame, je vous dirai que, sur la nouvelle de l'ouverture de la tranchée à Saint-Omer, je fis partir avant-hier mon fils en poste, et qu'il est au camp depuis hier; mais que je ne vois pas que depuis le 15 avril jusqu'à la fin d'octobre, il n'y ait plus rien à faire en Flandre. Au contraire, il me paroît que pour les hasards, ce qu'on a fait n'est rien en comparaison de ce qui vraisemblablement se fera. On a attaqué avec vigueur des places qui se sont mal défendues, et on aura affaire désormais à des armées qu'il faudra empêcher d'entreprendre. Ainsi, je continuerai de faire l'équipage de mon fils, et je lui enverrai au premier jour. Cependant, madame, je vous rends mille grâces des offres que vous me faites pour lui : cela est d'une aussi bonne parente et d'une aussi bonne amie que vous êtes ; j'en ai aussi la reconnoissance que je dois, et personne ne vous aime et ne vous honore plus que je fais.

1046. — *Bussy à la Rongère.*

A Paris, ce 9 avril 1677.

Je vous rends mille grâces, monsieur, de la peine que vous avez prise de me mander des nouvelles. J'en savois quelques-unes de celles que vous m'apprenez; mais vous me les mandez toutes, et avec plus de suite que je ne les savois.

Je ne m'étonne pas que le roi trouve partout si peu de résistance : les ennemis ont grand'peur d'une armée qui

a son roi à sa tête, lequel s'expose comme ses soldats Outre un exemple comme celui-là, le canon et les récompenses qui ne manquent point font réussir à tout. Le gouverneur de Cambrai, don Pedro Savala, fera peut-être comme fit le gouverneur de Besançon : il fit tuer tous les chevaux de sa cavalerie la veille et se rendit le lendemain ; ce ne fut pas pour faire une plus longue défense, ce fut pour nous empêcher de profiter de ces chevaux.

Les mouvements du prince d'Orange et de Villa-Hermosa n'empêcheront pas Saint-Omer d'être pris. Le roi est bien heureux que la prise inopinée de Valenciennes lui ait permis de faire un détachement de son armée pour envoyer à Monsieur, qui sans cela auroit été obligé de lever le siége de Saint-Omer. Je ne doute pas que les courtisans n'aient beaucoup d'impatience de revenir : leur assiduité leur est aussi bien comptée à Saint-Germain qu'à Cambrai, et ne leur coûte pas tant de peine ; cependant je ne crois pas qu'ils aient encore longtemps à pâtir. Il me paroît qu'après la prise de Cambrai et de Saint-Omer, le roi s'en reviendra, n'y ayant plus rien à faire digne de l'occuper.

Le parlement d'Angleterre nous hait fort, mais le roi rabat les coups ; son savoir-faire nous garantira de leurs mauvais desseins. Un prince qui récompense aussi volontiers et aussi à propos que le roi est toujours bien servi ; mais je fais une réflexion sur ces récompenses, qui est que le roi ne donne plus guère de gouvernement de places à des gens de grande qualité ; et c'est le cardinal Mazarin qui l'en a rebuté après l'exemple des Granceys, des Foucauts et des Schombergs qui se sont fait faire maréchaux par leurs gouvernements. Sa Majesté ne donne plus encore de gouvernements de province qu'à des gentilshommes, qui ne sauroient jamais être en état d'en abuser contre son service.

Les dames vous rendent mille grâces de votre souvenir;

elles sont vos très-humbles servantes. Pour madame de Scudéry, elle vous fera bien son compliment elle-même : car pour ceux que vous lui faites dans ma lettre, ruse de guerre ; nous ne croyons pas aux apparences quand il y a de bonnes raisons contraires.

1047. — *Bussy au duc d'Orléans* (1).

A Paris, ce 12 avril 1677.

Monseigneur,

Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai pris à tout ce qui est arrivé de bien et de mal à Votre Altesse Royale une très-grande part, mais je n'ai jamais été touché d'aucun événement comme je viens de l'être de la bataille que vous venez de gagner. Outre toutes les qualités, monseigneur, qui vous attirent l'estime et l'admiration des honnêtes gens, j'ai encore une raison particulière d'avoir pour Votre Altesse Royale des sentiments plus respectueux et plus tendres que les autres hommes : vous m'avez toujours fait l'honneur de me témoigner que vous compatissiez à mes disgrâces, et la reconnoissance que j'en ai m'intéressera extrêmement à tout ce qui vous arrivera jamais. Je vous supplie très-humblement de le croire, et que je suis, etc.

---

(1) « Nous apprîmes le 12, dit Bussy, par Mérille, premier valet de chambre de Monsieur, que S. A. R. venoit de battre le prince d'Orange qui avoit dessein de secourir Saint-Omer, et sur cette nouvelle j'écrivis cette lettre à Monsieur. » La bataille de Cassel se livra le 11 avril. — Voy. Limiers, liv. VIII, p. 358 ; la *Gazette*, p. 313 et 341, et le *Mercure Galant*, mai 1677, p. 1 et suiv.

1048. — *Bussy au maréchal d'Humières.*

A Paris, ce 12 avril 1677.

Vous ne serez pas surpris, monsieur, de voir ici des assurances de ma joie sur la bataille que Monsieur vient de gagner, car vous savez combien je m'intéresse à tout ce ce qui vous touche, et je sais la part que vous avez à la gloire de cette action.

1049. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Paris, ce 12 avril 1677.

Je vous assure, madame, que vous n'êtes guère plus aise que moi de la bataille que Monsieur vient de gagner, où mon cousin a eu si bonne part, car je vous aime bien tous deux. Mon fils étoit au combat; Mérille m'a dit qu'il l'avoit vu un peu avant qu'il commençât; je voudrois bien savoir si on l'a vu depuis.

1050. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

Au camp d'Abinguem, ce 12 avril 1677.

Je vous avois écrit un mot hier, monsieur, qui étoit seulement pour vous apprendre qu'il ne m'étoit arrivé nul accident fâcheux; mais je crus qu'il seroit assez temps de l'envoyer ce matin à la poste, et elle (la poste) partit hier à minuit; ainsi au lieu de quatre lignes que je me donnois l'honneur de vous écrire, je le vais faire plus au long. Avant que je vous parle de ce qui se passa hier, je vous dirai que

le 8 que je vous écrivis de Montreuil, je ne pus venir coucher qu'à Boulogne; mais que le 9, de grand matin, j'arrivai à Ardres, où je dînai avec M. de Rouville; après quoi, comme il me faisoit seller un de ses chevaux, un capitaine de Monsieur, qui passoit par là par hasard, nous apprit que Monsieur ayant laissé la tranchée de Saint-Omer suffisamment garnie, et une grosse garde de cavalerie pour la soutenir, avoit marché au-devant des ennemis, qui étoient déjà près de Cassel, à quatre lieues de Saint-Omer. Cela fit que Rouville le fils, officier des gendarmes de la reine, voulut venir avec moi, et qu'au lieu d'aller droit à Saint-Omer, qui est à quatre lieues d'Ardres, nous vînmes coucher à l'abbaye de Watten qui n'en est qu'à trois lieues, et qui nous avançoit beaucoup sur le chemin de l'armée. Nous apprîmes là par le régiment de la Couronne et par les dragons de Sinsandoux (1) qui venoient de Bergues où on les avoit envoyés crainte qu'il ne fût attaqué, qu'ils alloient la joindre en diligence. Nous partîmes donc de Watten le 10 de grand matin, et nous arrivâmes à l'armée sur le midi. Je rencontrai d'abord Monsieur, qui me demanda si j'étois officier; je lui répondis que oui, et que je venois servir d'aide de camp auprès de M. le maréchal d'Humières. Un moment après, je rencontrai ce maréchal, à qui je donnai votre lettre, et qui me reçut fort honnêtement. Nous marchâmes longtemps ensuite le long de la ligne avec Monsieur; et sur les deux heures, il s'aperçut que les ennemis ayant passé en deçà du Mont-Cassel, il n'y avoit plus qu'un fort petit ruisseau entre eux et nous : et comme ils avançoient fort leur droite, il crut qu'ils vouloient marcher sur le derrière de notre armée de Watten; ce qui fit qu'ayant renvoyé promptement les dragons de Sinsandoux dans cette abbaye pour conserver ce

(1) Ribère de Sainsandoux, colonel de dragons (1675), maréchal de camp (1676), mort en février 1679.

poste-là, il envoya des ordres de tous côtés pour faire marcher l'armée à un village qui étoit à une lieue sur notre gauche appelé la Buscule. Monsieur marcha donc à la tête de l'aile gauche de ce côté-là; et pendant le chemin ayant su que j'étois venu ce jour-là de la Buscule, il me parla fort sur le chemin qu'il y avoit d'ici là; et comme je lui en rendis bon compte, il me fit l'honneur de m'en remercier. Lorsqu'il fut arrivé à un moulin, il fit appeler quelques officiers généraux avec lesquels ayant longtemps raisonné, ils jugèrent que les ennemis ne marcheroient point ce jour-là et qu'ils camperoient apparemment en bataille où ils étoient; que, s'ils marchoient le lendemain, nous serions encore en état de leur couper chemin, et que s'ils vouloient longtemps demeurer là, nous pourrions nous retrancher. On fit donc faire halte à l'armée dans l'endroit où elle étoit en ce moment, c'est-à-dire un peu plus sur la gauche qu'elle n'étoit le matin. On campa là en bataille, et on ne fit rien le reste du jour, sinon sur la gauche où M. d'Albret voulut garder un passage; et les ennemis le voulant forcer, l'escarmouche y fut un peu chaude. Le régiment de Navarre y perdit assez de gens, et entre autres, il y eut treize soldats de tués d'un coup de canon. Enfin la nuit fit cesser ce petit combat, et chacun demeura dans le poste qu'il tenoit.

Le lendemain 11, qui étoit hier, M. le maréchal d'Humières monta à cheval à cinq heures du matin dans le dessein d'aller voir la tranchée de Saint-Omer et de faire hâter le siége; mais ayant trouvé Monsieur, il marcha auprès de lui du long du front de bandière.

Dans ce temps-là, un sergent de nos troupes ayant abandonné sans ordre une abbaye, appelée Piennes, sur notre gauche, les ennemis s'en saisirent. M. de Luxembourg ayant commandé des gens pour la reprendre, ils n'en purent venir à bout; et les ennemis, en étant paisibles possesseurs, y mirent le feu.

Il ne se passa rien de remarquable jusque sur les deux heures. Monsieur marcha avec le maréchal d'Humières, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, résolu ici à une chose, là à une autre. Enfin il résolut avec les deux maréchaux de marcher aux ennemis. Je n'entendis point cette résolution; et M. le maréchal d'Humières étant parti au galop pour aller prendre son poste à la droite, je voulus attendre son retour auprès de Monsieur, croyant qu'il alloit revenir; mais enfin ayant su ce qu'il étoit allé faire, je l'allai trouver. Comme je l'abordai, il m'envoya dire au régiment de Navarre de marcher aux ennemis, entre lesquels et nous, il y avoit un petit ruisseau passable presque partout. Il fit mettre pied à terre aux mousquetaires, pour attaquer l'infanterie qui se retranchoit, et que Navarre alloit attaquer d'un autre côté; et lui, à la tête des gendarmes écossois, commença le combat contre un escadron des ennemis aussi bravement que j'aie jamais ouï dire qu'il se soit fait par un général. Nous rompîmes cet escadron l'épée à la main; M. d'Isenghien eut là son cheval tué. Je ne quittai point les Écossois, et je ne sais ce que devint M. le maréchal d'Humières. Nous rencontrâmes un autre escadron frais, qui nous trouvant en désordre, nous renversa. La Grange fut tué là, et Gordes pris. Si je ne fus ni l'un ni l'autre, ce fut Dieu seul qui me sauva. Les gendarmes de Bourgogne, joints à ceux de la Reine et à ceux de Monsieur, plièrent d'abord. Je leur étois allé dire de charger l'épée à la main; ils ne le firent cependant qu'avec le pistolet et s'enfuirent après. Ce fut là où Beauvau fut tué et Montgon fort blessé. Le combat dura deux grosses heures; il commença à deux et finit à quatre. M. le maréchal d'Humières n'avoit que les mousquetaires, la brigade de Revel, la petite gendarmerie et la brigade de Navarre, avec deux régiments de dragons. Il fut souvent dans de grandes inquiétudes; il a eu deux aides de camp tués. La déroute des ennemis est entière; il y a près de

trois mille prisonniers, plus de deux mille morts; treize pièces de canon, deux mortiers, tous les caissons, farines, avoines et munitions de guerre pris. Les ennemis se retirèrent, c'est-à-dire s'enfuirent. M. de Luxembourg les poursuivit jusqu'à la nuit, une lieue par de là Cassel. Monsieur a eu deux coups sur ses armes et s'est mêlé trois fois. Les maréchaux y ont fort bien fait. Le chevalier d'Estoges fut tué auprès de moi; Villacerf, capitaine dans Tilladet, a été tué, Feuquières blessé, Seppeville, blessé, trois capitaines aux gardes tués, dont je n'ai ouï nommer que la Boissière. Longueval y a très-bien fait, et n'a point été blessé (1).

1051. — *Bussy à la Rongère.*

A Paris, ce 14 avril 1677.

La bataille de Cassel m'a extrêmement surpris, monsieur. Je crois bien que Monsieur étoit rempli de bonnes

---

(1) Voici les indications que j'ai pu trouver sur les personnages mentionnés dans cette lettre.—Le marquis de la Grange, guidon des gendarmes écossais, fils du président Lelièvre. — Gordes, comte de Carces (fils de François de Simiane, marquis de Gordes), enseigne des gendarmes écossais. Il mourut de ses blessures à Ypres. Il avait 22 ans.—Jacques de Beauvau, capitaine des gendarmes de Monsieur.—Le marquis de Montgon, sous-lieutenant des gendarmes de Bourgogne (1677), mestre de camp de régiment de cuirassiers (1678). —Le marquis de Revel, frère du comte de Broglie, brigadier de cavalerie (1675), maréchal de camp (1678), mort en 1707.—C.-F. d'Anglure, chevalier d'Estoges, sous-lieutenant des gendarmes anglais. — Édouard Colbert, marquis de Villacerf, capitaine de cavalerie. — Feuquières, (probablement le marquis Antoine), mort en 1711, à 63 ans. — Le marquis de Seppeville, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la reine (1676), brigadier de cavalerie (1678), envoyé extraordinaire près de l'empereur (1680).

intentions pour cela, mais je ne pensois pas que le prince d'Orange voulût hasarder un combat général. Ce n'a pas été une affaire sans conteste, et c'est ce qui rend la gloire de Monsieur plus grande. Cette victoire coûtera la Flandre aux Espagnols si la guerre dure, et je doute que le roi revienne sitôt. J'en serai fâché pour l'amour de vous; car la campagne d'un volontaire est assez longue de deux mois, et particulièrement quand ces deux mois sont mars et avril.

Je ne me suis pas trompé à la résistance de Cambrai; j'ai toujours cru que la citadelle donneroit beaucoup de peine.

1052. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Dijon, ce 14 avril 1677.

J'ai reçu, monsieur, avec votre lettre du 31 mars, la copie de celle que vous avez écrite à M. le duc de Saint-Aignan, dans laquelle est insérée la copie de celle que vous avez écrite à M. le maréchal de Créqui. Je vous en rends grâces, comme d'un grand plaisir que vous m'avez fait de me la faire voir. J'y ai trouvé tant d'esprit, de délicatesse et de bon sens, que la fierté qui a quelque chose de si rude pour tout le monde, ne laisse pas que d'y plaire. J'userai bien de la confiance que vous avez en moi en cette rencontre, et si l'occasion étoit plus importante, vous ne seriez pas moins en sûreté que vous êtes.

Le bon succès qu'on attend des siéges de Cambrai et de Saint-Omer, après ce qui s'est passé à la prise de Valenciennes, va fournir une belle matière à ceux qui écrivent la vie du roi : rien ne marque mieux sa grandeur que ces entreprises-là, et sa puissance et sa fortune que les événements qui secondent toujours ses desseins.

Il semble, comme on écrit, qu'on ne craint plus tant du

côté de Brisach et que les efforts des Allemands se feront du côté de la Moselle; un peu de patience nous fera voir clair cette année dans ce qui regarde le voisinage de cette province.

Vous ne me dites encore rien de votre retour : je conclus de là que nous ne nous verrons pas sitôt à Sully ou à Chaseu; cependant j'aurois bien souhaité de profiter du voisinage de la conquête de notre ami. Je vous offre, monsieur, la continuation de mon service très-humble. Je vous assure qu'il sera toujours pour vous très-zélé et très-sincère.

1053. — *Le duc d'Orléans à Bussy.*

Au camp de Mont-Casse, ce 18 avril 1677.

Monsieur le marquis (*sic*) de Bussy, vous croirez facilement la joie que m'a fait l'assurance de celle que vous avez eue de l'heureux succès de l'armée du roi sous mes ordres, puisque cela a donné un moment de plaisir à Sa M. et l'a obligée de me donner en cette occasion tant de marques de sa tendresse, quoique je fusse celui qui y avoit eu le moins de part. Je ne laisse pas de vous être fort obligé et de vous prier de croire que je suis votre bien bon ami.

1054. — *Le maréchal d'Humières à Bussy.*

Du camp devant Saint-Omer, 18 avril 1677.

Je vous suis fort obligé, monsieur, de l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde; je souhaiterois avec passion de vous faire connoître la reconnoissance qui m'en reste. J'ai fait valoir autant qu'il m'a été possible la

manière dont M. votre fils a agi le jour de la bataille de Cassel. Il ne tiendra pas à moi que cela ne lui produise ce qu'il peut désirer ; je n'y oublierai rien quand l'occasion s'en présentera, et de vous faire connoître que je suis tout à vous.

1055. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Paris, ce 20 avril 1677.

Je ne vous parle plus de la bataille de Cassel, monsieur, cela est trop vieux; cependant voilà la copie de la lettre que l'on m'écrivoit, que je vous envoie; cet événement m'a fort surpris. Je croyois bien que Monsieur étoit fort brave et plein de bonnes intentions, mais je ne pensois pas que le prince d'Orange voulût hasarder un combat général. Ce n'a pas été une affaire sans conteste, et c'est ce qui rend la gloire de Monsieur plus grande; cette victoire coûtera la Flandre aux Espagnols si la guerre dure.

La citadelle de Cambrai capitula samedi matin, 17 de ce mois. Le roi en est présentement le maître; il a accordé une fort honorable composition à don Pedro Savala et à sa garnison. Sa Majesté en a donné le gouvernement à Sesan, qui étoit gouverneur de Condé.

Le roi s'en va à Dunkerque pour soutenir de là le siége à Saint-Omer, qui ne durera pas longtemps; le gouvernement en est déjà donné à Saint-Geniès (1), frère du maréchal de Navailles, qui étoit gouverneur de Douai, et le gouvernement de Douai au marquis de Pierrefitte (2), qui

(1) Henri, marquis de Saint-Geniès, mort le 31 mars 1685.

(2) Charles-Antoine du Châtelet, marquis de Pierrefitte, mort en

vient d'épouser mademoiselle de Saint-Remy, nièce de ma femme.

On dit que la ville de Lille offre deux millions au roi pour assiéger Ypres. Sa Majesté n'a qu'à choisir en Flandre quelle place elle veut prendre. On parle qu'après Saint-Omer pris le roi ira du côté de Metz.

On a promis au cardinal d'Estrées l'abbaye de Saint-Bertin de Saint-Omer, qui vaut quatre-vingt mille livres de rente.

1056.—*Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Dijon, ce 27 avril 1677.

Je crois, monsieur, que vous ferez encore assez de séjour pour pouvoir vous y remercier par cette lettre de la relation que vous avez eu la bonté de m'envoyer; elle est si bien écrite que si vous ne m'aviez mandé qu'elle venoit de M. votre fils (1), j'aurois cru qu'elle venoit de vous; je l'ai trouvée si bien que je l'envoie à Malte pour la faire voir au grand-maître, et je l'ai intitulée du nom de M. votre fils.

Voilà une grande gloire pour Monsieur que le gain de cette bataille. J'en ai de la joie pour lui et pour le maréchal d'Humières qui y a contribué.

On n'a jamais vu trois grandes places prises (car je mets déjà Saint-Omer du nombre) et une bataille gagnée avant le premier mai. Je crois qu'il ne seroit pas mal à propos de mettre nos troupes en quartier de rafraîchissement si nous en pouvions trouver le temps. Je ne savois

---

1688. Il avait épousé Marie de Neuville, fille du marquis de Saint-Remy et de Marie de Rouville.

(1) Voy. la lettre n° 1050, p. 241.

pas que M. de Pierrefitte eût épousé depuis peu une de vos nièces, je vous en aurois fait mon compliment.

M. de Tavannes me mande qu'il viendra de deçà à la fin du mois prochain, c'est à peu près le temps que vous serez à Chaseu. Si Sully est habitable au commencement de juin, ce sera le rendez-vous pour nous voir, sinon vous trouverez en ce temps-là une chambre à la Borde, ou aux vacations, si vous ne craignez pas le bruit des maçons; car enfin il faut bien que nous nous voyions cette année quelque part.

1057. — *Bussy à la présidente d'Ons-en-Bray.*

A Paris, ce 2 mai 1677.

Je viens de chez vous, madame, pour vous dire adieu; je suis bien fâché de ne vous y avoir pas rencontrée : car comme je ne veux dire adieu qu'à vous, il me déplaît fort de ne pas jouir du fruit de mes soins. Je vous supplie, madame, de trouver bon que je me récompense en quelque manière en ce billet, et que je vous assure que vous n'aurez jamais un ami ni un serviteur plus véritablement à vous que moi; je vous l'écrirai quelquefois, car l'amitié sans les lettres languit dans l'absence.

Le 4 mai, je partis de Paris avec ma fille de Coligny, et j'y laissai le reste de ma famille, hors mon fils aîné, qui étoit à l'armée de Flandre. J'arrivai à Bussy le 8, où j'employai les premiers jours à mon nouvel établissement, et j'écrivis le 14 cette lettre à mon ami le duc de Saint-Aignan :

1058. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chaseu, ce 14 mai 1677.

Me revoici dans ma solitude, monsieur, où je vais commencer à faire les réflexions chrétiennes que vous m'avez inspirées et continuer les morales que je fais partout. Comme je sais qu'il faut aller à la mort de quelque lieu où l'on soit, j'aime autant partir de Bourgogne pour ce voyage que de Paris ou de Saint-Germain. Cependant je prends mes maux en patience; je ne me plaindrai jamais du roi, parce qu'outre le respect que j'ai pour Sa Majesté, l'amitié que j'ai encore pour elle me lui fait chercher des raisons de ma longue disgrâce; mais je ne sais, monsieur, si le monde lui fait sur mon sujet la même justice que moi. Enfin je suis connu pour un homme de qualité, d'esprit et de courage, et qui a servi longtemps dans de grands emplois, et l'on croit ma faute une pure bagatelle. Personne ne lui dit cela, et Dieu ne veut pas qu'il y songe de lui-même. Pour moi, je veux tout ce qu'il plaira à Dieu, et je ne demanderai plus rien au roi que du bien pour mes enfants : peut-être serai-je plus heureux en leurs personnes qu'en la mienne. Quoi qu'il en soit, je l'aimerai toujours, et vous, monsieur, par reconnoissance et par inclination plus que je ne vous le saurois jamais dire.

1059. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 14 mai 1677.

Çà, madame, recommençons un peu notre commerce. J'ai été bien fâché de vous quitter. Je commençois fort à me raccoutumer à vous; et si quelque chose adoucit la

peine que j'ai à me passer de vous voir, c'est l'espérance que j'ai de recevoir de vos lettres. Elles me font tant de plaisir, que si je pouvois passer ma vie auprès de vous (qui seroit pour moi le plus grand plaisir du monde) je vous quitterois quelquefois, seulement pour vous écrire et pour avoir de vos réponses. Employons donc bien le temps pendant lequel la fortune veut que nous soyons séparés, et surtout ne prenons point les affaires trop à cœur, car cela nuit fort à la longueur de la vie. Quand je dis les affaires, je n'entends pas seulement les affaires de ce monde-ci, je veux encore parler de celles de l'autre. C'est, à mon avis, être déjà presque damné que de craindre trop de l'être; il y a raison partout. *Vivons bien, et nous réjouissons.* En matière de conscience, toute délicatesse fait les hérésies. Je ne veux aller qu'en paradis, et pas plus haut.

Je vous fais ce petit sermon, madame, parce que je sais à quel point de perfection vous aspirez, et qu'outre qu'il ne vous est pas possible d'y atteindre en votre condition, c'est que je le crois même inutile. Sauvons-nous avec notre bon parent saint François de Sales : il conduit les gens en paradis par de plus beaux chemins que ceux du Port-Royal.

Je ne doute pas que quand vous lirez cette lettre à la belle *Maguelonne*, elle ne se récrie que cela sent le P. Rapin et le P. Bouhours à pleine gorge. Je ne sais pas s'ils pensent là-dessus comme moi; mais je vous assure que je n'ai pris ces sentiments-là de personne et qu'il n'y a qu'un concile qui m'en pût faire changer.

Nous arrivâmes ici samedi dernier, la petite veuve (*madame de Coligny*) et moi. J'y ai eu jusqu'ici les embarras que donnent les nouveaux établissements. Je commence maintenant à respirer, et je pourrois vous y recevoir, si vous daigniez honorer Bourbilly d'une de vos visites. Quoi que vous fassiez, je vous supplie de me le mander;

car vous passerez bien loin d'ici si je ne vous vais trouver. Adieu, ma chère cousine; je vous assure que je vous aime plus que je n'ai jamais fait. Votre nièce vous en dit autant.

Je vous envoie de nouvelles demandes que je fais au roi; puisqu'il ne veut pas que j'aille essayer de mourir pour son service, il me donnera peut-être d'autres emplois.

1060. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 15 mai 1677.

Il y a huit jours que je suis arrivé ici, madame; j'y ai eu tant d'affaires que je n'ai pu vous écrire. Je me porte fort bien; l'heureuse veuve a été un peu enrhumée depuis qu'elle est ici; nous vous y souhaitons tous les jours. Il y fait beau; cependant je n'y serai que quinze jours, après quoi je m'en irai à Chaseu; mandez-moi comment vous vous portez, et puis l'état de vos affaires. Vous savez l'intérêt que j'y prends; après cela, des nouvelles de nos amis et de celles du monde.

J'écris à notre ami le duc. Je n'ai jamais aimé personne plus tendrement que lui. Aussitôt que je saurai que M. de Verdun est à Paris, je lui écrirai, et à mademoiselle de Cominges, quand j'aurai un peu plus de loisir. Je n'oublierai pas aussi notre ami la Rongère : madame de Coligny et moi ne nous lassons pas d'en dire du bien. Adieu, madame; je vous assure que je vous aime extrêmement. Ma fille vous dit la même chose de sa part.

1061. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 15 mai 1677.

Vous n'aurez que deux mots de cet ordinaire, madame, parce que je suis accablé d'affaires, et ce n'est que pour vous dire que je suis arrivé ici en bonne santé; ma fille de Coligny se porte fort bien aussi. Il n'est pas jusqu'à son marmot qui n'ait fait le voyage gaiement. Quand vous voudrez commencer à me départir vos grâces, je suis tout prêt à les recevoir; faites provision de nouvelles et moi je vous fournirai des réflexions; mais ce que je ferai encore de meilleur cœur que cela, ce sera de vous aimer fort toute ma vie.

1062. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 17 mai 1677.

Nous fûmes hier chez Madame, qui nous reçut parfaitement bien. Monsieur y étoit, qui demanda à ma mère si vous n'étiez pas ici; elle lui dit non. « Il est donc en Bourgogne (dit-il) »; et puis il ajouta : « Nous avons laissé votre fils en bonne santé. » Il lui fit ensuite mille questions : où elle demeuroit, quelles affaires elle avoit à Paris, etc. Enfin nous en sortîmes très-contentes. Il me paroît que les applaudissements publics l'ont rendu plus agréable.

Le marquis de Montrevel est commissaire général de la cavalerie et La Cardonnière (1) est mestre de camp général.

---

(1) Balthazar d'Arzac de la Cardonnière, gentilhomme de Dauphiné

Le comte d'Estrées a gagné un grand combat (1); il a pris ou coulé à fond douze vaisseaux et il en a perdu quatre, parmi lesquels est l'Amiral. Il a pensé périr, et ce sont des matelots qui l'ont sauvé sur leur dos. Cependant on dit que M. Colbert n'est pas content de cette victoire. Le comte d'Estrées seroit bien malheureux si tout ce qu'il a fait cette année ne lui tournoit pas à bien.

Nous allons être jugés au rapport de M. de Saint-Martin. Un petit mot de recommandation de votre part à M. Boucherat pour son gendre (2) nous serviroit bien.

1063. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 19 mai 1677.

Allons, je le veux, recommençons notre commerce.

Vous commenciez, dites-vous, à vous raccoutumer à moi. Il y a longtemps que nous n'avons qu'à nous voir un peu pour nous aimer autant que si nous passions notre vie

---

lieutenant général (1676), puis mestre de camp général de la cavalerie (1677), mort en octobre 1679. Il était peu aimé dans l'armée, à en juger par la chanson suivante conservée dans le recueil de Maurepas (t. IV, p. 415).

Ce qui me chagrine à la guerre,
Ce ne sont point les intendants,
Le chaud, le froid, le mauvais temps;
Mais c'est la Cardonnière, etc.

(1) Le 3 mars il attaqua la flotte hollandaise dans la baie de Tabago. Le combat dura sept heures. Le feu se communiqua aux deux flottes, qui furent en partie détruites. Voy. Limiers, t. II, p. 346; la Hode, liv. XXXVIII; la *Gazette* et le *Mercure Hollandois*. Cf. le recueil Maurepas, t. XXV p. 106.

(2) H. de Fourcy, président en la troisième chambre des enquêtes, prévôt des marchands, etc. Il eut trois fils qui tous trois furent abbés.

ensemble; aussi bien y a-t-il quelques petits esprits dans notre sang qui feroient une liaison malgré nous, si nous n'y consentions de bonne grâce. Nous craignons si fort le chagrin, que nous nous consolons de notre absence par le plaisir de recevoir de nos lettres. Jouissons de cet heureux tempérament, mon cher cousin; il nous mènera bien loin. Pour moi, je me porte assez bien; et ce n'est aussi que pour conduire la belle *Maguelonne* que je m'en vais à Vichy. La joie que j'aurai d'être avec elle me fera plus de bien que les eaux. Je vous demande pardon, mon cousin, je ne suis pas si traitable sur son absence que sur la vôtre. Sa Provence me désole, et ma rate se mêle dans toutes nos séparations. Je la conduirai jusqu'à Lyon, et puis je reviendrai à Bourbilly, c'est-à-dire à Époisses; car le château de nos pères n'est pas en état de me loger. Si vous faisiez un petit voyage à Forléans dans ce temps-là, qui seroit à peu près le 15 ou le 20 juillet, j'aurois beaucoup de consolation. J'aimerois que notre veuve (*madame de Coligny*) y fût; je l'aime fort : elle a bien de l'esprit et du bon sens; elle a une douceur et une modestie qui me charment. Elle ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres; elle sait bien des choses dont elle ne fait pas la savante; elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit; enfin, je la trouve digne de toute l'estime que nous avons pour elle.

Je ne suivrai que trop vos conseils dans la noble confiance que vous trouvez qu'il faut avoir pour son salut; je crains même que vous ne m'appreniez cette prière fervente que vous faites les matins, et qui vous donne sujet de ne plus penser à Dieu tout le reste de la journée : car, il faut dire le vrai, cela est fort commode; mais aussi c'est bien tout ce que nous pourrons faire que d'aller par ce chemin-là jusqu'en paradis; assurément nous n'irons pas plus haut. C'est l'avis de la Provençale.

Au reste, je vous recommande mon panégyrique au bas de mon portrait; vous m'aviez donné un mérite que je n'avois point à votre égard. C'est là qu'il est dangereux de passer le but. Qui passe perd, et les louanges sont des satires quand elles peuvent être soupçonnées de n'être pas sincères. Toutes les choses du monde sont à facettes, mon cousin; laissons donc ce que vous avez dit de moi pour le pauvre M. Fouquet et pour d'autres encore, quand ils feront des galeries où sera mon portrait.

Nous attendons le roi, et les beautés sont alertes pour savoir de quel côté il penchera : ce retour-là est assez digne d'être observé. Je vous fais les très-humbles baise-mains de M. et de madame de Grignan, de notre bon abbé et de mon fils. Ne savez-vous pas qu'il a traité de la sous-lieutenance des gendarmes de M. le dauphin avec la Fare (1), pour douze mille écus et son enseigne. Cette charge est fort jolie; elle nous revient à quarante mille écus : elle vaut l'intérêt de l'argent. Il se trouve par là à la tête de la compagnie, M. de la Trousse étant lieutenant général. M. le dauphin devient tous les jours plus considérable. La paix rendra cette charge encore plus belle que la guerre. Si je vous ai dit tout ceci, comme je m'en doute, il ne vous nuira de rien de l'entendre encore une fois. Adieu, mon sang; je vous embrasse et ma nièce avec beaucoup d'amitié. En vérité, mon cousin, vous demandez au roi d'une manière à devoir être écouté.

De Corbinelli.

J'ai un grand intérêt, monsieur, au renouvellement de votre commerce : je vois les lettres de part et d'autre, j'y apprends à penser et à écrire, et je jouis à mon aise de tout

(1) Voy. les Mémoires de la Fare, p. 286.

ce qu'il y a de délicieux dans l'esprit. J'ai toujours une forte passion d'aller à Bussy; je vous y porterai des réflexions que j'ai faites sur les affaires du siècle, et une critique d'un compliment qu'a fait l'Académie au cardinal d'Estrées. Je n'y ai pas trouvé une seule phrase du bon usage. Ma vanité m'a porté à cette entreprise (1).

Adieu, monsieur; vous trouverez bon que j'assure ici madame de Coligny de mes très-humbles services. Je vous avoue qu'elle me plaît fort sur toutes sortes de chapitres; je me fierois plus à elle qu'à tout ce que je connois de femmes qui se piquent de quelque chose.

1064. — *Bussy à Boucherat* (2).

A Bussy, ce 22 mai 1677.

Nous avons une affaire à la troisième chambre, monsieur, dont M. de Saint-Martin est rapporteur; je vous supplie très-humblement de la vouloir recommander à M. le président de Fourcy (3). Je m'adresse librement à vous, monsieur, parce que vous m'avez témoigné tant d'amitié que j'y ai pris confiance; personne aussi ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.

Je suis revenu dans ma solitude, où Dieu me fait la grâce de me faire prendre patience; il faut qu'il s'en mêle,

---

(1) Ce compliment fut prononcé par Charpentier, alors directeur de l'Académie française. Voyez-en le texte dans le *Mercure Galant* (juin 1677), p. 6 et suiv.

(2) Louis Boucherat, comte de Compans, né à Paris le 20 août 1616, chancelier de France et garde des sceaux (novembre 1685), chancelier des Ordres (1691), mort le 2 septembre 1699. Voy. sur lui Saint-Simon, t. II, p. 111; IV, 131.

(3) Voy. plus haut, p. 255, note 2.

car je suis extrêmement sensible, et je n'étois pas né pour faire une vie comme celle-ci.

1065. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Bussy, ce 26 mai 1677.

Je suis très-obligé à mon cousin, madame, des égards qu'il a témoignés à mon fils; j'espère qu'il l'obligera de continuer : et pour vous, je vous supplie en général de lui faire auprès de M. votre mari et de M. de Louvois tous les plaisirs que vous pourrez. Quand je vous parle de M. de Louvois, vous entendez bien que cela veut dire une compagnie de cavalerie. Vous êtes ma bonne amie, la cousine et la marraine de mon fils; lui et moi avons tout sujet d'espérer que vous l'assisterez à son avénement dans le monde. Je vous en conjure, madame, de lui dire vos sentiments sur sa conduite et de m'aimer toujours.

1066. — *Le marquis de Montperoux* (1) *à Bussy.*

A Paris, ce 28 mai 1677.

Vous voulez bien, monsieur mon cousin, que je vous demande de vos nouvelles et de celles de ma cousine, votre fille.

Celles de ce pays sont le retour du roi lundi à Versailles; on ne sait encore s'il y trouvera sa compagnie ordinaire (2) : on est fort aux écoutes sur cela.

---

(1) Probablement François-Léonor, palatin de Dio, marié, en 1641, à Léonore de Damas, parente de Bussy.

(2) Madame de Montespan.

Avant que de partir de l'armée, il a fait une chose bien cruelle pour le pauvre du Garot (1), pour Guémené (2) et pour notre cousin d'Anlezi (3); il les a cassés, et il a donné la charge du premier à Lannion (4); je ne sais à qui celle du second, et celle du troisième à d'Estaing (5).

On a donné la charge de commissaire général de la cavalerie au marquis de Montrevel pour quarante mille écus. On lui permet de vendre le régiment Royal vingt mille écus à du Bourg (6), et de détacher la charge de lieutenant de roi de Charolois d'avec celle de Bresse, et de la vendre à qui il voudra. Il m'a prié de m'informer si quelqu'un vouloit l'acheter, et je me suis imaginé que cela pourroit accommoder M. de Toulongeon. Si vous croyez que cela lui convienne, nous pourrons négocier cela à sa satisfaction.

---

(1) Le marquis du Garot de Kermeno était capitaine des gendarmes de la reine, charge pour laquelle il avait donné 100 mille écus à Mazarin. Il fut cassé pour ne s'être pas trouvé à la bataille de Cassel et n'eut d'autre dédommagement que cinquante mille livres, lesquelles lui furent payées par Virieu sur la charge de sous-lieutenant des gendarmes d'Anjou qu'avait Lannion, qui succéda à du Garot.

(2) Charles de Rohan, prince de Guémené, né en 1655, mort en 1727.

(3) Louis-Antoine Évrard (ou Hérard) de Damas, comte d'Anlezi, maréchal de camp, mort en 1712. Il avait épousé Marie-Élisabeth Palatine de Dio, fille de Noël-Éléonor, marquis de Montperoux. Il fut cassé, comme du Garot, pour n'avoir point assisté à la bataille de Cassel.

(4) Pierre II, comte (ou marquis) de Lannion, gouverneur de Saint-Malo (1710), mort en 1727, à 75 ans.

(5) François III, comte d'Estaing, lieutenant général, gouverneur de Châlons, puis de Douai (1706). Il se distingua dans les guerres d'Italie et d'Espagne, et mourut à Paris, le 20 mars 1732, à 81 ans.

(6) Emmanuel du Bourg, maréchal général de la cavalerie légère (1676), mestre de camp de cavalerie (1677), brigadier de cavalerie (1686), commandant en Languedoc (1693), créé la même année marquis de Bozas, mort en 1694.

Mandez-m'en, s'il vous plaît, votre sentiment, et me croyez, etc.

1067. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 28 mai 1677.

Le roi est arrivé lundi à Versailles; il doit passer à Liancourt, où M. de Marcillac lui donne une grande fête.

Sa Majesté a donné au duc de Villeroi une pension de douze mille livres.

Madame de Louvois a été volée chez elle, à Paris. Elle étant à Saint-Germain, on lui a pris cinq ou six cents pistoles dans l'endroit d'ordinaire où sont ses pierreries; le vol se faisoit pour cela, mais par bonheur elle les avoit ôtées depuis deux jours.

M. Courtin (1) revient d'Angleterre, et l'on y renvoie M. Barillon (2). Ce retour fait croire nos affaires en méchant état en ce pays-là, et qu'il n'a pas voulu que ce fût de son temps que cela éclatât; c'est lui qui a demandé de revenir avec empressement, disant qu'il étoit malade : d'autres disent ruiné.

Mademoiselle de la Basinière m'a donné un sonnet en bouts-rimés de Benserade pour vous; elle vous l'enverroit

---

(1) Antoine Courtin, conseiller d'État, diplomate, né à Riom en 1622, mort en 1685. Saint-Simon qui en fait un très-bel éloge, raconte sur lui diverses particularités fort curieuses. Voy. t. II, p. 256; IV, 133; VI, 67; VII, 148 et suiv.

(2) Paul Barillon d'Armoncourt, marquis de Branges, ambassadeur extraordinaire en Angleterre (1677), mort le 23 juillet 1691. Il était fils de Jean-Jacques de Barillon, président au parlement de Paris, et frère de Henri de Barillon, évêque de Luçon, qui s'illustra par la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

(dit-elle) elle-même si vous lui aviez écrit· mais elle ne veut pas commencer.

1068. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 28 mai 1677.

J'ai beaucoup de joie, monsieur, que vous et madame de Coligny soyez arrivés en bonne santé; la mienne revient tout doucement, et je ne suis ni bien saine ni bien malade : c'est un état bien importun.

On dit qu'il y a eu une grosse cabale au Palais-Royal pour détruire madame de la Basinière dans l'esprit de M. le chevalier de Lorraine. Mesdames de Brégy (1) et de Fiennes ne pouvoient souffrir cette faveur : les princes sont d'étranges gens; ils n'aiment pas ce qui leur plaît, ils aiment ce qui plaît à leurs gens.

Vous ne m'avez pas tenu votre parole, monsieur : vous m'aviez promis vos *Maximes;* je vous les demande.

1069. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 31 mai 1677.

Il y a trois semaines que je suis arrivé ici, mon R. P.; j'y ai eu toutes les affaires que vous pouvez imaginer, qui s'amassent pendant un an d'absence. J'ai fait même un voyage de huit jours à Dijon. Cela m'a si fort occupé,

---

(1) Charlotte Saumaise de Chazan, femme de chambre de la reine, mariée à Flexelles, comte de Brégy.—Voy. sur elle et son mari l'historiette de Tallemant, la correspondance de Madame et l'article *Brégy* de la *Nouvelle Biographie universelle*, t. VII, p. 302.

que je n'ai pu vous écrire, parce que je le voulois faire avec cette liberté d'esprit que vous savez que j'aime tant. Enfin je me suis trouvé aujourd'hui plus dégagé que je n'ai encore été, et j'ai pris ce temps-là pour vous assurer que je vous aime et que je vous honore toujours infiniment.

1070. — *Bussy au P. de La Chaise.*

A Bussy, ce 31 mai 1677.

Je n'ai plus rien à vous dire, mon R. P., pour vous persuader de me procurer du bien : outre que je vous ai tout dit, je suis assuré que vous avez de bonnes intentions pour moi. Ceci n'est donc que pour vous faire souvenir de mon nom dans l'accablement des affaires que vous avez, et pour vous dire que personne n'aura jamais plus de reconnoissance pour son bienfaiteur, ni plus d'estime et plus d'amitié que j'en aurai toute ma vie pour vous.

1071. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Bussy, ce 31 mai 1677.

Je ne vous allai pas dire adieu, mon R. P., comme je l'avois résolu, parce que je fus accablé d'affaires. J'en écrivis un billet au R. P. Rapin dans lequel y avoit deux mots pour vous.

Je vous souhaiterois fort ici pour huit jours, mon R. P.; je dirois bien pour davantage, si je ne regardois que moi; mais vous vous ennuieriez après cela, et moi-même je ne me divertirois plus si je vous voyois ennuyer. J'ai un parc où il y a des endroits qui ont de l'air du bout du monde, et, c'est de là que je le vois bien mieux que quand j'y

suis, et que je l'estime bien moins. Si vous y étiez, je vous ferois part des réflexions qu'un lieu aussi solitaire que celui-là m'inspire. Il arrivera peut-être que dans la suite, vous en saurez quelque chose, cependant croyez bien, etc.

1072. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 31 mai 1677.

Vous m'avez fait grand plaisir de m'avoir mandé de vos nouvelles et de celle de ma chère belle-fille, que j'aime de tout mon cœur; il faut que je commence par là ma lettre, car je suis pressée de le dire, et puis je vous apprendrai que la reine, M. le Dauphin, Monsieur, Madame, Mesdemoiselles, madame la grande-duchesse et madame sa sœur ont été ce matin dîner à Clichy avec le roi, qui est allé coucher à Versailles; madame de Montespan y est. On m'a dit que madame de Ludre s'y fait porter, car elle est malade et assez chagrine; j'aurois bien besoin d'un chiffre, car je prévois que j'aurai plusieurs choses à vous mander.

Je n'ai point vu madame de Montglas depuis votre départ.

Le roi a cassé le pauvre du Garot, lieutenant des gendarmes de la reine. Il lui a donné pour récompense des six vingt mille écus que coûtent sa charge et celle de son frère, je ne sais quoi qui vaut trente mille livres. Sa Majesté a trouvé cette compagnie en méchant état et du Garot absent, parce qu'il étoit malade depuis deux mois.

Le marquis de Montrevel a la charge de commissaire général de la cavalerie qu'avoit la Cardonnière, et celui-ci est maréchal de camp général.

M. de Vexin (1) va à Fontevrault, et la princesse d'Elbeuf en revient.

Il me semble que si cette lettre devoit être mise avec les autres (2), elle auroit bien besoin de passer par les mains du bon ouvrier.

1073. — *Bussy au marquis de Montperroux.*

A Bussy, ce 1er juin 1677.

Je ne doute pas que le retour du roi ne tienne des gens bien alertes; les uns craignent et les autres espèrent. Quelque tout-puissant qu'il soit, je ne pense pas qu'il puisse rendre les intéressés contents.

Je crois que Sa Majesté a bien fait de casser des officiers qui n'étoient pas à leurs charges dans le temps du service. Il n'est aussi bien servi qu'il l'est que par la rigueur et l'exactitude. Si ces malheureux étoient mes amis, je ne parlerois pas autrement, quoique j'en fusse fort fâché; mais pour eux leur disgrâce m'est fort indifférente. La mienne m'a fort endurci pour le tiers et pour le quart.

Je ne vois pas que le marquis de Montrevel ait reçu d'autre grâce dans l'agrément qu'il a eu pour la charge de commissaire général que celle de la préférence, car elle ne vaut guère plus que les quarante mille écus qu'il en donne. C'est une charge de nouvelle création, et c'est moi qui l'ai établie pour Esclainvilliers (3). M. de Toulongeon n'a garde de songer à la lieutenance de roi du Charolois,

---

(1) Louis César de Bourbon, comte de Vexin, deuxième fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né le 20 juin 1672, légitimé en novembre 1673, mort le 10 janvier 1683.

(2) C'est-à-dire dans le recueil de lettres que formait Bussy.

(3) Voy. les Mémoires, t. II, p. 5.

où il n'a point de biens, après avoir refusé de traiter de celle de M. de Roussillon (1), dans laquelle sont toutes ses terres.

1074. — *Bussy à madame de Montmorency*

A Bussy, ce 2 juin 1677.

Vous avez raison, madame, de souhaiter un chiffre, en voilà un que je vous envoie.

C'est une grande amitié que la vôtre et celle de madame de Montglas, puisqu'elle résiste à une absence presque continuelle; vous vous voyez fort peu et vous ne vous écrivez jamais.

S'il y a des gens au monde contre qui les injustices soient excusables, c'est contre les du Garots; le nom et la figure en sont désagréables, et cela n'étoit pas raccommodé par le mérite.

Je ne m'étonne pas du chagrin de madame de Ludre; il seroit de bon sens à elle d'être au désespoir : douleur aux vaincus! Pour madame de Montespan, elle a raison d'être gaie, mais je ne pense pas que son règne dure encore longtemps.

Montrevel est bien heureux et la Cardonnière encore plus.

Adieu, madame, votre lettre est aussi bonne que celles avec qui on la mettra; personne n'écrit mieux en femme de qualité et d'esprit que vous.

---

(1) Nicolas de Changy, comte de Roussillon, lieutenant général aux bailliages d'Auxois, d'Auxerrois et d'Autunois. On verra à l'année 1681 qu'il eut une querelle assez vive avec Bussy.

1075. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 3 juin 1677.

Quand je diffère à me donner l'honneur de vous écrire, monsieur, vous avez trop bonne opinion de vous et de moi, pour croire que je sois capable de vous oublier; ainsi je n'ai pas besoin d'autre apologie que d'avouer que j'ai été un paresseux d'avoir été si peu soigneux à vous demander de vos nouvelles. On se porte bien quand on est aussi philosophe que vous et qu'on n'a point de chagrin qu'on ne dompte par sa philosophie, comme vous faites si bien. Mais comme la philosophie toute pure ne mène point au vrai christianisme, il est bon de vous avertir, vous qui voulez être encore plus chrétien que philosophe, d'y penser un peu et de mêler, dans les actions d'équité et de raison que vous aimez à faire, un motif de religion.

On vous aura mandé que le roi est retourné à Versailles, et que tout y est comme il étoit avant ce grand poids de gloire qu'il vient d'aiouter à ses autres conquêtes.

Les harangues des cours souveraines se firent hier. Je n'en sais encore d'autres nouvelles sinon que celle de M. le premier président, notre ami, étoit fort belle; et je le sais parce qu'il m'avoit fait la grâce de me la montrer. Nous partons ce matin pour aller passer les fêtes à Basville. Je n'ai pas voulu partir sans me donner l'honneur de vous écrire et de vous demander de vos nouvelles. Vous voulez bien que j'assure madame de Coligny de mes respects. Vous avez su que M. de Marcillac a régalé le roi à Liancourt.

1076. — *Le marquis de Bussy à Bussy.*

A Lille, ce 4 juin 1677.

Je vous ai écrit de l'armée il y a huit ou dix jours, monsieur; depuis ce temps-là nous avons été à Oudenarde, où M. le maréchal d'Humières a assemblé un corps de cavalerie et de dragons qu'il a laissé, sous les ordres du baron de Quincy, camper la gauche à l'abbaye d'Hénin et la droite à Oudenarde, pour couvrir toutes les places voisines, et principalement Courtrai, qui ne vaut rien, et Oudenarde, qui est une place d'importance pour les ennemis. Il y a un gros corps d'infanterie destiné pour cette armée, qui est présentement dispersé dans les postes que l'on garde sur la Lys, pour empêcher les contributions, qui sont défendues presque partout. Cette armée n'agira, quand elle sera assemblée, que sur les ordres de M. le maréchal d'Humières, pour empêcher que les ennemis n'entreprennent quelque chose, ou pour attaquer quelques places quand elles seront engagées.

Je viens de recevoir votre lettre du 28 mai. Je rendrai, s'il se peut, à ce soir, celle que vous écrivez à madame la maréchale d'Humières. Je dis s'il se peut, parce qu'il y a trois jours qu'on ne la voit point, à cause d'une grande migraine qu'elle a, qui la met dans des rêveries continuelles.

1077. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 5 juin 1677.

Je sais que vous avez été à Dijon, monsieur. Je plaignois bien madame de Coligny en votre absence.

Le roi est arrivé de lundi. Tout est à Versailles comme au temps passé, et madame de Montespan paroît très-contente : on croit même qu'elle a sujet de l'être. Le bruit est qu'on a donné deux cent mille écus de pierreries à madame Scarron. Madame de Ludre est à Versailles malade et affligée ; on dit qu'elle a refusé deux cent mille francs que le roi lui a envoyés. En effet, cela est peu de chose à qui a prétendu partager le cœur et, en quelque façon, la couronne. Si elle n'avoit pas tant fait la sultane pendant qu'elle espéroit le devenir, on auroit pitié d'elle. Il faut convenir que ces aventures-là sont terribles ; et, quoiqu'il ne le paroisse pas à tout le monde, il y a des gens qui, pour n'avoir pas eu des rois à perdre, ne laissent pas de savoir ce qu'il en coûte.

Indresson épouse un M. de Rabat, de la maison de Foix (1) ; celui-ci prend cette pensée pour avoir l'agrément d'une charge. Il a une fille d'un premier lit, qui est, dit-on, fort riche ; Vervins la vouloit épouser, mais Rabat a traité cela de hauteur.

On dit que la duchesse de Villeroi est brouillée avec mademoiselle de Poussé, et on ne dit pas pourquoi.

M. de Tulle est encore un peu malade ; dès qu'il sera en meilleure santé, il faudra que notre commerce commence.

M. de Marcillac est mieux qu'il n'a jamais été ; il va seul avec le roi dans sa calèche.

---

(1) Jean Roger de Foix, dit le marquis de Foix, capitaine des cent-suisses de Philippe d'Orléans, chevalier d'honneur de Madame, épousa en troisièmes noces N de Hinderson, allemande, fille d'honneur de Madame. — De sa première femme, Catherine de Berthier, il lui restait deux filles : 1° Élisabeth de Foix, mariée, en 1691, à P. de Montesquiou ; 2° Hippolyte de Foix, mariée avec N. de Roquefort-Marquain.

1078. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 6 juin 1677.

J'étois fort en peine de vous, madame, quand j'ai reçu votre lettre du 26 mai; connoissant comme je fais vos soins pour vos amis, je ne pouvois pas croire que vous fussiez si longtemps à me faire réponse sans être malade.

Je crois l'amitié de Monsieur fort honorable à madame de la Basinière; mais je ne la lui crois pas fort utile. Cependant je serois fâché s'il en diminue pour elle. Vous dites fort bien que les princes n'aiment ni ne haïssent que ceux qui les approchent le plus. Il est certain qu'ils n'oseroient se croire en mille rencontres. Je suis assuré que le roi m'estime plus et qu'il a plus d'inclination pour moi que pour des gens qui sont bien à la cour.

Si vous voulez bien vous en souvenir, madame, quand vous me parlâtes de mes *Maximes*, je vous dis que cela ne valoit pas d'être souhaité, et que, si je les donnois, j'appréhendois qu'on n'achevât de les imprimer, comme on avoit déjà commencé, et nous en demeurâmes là.

1079. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Bussy, ce 6 juin 1677.

Je me donnai l'honneur de vous écrire l'autre jour (1), madame, et je vous recommandois mon fils. Je sais bien que votre bon naturel et l'amitié que vous m'avez promise vous font assez souvenir de l'assister; mais je suis bien aise de

(1) Voy. plus haut, p. 259.

vous entretenir, et, en le faisant, de vous parler de ses intérêts, c'est-à-dire, en gros, car en détail vous voyez les choses de plus près que moi. Ainsi, je n'ai rien à vous proposer; tout ce que vous ferez sera bien fait : croyez seulement que j'ai un bon cœur et que je sentirai bien toutes les grâces qu'il recevra de M. votre mari et de vous.

1080. — *Bussy à mademoiselle de la Basinière.*

A Chaseu, ce 6 juin 1677.

Je vous rends mille grâces, mademoiselle, du boutrimé que vous m'avez envoyé. Il m'a extrêmement plu, parce qu'il est bien fait et parce qu'il m'a fait voir que vous avez songé à moi.

Je n'ai point désapprouvé la pensée que vous avez eue de ne pas commencer à m'écrire, mademoiselle. J'aime assez les demoiselles qui ne se mettent pas à tous les jours, et cela même a un air de me trouver trop dangereux qui me fait croire qu'on ne me passe pas encore pour un homme sans conséquence. Demandez à M. votre père si je n'ai pas raison, mademoiselle. Il y a quinze ans que nous n'eussions rien tant appréhendé que d'être craints; aujourd'hui que nous sommes grands-pères, nous voulons qu'on nous appréhende, et nous nous retranchons au moins sur la réputation. Vous avez donc bien fait, mademoiselle, de ne m'avoir pas écrit la première; mais vous feriez aussi fort mal de ne me pas répondre, et je ne pense pas que madame votre mère, avec toute sa vertu, vous le voulût conseiller. J'espère que ce commerce ne finira pas sitôt, et qu'il durera au moins jusqu'à ce que nous passions notre vie en même pays, car je ne me saurois ôter de la tête que cela arrivera. Je le crois parce que

je le souhaite, et je le souhaite parce que je ne pense pas que la chose vous fût désavantageuse.

1081. — *Mademoiselle de la Basinière à Bussy.*

A Paris, ce 8 juin 1677.

Puisqu'on ne peut, monsieur, vous plaire davantage qu'en vous trouvant dangereux, j'ai été sur le point de vous faire le plaisir tout entier en ne vous faisant point de réponse. Ma paresse y auroit trouvé son compte, et je me serois épargné la juste crainte que me doit donner un commerce de lettres avec une personne comme vous. A vous parler de bonne foi, c'est là le véritable endroit par où je vous appréhende, et c'est ce qui fait que je n'accepte pas le parti que vous me proposez de la durée de notre commerce, jusqu'à ce que nous passions notre vie dans le même pays. Ce terme-là est trop éloigné; je me sens incapable d'y fournir si longtemps, et je crains sur toute chose les embarquements dont je ne vois point le bout.

1082. — *Bussy à mademoiselle de Cominges.*

A Chasen, ce 11 juin 1677.

Je voudrois bien, mademoiselle, que vous eussiez trouvé étrange que j'aie été si longtemps sans vous écrire. J'ai peur que vous n'y ayez pas pensé; cependant je me serois bien justifié à vous par l'accablement où j'ai été depuis un mois. Il ne m'a pourtant pas empêché de me plaindre assez souvent à madame de Coligny de n'être pas en état de commencer avec vous le commerce dont nous sommes

convenus. Pour elle, qui en a plus de loisir, elle a eu le plaisir de vous écrire, et cela lui attirera celui de votre réponse; mais aussi en aurai-je une de vous qu'elle n'en aura point, car elle n'est pas ici.

J'ai appris le retour du roi à Versailles, et l'attente où tout le monde est de quelque nouveauté. Je vous assure, mademoiselle, que, quoi qu'il arrive, je serai content, pourvu que les affaires aillent bien. Mandez-m'en des nouvelles, je vous supplie, et me croyez à vous plus que je ne vous le saurois dire.

1083. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 11 juin 1677.

Notre ami le duc partit hier; il m'a dit qu'il ne seroit que trois mois au Havre. Je n'ai jamais eu le cœur si serré que je l'eus la veille de son départ; il n'avoit pas un quart d'écu, et M. Colbert lui refusa de lui faire avancer cinquante pistoles sur le quartier de juillet. Enfin, je le vis réduit à envoyer une épée d'or chez un orfévre pour pouvoir partir. Nous perdons qu'il n'a point de crédit; il nous serviroit s'il pouvoit, et je sais même qu'il vous a servi depuis votre départ auprès de certaines gens.

J'ai ici pour voisine madame Bossuet : je la vois quelquefois. J'avoue que c'est la plus charmante femme que je connoisse; elle a l'air aisé et le tour de l'esprit naturel. Je ne comprends pas comment, la connoissant comme vous le faites, vous avez pu vous sauver de l'aimer éperdument.

1084. — *Le marquis de Rabutin à Bussy.*

A Oudenarde, ce 13 juin 1677.

Nous sommes ici, monsieur, depuis dimanche que M. le maréchal d'Humières reçut ordre du roi de se rendre au camp volant du baron de Quincy (1) pour en faire ce qu'il jugeroit à propos ; c'est-à-dire pour le mettre à couvert s'il le trouvoit trop exposé, ou pour en jeter dans quelques places que les ennemis pourroient assiéger. L'armée du prince d'Orange est auprès de Gand, dans le pays de Was, dans des quartiers de rafraîchissement. Elle n'a fait encore aucune démarche; cependant son voisinage nous a fait venir. L'armée de M. de Luxembourg est toujours à Gemblours. Un de nos partis, composé de soixante maîtres et commandé par le major de Ramilly, fut avant-hier battu auprès de Bruxelles. Ce major nous avoit dit en partant qu'il reviendroit ici en carrosse. Mais on l'a mené à Bruxelles à pied.

1085. — *Mademoiselle de Cominges à Bussy.*

A Paris, ce 14 juin 1677.

Vous avez été servi à souhait, monsieur, dans le même moment que je reçus cette lettre de madame de Coligny, je trouvai fort mauvais que vous ne m'eussiez pas écrit, et mon chagrin passa jusqu'à la plainte. Je doute qu'on

---

(1) Jacques Sevin, baron de Quincy, brigadier de cavalerie, maréchal de camp (1677), grand bailli de Valenciennes, lieutenant général (1678).

vous puisse traiter plus honorablement; et si vous n'êtes content, c'est votre faute.

Le roi est revenu triomphant, comme vous savez; et il n'y a rien de nouveau à Versailles que l'édit contre les dorures (1), ni nul changement que dans les habits. Dieu veuille qu'il en arrive dans ma fortune! Je suis fort persuadée que vous en auriez de la joie, et je ne manquerois pas de vous le mander promptement comme une bonne nouvelle. Cette confiance en votre amitié m'en doit, ce me semble, attirer la continuation; d'ailleurs je le souhaite beaucoup, mais c'est aussi à mon grand regret tout ce que je puis faire pour la mériter. Cependant, monsieur, j'y compte et je ne vous pardonnerois pas s'il me falloit décompter.

1086. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 15 juin 1677.

Je ne reçus qu'avant-hier votre lettre du 3 juin, mon R. P.; vous vous êtes mépris à la date : vous avez daté du 3 mai, et j'aurois pu croire qu'elle étoit de ce temps-là si je n'avois vu que la plupart des choses que vous m'écrivez ne sont arrivées que sur la fin du mois de mai.

J'ai reçu votre petit sermon comme toutes les choses qui me viennent de vous, et je vous dirai que je reconnois que cette philosophie, qui me fait tant d'honneur et qui me donne tant de repos, ne me vient que de Dieu, sans lequel je sais bien que je serois aussi foible qu'un autre. Ainsi, mon R. P., vous voyez que ma philosophie est accompagnée de christianisme, comme vous me le

(1) Ce n'était qu'une confirmation d'ordonnances antérieures et entre autres de celle du 18 juin 1663.

conseillez, et je vous assure que je ne suis pas content de cela et que je veux aller plus loin si je puis.

J'ai su le retour du roi à Versailles et l'état présent des affaires, dont j'ai été surpris; il en faut voir la suite.

Je ne sais pas si les harangues de la Chambre des comptes et des autres cours souveraines étoient belles, mais je sais que celle de M. le premier président l'étoit, avant que vous me l'eussiez dit : il ne sauroit manquer à bien dire.

Ma fille de Coligny est ravie que vous vous souveniez d'elle; elle est votre très-humble servante.

J'envoie demain un homme à Sainte-Reine exprès pour faire cacheter vos bouteilles; car je ne m'en veux pas fier à la poste, qui pourroit au moins retarder : on les mettra au premier messager qui partira pour Paris. Je vous rends mille grâces, mon R. P., de ce que vous me donnez une occasion de vous faire un petit plaisir.

1087. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 16 juin 1677.

Mon Dieu, monsieur, que j'envie la douceur de la vie que vous passez, et que je quitterois volontiers Paris, de la manière que j'y suis, pour une campagne comme la vôtre !

Je vis hier Tréville : il a l'air mortifié comme un capucin; mais pour de l'esprit, il en a autant que jamais et même plus agréable, car il l'a plus doux; et, s'il vous en souvient, cela lui manquoit. Nous parlâmes de vous : il est comme un homme à qui la cour est devenue aussi étrangère que s'il étoit un Topinambour.

Chamarande (1) fait encore des allées et des venues;

(1) Premier valet de chambre du roi, puis (1679) premier maître-

mais ce n'est que pour consoler la désespérée (1) : on dit qu'on lui offre quatre cent mille francs, qu'elle refuse. Elle se conduit assez noblement et assez fièrement en tout ceci; mais tout ce qu'on fait sans fortune ne brille guère. Elle sortit l'autre jour de chez la reine comme le roi y entroit, et à la chapelle elle détourne la tête quand elle passe. Madame de Montespan est plus belle que jamais.

On croit présentement M. de Créqui aussi fort que M. de Lorraine. Les armées sont en présence et s'escarmouchent tous les jours. Notre général n'a pas l'air triomphant; et hors que l'étoile du roi ne s'étende sur lui, je n'en attends rien de bon. L'édit contre l'or et l'argent s'observe exactement.

1088. — *Bussy au maréchal de Villeroi.*

A Chasen, ce 18 juin 1677.

Ma fille de Coligny a une affaire au conseil en règlement de juges, monseigneur, au rapport de M. de Coulanges contre madame de Coligny, sa tante. Quand vous en saurez le détail, vous verrez que ma fille a raison et vous trouverez que j'ai de reste la faveur que j'espérerois de vous dans une affaire problématique. Je vous supplie donc, monseigneur, de prendre la peine d'examiner son bon droit et de me croire, etc.

---

d'hôtel de madame la dauphine. Son fils hérita de ses charges, obtint ensuite un régiment, devint directeur général des troupes et servit avec une grande distinction. — Voy. Saint-Simon, t. II, p. 33; VII, 254; XIII, 92, etc.

(1) Madame de Ludre.

1089. — *Bussy à la duchesse de Villeroi.*

A Chaseu, ce 18 juin 1677.

Je voulus vous dire adieu moi-même à Paris, madame; je ne vous trouvai pas au logis : je vous écrivis et je n'ai point eu de réponse. Vous me direz assurément que vous m'en avez fait une; mais je vous avertis que je ne vous croirai pas, car les lettres ne se perdent point. J'aurois encore attendu quelque temps avant que de vous agacer, si je n'eusse écrit à M. le maréchal de Villeroi; mais il m'a paru que ç'auroit été trop marquer mon dépit de lui écrire et point à vous. C'est une sollicitation que je lui fais pour une affaire que ma fille de Coligny a au conseil en règlement de juges contre la tante de son mari. . . . . (1). (Celle-ci) a une méchante cause : voilà des raisons qui me font croire que vous serez contre elle; mais la plus forte, c'est que je prends, comme vous savez, un grand intérêt aux affaires de ma fille de Coligny et que l'intérêt de votre *Cœur* est le vôtre.

1090. — *Bussy à Coulanges* (2).

A Chaseu, ce 18 juin 1677.

Ma fille de Coligny vient d'apprendre, monsieur, que vous étiez rapporteur d'une affaire qu'elle a au conseil;

---

(1) Il y a ici quelques mots biffés que nous n'avons pu lire.

(2) Philippe-Emmanuel de Coulanges, cousin germain de madame de Sévigné, conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes (1672), né à Paris vers 1631, mort en 1716. Il a laissé des *Mémoires* publiés par M. Monmerqué, et un volume de chansons. La collection

si vous saviez la joie qu'elle et moi en avons eue, vous jugeriez de la confiance que nous avons en votre capacité et en votre amitié.

Ma fille me demandoit que je priasse madame de Sévigné de vous recommander son affaire ; mais quoique je ne dispute pas de crédit avec elle auprès de vous, j'ai cru que j'en avois assez pour marcher tout seul, et qu'après les promesses que vous m'avez faites de l'honneur de votre amitié, je témoignerois d'en douter si je n'allois droit à vous, sans passer par d'autres mains. Je vous supplie donc, monsieur, de rendre à ma fille, etc., etc.

1091. — *La Rongère à Bussy.*

A Paris, ce 18 juin 1677.

Je ne doute pas, monsieur, que vous n'ayez appris que les choses sont à Versailles comme elles étoient l'année passée. Madame de Ludre a repris le train des filles de Madame, et madame de Montespan son train ordinaire, avec tous les agréments de son triomphe. On s'ennuie à la cour : petits et grands, gens de faveur comme les autres, ne savent que faire la moitié du jour.

On attend quelques événements considérables du côté des armées d'Allemagne.

Le parlement d'Angleterre a recommencé de faire du bruit (1). Nous nous reposons sur nos étoiles, qui se chargent de tout.

J'ai ramené l'autre jour M. l'abbé d'Ailly (2) de Ver-

Maurepas contient de lui, entre autres, une description en vers des curiosités de Rome, où il avait accompagné le duc de Chaulnes en 1689, description fort obscène. Voy. sur lui madame de Sévigné, *passim.*

(1) Voy. Lingard, t. VI, p. 76 et suiv.

(2) Nicolas d'Hailly, d'une famille de Normandie, abbé de l'Olivet-

sailles : nous parlâmes fort de vous ; c'est un des plus honnêtes hommes du monde. Quand vous reviendrez, il veut mieux ménager l'honneur de vos bonnes grâces qu'il n'a fait.

M. de la Rivière m'a prié de vous faire ses compliments ; et moi, monsieur, je vous conjure de m'aimer. Vous le devez, car personne au monde n'est plus à vous que je suis, et votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S. Si vous m'aimiez pourtant comme il faut, vous me donneriez ici quelque emploi. Je vous réponds d'une fidèle application pour votre service.

1092. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 18 juin 1677.

Vous n'en aurez guère aujourd'hui, monsieur, mais il sera bon ; écoutez. Le roi, allant ou revenant de la messe, regarda madame de Ludre et lui dit quelque chose en passant ; le même jour, cette dame-ci étant allée chez madame de Montespan, celle-ci la pensa étrangler et lui fit une vie enragée. Le lendemain, le roi dit à Marcillac, qui étoit présent à la messe la veille, qu'il étoit son espion : de quoi Marcillac fut fort embarrassé ; et le lendemain il pria le roi de trouver bon qu'il allât faire un petit voyage de quinze jours à Liancourt. On dit qu'il ne reviendra pas sitôt, et qu'il pourroit bien aller en Poitou, car Sa Majesté lui accorda son congé fort librement. Tout le monde croit madame de Ludre abîmée sans ressource et madame de Montespan triomphante.

---

sur-Cher, mort avant le mois de mars 1712 (*Gallia christiana*, t. II, p. 215).

1093. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chasen, ce 19 juin 1677.

Je vais répondre à vos deux lettres à la fois, madame. Je ne fus que cinq jours à Dijon; ainsi ma fille de Coligny ne fut pas longtemps seule à Bussy.

J'ai été surpris de ne voir point de changement au retour du roi. Il me sembloit, par tout ce que j'avois entendu dire, qu'il y en auroit un. Ces immutabilités (voilà un grand mot) n'accommodent pas les misérables : ils voudroient tous les jours un changement, jusqu'à ce qu'ils soient plus heureux; cependant il faut s'accommoder aux inclinations aussi bien qu'aux volontés du maître et attendre avec tranquillité des conjonctures favorables.

Madame de Montespan a eu de grandes alarmes cet hiver : la voilà un peu rassurée. Qui peut croire que cela durera longtemps? Elle-même, après les premiers moments de joie de son raffermissement, ne reprendra-t-elle pas de nouvelles craintes de retomber? Car le temps qui incommode les affaires des exilés ruine celles des maîtresses. Pour madame de Ludre, les damnés souffrent-ils plus qu'elle? Et le roi lui-même, qui fait leur bonne et mauvaise fortune aussi bien que celle de toute l'Europe, ce prince heureux et si digne de l'être, le croyez-vous content, madame? Pour moi, je ne le crois pas : il a le cœur trop bien fait pour mettre sans quelques remords le poignard dans le sein d'une fille qu'il quitte après l'avoir aimée, ou du moins après l'avoir persuadée de sa passion. Je vous dis tout cela, madame, pour vous faire voir que, quoique ma disgrâce me fasse plaindre par tous les honnêtes gens, il y en a de plus malheureux que moi à Versailles.

J'ai ouï parler de ce M. de Rabat ; c'est une bonne fortune pour Indresson. Cela eût été plaisant de voir Vervins, commis de M. le Tellier, épouser une fille de Foix.

Si la duchesse de Villeroi est brouillée avec mademoiselle de Poussé, c'est assurément pour le frère de celle-ci.

Il est vrai que M. de Marcillac paroît être fort bien auprès du roi ; cela ne durera pas toujours, car rien n'est d'éternelle durée : mais c'est un homme à descendre et non pas à tomber.

Vous ne sauriez croire le chagrin que j'ai de celui où a été notre ami le duc; car vous ne savez pas combien je l'aime plus que je ne faisois il y a six mois. J'en ai de nouvelles raisons, et que je n'ai jamais eues qu'aujourd'hui. Mandez-moi les personnes auprès desquelles il m'a servi.

Ne vous avois-je pas bien défini madame Bossuet, quand je vous avois dit que c'étoit une femme extraordinaire? Avec tout son mérite, il lui manquoit des qualités pour me rendre amoureux d'elle : c'étoit de la bonne foi, de l'honnêteté et de la constance.

1094. — *Du même à la même.*

A Chaseu, ce 20 juin 1677.

Il est vrai, madame, que je passe ici ma vie doucement et agréablement. Je suis occupé depuis le matin jusqu'au soir ; je me fais des plaisirs d'accommoder mes maisons et mes affaires ; j'entretiens mes amis de Paris aussi souvent que quand j'y étois ; je vois mes amis de ce pays-ci ; j'ai des nouvelles de la cour et des armées ; nous faisons des réflexions, madame de Coligny et moi, sur tout cela ; que me faut-il de plus? Rien ; sinon que cela dure et qu'il me vienne quelques petites grâces de la cour comme celles

que vous savez que j'attends, et je vous assure qu'avec la raison que j'ai il n'y a personne au monde plus heureux que moi.

Je crois Tréville aussi tranquille, mais il est plus régulier sur les devoirs d'un chrétien. J'espère pourtant me sauver par un chemin plus agréable que celui qu'il tient (1).

La beauté des sentiments de madame de Ludre peut toucher enfin le cœur du roi et le faire revenir. Les refus qu'elle fait de l'argent qu'on lui offre peuvent faire croire à Sa Majesté qu'elle ne regardoit que sa personne. Cependant la sultane-reine jouit, mais non pas sans alarmes. M. de Louvois mérite bien d'être favori; il est la source de tous les bons succès qui arrivent au roi, et il est vrai de dire que personne ne contribue tant que lui à la gloire de son maître.

Il est certain que si le maréchal de Créqui n'est point battu, ce sera la fortune du roi qui l'en garantira : cette fortune-là a cédé tant de fois à son incapacité, et cela pourroit bien arriver encore.

Le décri de l'or et de l'argent sur les habits devoit avoir été fait il y a dix ans et bien exécuté. La noblesse seroit plus à son aise qu'elle n'est.

1095. — *Bussy à Jalon.*

A Chaseu, ce 21 juin 1677.

Je viens de recevoir votre lettre du 15 de ce mois, monsieur, qui m'apprend l'état de l'armée du roi et de celle de l'empereur. Il me paroît qu'elles auront bien de la peine à se séparer sans combattre, je dis sans un combat géné-

---

(1) L'imprimé ajoute : « Et puis je l'attends à la persévérance. » — Voy. t. II, p. 154, *note*.

ral, et à se contenter de simples escarmouches. Nous sommes, dites-vous, plus forts en infanterie que les ennemis, et eux en cavalerie que nous. Ce sera aux généraux des deux armées à essayer de se prévaloir de leurs avantages. J'ai une grande défiance de M. de Créqui; il n'y a que la fortune du roi qui me rassure. Sa Majesté est habile et capable aux lieux où elle est, et elle est heureuse en ses lieutenants.

1096. — *Bussy à la Rongère.*

A Chaseu, ce 22 juin 1677.

J'ai su combien madame de Ludre a été obligée de décompter et la joie de madame de Montespan. Je ne doute pas de l'ennui et même du chagrin de la plupart des gens de la cour. Je vous assure, monsieur, que si ces gens-là ont de plus grands plaisirs que nous ils sont bien mêlés d'alarmes.

Créqui s'est un peu vengé du méchant tour qu'on lui fit à Consarbrück.

L'affaire d'Angleterre ira bien : la fortune ne fait des affaires au roi que pour lui faire après remarquer, et à tout le monde, le soin qu'elle prend de l'en tirer avec avantage.

Je n'ai vu qu'en passant M. l'abbé d'Ailly, mais il me toucha d'abord, non pas tant par l'empressement qu'il eut de se montrer que par l'agrément avec lequel il se montra.

M. l'abbé de la Rivière m'avoit un peu oublié ; mais j'ai un grand penchant à oublier le mal qu'il m'a fait. Je suis son serviteur très-humble.

Pour vous, monsieur, je ne vous saurois dire à quel point je vous aime et je vous estime : je vous assure que

c'est extrêmement. Au reste, je n'abuserai jamais de votre amitié; mais si j'avois quelques affaires où il fallut employer un bon et honnête ami, je ne vous laisserois pas pour en prendre un autre.

1097. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 23 juin 1677.

Vous avez raison, madame, de me mander que ce que vous m'écriviez n'est pas long, mais qu'il est de conséquence; il n'y a rien de si vrai. Je crois pourtant que Marcillac reviendra, parce que madame de Montespan est toute-puissante. Si je me trompois en cette rencontre, je n'en serois pas plus chagrin. Quoi qu'il en soit, je verrai le bout de tout cela, et j'ai de la vie assez pour user encore six maîtresses et six favoris.

Si le refus que fait madame de Ludre de ce qu'on lui veut donner lui fait revenir son amant, je la trouverai fort habile. Sinon, je dirai avec le vieux Senneterre que les gens d'honneur n'ont point de chausses. Il n'appartient pas à ceux qui n'ont point de pain de faire les généreux.

1098. — *Bussy à Jeannin de Castille.*

A Chaseu, ce 23 juin 1677.

Je n'ai point eu de nouvelles du côté d'Allemagne cet ordinaire. Je vous envoie ce que mon fils me mande de Flandre. Si vous avez quelque chose de considérable, monsieur, je vous supplie de m'en faire part.

Ma fille de Coligny a gagné son procès contre le parlement de Comté; son avocat lui mande que messieurs du

conseil n'avoient pas osé juger une affaire contre un parlement nouvellement sous l'obéissance du roi, ne sachant pas si Sa Majesté vouloit qu'on le traitât selon son mérite ou qu'on lui fît grâce. Le roi a donc prononcé l'arrêt qui casse tout ce que ces sottes gens-là ont fait contre ma fille, et a ordonné de nouveau que les deux premiers arrêts qu'elle avoit obtenus au conseil seroient exécutés. Madame de Coligny a tout ce qu'elle demandoit, mais on a fait grâce au procureur général de ce parlement de ne l'avoir pas interdit.

1099. — *Jeannin de Castille à Bussy.*

A Dracy, ce 23 juin 1677.

Je vous envoie mes nouvelles, monsieur, et je vous rends grâces des vôtres.

J'ai bien de la joie du gain du procès de madame la marquise de Coligny; cela tirera à conséquence pour l'autre affaire qu'elle a contre madame sa tante. Je lui envoie les lettres de recommandation qu'elle m'a demandées et suis de tout mon cœur à vous (1).

De la montagne du Pont-à-Mousson, ce 12 juin 1677.

Le prince Charles ayant séjourné sur la rivière de Niel quelque temps, et ayant donné de la jalousie à M. le maréchal de Créqui pour Marsal, Metz et Nanci, prit la résolution de couler le long de la Seille, pour gagner le poste

(1) La première des deux lettres qui suivent a été donnée à tort, dans les anciennes éditions, comme adressée à Bussy. La seconde est inédite.

de Pont-à-Mousson; mais notre général, bien averti, prit aussi sa marche le long de cette rivière et leur abandonna tous les passages de la Seille qu'il gardoit, et se rendit le premier sur les hauteurs de Mousson, où nous sommes présentement campés en présence des ennemis, qui sont fort embarrassés de leur contenance, puisque nous apprenons des gens qui se viennent rendre que depuis deux jours ils couchent sous les armes; et depuis le même temps notre armée s'est fortifiée de plus de huit mille hommes. Hier, à sept heures du soir, la maison du roi arriva; ce qui les a beaucoup alarmés. Nous ne pouvons rien comprendre à la marche du prince de Lorraine pour s'être si fort avancé. Nous sommes à présent plus ou du moins aussi forts que les ennemis. La journée du 9 se passa sans grande action, quoique les armées marchassent à la portée du canon, la rivière de la Seille entre deux. Le régiment du comte du Bourg et celui de Montogé (1) furent envoyés à Nomeny, pour soutenir le passage avec cinq cents mousquetaires françois et cinq cents Anglois. Les ennemis ne s'en approchèrent qu'à la portée du mousquet. Sur les cinq heures du soir, le maréchal de Créqui, craignant que ces troupes fussent coupées, leur envoya ordre de se retirer. Montogé s'avança à la ville, d'où il retira le lieutenant colonel du régiment d'Orléans qui y étoit avec cinq cents mousquetaires, fit rompre les ponts, et laissa seulement trente mousquetaires pour amuser les ennemis, pendant qu'il rassembleroit les troupes : cela se passa sans accident. Ce ne fut pas de même de cent mousquetaires du régiment de la Couronne et de trente dragons que M. le maréchal oublia de faire retirer d'une maison entre Nomeny et l'armée, qui ont été pris des ennemis ce matin. Il y a eu une petite escar-

(1) Ou Montauger, maître de camp de cavalerie en 1674.

mouche. Nous sommes trop près les uns des autres pour que nous nous séparions sans combat; nous avons toujours nos chevaux sellés pour cela.

A Paris, ce 18 juin 1677.

Bien qu'il commence d'y avoir un peu plus de nouvelles, nous ne nous pouvons pas encore dire en pleine moisson, quoique la saison s'avance, et l'on a encore à faire des réflexions comme vous faites par votre lettre du 10, sur les desseins du prince d'Orange et sur les desseins du prince Charles. Ce premier n'a point encore fait aucun mouvement; on dit toujours qu'il en veut à Maëstricht et qu'il attend des troupes d'Allemagne pour se déclarer; et ne prenez pas pour défiance qu'on ait du succès d'un siége, si l'on en a retiré plus de cent cinquante pièces de canon. Il en reste encore plus de cent dans la place; mais comme on parle diversement des desseins de ce prince, il court un bruit qu'il songe à assiéger Calais pour attirer à lui les Anglois qui font grand bruit, comme je vous ai mandé, et depuis encore, ils ont parlé au roi (1) avec la dernière liberté, voulant qu'il signât d'abord la ligue avec l'Espagne et avec les alliés contre la France, promettant en ce cas de l'assister en toutes choses. Le roi leur a parlé de son côté fort hautement et a remis les séances du parlement au mois prochain, et l'on pense qu'il prolongera bien ce délai jusqu'au mois d'octobre; mais l'on doute encore, vu la disposition des choses, qu'il puisse s'empêcher d'être forcé de se déclarer contre nous dans cet hiver. M. Courtin, qui peut prévoir cet orage, voudroit bien être de retour et laisser à M. Barillon cette fusée à démêler.

(1) A Charles II.

Je vous ai mandé comme M. de Créqui étoit derrière la Seille, et que pour la grossir il avoit même fait couper la chaussée de l'étang de Lindre. Le prince Charles n'a pas laissé de passer et, lui, a changé de poste et s'est retiré vers Pont-à-Mousson, où il n'y a néanmoins qu'un bois entre les deux armées; mais on croit M. de Créqui si avantageusement posté, qu'on ne pense pas qu'il puisse être attaqué sans un grand désavantage. Le détachement de la maison du roi l'a joint.

On dit que le traité de Constantinople (1) s'avance. Je n'en sais rien de certain. Versailles est le pays des nouvelles, aussi les y sait-on bien; mais ce n'est pas le pays où on les débite.

Le roi a donné l'abbaye de Troarn (2) au fils du grand prévôt. Elle étoit à son oncle, qui s'en est démis; elle vaut, dit-on, vingt mille livres de rente.

M. de Pontchartrain (3) a prêté le serment de premier président de Bretagne, je crois vous l'avoir écrit, pour cent mille livres sans brevet de réserve, et lorsqu'il a eu fait le serment, le roi lui en donné un de soixante mille livres.

Le premier président de Grenoble (4) a supplié le roi,

---

(1) Aucun traité ne fut conclu en 1677 avec la Turquie. Nointel était alors ambassadeur à Constantinople, et on peut voir dans Hammer, liv. LVII et dans Flassan (*Histoire de la diplomatie française*), t. III, p. 419 et suiv., les outrages dont il était abreuvé.

(2) Jean-Louis du Bouchet, fils du grand prévôt L. François, marquis de Sourches, fut nommé, le 12 juin 1677, abbé de Troarn (diocèse de Bayeux), en remplacement de Jacques du Bouchet, fils de Honorat, baron de Sourches. (Voy. *Gallia christiana*, t. XI, p. 419.)

(3) Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, né en 1643, premier président au parlement de Bretagne (1677), intendant des finances (1687), secrétaire d'État (1690), chancelier (1699), mort en 1727.—Voy. sur lui Saint-Simon, *passim*.

(4) Denis le Goux de la Berchère, marquis de Santenai, conseiller d'État et premier président au parlement de Grenoble, mort sans alliance le 4 mars 1681.

il y a longtemps, de lui donner un successeur; plusieurs sont après, il n'y a encore rien de terminé.

On fait fort la guerre aux étoffes d'or et d'argent; on la va faire aux jeux d'hocca (1) et aux petits couvents ou communautés qui sont plutôt chambres garnies (pour ne pas dire pis) où se retirent les femmes qui plaident contre leurs maris, et les filles qui sont mal avec leurs pères et mères, et quelquefois pour être trop bien avec d'autres.

On travaille fort à l'affaire de Penautier (2), qui apparemment finira avant le mois; ses amis en espèrent une bonne issue.

---

(1) Le jeu de Hocca ou Hoca (qu'il ne faut pas confondre avec le jeu de Hoc) fut importé en France par des Italiens venus à la suite de Mazarin. — Voici comment le décrit le *Dictionnaire de Trévoux* : « Il est composé de trente points marqués de suite sur une table, et il se joue avec trente petite boules, dans chacune desquelles on enferme un billet de parchemin où il y a un chiffre. Quand on joue, on remue ces boules dans un sac, on en tire une dont on fait sortir le billet, qu'on déplie aux yeux de tout le monde pour voir ce qu'on perd ou ce qu'on gagne. » C'était un vrai jeu de fripons.—On peut voir dans le *Traité de police* de Delamare, t. I, p. 460 à 469, les divers arrêts du parlement, déclarations du roi et ordonnances de police rendus de 1658 à 1691 pour en prescrire la suppression, et qui montrent à quel point les défenses étaient peu observées.

(2) Louis Reich de Penautier, receveur du clergé de France et trésorier de la bourse des États de Languedoc. — Lors du procès de la marquise de Brinvilliers, dont il avait été l'amant, il fut arrêté sur la plainte formée contre lui par Marie Vosser, veuve de Pierre Hannivel, sieur de Saint-Laurens, receveur du clergé de France. Elle l'accusait d'avoir empoisonné son mari. « Penautier, écrit madame de Sévigné à sa fille, le 1er juillet 1676, a été neuf jours dans le cachot de Ravaillac. Il y mouroit; on l'a ôté. Son affaire est désagréable. Il a de grands protecteurs. M. de Paris et M. de Colbert le soutiennent hautement. »—« Penautier, dit à son tour Saint-Simon, mourut fort vieux (en 1711) en Languedoc. De petit caissier il étoit devenu trésorier du clergé et trésorier des États de Languedoc, et prodigieusement riche. C'étoit un grand homme, très-bien fait, fort galant et fort magnifique, respectueux et très-obligeant. Il avoit beaucoup d'esprit et étoit fort

On devoit avant-hier juger celle du chevalier de Châtillon (1) et du comte de Fiesque. On croit qu'ils n'auront pas pis que les conclusions qui vont à informer plus amplement, cependant élargis. Savoir si le roi n'interviendra point en ce procès après l'arrêt, ainsi qu'il fit à celui de Courcelles et de Cavois. La comtesse doit avoir pris ses mesures là-dessus; madame de Lionne sollicite de porte en porte.

Je vous mandai au dernier ordinaire que l'on avoit arrêté le lieutenant du roi de Montmedy, accusé d'avoir voulu livrer cette place aux ennemis; cela n'est pas vrai, c'est une espèce de fripon de beau-père qu'il a, qui a contrefait sa lettre, et celui-ci est arrêté.

Le roi a donné l'archevêché de Bourges à M. d'Uzès; Mende à M. l'abbé de Noailles; Châlon-sur-Saône à M. de

---

mêlé dans le monde. Il le fut aussi dans l'affaire de la Brinvilliers et des poisons qui a fait tant de bruit, et mis en prison avec grand danger de sa vie. Il est incroyable combien de gens et des plus considérables se remuèrent pour lui, le cardinal de Bonzi à la tête, fort en faveur alors, qui le tirèrent d'affaire. Il conserva longtemps depuis ses emplois et ses amis, et quoique sa réputation eût fort souffert de son affaire, il demeura dans le monde comme s'il n'en avoit point eue. » (t. XVIII, p. 69-70.) — La collection Maurepas (t. IV, p. 329) contient une chanson faite lors de l'acquittement de Penautier et dont voici les deux premiers couplets :

Si Penautier dans son affaire
N'a rencontré que des amis,
C'est qu'il a bien su se défaire
De ce qu'il avoit d'ennemis.

Pour ne point paroître coupable,
S'il est prodigue de son bien,
C'est qu'il a bien vu que sa table
Ne lui coûteroit jamais rien.

(1) Alexis-Henri, chevalier puis marquis de Châtillon, capitaine des gardes du corps de Monsieur. (Voy. le rec. de Maurepas, t. IV, p. 35.)

Digne (1) (c'est le fils de Félix); Lavaur, à l'abbé de la Berchère; Belley, à M. l'abbé du Laurent, grand vicaire de Cluni. Il reste Saint-Omer à donner. On dit que ce sera pour le fils de M. de Poncet, et Digne ou Tulle pour l'abbé de Chalucet.

Puisque je suis en train de vous parler d'évêques, je vous dirai que le roi a su que quelques évêques avoient écrit au pape, lui demandant sa protection à l'insu de Sa Majesté, dont elle n'est pas satisfaite et avec sujet (2).

1100. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 24 juin 1677.

Je vous demande pardon, monsieur, de la liberté que j'ai prise de vous demander des eaux; vous me la faites prendre par les bontés que vous me témoignez.

Il est arrivé une petite affaire à M. de Marcillac qui peut devenir plus grande; il a dit quelque chose à madame de Montespan que le roi ne vouloit pas qu'elle sût, et cela a fait soupçonner à Sa Majesté qu'il étoit son espion auprès d'elle. Il est allé à Liancourt sous prétexte de quelques affaires. Il y a eu un éclaircissement entre le roi et la dame, et des plaintes de part et d'autre: on convient qu'elle ne tient plus guère au cœur et que ce ne sont plus que des bienséances.

Le roi a pris lui-même la feuille du P. de la Chaise pour y mettre les noms d'environ vingt personnes à qui il veut donner des bénéfices; il y en avoit près de deux cents.

---

(1) Henri Félix de Tassy, fils de Félix, le premier chirurgien du roi.

(2) Voy. la lettre de madame de Sévigné à sa fille, en date du 26 août 1677.

1101. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Autun, ce 24 juin 1677.

Madame de Ragny et moi vous avons établi pour juge du traité des bals que je vous envoie. Je vous supplie de m'en dire votre sentiment. Pour moi, je crois que les choses qu'il contient sont difficiles dans la pratique : mais elles n'en sont pas moins nécessaires pour le salut. Je suis, monsieur, avec plus de vérité que personne, votre, etc.

Le même jour que je reçus ce billet, je lus le traité contre les bals que m'envoyoit l'évêque d'Autun, et le lendemain je lui fis cette réponse :

1102. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Chaseu, ce 25 juin 1677.

J'ai lu l'avis sur les bals que vous m'avez envoyé, monsieur; et puisque vous souhaitez de savoir ce que j'en pense, je vous dirai que je n'ai jamais douté qu'ils ne fussent très-dangereux. Ce n'a pas été seulement ma raison qui me l'a fait croire, ça encore été mon expérience, et quoique le témoignage des Pères de l'Église soit bien fort, je tiens que sur ce chapitre celui d'un courtisan sincère doit être d'un plus grand poids. Je sais bien qu'il y a des gens qui courent moins de hasard en ces lieux-là que d'autres; cependant les tempéraments les plus froids s'y réchauffent, et ceux qui sont assez glacés pour n'y être point émus, n'y ayant aucun plaisir, n'y vont point. Ainsi

il n'est pas nécessaire de les leur défendre : ils se les défendent assez à eux-mêmes. Quand on n'y a point de plaisir, les soins de sa parure et les veilles y donnent de la peine : et quand on y a du plaisir, il est certain qu'on court grand hasard d'y offenser Dieu. Ce ne sont d'ordinaire que jeunes gens qui composent ces assemblées, lesquels ont assez de peine à résister aux tentations dans la solitude, à plus forte raison dans ces lieux-là, où les beaux objets, les flambeaux, les violons et l'agitation de la danse échaufferoient des anachorètes. Les vieilles gens, qui pourroient se trouver dans les bals sans intéresser leur conscience, seroient ridicules d'y aller; et les jeunes, à qui la bienséance le permettroit, ne le pourroient pas sans s'exposer à de trop grands périls. Ainsi je tiens qu'il ne faut point aller au bal quand on est chrétien, et je crois que les directeurs feroient leur devoir, s'ils exigeoient de ceux dont ils gouvernent les consciences, qu'ils n'y allassent jamais.

1103. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Autun, ce 26 juin 1677.

Rien ne me paroît mieux écrit, monsieur, ni de meilleure foi que la lettre où vous m'avez expliqué vos sentiments sur la danse. Je la regarde comme une délibération digne d'être mise dans les archives de l'évêché et qui peut être aussi utile que celle des plus fameux docteurs de Sorbonne. Quand vous voudrez parler de cette sorte, j'estime qu'on ne pourra mieux faire que de prendre vos avis.

1104. — *Coulanges à Bussy.*

A Paris, ce 26 juin 1677.

Je vous assure, monsieur, que bien loin de me rendre un juge favorable, vous m'auriez extrêmement offensé si vous vous étiez servi d'un autre ministère auprès de moi que du vôtre. Vous pouvez assurément vous vanter de l'honneur d'être connu de moi et d'avoir tous les accès nécessaires dans ma maison; et il me semble que voilà une déclaration assez capable de flatter votre vanité et de faire trembler tous ceux qui auront jamais affaire contre vous au conseil. J'ai appris avec joie que j'étois rapporteur de madame de Coligny, et je vous supplie de croire qu'il n'y va pas moins que de mon salut qu'elle ait une bonne cause. Après cela laissez-moi faire et soyez persuadé, monsieur, toute plaisanterie à part, que j'aurai toujours une extrême application pour vous faire connoître, en toutes rencontres, que personne au monde ne vous estime plus que je fais et n'est plus sincèrement à vous que, etc.

P. S. Madame de Coulanges vous est très-obligée de l'honneur de votre souvenir, et me prie de vous faire mille compliments de sa part.

1105. — *Le P. Bouhours à Bussy* (1).

A Paris, ce 29 juin 1677.

Je pourrois fort bien me dispenser de vous faire réponse, monsieur. Il faut être raisonnable pour avoir com-

(1) Cette lettre est infiniment plus longue dans l'imprimé que dans

merce avec vous, et je ne le suis point depuis votre départ. Vous pensez que je vais vous dire qu'on n'a guère de raison quand on ne vous voit point. Plût à Dieu que je n'eusse à vous dire que cela! Vous saurez donc qu'il y a plus de six semaines que mes douleurs de tête m'ont repris avec violence, et que j'en suis devenu un peu bête; car vous savez, monsieur, que ce mal-là attaque la raison,

Atque affigit humo divinæ particulam auræ (1).

C'est un vers d'Horace, que M. le premier président applique très-bien au mal de tête; et rien à mon gré n'exprime plus vivement l'effet de ces douleurs aiguës, qui ne permettent pas de penser et qui abrutissent même un peu. Cependant j'aime mieux m'exposer à dire des sottises qu'à ne vous rien dire du tout.

Mais n'allez pas aussi vous imaginer que j'aie perdu l'esprit, comme certaines gens à qui je n'ai pas le bonheur de plaire en font courir le bruit dès que je retombe malade. Malgré tous mes maux, et malgré le vers du poëte, il me reste encore assez de bon sens pour goûter les bonnes choses que vous me dites.

Vous me faites un très-grand plaisir de me souhaiter à Bussy. C'est une marque que vous m'aimez, et rien ne me touche plus que votre amitié; mais vous me faites tort de ne m'y souhaiter que pour huit jours; et la raison que vous m'en donnez est, avec tout le respect que je vous dois, la plus méchante du monde. Quoi! monsieur, vous avez assez mauvaise opinion de moi pour me croire capable de m'ennuyer avec vous et avec madame Coligny. Je

---

le manuscrit, car on y a joint une lettre du 3 septembre. Celle-ci manque dans le manuscrit où, à cette date, on a enlevé un feuillet.

(1) Et il attache à terre cette parcelle de l'intelligence divine. (Horace, *Sat.*, l. II, 2, vers 79.

vois bien que vous ne vous connoissez pas vous-même ou que vous ne me parlez pas sincèrement.

Les endroits de votre parc qui ont de l'air du bout du monde me donnent des idées agréables qui me dégoûtent de Paris et qui me font soupirer après votre solitude. Je crois que le vrai bout du monde me plairoit en votre compagnie, et que je passerois fort bien mon temps avec vous à la Chine ou au Japon. Comme l'expérience nous en coûteroit un peu cher, je suis d'avis que vous m'en croyiez sur ma parole et que nous n'allions pas si loin pour avoir du plaisir.

On m'a proposé un voyage de Bourgogne pour le mois de septembre. La vue de Bussy m'a fait accepter la proposition. Cela s'entend pourvu que vous y soyez.

Vous avez su sans doute combien le roi est en colère contre les jansénistes. Ces messieurs se sont avisés de faire une lettre latine pour représenter au pape que la corruption est générale dans le royaume depuis la tête jusques aux pieds. Ces derniers mots n'ont pas plu à Sa Majesté.

Jalon m'ayant mandé que le maréchal de Créqui avoit poussé l'armée de l'empereur une demi-lieue et défait environ deux mille hommes, et que, s'il les eût poussés davantage, il les auroit entièrement défaits, je lui fis cette réponse :

1106. — *Bussy à Jalon.*

A Chaseu, ce 1er juillet 1677.

M. de Créqui a eu en quelque façon sa revanche de sa défaite de Consarbrück; c'est toujours quelque chose quand nous nous faisons sages à nos dépens. M. de Lorraine est fort brave, mais je ne le crois pas encore un grand

capitaine : il me paroît ne savoir bonnement que faire; il s'est proprement embarqué sans biscuit. Je crois que la bonne fortune du roi achèvera de défaire cette armée.

1107. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 2 juillet 1677.

Vous me faites plaisir, mon R. P., de me donner quelque moyen de vous en faire; mandez-moi l'effet qu'auront fait les eaux : je prends une grande part en votre santé.

On m'avoit déjà mandé l'affaire de Marcillac; je ne pense pas qu'elle dure : il reviendra; mais madame de Montespan ne durera pas. Un peu de religion, un peu de politique et beaucoup de dégoût de l'usage d'une même viande obligeront le roi de la quitter avant qu'il soit peu.

Quoique vous ne me mandiez que je ne suis pas dans le nombre des vingt personnes que le roi a nommées sur la feuille du P. de la Chaise, je ne laisse pas de le juger. Il faut prendre patience, mon R. P., et ne pas se rebuter : *Et violenti rapiunt illud* (1).

Mon tour viendra, et Dieu donnera une autre fois au P. de la Chaise plus de part à la distribution des bénéfices qu'il n'en a en celle-ci. Je lui ai autant d'obligation que si j'en avois eu un; car, d'après la manière dont je sais qu'il a le cœur fait et dont il m'a parlé, je sais qu'il n'a pas tenu à lui que je n'en eusse. Je vous conjure de lui parler de moi et de me mander comment je me conduirai à l'a-

(1) « Et ils l'enlèvent à l'audacieux. » Je ne sais d'où est tirée cette citation.

venir sur ces matières-là : si j'en écrirai une lettre au roi, que j'enverrois à madame de Bussy, avec le nom de l'abbaye en blanc, pour la faire présenter à Sa Majesté dans le temps qu'il en vaqueroit quelqu'une, avec un placet qu'on donneroit au P. de la Chaise pour donner au roi.

Je vous ai déjà dit, mon R. P., que c'étoit là le seul moyen qui me restoit en l'état où étoit ma fortune de tirer quelque récompense du roi. Je vous supplie de m'aider à l'obtenir.

1108. — *Madame de la Basinière à Bussy.*

A Paris, ce 6 juillet 1677.

Vous pouvez croire que je n'aurois pas été si longtemps à vous remercier des eaux que vous m'avez envoyées si je les avois sues arrivées; mais il y avoit plus de quinze jours qu'elles étoient arrivées quand j'en fus avertie. Je ne vous avois demandé que d'y mettre votre cachet, afin qu'elles me fussent apportées avec plus de sûreté. Cependant vous m'en faites des libéralités comme si c'étoit de l'eau de la rivière de Seine. Vous m'obligeriez fort, monsieur, si vous me vouliez faire l'honneur de me donner quelques commissions ici, et je vous assure que je m'en acquitterois avec un très-grand soin. Vous voulez bien que je vous demande des nouvelles de madame de Coligny. Mademoiselle de la Basinière vous a écrit deux ou trois fois à tous deux, et moi je vous supplie d'être bien persuadé que personne au monde n'est plus que moi votre très-humble servante.

1109. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 8 juillet 1677.

Je ne vous ai point écrit le dernier ordinaire, monsieur ; je suis accablée d'un procès qui va de travers, et d'où dépend que je reçoive de l'argent dans peu ou que je n'en reçoive de longtemps : cela fait que je ne vous écris guère tranquillement. Je ne sais rien de nouveau; je ne sais si c'est parce qu'il n'y a rien ou parce que j'ai peu d'attention aux nouvelles.

On va à Fontainebleau le 3 du mois prochain.

Il est certain que Marcillac a eu quelque petite affaire fâcheuse avec le roi; mais cela paroît raccommodé : on en a parlé d'abord comme d'une disgrâce, car à la cour on croit toutes les nouvelles en bien ou en mal plus grandes qu'elles ne sont.

Je savois pourquoi vous étiez si content du duc notre ami, dès le temps que vous le fûtes.

Madame d'Ons-en-Bray se plaint de ce que vous ne lui écrivez pas, après lui en avoir demandé la permission en partant : apaisez la belle.

1110. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

Épinac, ce 9 juillet 1677.

Comme des affaires particulières m'engagent à un voyage que je n'avois pas prévu, du côté de Nuits, et qu'étant là je pourrai aller faire un tour à Dijon pour voir mes amis, je n'aurai pas l'honneur de vous rendre mes devoirs et à madame de Coligny cette semaine, comme je me l'étois proposé. J'aurois bien du déplaisir, monsieur, si vous par-

tiez avant mon retour à Autun, qui sera dans huit ou dix jours pour le plus tard; aussitôt que j'y serai, une des premières choses à laquelle je satisferai sera d'aller vous assurer qu'on ne peut être avec plus de passion et de respect votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1111. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 12 juillet 1677.

J'avois peur pour votre santé, madame, quand j'ai reçu votre lettre du 8 de ce mois : aujourd'hui j'ai peur pour votre intérêt. Mandez-moi, je vous prie, quel aura été le jugement de votre procès.

Il est vrai qu'il y a peu de nouvelles : il n'y a ni combats à l'armée ni inconstances à la cour; la scène languit.

J'ai bien cru que l'affaire de Marcillac ne seroit pas de durée. Ses amis étant toujours fort bien, il ne sauroit être mal, et particulièrement pour les affaires qui les regardent.

Vous avez raison de dire qu'à la cour il n'y a bien ni mal qui ne paroisse grand.

J'écris à madame d'Ons-en-Bray que je ne suis pas fâché des plaintes qu'elle fait de moi; cependant je ne voudrois pas qu'elle crût que je manquasse d'amitié pour elle, et la vérité est que je l'aime et que je l'estime extrêmement.

Dans ce temps-là, je partis de Chaseu avec la marquise de Coligny ma fille, et nous nous en vînmes en Comté pour mettre ordre aux terres du petit marquis d'Andelot son fils, où elle n'avoit encore jamais été. Quatre jours après que je fus arrivé à sa terre de Cressia, je reçus cette lettre du P. Rapin :

1112. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 12 juillet 1677.

Je n'ai pu savoir si le roi mit votre nom sur la feuille. Le P. de la Chaise ne s'explique pas de cela. Il a défense du roi de dire quand il vaque des bénéfices, et quand il va à Versailles le roi est fatigué du nombre des prétendants qui croît tous les jours. Il ne faut pas, s'il vous plaît, vous rebuter; pour moi, j'ai bonne intention, mais par malheur il arrive d'ordinaire que ce ne sont que des foibles qui sont bien intentionnés.

Pour madame de Montespan, elle est plus maîtresse que jamais, et je ne sais si vos conjectures sur ce sujet ne vous tromperont pas. Ce que je vous ai mandé est vrai. Il y eut entre le roi et elle de grosses paroles; mais son étoile a pris l'ascendant, et son dernier période n'est pas si proche par ce qui paroît aux gens de la cour. Voilà de la matière à vos réflexions.

1113. — *Bussy à madame de la Basinière.*

A Chaseu, ce 12 juillet 1677.

Le meilleur vin de France ne vaut pas le remercîment que vous me faites de mes eaux, madame. Il est vrai que si elles vous peuvent guérir, je les estimerai sans prix; mais voulez-vous savoir ce qui leur donnera une grande vertu? Ce sera la tranquillité d'esprit avec laquelle vous les prendrez. Je vous dois être un bon exemple : on nous a fait à tous deux injustice, mais vous avez de meilleurs restes que moi; cependant je suis content, et je le serois encore davantage si j'étois aussi bien que vous.

Je ne vous fais point d'excuse de la liberté que je prends, madame, car vous savez bien que je me suis mis en possession de condamner vos chagrins. Si je n'étois votre ami et votre serviteur je n'en userois pas ainsi : je ne donne pas mes remèdes à tout le monde.

Madame de Coligny vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir : elle est votre très-humble servante. Nous avons reçu chacun une réponse de mademoiselle de la Basinière. Ma fille s'en attirera encore d'autres. Pour moi, à qui on défend d'en espérer d'autres, je ne m'y frotte plus.

1114. —*Bussy à la présidente d'Ons-en-Bray.*

A Chaseu, ce 12 juillet 1677.

Je vous rends mille grâces, madame, des plaintes que madame de Scudéry me mande que vous faites de moi ; c'est signe que vous vous en souvenez, et j'estime tout ce qui vient de vous, jusqu'à vos reproches. Ce n'est pas que je ne pusse aussi vous dire quelque chose à mon tour. Je vous écrivis un billet en partant de Paris, qui me paroissoit être d'un bon ami ; cependant vous ne m'avez point fait de réponse. Je vous assure pourtant que ce n'a pas été cela qui m'a empêché de vous écrire ; mais depuis que je suis en Bourgogne, je n'ai pas arrêté quatre jours en un même lieu. Je pars encore dans un jour ou deux pour le Comté ; mais en quelque endroit que je sois, croyez, je vous supplie, madame, que vous y aurez un ami et un serviteur très-fidèle.

Je ne vous dis rien du procès que j'ai dans votre chambre (1), au rapport de M. Bertier, car ma cause est trop bonne

(1) C'est-à-dire dans la chambre dont son mari était président.

pour employer un aussi grand crédit que le vôtre; je vous garde pour des affaires douteuses. Il est vrai que, comme vous ne comptez pas les grâces que vous faites à vos amis, et que celle-ci n'empêchera pas d'en recevoir d'autres de vous, je vous permets de me faire gagner mon procès.

1115. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Chaseu, ce 13 juillet 1677.

Je me doutois bien, mon R. P., que vous étiez malade, puisque vous ne me faisiez point de réponse. Je me flattois pourtant quelquefois de l'espérance que vous pourriez être à la campagne. Au reste, je ne vous saurois beaucoup plaindre de vos maux de tête : on ne meurt pas de cela, et ils viennent même de trop de santé; l'âge vous en guérira. Tout ce qu'il y a de vieux seigneurs à la cour voudroient bien avoir votre migraine à votre âge, et même votre profession. Oui, je suis assuré que les maréchaux de Gramont, de Villeroi et de la Ferté voudroient être jésuites, sujets à la migraine et n'avoir que quarante ans. Ainsi, mon R. P., consolez-vous par la réflexion qu'il y a des gens heureux qui voudroient être en votre place.

Pour moi, je serois mort il y a longtemps si je n'avois trouvé moyen de me consoler, et je vis au moins en dépit de la fortune.

Je ne sais si je pourrai être au mois de septembre à Bussy, car je pars demain pour le Comté, et je ne sais combien je serai obligé d'y demeurer. Votre considération me fera faire des efforts pour revenir en ce temps-là. Je voudrois que vous vissiez Bussy, mais je voudrois le voir avec vous.

Les jansénistes ont un grand zèle, je le trouve même un peu indiscret; cependant les plus grands rois sont

quelquefois embarrassés avec les gens qui n'espèrent rien de la fortune et qui ne craignent pas la mort.

1116. — *Bussy à Coulanges.*

A Chaseu, ce 13 juillet 1677.

Je me doutois bien que je ne serois pas longtemps sans vous remercier, monsieur. L'amitié que vous m'avez promise et le bon droit de ma fille de Coligny m'en assuroient. Je vous ai la même obligation de l'arrêt que vous lui venez de donner que si vous vous étiez damné pour elle ; cependant je suis bien aise que vous vous sauviez en lui faisant plaisir. Sérieusement, monsieur, je vous suis extrêmement obligé, non-seulement de la chose, mais encore de la manière. Personne au monde ne les a plus honnêtes ni plus galantes que vous ; aussi personne n'est plus à vous ni de meilleur cœur que moi.

1117. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Chaseu, ce 14 juillet 1677.

Je suis bien aise, monsieur, qu'une petite sollicitation que j'ai à vous faire me donne occasion de vous assurer de mes très-humbles services ; c'est pour une belle d'Autun, qu'on appelle mademoiselle Sirainy, contre un nommé Casol. Vous croirez peut-être que je vous parle en sa faveur parce qu'elle est jolie ; cependant je vous assure que je ne la connois pas, et qu'elle m'est recommandée par un honnête garçon que j'affectionne fort. Tant y a, monsieur, que je voudrois bien que sa cause fût assez bonne pour que vous la lui fissiez gagner.

J'ai appris que notre ami Tavannes sera à Sully dans quinze jours : pour moi, je pars demain pour le Comté; j'espère que je le retrouverai encore en ce pays-ci à mon retour, et que nous aurons (l'honneur) de vous voir chez lui ou du moins à la Borde.

1118. — *Jalon à Bussy* (1).

A Metz, ce 18 juillet 1677.

Les ennemis nous ont enfin quittés, monsieur, et dès le 10 de ce mois, ils ont marché vers Nancy, Gras, Haye et Luc, où ils campèrent, et la nuit même ils firent défiler leurs bagages et leurs canons et passèrent la Nied à Volmérange, Brekelange et Rupeldange, laissant leur arrière-garde et quelques bagages. Si M. le maréchal de Créqui eût fait passer son armée le même jour jusqu'à Sainte-Barbe, comme il le pouvoit, il auroit pu défaire entièrement leur arrière-garde, car on n'auroit pu la secourir. Mais quoique ce fût son sentiment de passer cette nuit-là jusqu'au village de Sainte-Barbe, ses officiers généraux l'emportèrent croyant qu'ils trouveroient mieux à subsister à Perthe, Bevey, Crespy et Grizy, où on n'avoit pas encore fourragé qu'à Sainte-Barbe, où on avoit passé deux ou trois fois; c'est pourquoi on y campa cette nuit-là et l'on perdit une belle occasion d'avoir revanche de la défaite de Consarbrück. Le lendemain, notre armée marcha, mais toute l'armée ennemie étoit presque passée, et même une partie de l'arrière-garde, et il ne restoit que dix ou douze escadrons avec deux bataillons pour couvrir leur marche avec trente chariots et deux carrosses. Mau-

(1) Cette lettre, que nous mettons à sa date, était jointe à la lettre écrite par madame de Rabutin à Bussy, le 22 juillet.

levrier-Colbert, lieutenant général, avec les dragons de la Reine et quelques escadrons et un bataillon anglois, prirent le devant et arrivèrent près de Sainte-Barbe lorsque la cavalerie ennemie étoit encore en bataille et les deux bataillons. Nos gens les attaquèrent, quoique beaucoup plus foibles, et les repoussèrent, de sorte que l'infanterie se jeta dans un bois voisin; mais au lieu de se tenir ensemble et en état d'empêcher leur ralliement, nos gens se mirent à piller les bagages, pendant quoi les ennemis, s'étant ralliés, nous vinrent charger. Les officiers firent leur devoir pour rassembler les pillards, et firent merveille de se défendre en les attendant. Mais la grande foule tomba sur eux; nous y perdîmes sept officiers et plus de cent cinquante hommes, cavalerie et infanterie. Les ennemis y perdirent bien autant que nous, tant de la première action que de la dernière. Les deux carrosses furent pris et les trente chariots. Il se trouva dans l'un des carrosses une dame tuée d'un coup de mousqueton, sur laquelle et sur trois autres dames qui l'accompagnoient, on trouva beaucoup d'argent et de pierreries que les soldats pillèrent. Dans l'autre carrosse, on trouva aussi beaucoup d'argent en florins d'Allemagne. Cette dame tuée étoit femme du trésorier général de l'armée impériale, et étoit très-belle femme. Tout ceci se passa le dimanche, 11 juillet. Le 12, M. le maréchal de Créqui ayant su le passage et la marche des ennemis, écrivit à M. le Roi, notre commandant, qu'il avoit avis que l'armée ennemie marchoit vers la Moselle, ce qui l'avoit fait résoudre de marcher aussi vers Thionville, le priant de s'y rendre le lendemain, et d'y faire descendre en diligence ses ponts de bateaux; ce qui fut exécuté la nuit du même jour, et son armée se rendit le lendemain 13 à Cattenom, une lieue au-dessus de Thionville, où il fit passer la rivière à son armée sur ses ponts, et au gué, et se saisit du château de Rodemacher, où il se campa, sa droite étant à Cattenom,

sur la rivière (1). Les ennemis firent aussi diligence en leur marche, et vinrent passer la Moselle sur des ponts qu'on leur avoit préparés à Grevenmacheren, Wasserbillich et Remich, et se vinrent camper sur les hauteurs de Remich, où ils ont été jusqu'au 16 juillet sur le soir, qu'ils décampèrent et marchèrent vers Hespérange, qui n'est qu'à trois quarts de lieue de Luxembourg. On dit qu'ils veulent laisser cette place à gauche, et tirer vers Diekirch et Vianden, qui sont sur la Sarre; et M. le maréchal de Créqui ayant appris leur marche, a décampé aussi hier dès le point du jour, et a marché vers Fontoy et Bassompierre, qui sont le chemin de Longwy ou de Virton, et semble qu'il veuille gagner les devants vers la rivière de Chiers pour empêcher les Allemands d'entrer dans la Voivre.

Notre armée attend le détachement des troupes de cavalerie de l'armée de M. le maréchal de Schomberg.

M. de la Cardonnière écrit de Ninove, du 10, que les ennemis ont joint les troupes allemandes des alliés à celles d'Espagne et des Hollandois, et qu'ils sont fort empêchés, ne sachant quel dessein ils doivent prendre. Ils marchent devers Courtrai. M. de Luxembourg marche à eux pour les combattre avec une armée de cent trente-sept escadrons et de cinquante-six bataillons, et quatre-vingts pièces de canon, dans lequel nombre ne sont compris les mousquetaires du roi, ni les troupes que l'on prétend tirer des garnisons qui iront encore à plus de quinze mille hommes. On ne croit pas que les ennemis osent entreprendre un siége en présence d'une si grande armée.

M. de la Haye (2) écrit de Munich, en Bavière, que les

---

(1) La Moselle.

(2) La Haye-Vantelet. Il avait été, et après son père, ambassadeur à Constantinople « avec grande réputation, » dit Saint-Simon, et le fut ensuite à Venise. Voy. sur lui Flassan, t. III, p. 212 et 317.

Suédois ont gagné une victoire considérable sur les Danois sur mer; ce qui est confirmé par plusieurs autres lettres.

1119. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 22 juillet 1677.

M. de Navailles a gagné une bataille en Catalogne contre M. de Monterey; celui-ci lui manda le lendemain qu'il avouoit de bonne foi qu'il avoit été bien battu. En effet, il a perdu mille ou douze cents hommes tués, et cinq ou six cents prisonniers. Cette victoire a coûté cher à M. de Navailles (1).

Mon frère me mande que le bruit est que le prince d'Orange marche à M. de Luxembourg pour combattre.

Je vous envoie votre *commitimus* que Benserade m'a enfin envoyé avec un billet, par lequel il me mande, en badinant toujours, qu'il ne laisse pas de vous servir quoique vous soyez son rival.

Je vous envoie des lettres de Jalon, qui vous mande ce qui s'est passé entre M. de Lorraine et M. de Créqui (2).

1120.—*Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 30 juillet 1677.

Les armées du maréchal de Créqui et du duc de Lorraine sont si proches l'une de l'autre, qu'on croit que le mois

---

(1) Suivant Larrey, cette victoire ne coûta aux Français que quatre cents tués ou blessés (*Hist. de Louis XIV*, 1724, t. IV, p. 263). Voyez-en la relation dans la *Gazette de France*, année 1677, p. 781 et suiv.

(2) Voyez la lettre précédente.

d'août ne se passera pas sans combat. Les deux généraux ayant pris l'autre jour chacun six cents chevaux, pour aller eux-mêmes reconnoître en quel état chacun d'eux étoit, se sont rencontrés et chargés; nous y avons eu l'avantage. Rivarolles (1) y a eu sa jambe de bois cassée de deux coups de mousqueton.

Un lieutenant du régiment du Bordage, nommé le chevalier de Beaujeu, ennuyé de n'avoir point de compagnie, a empoisonné cinq capitaines, dont son frère en étoit un; véritablement l'orviétan les a tous sauvés; et lui, voyant qu'on le soupçonnoit, s'est allé jeter parmi les ennemis.

Longueval a fait une fort jolie action : il a été avec cinquante militaires enlever du milieu du camp ennemi l'équipage du comte de Lippe, l'un de leurs généraux.

On me vient de dire que le maréchal de Créqui demande à s'en revenir, à cause d'une de ses blessures qui s'est rouverte. On envoie le maréchal de Schomberg à sa place.

Dangeau (2) a été deux jours à la Bastille pour avoir menacé de coups de bâton Langlée, en présence et chez madame la comtesse de Soissons, qui a accommodé d'égal

---

(1) C'était un Piémontais qui s'était attaché au service de la France. Il mourut en 1704, lieutenant général et fort estimé. — «Un coup de canon, dit Saint-Simon, lui avoit emporté une jambe, il y a fort longtemps; un autre lui emporta sa jambe de bois à Neerwinden et le culbuta. On le releva sans mal; il se mit à rire : « Voilà de grands sots, dit-il, et un coup de canon perdu! Ils ne savoient pas que j'en ai deux autres dans une valise. » Il étoit grand'croix de Saint-Lazare, puis de Saint-Louis à l'institution. Ce Rivarolles, qui étoit un grand homme, fort bien fait, adroit et vigoureux, étoit, avec sa jambe de bois, un des meilleurs joueurs de paume et y jouoit souvent. » (T. VII, p. 220.)— Peut-être l'anecdote que raconte Saint-Simon se rapporte-t-elle au combat dont il est question ici.

(2) L'auteur du *Journal*.—Langlée était fils d'un maltôtier et d'une femme de chambre d'Anne d'Autriche. Aussi heureux au jeu que Dangeau, il y gagna une fortune considérable. Il mourut en 1708. Voy. sur lui Saint-Simon, t. IV, p. 230 et suiv.; XI, p. 59.

à égal cette querelle chez les maréchaux. Depuis sa sortie, il me trouva il y a quelque temps au Palais, où il me fit bien des compliments (1).

1121. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Livry, ce 30 juillet 1677.

D'où vient donc que je n'ai point de vos nouvelles, mon cousin? Vous m'écrivîtes un peu après que vous fûtes ar-

---

(1) Voici comment cette affaire est racontée par madame de Sévigné dans une lettre écrite à sa fille le 28 juillet. — « Dangeau entra hier à la Bastille, pour avoir, chez madame la comtesse de Soissons, levé la canne sur Langlée, et l'avoir touché, dit-on, quoique légèrement. Le comte de Gramont se mit entre deux; les menaces furent vives. Langlée dit à Dangeau qu'il étoit un lâche, et que dans un autre lieu il n'auroit pas fait tant de bruit. Madame la comtesse alla demander justice au roi contre l'insolence commise dans sa maison. Le roi lui dit qu'elle devroit se l'être faite à elle-même. Le cardinal de Bonzi lui fit des excuses pour Dangeau; elle dit que c'étoit l'affaire du roi; que si elle eût été chez elle, elle l'eût fait jeter par les fenêtres. Dangeau est à la Bastille; on va faire des compliments; je voudrois bien aller chez la Langlée, et faire compliment à Dangeau; si vous ne voulez pas, je n'en ferai point du tout. La dispute étoit sur huit cents louis que doit Langlée, et qu'il veut que Dangeau prenne sur Monsieur. « Vous me les payerez: — Je n'en ferai rien; » et le reste. On est si avide de nouvelles, qu'on a pris cette guenille et qu'on ne parle d'autre chose. »

La bravoure de Dangeau était fort suspecte et il avait été cruellement chansonné à l'occasion d'une querelle qu'il avait eue avec lord Peterborough (Voy. manuscrit Maurepas, t. IV, p. 15 et suiv.).—Le même volume (p. 199 nous donne le portrait suivant de Langlée.

Des yeux bruns, un teint de jaunisse;
Soutenu d'un rouge emprunté;
Parler gras et d'un ton affecté;
Avoir de l'air d'un jocrisse,
Ah! ah! ah! voilà sans malice
De Langlée la beauté.

rivé à Bussy; je vous fis réponse, je l'envoyai à ma nièce de Sainte-Marie, et depuis je n'ai pas ouï parler de vous. Si vous avez reçu ma lettre, vous avez tort; si elle a été perdue, vous ne l'avez pas. Vous me démêlerez, s'il vous plaît, cette grande affaire; cependant, je vous demande de vos nouvelles et de cette veuve que j'aime. Votre fils est à la guerre, le mien n'y est pas; le talon que vous connoissez n'est fermé que depuis quinze jours. La chair en est encore si vive, si rouge et si sensible qu'il ne peut s'appuyer dessus. Il veut pourtant aller à l'armée, tout tel que je vous le dis. Je ne sais si je vous ai mandé qu'il a la charge de la Fare. Elle lui revient à quarante-un mille écus. Cette place est jolie : il commandera les gendarmes-dauphin, la Trousse, qui en est lieutenant, ayant été fait lieutenant général; et il se console fort aisément de la longueur du *guidonnage*. Pour moi, je m'en vais à Vichy; je pars le 16 août. Je vais par la Bourgogne; je logerai à Époisses, parce que le vieux château de nos pères (Bourbilly) est sens dessus dessous. J'en partirai pour reprendre le chemin de Vichy où il faut que j'arrive le 1er septembre. Voilà mes desseins, mon ami; voyez ce que vous pouvez faire de cette marche pour me voir. Je vous embrasse de tout mon cœur, suivant ma bonne coutume. J'en fais autant de l'heureuse veuve. Ma pauvre *Maguelonne* est en Provence, dans son château. J'ai ici notre cher Corbinelli, à qui je laisse la plume.

De Corbinelli.

Vous n'avez, ce me semble, autre chose à faire, monsieur, qu'à monter en carrosse le lendemain de son arrivée à Époisses, et de l'y aller voir. J'ai été sur le point d'avoir l'honneur de l'accompagner jusque-là, et après deux jours de séjour à Bussy, m'en aller à Dijon par Châ-

lon; mais fait-on en ce monde ce qu'on veut? Il y a une fatalité que les sages appellent Providence, qui détourne ou qui renverse les desseins, sans qu'on puisse découvrir ni pourquoi ni comment. Tite-Live l'appelle *inexsuperabilis vis fati : la force insurmontable du destin.* Il dit ailleurs : *Non rupit fati necessitatem humanis consiliis. Son habileté ne put jamais surmonter la nécessité du destin.* Et comment ferois-je, moi, pour en venir à bout?

Vous mande-t-on bien des nouvelles de la cour et de l'armée? C'est toujours des conquêtes et des victoires, et toujours de la fidélité. Le prince d'Orange ne vise plus qu'à la gloire de n'être point battu, et pour cet effet ramasse de grosses armées, pour dire comme Annibal dans Horace, en parlant des armées romaines :

Quos opimus
Fallere et effugere est triumphus (1).

Toute notre gloire sera désormais de nous sauver de leurs mains, ou de nous cacher d'eux. C'est pour madame de Sévigné que j'explique mon latin : vous le traduirez mieux à madame de Coligny. Que ne le lui montrez-vous par la méthode du Port-Royal; il n'y en a que pour quinze jours. Voyez madame de Fontevrault et madame de la Sablière qui entendent Homère (2) comme nous faisons Virgile. Mais revenons à nos moutons. J'en étois, ce me semble, à la conduite de nos ennemis. Leur triple alliance fait toute notre force. Jusqu'ici, un grand nombre de confédérés a fait de la peur et du mal aux princes, qui ne leur ont résisté qu'avec leurs propres forces; mais le roi nous fait bien voir tous les jours, en battant partout la triple alliance, qu'il n'y a point de règle générale. Ce n'est pas

(1) Odes, l. IV, 4, vers 51.
(2) L'imprimé porte Horace, ce qui est plus vraisemblable.

que les confédérés d'aujourd'hui en sachent moins que les confédérés du temps passé, mais c'est que notre maître en sait plus que les autres rois. Si le reste des princes de l'Europe se pouvoit joindre à eux, ils seroient encore plus faciles à être vaincus. C'est que votre maître et le mien a plus d'esprit et de bon sens qu'eux tous; plus d'argent, plus de valeur et plus d'expérience. Encore un peu de latin, monsieur, c'est ma folie aujourd'hui. Voici ce qui me vient sur le grand nombre d'alliés :

Vis consilii expers mole ruit sua.

La force sans prudence se ruine d'elle-même. Et voici ce qui me vient sur le roi :

Vim temperatam Dii quoque provehunt
In majus (1).

Les dieux donnent toujours de nouvelles victoires aux armées bien commandées. Voilà ce que nous disions cet hiver au coin du feu de madame de Sévigné, et nous regrettions ensemble qu'il manquât un digne historien à ce héros, dont la gloire ne durera peut-être qu'une vingtaine de siècles, faute de cela ; et qu'est-ce que deux mille ans au prix de l'éternité, que ses actions méritent?

Je sens le plaisir que je vous fais, monsieur, de copier ici tout ce que je vous ai ouï dire de si bon cœur, et de vous faire voir comme tout ce qui vient de vous, principalement sur ce chapitre, me demeure dans l'esprit.

Parlons de l'autre point, savoir de la fidélité ; mais non, ce sera pour une autre fois. Adieu, monsieur; croyez-moi, s'il vous plaît, que personne n'est plus à vous que moi, ni de meilleur cœur.

---

(1) Horace, od., l. III, 4.

A madame de Coligny.

Et vous aussi, ma très-aimable madame, dont l'esprit me plaît au dernier point, et la douceur plus que je ne puis jamais dire, et le mérite plus que vous ne sauriez l'imaginer : c'est tout dire.

1122. — *La présidente d'Ons-en-Bray à Bussy.*

A Paris, ce 31 juillet 1677.

Je sais, monsieur, que vous n'oubliez pas vos amis dans l'absence ; je n'ai pas mérité d'être plus négligée qu'une autre. Je fus sensible, comme je devois, aux honnêtetés que vous me fites dans votre dernier billet; mais vous avez un tour dans les propos que vous tenez qui fait craindre par plusieurs raisons d'y répondre. Vous ne douterez donc plus, monsieur, du désir que j'ai de m'attirer de vos nouvelles, puisque j'oublie votre délicatesse pour vous en demander par celle-ci et pour vous assurer que je suis intéressée pour toute ma vie à tout ce qui vous peut jamais arriver.

M. Bertier est tout aussi bien intentionné qu'on le peut être. Je vous offre toujours mes soins; ils ne peuvent passer le désir que j'ai de vous servir, monsieur.

1123. — *Bussy à Jalon.*

A Cressia, ce 2 août 1677.

Je vous écris de la Comté de Bourgogne, où je suis depuis cinq ou six jours.

Je vois, par votre lettre du 28 de juillet, monsieur, le

beau coup que M. de Créqui a manqué de faire ; mais je ne l'en blâme pas : cela ne se pouvoit pas prévoir. La fortune auroit fait camper un homme heureux à Sainte-Barbe, le jour que l'arrière-garde des ennemis en approcha, et M. de Créqui ne l'est pas. Au contraire, ce qui pouvoit lui tourner à bien lui a tourné à mal ; c'est un malheur ordinaire aux troupes qui s'amusent au pillage avant que d'avoir absolument défait leurs ennemis.

J'ai bien de la peine à croire que les ennemis puissent assiéger une place et faire tête à MM. de Créqui et de Luxembourg. Pour l'armée du duc de Saxe, de la manière qu'elle se conduit elle pourra être prête à entreprendre quelque chose au mois d'octobre. Nous n'avons pas de grands progrès à craindre d'ennemis si lents à se mettre en campagne.

Vous pouvez savoir maintenant la victoire que M. de Navailles a gagnée depuis peu en Catalogne : elle lui a coûté. Les Espagnols ont fait leur devoir, mais ils ont été entièrement défaits. Les Suédois avoient besoin de l'avantage qu'ils ont eu sur mer sur les Danois. Mais n'admirez-vous point la chaleur avec laquelle toute l'Europe se déchire ? Il semble que ce soit plutôt la lassitude de vivre qui fait agir ainsi tout le monde que l'ambition et que l'amour de la gloire.

Si j'étois à la tête des armées, où je devrois être, je ne ferois pas de ces réflexions ; mais maintenant que je n'ai autre chose à faire, je vous avoue que je trouve les gens de guerre bien fous de faire tout ce qu'ils peuvent pour accourcir une vie qui n'est déjà que trop courte (1).

---

(1) Il y a ici une lacune dans le manuscrit où il manque deux feuillets qui devaient contenir, entre autres, la lettre à Benserade, que nous donnons plus loin, et le commencement d'une lettre de madame de Scudéry, lettre dont quelques lignes nous sont fournies par le *Supplément*, t. II, p. 44.

1124. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

Fragment, sans date.

Je suis bien en colère contre le P. Maimbourg d'écrire contre notre ami le P. Rapin. Il l'a mal peint dans son *Schisme des Grecs*, sous le nom de Georges de Trébisonde (1). J'avois lu cela sans y songer : on me l'a fait remarquer depuis.

Madame de Thianges est mieux que jamais; notre amie Cominges a été cinq jours à la cour avec elle.

Vous n'avez ouï parler de tant de plaisirs qu'on en prépare à Fontainebleau : trois opéras et trente comédies.

---

(1) L. Maimbourg, jésuite et historien, né à Nancy en 1620, mort en 1686. Ses œuvres réunies sous le titre de *Les Histoires du sieur Maimbourg, ci-devant jésuite*, se composent de 14 vol. in-4°. Le *Schisme des Grecs*, qui avait paru en 1677, en forme le 4e volume, et on y lit à la page 475 les phrases suivantes, qui sont évidemment dirigées contre le P. Rapin, auteur, comme nous l'avons vu, d'une *Comparaison de Platon et d'Aristote* (1670).

« George de Trébisonde, dit-il, vouloit s'élever par-dessus la portée d'un simple rhéteur. Il s'avisa de vouloir être philosophe et entre autres livres, il en fit un pour Aristote contre Platon, qu'il déchira d'une manière qui lui acquit le surmon d'Erynnis ou de Furie. C'est pourquoi le savant cardinal Bessarion entreprit de le réfuter en cinq livres, où il fait voir que ce grammairien n'entend pas même le langage des philosophes dont il parle, etc. » Suit une page de diatribes contre les rhéteurs qui se mêlent d'écrire sur des matières qu'ils ne comprennent pas, etc.

On sait que le P. Maimbourg ayant pris la défense des libertés de l'Église gallicane dans son *Traité historique de l'église de Rome*, fut contraint de quitter l'ordre des jésuites.

Ce n'était pas du reste la première fois que le P. Rapin était attaqué par ses confrères. En 1675, il avait eu une querelle assez vive avec le P. Vavasseur, dans les œuvres duquel (édit. de 1709) on trouve les deux écrits qu'elle fit éclore.

1125. — *Bussy à Benserade.*

A Chaseu, ce 3 août 1677.

J'ai reçu ici ce que vous m'aviez envoyé, monsieur. Il n'y a rival qui tienne, si faut-il que je vous en remercie. Ce n'est pas que je ne voie bien que vous vous servez des plaisirs que vous me faites pour essayer à me faire un méchant tour; mais à tout hasard je veux être reconnoissant et content de vous, quand je devrois être le cocu, battu, content.

1126. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Cressia', ce 6 août 1677.

Je suis en inquiétude, madame, du succès de votre affaire; si vous la perdiez, je m'en prendrois à madame Talon et je ne l'aimerois plus.

La remarque que vous faites est juste sur la conduite de MM. le Tellier et Colbert, qui, quoique opposée, les tient également dans les bonnes grâces du roi. Il est certain que les contraires servent aux gens heureux, ou du moins ne leur nuisent pas, et cela semble détruire la prudence.

On m'a mandé qu'il y a une histoire de madame de Montglas dans le monde, sans m'en apprendre le détail; mandez-le-moi, je vous prie.

Je suis enragé contre ce fou de P. Maimbourg, d'écrire contre notre ami le P. Rapin; si je savois que faire pour me venger, je ne m'y épargnerois pas, et peut-être que, si Maimbourg n'étoit un religieux, en viendrois-je à bout. Il

n'y a point d'homme que j'aime et que j'estime plus que le P. Rapin.

Je sais la retraite de du Ludre au Bouchet (1); je ne pense pas qu'elle soit jamais maîtresse.

Tant que madame de Montespan sera comme elle est, sa sœur ne sera pas mal à la cour; je pardonnerois à celle-ci si elle faisoit les affaires de mademoiselle de Cominges. Je vous assure que j'y prends une très-grande part.

Le roi a raison de se réjouir : personne au monde n'est plus heureux que lui et ne mérite mieux de l'être.

1127. — *Bussy à Chauvelin* (2).

A Cressia, ce 6 août 1677

Quand je vous ai écrit pour le soulagement du village de Cressia, qui est à ma fille de Coligny, et que je vous ai parlé de sa misère, ç'a été sur le rapport qu'on m'en avoit fait. Aujourd'hui c'est sur ce que j'en connois moi-même, et je suis assuré que si vous voyiez là-dessus ce que je vois, vous soulageriez cette terre à l'avenir par le seul motif de la justice, quand elle n'appartiendroit pas à un enfant de qualité, françois, et dont le père vient de mourir au service du roi. Je ne pense pas que la considération qu'on peut avoir pour moi en cette rencontre diminue

---

(1) Le château du Bouchet, dont il subsiste encore quelques ruines, appartenait à la maréchale de Clérembault. — Il était situé à 2 lieues et demie d'Arpajon (Seine-et-Oise).

(2) Louis Chauvelin, troisième du nom, seigneur de Crisenoy, conseiller au Châtelet, puis au parlement (1669), intendant du comté de Bourgogne (1674), conseiller d'État (1679), maître des requêtes (1681), mort le 30 juillet 1719.

toutes les autres. Vous me le faites croire par la manière avec laquelle vous me faites l'honneur de m'écrire : aussi vous protesté-je que personne n'est plus que moi, etc.

1128. — *Bussy à Visemal* (1).

A Cressia, ce 6 août 1677.

Si le village de Cressia étoit aussi bon qu'il est méchant, j'en demanderois l'exemption de logements de gens de guerre, par la considération de ce qu'il appartient à la marquise de Coligny, ma fille, dont le mari vient de mourir au service du roi ; à plus forte raison ce village étant dans une grande pauvreté. Vous, monsieur, qui connoissez le pays mieux qu'un autre, pouvez le savoir aussi bien que moi, et c'est ce qui m'oblige à vous supplier de le vouloir décharger à l'avenir de garnisons et d'étapes, et de le faire soulager aux tailles. Je ne laisserai pas de vous en avoir autant d'obligation que si la chose n'étoit pas fort juste, et je serai toute ma vie, etc.

1129. — *Chauvelin à Bussy.*

A Besançon, ce 10 aout 1677.

La misère de tout le bailliage d'Orgelet m'est si connue, que je me suis de moi-même employé auprès de M. le marquis de Louvois pour obtenir du roi, à plusieurs villages qui en dépendent, la remise de leurs restes de l'im-

(1) Chanoine de Saint-Claude, qui travaillait avec l'intendant au département des troupes. (Note de Bussy.)

position de l'année dernière. Vous jugerez bien qu'après cela je n'ai pas de peine à croire ce que vous me mandez de ceux de madame de Coligny : aussi ne vous ai-je écrit que je les soulagerois autant que la justice et le malheur général me le pourroient permettre que pour m'en souvenir et vous montrer aux occasions que je suis, etc.

1130. — *Visemal à Bussy.*

A Besançon, ce 10 août 1677.

Il ne tiendra, je vous assure, pas à moi que M. le duc de Duras et M. l'intendant n'aient beaucoup de considération pour toutes les terres de madame la marquise de Coligny. Je ne manquerai pas aussi de les en faire souvenir et de leur faire connoître la misère de ces pauvres gens; c'est ce que je vous prie de croire et que je serai toute ma vie, etc.

Parmi la noblesse, ou qui nous avoit rendu visite ou qui nous avoit envoyé visiter, M. le baron de Bouttavent (1), de la maison de Montagu, s'étoit fort distingué. Il avoit envoyé demander à ma fille de Coligny s'il étoit vrai qu'elle voulût vendre sa terre de Vallefin; qu'en ce cas il la feroit valoir autant qu'un autre; et que, si elle ne la vendoit pas, il lui offroit sa bourse et tout ce qui dépendoit de lui. Comme il ne voulut pas passer soixante mille francs, ma fille en traita avec La Tour à soixante-trois mille, et quatre cents pistoles d'épingles. Cela ne rebuta point le baron de Bouttavent; il ne laissa pas d'envoyer souvent savoir de nos nouvelles; il nous envoya souvent de très-beaux fruits; et enfin, sachant la maladie de ma fille de Chaseu, il m'envoya offrir sa maison pour elle, en cas que

---

(1) Il fut nommé bailli de Besançon en 1681.

je fusse pressé de partir sans l'emmener, ou sa litière si je l'emmenois. Comme je pris ce dernier parti, je lui écrivis cette lettre :

1131. — *Bussy au baron de Bouttavent.*

A Cressia, ce 12 août 1677.

J'avois toujours espéré, monsieur, que la maladie de ma fille de Chaseu me permettroit de vous aller moi-même rendre grâces très-humbles de toutes les honnêtetés que ma fille de Coligny et moi avons reçues de vous ; mais enfin, son mal ne me laissant pas la liberté de la quitter, trouvez bon que je vous assure que je ne perdrai jamais le souvenir de la manière obligeante dont vous en avez usé pour nous. On trouve si peu de politesse pareille à la vôtre (je dis même dans notre cour de France, qui est renommée pour cela) que je ne saurois assez m'en louer ni vous dire assez combien je suis, etc.

Je lui fis demander sa litière par le gentilhomme qui lui porta ma lettre, et il me l'envoya avec cette réponse :

1132. — *Le baron de Bouttavent à Bussy.*

A Gevingé, ce 13 août 1677.

J'en ai plus dit à ce gentilhomme, monsieur, que je ne saurois vous en mander. Cependant j'avoue que je vous dois encore bien de reste; mais aussi n'est-il pas aisé de répondre aux civilités dont la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire est remplie. Des paroles si honnêtes sont plus que suffisantes pour payer tous les services que

moi et tous ceux de mon nom pourroient jamais avoir l'honneur de vous rendre. On ne trouve aussi, monsieur, qu'un comte de Bussy au monde, dont le mérite est sans égal. Pour moi, j'en suis charmé, et c'est d'un cœur sincère que je l'assure que je suis son très-humble et très-obéissant serviteur.

1133. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 16 août 1677.

J'ai vu une lettre de M. de la Cardonnière du 12. Il mande que tous les rendus assurent que le siége de Charleroi est levé et que les ennemis viennent à eux pour leur donner bataille.

Le comte de Limoges m'écrit de l'armée du maréchal de Créqui. Il ne mande point comment il sert ni s'il y a longtemps qu'il y est. On dit ici que son père donne sa démission et que M. de Noailles lui donne une charge et de l'argent; ce seroit peut-être le gouvernement de Roussillon (1). Je vous envoie une lettre que je viens de recevoir de mon frère pour moi.

Le marquis de Bussy à madame de Rabutin.

Du camp à deux lieues de Charleroi, ce 14 août 1677.

Je vous ai mandé ces jours passés, ma chère sœur, le dessein que j'avois d'aller joindre M. de Luxembourg, qui marchoit aux ennemis pour leur faire lever le siége de Charleroi. Je partis sur les sept heures du matin de Lille

(1) Voy. plus haut la note de la p. 165.

le 11, et j'arrivai à Valenciennes à midi, qui en est à dix lieues. Je trouvai Sanguin (1), qui étoit resté malade à Ath, qui venoit joindre l'armée. Nous ne vînmes coucher qu'au Quesnoy, parce que le Rancher (2) nous assura que rien ne nous devoit presser et que nous n'arriverions que trop tôt. Le lendemain 12, nous partîmes à midi avec le trésor de l'armée, qu'escortoit Lorières (3) avec son régiment. Nous couchâmes à Landrecy. Sur le minuit, M. le duc de Montmouth (4) arriva avec le milord Duras. Ils étoient partis de Londres le 10 et venoient en poste pour se trouver à la bataille; et, avec vingt maîtres pris sur l'escorte du convoi, nous arrivâmes à huit heures à Avesnes. Nous en repartîmes à onze heures et nous arrivâmes à neuf heures du soir du 13 août à Philippeville. Nous en sommes repartis aujourd'hui si matin, que nous avons rejoint l'armée sur les huit à neuf heures du matin. J'oubliois à vous dire que le chevalier de Châtillon, Torigny, Chiverny, Lavardin et Poussé nous ont joints à Philippeville. Ils y étoient

---

(1) Louis Sanguin, marquis de Livri en 1688, premier maître d'hôtel du roi, après son père, mestre de camp de cavalerie, mort le 6 novembre 1723. Il épousa, comme nous le verrons plus loin, une fille du duc de Saint-Aignan. Voy. sur lui Saint-Simon, t. VIII, p. 409; XXVIII, p. 203.

(2) Charles Brulart du Rancher, commandant (1667) puis (1669) gouverneur du Quesnoy, colonel (1675) d'un régiment de dragons, maréchal de camp (mars 1677), mort le 1er juillet 1712, à 88 ans.

(3) Philibert de Pompadour, marquis de Laurières, gouverneur et sénéchal de Périgord (avril 1672), mestre de camp de cavalerie, brigadier de cavalerie (1678), mort en juin 1679, père de Léonard Hélie de Pompadour, marquis de Laurières, colonel du régiment de Beauce (6 septembre 1684). Je crois qu'il s'agit ici du fils.

(4) Fils naturel de Charles II, si célèbre par sa fin tragique.—On lit dans la *Gazette* du 17 septembre 1677 : « Le duc de Montmouth prit hier congé du roi. Le duc de Créqui, premier gentilhomme de la chambre, lui porta de la part de S. M. un portrait enrichi de diamants. » Voy. Limiers, t. II, p. 342.

venus d'Avesnes à pied avec un parti de quinze fantassins, faute de chevaux de poste; il y a douze grandes lieues. Voyez quelle avidité de gloire. Il y a ici bien d'autres volontaires de la cour que je ne vous dis, et un si grand nombre que l'on prétendoit en faire un bataillon, parce qu'ils sont tous venus en poste (1).

Nous avons trouvé l'armée en marche pour aller camper à F.... Nous avons marché jusqu'à deux heures avec la colonne de la seconde ligne, et alors M. de la Trousse a reçu ordre de faire halte. Après y avoir été deux heures, un aide de camp de M. de Luxembourg lui est venu dire de retourner au camp, que l'on avoit quitté le matin. Enfin les ennemis ont levé le siége de Charleroi; ils ont repassé la Sambre et sont allés camper à Leru (2). Adieu. Je m'en retournerai dans deux ou trois jours à Lille.

1134. — *Dohin à Bussy.*

A Paris, ce 19 août 1677.

Il y a longtemps que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, monsieur, parce que je n'avois rien à vous mander. Voici des nouvelles qu'un de mes amis bien informé me vient d'apporter. Le prince d'Orange a commencé sa campagne: il est arrivé le 6 de ce mois devant Charleroi. On avoit douté quelque temps si c'étoit son intention d'en faire le siége; mais enfin, ayant séparé ses quartiers et commencé à se retrancher premièrement par une contrevallation, à

(1) Madame de Sévigné écrit à sa fille le 18 août : « M. de Lavardin et tous ceux qui n'ont pas de place à l'armée sont partis pour y aller : c'est une folie. Pour moi, j'espère toujours que ces grandes montagnes n'enfanteront que des souris. Dieu le veuille !

(2) Fleurus?

cause de la forte garnison, on croyoit n'en pouvoir plus douter : les mousquetaires du roi et les grenadiers étoient entrés dans la place. L'on eut cet avis vendredi, et que M. de Luxembourg, ramassant tous les détachements qu'il avoit faits (auxquels il avoit donné rendez-vous à Thuin; ces détachements montent bien, dit-on, à quinze ou seize mille hommes) se disposoit à marcher aux ennemis. M. de Louvois partit dimanche matin pour aller conférer avec M. de Luxembourg, et y arriva avant-hier sur les dix heures du matin. Nous avons de ce jour-là des lettres que l'on marchoit et que l'on n'étoit qu'à une lieue et demie, et peut-être qu'hier ou aujourd'hui il y aura un combat. M. de Lesdiguières partit dans cette pensée, il y a trois jours, pour s'y trouver. A son exemple, toute la jeunesse en veut faire autant : Dangeau, le chevalier de Châtillon, Beaumont, Fervaques, Fiesque, Poussé, le chevalier de Vendôme et autres partent à toute heure. On dit que les armées sont égales en nombre d'hommes, de quarante mille hommes chacune. Villa-Hermosa a douze mille hommes vers Gand et Bruxelles qui doivent prendre garde à ces quartiers-là et escorter les convois au camp du prince d'Orange. Le chevalier du Plessis, avec un détachement, en a empêché un de passer. Le Montal est fort résolu, souhaite d'être assiégé et espère, sans secours, d'obliger les ennemis à lever le siége. Il a envoyé un dragon à M. de Luxembourg lui porter le plan des quartiers du prince d'Orange et l'assurer de la bonne disposition où l'on est dans la place. Il mande aussi qu'il étoit arrivé trente gros canons et plusieurs mortiers aux quartiers du prince d'Orange, et ajoute en goguenardant « meuble fort inutile pour la prise de la place. »

J'oubliois de dire que M. de Luxembourg a marché sans bagages. M. de Créqui est auprès de M. le prince de Lorraine : celui-ci est sur les hauteurs, près de Mousson. On a fait raccommoder le pont et construire deux autres.

M. de Créqui occupe des hauteurs proches de lui, et y a fait plusieurs redoutes : on dit même, du 9, qu'il en avoit fait une sur une hauteur qui commande les hauteurs de M. de Lorraine et qu'il y alloit mettre du canon qui l'incommoderoit.

Chaseron, avec huit cents chevaux et trois ou quatre mille paysans, est vers les bois et empêche les ennemis de s'avancer ni d'envoyer de petits partis. Les paysans tuent tout ce qu'ils peuvent rencontrer.

Montclar (1), avec le détachement qu'on lui a envoyé, a bien à présent onze à douze mille hommes et cherche à présent les ennemis.

Les rois de Suède et de Danemark en personne se sont donné bataille; les Suédois l'ont gagnée. Toute l'infanterie danoise a été défaite.

Un chevalier de Feuquières (2), qui commandoit un vaisseau, a été tué par un mortier que l'on ne croyoit pas chargé à balles, en saluant M. de Vivonne qui entroit sur son vaisseau.

Avant-hier matin, un Loignac, fils du capitaine aux gardes (3), se battit sur le Pont-Neuf avec un Montpesat, parent de l'archevêque de Sens. Loignac, blessé au petit ventre dangereusement, désarma Montpesat, son oncle, qui est peu blessé et sauvé. Loignac est à la Conciergerie: on dit que c'est une vraie rencontre.

Madame du Plessis-Guénégaud (4) est morte depuis

---

(1) Le baron de Montclar, maréchal de camp (avril 1675), lieutenant général (mars 1677), mestre de camp général de la cavalerie légère (octobre 1679).

(2) Henri, chevalier de Malte.

(3) Probablement celui qui figura au siége de Stenai (1654) avec le grade de capitaine aux gardes.

(4) Isabelle de Choiseul, femme de Henri Guénégaud, marquis de Planci, secrétaire d'État, mort le 16 mars 1676.

deux jours. On dit que c'est de saisissement de quelques paroles à elle dites par un juge, d'autres disent d'affliction de ce que ses affaires ne se terminoient point.

1135. — *Bussy à madame de Sévigné* (1).

A Chaseu, ce 20 août 1677.

Je ne fais que d'arriver du comté de Bourgogne avec la veuve que vous aimez, madame, et c'est pourquoi je ne fais que de recevoir votre lettre du 30 juillet, parce que, comme il y a assez loin d'ici à Cressia et que je ne croyois pas être si longtemps que j'y ai été, j'avois laissé ordre qu'on me gardât les lettres qu'on recevroit pour moi.

Pour vous rendre raison maintenant de ce que je ne fis point de réplique à votre réponse, c'est que je partis aussitôt que je l'eus reçue pour le voyage dont je vous viens de parler.

Mon fils m'écrit de Lille que le maréchal d'Humières n'en sortant point, il lui a demandé congé pour aller trouver M. de Luxembourg à Ath, qui marchoit aux ennemis pour faire lever le siége de Charleroi ou pour les combattre. Dieu le conduise!

Je suis fort aise que M. de Sévigné soit sous-lieutenant des gendarmes-dauphin. La charge est jolie, et très-jolie pour un homme de son âge. Vous voyez qu'avec de la patience il n'y a guère d'affaires au monde dont on ne vienne à bout.

Je vous écris fort chagrin de ne pouvoir vous aller trouver à Époisses. Ma fille de Chaseu est assez mal d'une

---

(1) « J'envoyai cette réponse à madame de Sévigné par homme exprès à Époisses. » (Note de Bussy.)

perte qu'elle a depuis quinze jours : ce qui m'a obligé de la ramener en litière, et le cocher de ma fille s'est cassé le bras. Mais si vous vouliez entendre raison, tout cela n'empêcheroit pas que nous ne vous vissions. Le chemin d'Époisses à Vichy par Nevers est beaucoup plus méchant et aussi long pour le moins que par ce pays-ci. Nous vous donnerons des relais, Toulongeon, Jeannin et moi. Venez, madame; je suis assuré que le bon abbé sera de mon avis. Vous séjournerez ici un jour; si vous êtes pressée, vous n'y coucherez qu'une nuit, et le lendemain nous irons à Montjeu. De là vous vous embarquerez pour Vichy. Si vous ne connoissiez la situation de Montjeu, je me serois servi d'un autre mot que d'*embarquer*, de peur que vous ne le prissiez pour un port de mer; mais vous entendez les figures. Mandez-moi le jour que vous vous trouverez à Lucenay; car nous irons au-devant de vous jusque-là. Ma foi, vous ne sauriez mieux faire; et ne vous allez pas mettre dans la tête que ce seroit une légèreté de changer de résolution : le sage change selon les occurrences.

Depuis ma lettre écrite, je viens d'apprendre la levée du siége de Charleroi. Il faut dire la vérité, voici de longues prospérités; mais je remarque que Dieu n'a pas seulement fait le roi le plus grand roi du monde, il a encore fait les princes qui sont ses ennemis les plus sottes gens de la terre.

1136. — *Bussy à Corbinelli.*

A Chaseu, ce 21 août 1677.

Je ne fis point de réponse à votre première lettre, monsieur, parce que je la reçus dans le temps que je partis pour mon voyage de Comté, où j'ai demeuré jusqu'à présent, et en arrivant j'ai trouvé la seconde. Mais, avant

que d'y répondre, je vous dirai que ma fille de Chaseu étant venue à ce voyage avec sa sœur de Coligny, est tombée malade, que je l'ai ramenée ici en litière et que cela m'empêche d'aller retrouver madame de Sévigné à Époisses. Mais je la convie de venir passer par ici, qui est le plus court et le plus beau chemin pour Vichy. Que n'êtes-vous de la partie? Nous aurions bien du plaisir; car si nous nous trouvons agréables à Paris, nous nous trouverions admirables en province, où l'on est moins dissipé.

Vous avez raison de dire qu'on ne fait presque rien de tout ce qu'on veut faire, c'est-à-dire de considérable; le destin a pris cela pour son partage et nous a laissé les bagatelles. Il n'y a que le roi d'excepté de la règle générale. La Fortune, qui depuis la naissance du monde avoit toujours été indifférente, a pris enfin parti pour Sa Majesté. Jamais prince n'a été si longtemps heureux; il y a trente-cinq ans que ses prospérités durent. Je voudrois bien savoir ce que lui diroit Voiture, qui étoit (disoit-il à M. le Prince) épuisé sur les louanges, pour quatre ou cinq campagnes heureuses. Il faut ou redire les mêmes choses, ou se taire sur les belles actions du roi. Il en fait plus de nouvelles tous les jours qu'il n'y a de tours différents dans notre langue pour les louer dignement. Ce que vous me dites pourtant de lui me paroît nouveau et admirable; mais vous avez beau avoir de l'esprit, avant la fin de 1678 il vous mettra à sec.

Quand je priai le duc de Saint-Aignan, en 1664 (1), de lui dire qu'en attendant que je pusse recommencer à le servir dans la guerre, je suppliois Sa Majesté de trouver bon que j'écrivisse son histoire, il me fit réponse qu'il n'avoit pas encore assez fait pour cela, mais qu'il espéroit me donner un jour de la matière. Il m'a bien tenu parole, et je

(1) En 1661. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 122.

voudrois pouvoir lui tenir aussi bien la mienne; mais j'y ferai toujours de mon mieux, et j'espère de l'obliger à se croire enfin sur ce qui me regarde; car vous savez que naturellement il me fait du bien et du mal par complaisance.

Je vous envoie une traduction de la *Matrone d'Éphèse*. Le grand nombre des traductions qui en ont paru ne m'ont point rebuté (1).

Adieu; madame de Coligny vous rend mille grâces de toute l'estime que vous avez pour elle et de toute votre amitié : il n'y en a point qu'elle estime davantage.

1137. — *Bussy au maréchal de Navailles.*

A Chaseu, ce 21 août 1677.

Je suis plus long que le reste de vos amis, monsieur, à vous témoigner ma joie sur le combat que vous avez gagné, parce que je suis dans un pays où les nouvelles du monde arrivent plus tard qu'ailleurs. Cependant je ne suis pas le moins réjoui ni le moins touché du mérite de cette action; et il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ne prenne une très-grande part, car personne ne vous aime et ne vous estime plus que je fais et n'est plus absolument à vous que moi.

---

(1) Cette traduction nous a paru trop insignifiante pour être rapportée.

1138. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 22 août 1677.

Le bruit avoit couru de la mort de Fervaques (1), mais il n'est que prisonnier; on disoit déjà que son gouvernement seroit le mariage de quelque fille de la reine.

On dit que le prince d'Orange se meurt d'un crachement de sang et que les Hollandois l'ont empoisonné. Ils sont extrêmement brouillés, lui et Villa-Hermosa. Celui-ci dit hautement que l'autre est un traître. Le prince de Vaudemont et le marquis de Roche, maître de camp général de la cavalerie, se sont retirés à Bruxelles, mécontents; c'est la discorde qui est entre les généraux qui a fait lever le siége de Charleroi : ils n'avoient pas de vivres. M. le Prince dit que si des Hollandois avoient manqué de prendre une place faute de vigueur, il n'en seroit pas surpris, mais que ce soit faute de calculer combien il leur falloit de pains, eux qui sont des marchands, cela l'étonne.

Toutes sortes de malheurs arrivent aux ennemis : un des faubourgs de Mons vient d'être brûlé et plus de cinq cents personnes avec.

---

(1) Alphonse Noël de Bullion, marquis de Fervaques, petit-fils du surintendant Bullion, gouverneur du Maine, capitaine-lieutenant (1672) des chevau-légers de la reine, charge qu'il vendit en 1676 au marquis de Sepeville, pour la somme de 110 mille livres qu'elle lui avait coûtée. — Il mourut sans alliance le 30 mai 1690, à 53 ans.

1139. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 22 août 1677.

Je ne sais pas, monsieur, si vous êtes de retour à Chaseu ; mais, à tout hasard, je m'en vais vous écrire : il faut que je vous demande des nouvelles des seigneuries de madame de Coligny.

Mon procès est jugé entre bien et mal; mais comme ce n'étoit qu'aux requêtes de l'Hôtel, mes parties en ont appelé. Je pense que nous en eussions fait autant, si elles ne nous avoient prévenues.

La pauvre madame de Montglas est à la campagne pour laisser passer ce sot bruit de Fervaques, que beaucoup de gens disent qu'elle ne mérite point.

Votre cousine Clérembault vous peut dire la fin de l'affaire de Ludre : elles ont été longtemps ensemble au Bouchet.

Le voyage de Fontainebleau se fait. On y prépare force divertissements. Dangeau et Langlée ont une grosse affaire. Langlée a appelé l'autre poltron devant madame la comtesse de Soissons, et Dangeau a levé sa canne sur lui devant elle, pour laquelle chose il a été vingt-quatre heures à la Bastille : on les a accommodés chez les maréchaux (1).

Je vous souhaite toujours du repos et de la santé; et quand cela ne fera pas tous les plaisirs que vous voulez, vous en viendrez chercher ici.

Je fus l'autre jour solliciter avec madame de Rabutin pour l'heureuse dame de Cressia. Nous commençâmes par M. de Coulanges, son rapporteur. Vous ne sauriez vous imaginer combien il l'aime. C'est un plaisir de solliciter

---

(1) Voy. plus haut, p. 311.

pour elle; tous les juges se trouvent chez eux; ils sont de bonne humeur. Amitié à part, on est bien heureux de la servir.

M. de Schomberg, qui étoit allé pour prendre la place de M. de Créqui qui étoit malade, l'ayant trouvé guéri, a mandé au roi qu'il demeureroit auprès de lui et qu'il lui obéiroit volontiers, et qu'il n'avoit point de délicatesse quand il s'agissoit de son service.

Comme vous voyez, monsieur, chacun se fait une gloire à sa mode.

On dit cette fois que M. de Verdun est ruiné. J'en suis au désespoir.

1140. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 23 août 1677.

A mon retour, monsieur, du voyage que je viens de faire à Forges, madame de Scudéry m'a fait voir une de vos lettres, où j'ai trouvé de grandes marques de l'honneur que vous me faites d'avoir toujours pour moi de l'amitié. Cette colère qui y paroît contre un homme qui a voulu oser écrire contre moi (1) est quelque chose de bien sincère et dont je dois être fort touché; je le suis aussi, je vous assure, monsieur, et au point que vous pouvez le désirer : c'est au reste si peu de chose que cet homme a écrit, que cela n'est pas digne de me donner de l'émotion.

Telum imbelle sine ictu. (2).

Ainsi, je vous prie de ne pas vous en émouvoir vous-même ; je suis trop glorieux que vous y ayez pensé.

---

(1) Le P. Maimbourg. Voy. plus haut, p. 317.

(2) Un trait impuissant, sans force (*Eneid.*, l. II, vers 544).

Vous faites de belles réflexions sur la constance de la bonne fortune du roi; il est vrai qu'elle ne se lasse point de le servir fidèlement.

Le voyage de Fontainebleau ne plaît pas à ceux qui font la pluie et le beau temps.

Si je savois que les eaux de Sainte-Reine qu'on m'a envoyées sont sur votre compte je les payerois.

1141. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 23 août 1677.

Pour répondre à votre lettre du 20 de ce mois, madame, je vous dirai que la situation de Cressia est horrible, mais que la terre est seigneuriale et que le château sent bien sa maison de grand seigneur. Notre voyage a été fort heureux; ma fille a affermé quatre terres et en a vendu une au denier 38 pour payer les dettes de son mari; elle a mis (comme vous savez) à raison ce sot parlement de Besançon. Elle y mettra bien encore la cagote de Coligny-Chalmasel(1). Les procès sont incommodes à tout le monde, mais ils sont terribles pour les gens qui n'ont guère d'argent.

L'affaire de madame de Montglas et de Fervaques est donc bien épouvantable, puisqu'elle ne peut, à Paris, en soutenir les premiers bruits.

S'il y avoit quelque chose de particulier dans l'affaire de Ludre, madame de Clérembault ne me le diroit pas; mais je doute qu'il y ait rien que des prétentions chimériques de la demoiselle (2).

---

(1) Tante du marquis de Coligny, avec laquelle la fille de Bussy était en procès.

(2) Dans les *Logements de la Cour* pour l'année 1677, elle est logée *à la chimère, rue Saint-Louis.*

Je pensois que le voyage de Fontainebleau seroit rompu ou remis, à cause du siége de Charleroi; mais le prince d'Orange n'a garde de troubler les divertissements de Sa Majesté : dès qu'il a su avec quel chagrin le roi avoit reçu la nouvelle de ce siége et qu'il se préparoit à le punir de son insolence, il s'en est retiré. Je croirois qu'il s'entend avec le Montal (1) pour lui faire faire sa fortune et lui acquérir de la réputation, s'il ne perdoit la sienne par cette conduite. Sérieusement c'est un pauvre homme de prendre si mal ses mesures : on comptera les places qu'il aura attaquées par les siéges qu'il aura levés.

Dangeau est de meilleure maison que Langlée; mais je le tiens bien égal en courage.

J'ai, comme vous le souhaitez, madame, du repos et de la santé; je prie Dieu qu'ainsi soit de vous.

Vous êtes bien bonne de prendre la peine de solliciter pour ma fille de Coligny. Il est vrai, comme vous dites, que vous ne trouverez que des juges honnêtes et bien intentionnés.

M. de Schomberg ne peut faire au roi toutes les offres que vous me mandez qu'il fait sans avoir un grand intérêt à demeurer dans l'emploi, et en ce cas-là il a raison ; il veut assurément établir sa famille.

Je suis bien fâché du mauvais état des affaires de M. de Verdun. Je le serois encore davantage si les miennes étoient encore bonnes; mais je garde une partie de ma pitié pour moi, et je donne l'autre à mes amis.

---

(1) Le comte du Montal avait déjà glorieusement défendu, en décembre 1672, Charleroi contre le prince d'Orange. Voy. t. II, p. 190 et suiv.

1142. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

Au Havre, ce 23 août 1677.

Le roi m'a honoré d'un emploi d'armateur en ces mers par le don qu'il lui a plu de me faire d'une barque longue tout équipée, sitôt que Sa Majesté a su qu'un détachement des soldats de cette citadelle que j'avois fait avoit fort battu un fameux corsaire, nommé le capitaine Manuel, quoiqu'ils n'eussent que des chaloupes et lui une frégate, et qu'ils avoient ramené la prise qu'ils avoient faite près de ces rades. Je suis certain, monsieur, que vous m'aimez assez pour être bien aise que ce présent donne lieu à de nouvelles expéditions pour tenir place dans le *Mercure galant*. Mandez-moi, je vous supplie, quel sentiment vous avez pour ce petit livre, duquel l'auteur est de mes amis.

Ne viendrez-vous pas cet hiver à Paris, monsieur? Je le souhaite, étant à vous avec autant d'estime et de tendre amitié que je suis.

1143. — *L'évêque d'Autun à Bussy.*

A Autun, ce 27 août 1677.

Je vous avoue que je fus extraordinairement surpris quand M. de Laguille me dit hier que vous m'avez attendu chez vous lundi et mardi; je n'avois garde d'y aller sur ce que mon valet de chambre m'avoit rapporté que vous lui aviez dit que vous ne saviez pas si vous ne feriez point de voyage, et que si vous n'en faisiez pas vous me feriez avertir. Peut-être a-t-il mal entendu, mais je m'en suis tenu là; et je vois bien que, pour éviter ces équivoques, il faut écrire, particulièrement moi qui, étant toujours surchargé

d'affaires, dois désirer de ne pas faire de courses, quoique petites, à faux. S'il ne m'étoit survenu une fluxion sur mon œil depuis hier au soir, laquelle me réduit à n'oser sortir, je serois allé dès aujourd'hui vous rendre mes devoirs. On ne peut avoir plus d'impatience que j'en ai d'avoir cet honneur, ni être avec plus de passion et de respect votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Permettez-moi d'assurer ici madame de Coligny de mon respect et de vous demander de ses nouvelles.

1144. — *Bussy à l'évêque d'Autun.*

A Chaseu, ce 27 août 1677.

Je suis bien aise, monsieur, de la méprise de votre valet de chambre ; car assurément si vous aviez pris la peine de venir ici vous seriez encore plus incommodé que vous n'êtes. Je l'appris hier du médecin Roux à Montelon; et j'irois aujourd'hui en savoir moi-même des nouvelles si je n'avois céans madame de Toulongeon la douairière. Cependant j'envoie en apprendre en vous assurant que personne n'y prend plus de part que moi et n'est plus sincèrement et plus respectueusement, etc.

Ma fille de Coligny vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir; elle est votre très-humble servante.

1145. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 28 août 1677.

J'ai pensé perdre madame du Vigean (1), c'eût été une grande perte pour moi; j'ai reçu tant d'honnêtetés de madame de Richelieu (2) pendant la maladie de sa mère, qu'une autre que moi se croiroit en faveur. Mais ce n'est pas trop ma coutume de prendre l'ombre pour le corps, et ce qui m'a empêché de m'écouter jusqu'ici et ce qui m'a fait avoir patience contre tous les coups de la fortune, c'est que j'ai toujours pris tout au pis. Je deviens encore plus philosophe que vous ne m'avez vue, et cela me fait croire que Dieu me prépare encore plus de malheurs contre lesquels il me fortifie.

Je me souviens que je vous ai mandé qu'il étoit arrivé une aventure à madame de Montglas, sans vous la dire. La voici : on dit que madame d'Olonne se plaint d'elle comme lui ayant voulu suborner son amant Fervaques; cependant, on ne le croit pas.

J'ai envoyé votre lettre à notre ami le duc et je n'ai pas eu de réponse.

Le 30 août, nous allâmes, Toulongeon, ma fille de Coligny et moi, au-devant de madame de Sévigné jusques à Lucenay,

---

(1) Anne de Neubourg, femme de François Poussart, marquis de Fors, seigneur du Vigean.

(2) Anne Poussart, dame d'honneur de la reine, puis de la dauphine, veuve de F.-A. d'Albret, comte de Marennes, et remariée (1649) à Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu et de Fronsac, morte le 29 mai 1684. Son mari mourut en 1715 dans sa quatre-vingt-sixième année.—Voy. sur eux Saint-Simon, t. I, p. 222 et suiv.; II, 206; VI, 114; XIX, 246; XX, 152; XXII, 212.

où ayant dîné avec elle nous vînmes coucher à Chaseu ; elle y séjourna le lendemain 31 août et en repartit le 1er septembre. Nous allâmes dîner ce jour-là avec l'évêque d'Autun tous ensemble ; mais avant que de nous quitter, nous écrivîmes à Corbinelli. Madame de Sévigné commença et j'achevai ceci dans la même lettre :

1146. — *Bussy à Corbinelli.*

A Chaseu, ce 1er septembre 1677.

Il n'y a pas longtemps que je fis réponse à deux moitiés de lettres que vous m'écrivîtes dans celle de notre marquise, et me revoici avec elle dans une feuille de papier, vous écrivant de ce château, où nous avons passé si doucement un an ensemble. Il n'étoit pas laid alors, aujourd'hui il est fort beau, et notre amie en est contente. Nous l'aurions été davantage si vous eussiez été de la partie, et Lucien, que nous avons lu, nous auroit paru encore plus divertissant. La veuve qui vous plaît tant m'a aidé à faire l'honneur de ma maison. J'oubliois de vous dire que nous allâmes cinq lieues au-devant de la marquise. Elle nous fit mettre dans son carrosse, ne voulant fier sa conduite qu'à un cocher célèbre qu'elle a depuis peu. A la vérité, à un quart de lieue de la dînée, il nous versa dans le plus beau chemin du monde. Le bon abbé de Coulanges étant tombé sur sa nièce, et Toulongeon sur la sienne, cela nous donna un peu de relâche. Mais admirez la fermeté de notre amie et son bon naturel. Dans le moment que nous versâmes, elle parloit de l'histoire de Don Quichotte. Sa chute ne l'étourdit point, et pour nous montrer qu'elle n'avoit pas la tête cassée, elle dit qu'il falloit remettre le chapitre de Don Quichotte à une autre fois et demanda comment se portoit l'abbé. Il n'eut non plus de mal que

les autres. On nous releva, et ma cousine fut trop heureuse de se remettre à la conduite du cocher de ma fille, qu'elle avoit tant méprisé. Vous croyez bien que notre aventure ne tomba pas à terre, comme nous avions fait. Nous badinâmes quelque temps sur ce chapitre; et ce fut là où nous commençâmes à vous trouver à redire (1).

1147. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 2 septembre 1677.

C'est sur la parole de madame de Scudéry que je me suis échauffé contre le P. Maimbourg, mon R. P.; je n'ai point vu ce qu'il a écrit; mais, en un mot, je méprise et je hais fort un homme qui écrit contre vous.

Il est vrai que le roi est bien heureux. Depuis la lettre où vous avez vu que je m'étonnois de la longueur de sa bonne fortune, les ennemis ont levé le siége de Charleroi, et la division est parmi leurs généraux. Cependant ces longues prospérités font peur à ceux qui aiment Sa Majesté; pour moi, j'en tremble, quoiqu'il m'ait fait du mal et qu'il continue; c'est que le cœur me dit qu'il me fera enfin justice.

Quand je vois qu'il fait le voyage de Fontainebleau malgré madame de Montespan, je crois que son cœur est partagé entre la gloire et elle, et qu'il craint plus que chose du monde de faire dire qu'il est gouverné. Ces manières-là sont assurément terribles et surprennent fort les per-

(1) Madame de Sévigné écrivit à sa fille le 3 septembre : « J'ai été chez Bussy, dans un château (à Chaseu) qui n'est point Bussy, qui a le meilleur air du monde, et dont la situation est admirable. La Coligny y étoit : vous savez qu'elle est aimable; il y auroit beaucoup à parler. Mais je réserve ces bagatelles pour une autre fois. »

sonnes qui mettoient toute leur confiance au pouvoir de l'amour.

Les eaux de Sainte-Reine que je vous avois envoyées et qui ne vous ont point servi ne sont point sur mon compte. N'en soyez point en peine, mon R. P.

1148. — *Bussy au comte du Montal.*

A Chaseu, ce 2 septembre 1677.

Comme un bon serviteur du roi, monsieur, je me réjouis de la levée du siége de Charleroi; mais comme le vôtre, je suis bien fâché que les ennemis l'aient levé sitôt; car autrement vous eussiez eu des occasions d'acquérir de la gloire, et ils auroient toujours fait la même chose. Quoi qu'il en soit, je prends une très-grande part à tout ce qui vous est arrivé, et suis assurément de tout mon cœur, etc.

1149. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 2 septembre 1677.

Nous avons vu M. Bertier, votre rapporteur; il nous a dit que madame la présidente d'Ons-en-Bray s'intéressoit extrêmement dans tout ce qui vous regardoit. Je ne sais, monsieur, si j'oserois vous dire qu'il me semble que vous avez bientôt fini votre commerce de lettres. Elle disoit il y a quelque temps que vous lui aviez demandé la permission de lui écrire pour ne vous en point servir; si Benserade savoit cela, ce seroit bien alors qu'il diroit que c'est assez de vous permettre une chose pour que vous ne la fassiez pas.

1150. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

(*Fragment.*)

A Paris, ce 3 septembre 1677.

Je pense quand je tremble aux grandes provin..... (1). Pour moi, il y a longtemps que je suis établie sur le pied que je dois demeurer et que je ne puis plus faire à moi-même ni bien ni mal. Madame de Montespan ne croit pas la même chose de madame de Ludre. On prétend qu'elle la craint fort et qu'elle pleure souvent. Cependant on m'a dit que madame de Ludre avoit un diamant incarnat que M. de Marsan (2) lui avoit donné, qu'il valoit bien trois mille écus, et un très-beau fil (3) de perles.

1151. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 3 septembre 1677.

Je me réjouis pour l'amour de vous, madame, que madame du Vigean ne soit pas morte ; c'eût été une espèce

---

(1) Après la lettre précédente, il y a dans le manuscrit un feuillet enlevé. Il devoit, outre la lettre du P. Bouhours que nous donnons plus loin, contenir une lettre de madame de Montmorency et la réponse de Bussy, réponse dont les dernières lignes seulement se trouvent dans le manuscrit. Nous comblons une partie de cette lacune au moyen de fragments de ces lettres imprimés dans le *Supplément* (t. II, p. 45).

(2) Charles de Lorraine, comte de Marsan, né le 8 avril 1648, mort le 13 novembre 1708. Il étoit le cinquième fils de Henri de Lorraine, comte de Harcourt. — Saint-Simon parle avec un grand mépris de sa bassesse et de son avarice (t. VI, p. 13; XII, 99).

(3) Collier.

de procès perdu. Vous faites bien de ne vous pas flatter sur les honnêtetés de madame de Richelieu. La fortune vous a donné sujet jusqu'ici de vous défier de ces belles apparences; cependant je crois que, si sa mère étoit morte, elle vous procureroit quelque avantage et peut-être quelque établissement. J'ai ouï estimer son cœur.

Ce qui vous fait si philosophe que vous êtes n'est pas que Dieu vous prépare de plus grands malheurs que vous n'en avez eus jusqu'ici, c'est qu'on s'accoutume à tout.

Je ne crois pas ce qu'on dit contre madame de Montglas, parce qu'il n'y a nulle apparence qu'on lui sacrifiât madame d'Olonne. Je ne sais si elle n'aimeroit pas mieux qu'on la crût coupable qu'innocente par cette raison.

Adieu, madame, quand vous aurez une réponse de notre ami le duc pour moi, prenez la peine de me l'envoyer.

J'oubliois de vous dire que madame de Sévigné sort d'ici; elle y a été trois jours et de là s'en est allée à Vichy, dont elle n'a guère besoin.

1152. — *Le P. Bouhours à Bussy* (1).

A Paris, ce 3 septembre 1677.

J'ai bien envie de voir les inscriptions que vous avez mises dans la galerie de Bussy sous les portraits des principales personnes de la cour : elles me font souvenir, ces inscriptions si justes et si spirituelles, de ce que dit Cicéron au sujet des livres de sa bibliothèque, bien choisis et bien rangés, que c'est comme l'âme et l'intelligence du logis : *Mens addita videtur meis ædibus* (2). Vous ne vous

(1) Cette lettre, ainsi que nous l'avons dit (p. 295), avait été jointe dans l'imprimé à la lettre du 29 juin.

(2) Il semble que l'intelligence soit ajoutée à ma maison.

contentez pas, monsieur, d'avoir de l'esprit plus qu'un autre, vous voulez même que votre maison en ait et que tout y respire cette délicatesse qui vous est naturelle. Cela marque qu'en dépit de la mauvaise fortune vous avez la tête nette, et que vous êtes bien au-dessus des nuages qui nous offusquent de temps en temps, nous autres pauvres mortels, sujets à de violentes migraines et à des douleurs encore plus insupportables que la migraine, qui ne dure que vingt-quatre heures.

J'apprends au reste avec joie que vous devenez de jour en jour plus chrétien, et que vous songez tout de bon à votre salut. Croyez-moi, monsieur, toute la faveur des rois de la terre ne vaut pas un des sentiments que Dieu vous inspire dans la retraite; car enfin rien n'est estimable que ce qui est éternel ou qui a rapport à l'éternité. Qu'auriez-vous gagné à la cour? (Rien) que de grands honneurs et de grandes charges, qui n'auroient servi qu'à vous entêter des folies du monde et qui vous auroient peut-être fait oublier Dieu. Ceux qui ont eu plus de fortune que vous, avec moins de mérite et moins de service, en sont-ils devenus plus sages et plus gens de bien, pour avoir été faits chevaliers du Saint-Esprit, maréchaux de France et gouverneurs des provinces? A l'heure de la mort, ces heureux du siècle maudiront leur prospérité, si cependant Dieu leur fait la grâce de se reconnoître. Mais en voilà trop pour un malade comme moi; et c'en est assez sur ce chapitre pour un solitaire comme vous, qui aime à faire des réflexions et qui veut sincèrement se sauver. Je suis du meilleur de mon cœur, etc.

1153. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 3 septembre 1677.

Je vous envoie une lettre de notre ami le duc pour vous, monsieur; il est bien content du roi. On dit que Sa Majesté a donné Clagny (1) à M. le Dauphin, parce qu'il ne trouvoit pas juste que M. du Maine eût une belle maison et que M. de Vermandois (2) n'en eût point.

On dit qu'il y a ici un grand d'Espagne incognito, pour demander Mademoiselle pour le roi d'Espagne et faire la paix. C'est pour nous désennuyer, nous autres spectateurs, que ce changement de théâtre se va faire. L'amour du roi est un peu malade, mais à mon avis, il n'en mourra pas. J'ai appris par une personne bien informée que pendant la plus forte passion qu'ait eue Sa Majesté pour madame de Montespan, elle n'a jamais pu éloigner madame de la Vallière. Jugez si quelqu'un pourroit cela contre elle avec son esprit et avec son génie.

Fervaques n'est point mort. Il est revenu moyennant mille pistoles. Il y a de la froideur entre mesdames de Montglas et de Montmorency, parce que la première veut que l'autre rompe pour l'amour d'elle avec madame d'Olonne.

Je vois assez souvent madame Bossuet. En vérité,

---

(1) Magnifique château que Louis XIV avait fait bâtir près de Versailles pour madame de Montespan. Il n'en reste plus rien aujourd'hui. Voyez-en la description dans le *Dictionnaire* de Hurtaut.

(2) Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils de madame de la Vallière et de Louis XIV, né en 1667, mort le 18 novembre 1683. Pour entendre la phrase très-peu claire de madame de Scudéry, il faut probablement supposer que le roi avait donné auparavant au comte de Vermandois une terre possédée par le Dauphin.

monsieur, c'est une femme délicieuse et même solide, comme vous le dites. Je ne connois guère de femmes qui aient l'esprit aussi élevé et aussi cultivé qu'elle.

L'évêque de Tarbes (1) est amoureux de la duchesse de Brissac. Elle va souper chez lui fort souvent, sans autre compagnie que celle de mademoiselle le Vieux, qui est leur confidente.

1154. — *Bussy à la présidente d'Ons-en-Bray.*

A Chaseu, ce 5 septembre 1677.

J'attendois d'avoir gagné mon procès, madame, pour vous écrire; et quoique je le puisse faire sans cela, j'étois bien aise de joindre mes remercîments aux assurances de mes très-humbles services; mais voyant que mon affaire traînoit un peu, l'impatience m'a pris, et j'ai voulu vous rendre très-humbles grâces des bontés que M. Bertier a dit à ma fille de Rabutin que vous lui avez témoignées pour moi. Il faut dire la vérité, madame, vous êtes bien aimable, non-seulement par votre personne, mais encore par votre cœur : et si l'on a mille raisons de se retenir sur les sentiments que vous inspirez, on en a deux mille de s'y abandonner. En arrive ce qui pourra, quelque dangereux que soit votre commerce, je ne le romprai jamais, et je serai au moins toute ma vie votre ami et votre très-obéissant serviteur.

---

(1) L'abbé de Suze.

1155. — *Bussy à madame de Montmorency.*

(*Fragment.*)

A Chaseu, ce 6 septembre 1677.

..... Il faut pour cela n'avoir point ou avoir peu d'argent, et toute la cour en manque.

Vaillac (1) a raison de vendre sa charge, mais sa femme en sera bien fâchée.

Il n'y a guère de mort à quoi je ne prenne plus de part que je ne fais à celle du président de Maisons (2).

A voir la tranquillité des armées, j'aimerois autant que la paix fût faite.

Langeron est guéri de sa Messinoise (3); le petit abbé,

---

(1) J. Paul de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, fils de la sœur aînée du duc de Luxembourg, premier écuyer de Monsieur, puis capitaine de ses gardes et chevalier de Madame, mort le 18 janvier 1681.—Voy. sur lui et sa famille Saint-Simon, t. X, p. 190-191.

(2) René de Longueil, marquis de Maisons, second président au parlement de Paris, surintendant des finances, ministre d'État, etc., mort le 1er septembre 1677.

(3) Joseph Andrault, comte de Langeron, mort le 26 mai 1711, lieutenant général des armées navales et gouverneur de la Charité.— « C'étoit, dit Saint-Simon, un fort bon marin. » Il était en 1677 capitaine de vaisseau et avait ramené de Messine une fille connue sous le nom de *la Cigale.* — Après avoir vécu quelque temps avec elle à Marseille, il l'abandonna et l'on fit sur elle et sur madame de Grignan la parodie suivante de la fable de la Fontaine, *la Cigale et la Fourmi :*

La cigale ayant . . . . .
Tout l'été,
Se trouva bien attrapée
Quand Langeron l'eut quittée.
N'ayant pas un pauvre amant
Pour soulager son tourment,
Elle alla crier famine
Chez la Grignan, sa voisine,

son frère (1), est chez M. d'Autun, où il nous le dit il y a huit jours.

1156. — *La Rongère à Bussy.*

A Paris, ce 6 septembre 1677.

A présent que vous voilà de retour de vos voyages, monsieur, je veux vous demander de vos nouvelles. Jusqu'ici j'ai cru qu'il étoit à propos d'en aller apprendre chez vous et dans la rue Cassette sans vous interrompre; car on me faisoit entendre que vous étiez toujours en chemin ou en affaire. Que ferez-vous donc à cette heure que vous voilà tranquille dans vos châteaux? Ma foi, s'il n'y avoit pas soixante-dix lieues d'ici-là, j'irois goûter avec vous les douceurs de votre retraite. Je crois que vous n'en seriez pas fâché, car vous m'avez promis de m'aimer; j'ai pris cela pour argent comptant, et je compte là-dessus.

La priant de lui prêter
Un Grignan pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.
Je vous le rendra , dit-elle,
Avant qu'il soit quatre mois,
Sans l'avoir mis aux abois.
La Grignan n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut.
Lequel est-ce qu'il vous faut?
Dit-elle à cette emprunteuse?
Le chevalier seulement.
Le chevalier? reprit-elle.
Cela ne se peut, la belle.
J'en ai besoin maintenant.

Le tome IV (p. 499) du Recueil de Maurepas, où nous avons pris cette parodie et le commentaire qui l'accompagne, porte en note que « le chevalier de Grignan étoit malsain et fort goutteux. »

(1) L'abbé de Langeron mourut à peu près vers la même époque que son frère. Il avait été lecteur du duc de Bourgogne et cassé comme partisan de Fénelon. (Voy. Saint-Simon, t. III, p. 185; XVII, p. 200.)

Ne reviendrez-vous point cet hiver entendre Sainte-Colombe (1)? Il me demande souvent de vos nouvelles et de celles de madame de Coligny.

Je pars demain pour Fontainebleau; la cour, dit-on, s'y ennuie assez; je vais aussi m'y ennuyer. On ne s'y porte porte pas bien. M. de Marcillac en est revenu avec la fièvre tierce; il a un petit démêlé avec le comte d'Ayen pour des bancs à la Comédie, cela regarde leurs charges.

Madame de Ludre se contente d'aller au Bouchet chez madame de Clérembault. Les grandes fêtes ne sont point pour elle; elle a redonné au roi de l'amour pour madame de Montespan qui commençoit à baisser; voilà tout l'effet de ses charmes.

Madame de Soubise (2) a été malade. Sa taille y a gagné aux dépens de son visage.

Fervaques est revenu de l'autre monde. Il lui en a coûté mille pistoles. Vous savez, je crois, monsieur, qu'on le croyoit tué par un parti de Mons, en s'en revenant du prétendu siége de Charleroi. Il a bien fait de revenir promptement; pour peu qu'il eût tardé, il auroit trouvé madame d'Olonne remariée.

La mort du vieux président de Maisons fait de grands procès entre son fils et Saucourt (3).

---

(1) C'est peut être le sieur de Sainte-Colombe, qui avait été nommé en 1669 capitaine et gouverneur de Carcassonne.

(2) Anne de Rohan-Chabot, mariée (1663) à François de Rohan, prince de Soubise, morte le 14 février 1709 à soixante et un ans. Cette princesse, que Moréri nous donne comme « une dame d'une *vertu* et d'un mérite très-distingués » avait été, comme on sait, maîtresse de Louis XIV, dont elle tira des bienfaits considérables. — Voy. sur elle Saint-Simon, t. III, p. 219 et suiv.; XIV, 186 et suiv.; XXIV, 158 et suiv., et madame de Sévigné, *passim*.

(3) Jean de Longueil, marquis de Maisons, président à mortier au parlement de Paris, mort le 10 avril 1705 à quatre-vingts ans. Il était beau-frère du marquis de Saucourt (ou Soyecourt), qui avait épousé Marie-Renée de Longueil. Cf. Saint-Simon, t. II, p. 158; VIII, p. 130.

On parle de marier mademoiselle de Vardes avec le fils de M. de Monaco (1).

Votre voisine, la marquise de la Boulaye, sera bientôt duchesse de Villars (2). Ce duc charmant (3) va bientôt chez elle, je crois pour l'épouser; je l'ai vue ici avant qu'elle s'en allât, elle m'a fort parlé de vous.

Je vous supplie de trouver bon que j'assure madame la marquise de Coligny de mes services. Je sais combien il lui en est dû et je les ai tous.

1157.—*Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 7 septembre 1677.

Je suis fort aise du présent que notre ami le duc a reçu du roi, madame. Quelque grand prince qu'il soit, il n'a pas assez de puissance pour le faire aussi riche que je voudrois qu'il fût.

Si Sa Majesté avoit donné Clagny à M. le Dauphin sans rien rendre à madame de Montespan, elle ne seroit pas bien à la cour.

Je mande à madame de Montmorency que si la guerre continue à se faire comme elle se fait, je voudrois que la paix fût déjà faite.

S'il est vrai que madame de Montespan dans les com-

---

(1) Antoine Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, etc., né en 1661, marié en 1688 à Marie de Lorraine, fille du comte d'Armagnac, mort en 1732.

(2) Madeleine Fouquet, fille de Christophe, comte de Chalan, second président, puis procureur général au parlement de Bretagne, était veuve de François de Rochefort, marquis de La Boulaye, qu'elle avait épousée en 1658.

(3) Louis-François de Brancas, duc de Villars, mort en octobre 1679.

mencements de l'amour du roi pour elle n'ait pu faire éloigner madame de la Vallière, Sa Majesté n'aimoit bien ni l'une ni l'autre. Ce qu'il sentoit pour elles n'étoit pas de la passion, c'étoit de la débauche, et je crois qu'avec cela il y entroit bien de l'habitude. Ces dames-là ne sont pas proprement des maîtresses; ce sont des espèces de femmes avec lesquelles leurs maîtres couchent. Portons-nous bien, madame, et nous verrons la fin de cette faveur.

C'est donc tout de bon que Fervaques tenoit au cœur de l'infidèle (madame de Montglas), puisqu'elle a rompu avec madame d'Olonne pour l'amour de lui. Cela pourtant m'étonne qu'elle n'en soit pas demeurée à l'oncle; puisqu'elle est tante de madame d'Olonne, elle lui devoit laisser Fervaques qui est neveu de l'abbé de Bullion.

Vous ne sauriez mieux faire que de voir souvent madame Bossuet. Je vous ai toujours dit qu'il n'y avoit rien de plus joli en France qu'elle; vous connoissez aujourd'hui que je juge bien des gens. Quand je dis joli, cela n'exclut pas le beau en elle, car elle est solide comme si elle n'étoit pas jeune. On ne diroit pas à me voir ainsi parler d'elle que j'ai été un an dans son voisinage sans la voir; mais elle sait bien que j'avois mes raisons, et je pense qu'elle me fait justice (1).

Je ne comprends pas madame de Brissac de s'attacher à l'évêque de Tarbes; il me semble qu'elle sort de son caractère. C'est le moins précieux homme du monde.

---

(1) Elle était alors la maîtresse de l'abbé de Choisy.

1158. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chaseu, ce 7 septembre 1677.

Si le roi n'avoit donné des marques considérables de son radoucissement pour moi, monsieur, il ne m'auroit pas fait plus de plaisir, que de vous donner des marques de la continuation de ses bonnes grâces; et si c'étoit l'usage, je lui en ferois un compliment d'aussi bon cœur que pour moi-même.

Que n'est-ce l'amirauté aussi bien qu'une frégate, monsieur! Quand je vous souhaite cet avantage, je prétends faire des vœux pour le service de Sa Majesté.

Je n'ai point vu *le Mercure galant;* je vais mander à ma fille de Rabutin qu'elle me l'envoie, et puis je vous manderai ce que j'en pense.

Je doute que j'aille à Paris cet hiver. Je n'ai point de raison pressante d'en demander au roi la permission, et pour rien au monde je n'irois sans cela. Il continuera ma disgrâce tant et si longtemps qu'il lui plaira, je ne l'en aimerai ni je ne l'en respecterai pas moins; et je vous ai toujours dit et mandé, que j'étois assuré que Dieu étoit trop juste pour ne pas enfin couronner ma patience et ma résignation, et pour ne pas inspirer à Sa Majesté des sentiments de bonté pour moi. J'espère même que cela passera par vos mains, et qu'avec toutes les grâces qu'il aime à vous faire, il vous fera encore celle de me faire du bien.

1159. — *Bussy à mademoiselle de Cominges.*

A Chaseu, ce 7 septembre 1677.

Je vous le dis franchement, mademoiselle, je ne comprends pas que je vous aime et que je vous estime si fort

et que je vous écrive si peu. Il faut assurément que je me fie trop à l'amitié que j'ai pour vous et que je croie trop que vous n'en doutez pas. Cependant je pourrois bien, à la fin, vous donner sujet de croire qu'il y a du relâchement en moi, et c'est ce que je veux éviter plus que chose du monde. Je ne vous demande pas si vos affaires sont faites; car si cela étoit vous me l'auriez mandé, mais seulement si vous ne voyez pas plus d'apparence à quelque bon succès que vous n'en voyiez quand je vous quittai. Je vous assure que je regarde votre fortune comme une partie de la mienne, et que je pourrois fort bien être heureux en votre personne si je ne le pouvois être moi-même.

On me mande que madame de Montespan n'a pas été contente du voyage de Fontainebleau, que cela a fait croire qu'elle craignoit la gentillesse des dames qui sont bien à cheval, et qu'enfin, avec toute cette faveur apparente, elle est fort chagrine. Ne diroit-on point qu'on est trop heureux quand on n'a point de remords. Cependant il est certain qu'il y a d'autres peines. Les perpétuelles craintes de tomber font assurément plus de mal que la chute même.

Je vous demande pardon de mes raisonnements, mademoiselle. Vous en êtes quitte à bon marché; nous autres gens de province sommes de grands moraliseurs.

1160. — *Bussy à la Rongère.*

A Chaseu, ce 10 septembre 1677.

On vous a dit vrai, monsieur, quand on vous a dit que je n'ai fait qu'aller et venir depuis que je suis en Bourgogne, et encore ne prévoyai-je pas grand repos d'ici à l'hiver, et c'est ce qui m'empêche de vous presser de faire les soixante et dix lieues qu'il y a d'ici à Paris; car je ne

voudrois pas vous garder quinze jours seulement. Vous n'êtes pas de ces gens qu'il ne faut voir qu'en passant; vous êtes bon à l'user. Je doute que j'aille cet hiver à Paris; je n'y ai point d'affaires et j'en ai ici. Si je vous y tenois au moins une fois la semaine, avec deux ou trois de nos amies et notre cher Sainte-Colombe, je vous assure que je ne voudrois point de Paris.

Je suis fort aise d'apprendre qu'on s'ennuie à Fontainebleau. Nous ne sommes pas en pire état en ce pays-ci, et souvent nous ne nous ennuyons pas.

Je crois que la fièvre tierce de Marcillac vient plus du chagrin que lui ont donné ses affaires que du mauvais air de Fontainebleau.

D'autres gens me mandent que quelque sacrifice qu'ait fait le roi à madame de Montespan, elle n'est pas contente.

Il faut que la prison de Fervaques ait été bien courte, s'il a trouvé madame d'Olonne encore fidèle à son retour. Elle attend d'ordinaire ses amants comme les moines font l'abbé.

On nous avoit dit que le mariage de M. de Villars avec madame de la Boulaye étoit rompu. Si cette affaire se fait, la principale raison, et je crois la seule de la dame, sera de nous faire voir un cadenas (1) et un dais.

On me mande que M. de la Rivière est marié; mandez-moi à qui.

Adieu. Madame de Coligny vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir.

---

(1) Coffret d'or ou de vermeil, où l'on mettait le couteau, la cuiller, la fourchette, etc., et qu'on servait uniquement à la table du roi, des princes et des ducs.

1161. — *Madame de Scudery à Bussy.*

A Paris, ce 10 septembre 1677.

Je suis triste, monsieur; je viens de l'enterrement de madame de Puisieux. On n'a jamais vu une personne mourir si vivante, avec tant de feu et tant de présence d'esprit. Il n'y avoit pas quinze personnes à l'enterrement de cette femme si connue et si recherchée.

Je suis fort aise de vous savoir aussi heureux qu'on le peut être. Les gens raisonnables se le font tout seuls, malgré la fortune. Vous avez de la santé et de l'esprit bien réglé; vous avez le nécessaire pour la vie d'un homme de qualité et auprès de vous une fille heureuse, d'un grand mérite et que vous aimez fort. En voilà assez pour vivre agréablement. Vous mériteriez assurément une fortune plus brillante; mais Dieu ne l'a pas voulu : et, quand vous l'auriez, vous auriez aussi plus d'amertume. Pour moi, j'essaie de mettre toute sorte d'ambition hors de mon cœur. J'aime presque autant avoir ces sentiments-là que la fortune.

1162. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 10 septembre 1677.

Sur l'avis que ma mère eut ces jours passés que l'abbé Paget étoit mort, elle écrivit au P. de la Chaise, et je vous envoie la réponse qu'il lui fit, monsieur, qui me paroît très-honnête. J'ai grande espérance que le roi vous donnera bientôt quelque chose pour ce pauvre petit (1), qui est joli et qui étudie bien.

---

(1) Le second fils de Bussy, Michel-Celse Roger de Rabutin, qui fut, en 1724, nommé évêque de Luçon.

Le grand prieur de Champagne est mort. Nous ne perdons pas grand'chose, à mon avis : c'étoit un foible ami et un méchant parent.

La pauvre madame de Puisieux mourut mercredi dernier, après six jours de fièvre.

Je ne crois pas vous avoir mandé la mort de madame de Bouligneux, car vous ne m'avez pas envoyé de lettre pour son fils.

Voici une lettre bien lugubre.

M. de Chandenier est à Paris en pleine liberté. Il donne, dit-on, sa démission pure et simple et se remet du reste à la discrétion du roi. Je ne pense pas que le comte de Limoges profite de l'accommodement de son père, car on dit qu'il le fait par un principe de conscience et qu'il veut payer ses créanciers.

1163. — *Bussy au marquis de Chandenier.*

A Chaseu, ce 15 septembre 1677.

Je viens d'apprendre votre liberté, monsieur, avec beaucoup de joie; vous jugez bien qu'en ayant eu pour de moindres grâces qu'on vous a faites, je ne serai pas indifférent pour celle-ci. Je souhaite que vous ayez une entière satisfaction et je n'en doute pas : quand le roi fait des grâces il ne les fait pas à demi; d'ailleurs vous avez de bons parents et amis, mais vous n'en avez point qui vous soit plus acquis que moi, ni plus votre, etc.

1164. — *Bussy à Saucourt* (1).

A Chaseu, ce 15 septembre 1677.

Je viens d'apprendre la mort de M. le président de Maisons, monsieur, et l'intérêt que vous y avez m'y fait prendre toute la part qu'un ami fidèle et qu'un de vos très-humbles serviteurs y peut prendre, comme je le ferai toute ma vie à tout ce qui vous arrivera de bien et de mal.

1165. — *Bussy au P. de la Chaise.*

A Chaseu, ce 15 septembre 1677.

On me vient de mander l'honnêteté avec laquelle vous avez fait réponse à madame de Bussy, mon R. P. ; le bénéfice qu'elle vous avoit supplié de demander au roi pour mon fils et la bonté que vous lui avez témoignée pour moi. Je vous rends mille grâces très-humbles, et je vous supplie de vous en souvenir aux occasions. Je suis assuré, mon R. P., que vous aimez à faire des grâces, mais que vous aimez encore mieux à faire justice ; il y en a beaucoup à mes prétentions, et je suis, outre cela, plus que je ne vous le saurois dire, votre, etc.

---

(1) Gendre du président Maisons, comme nous l'avons dit plus haut, p. 350, note 3.

1166. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 15 septembre 1677.

La mort de madame de Puisieux m'a autant surpris que si elle n'avoit eu que trente ans. La maladie dont elle se tira il y a deux ans m'avoit fait attendre à une plus longue suite d'années pour elle. Cependant elle en avoit assez. Dieu veuille que nous allions aussi loin avec aussi bon esprit qu'elle en avoit ! Ce peu de monde connu à son enterrement, après avoir été si recherchée pendant sa vie, marque non-seulement la lâcheté du cœur humain mais encore la crainte qu'on avoit d'elle quand elle vivoit. Je crois que son seul et unique héritier c'est le roi, à qui il revient six mille livres de pension qu'il lui donnoit. Plût à Dieu qu'il vous en eût donné seulement la moitié ! Je voudrois bien que madame de Richelieu fît quelque chose pour vous à la cour.

Benserade se moque de dire que du Ludre ira à Fontainebleau. Qu'iroit-elle faire là? Je la tiens plus exilée que moi.

Je ne doute point de la paix.

J'ai bien des raisons d'aimer mademoiselle de Portes. Aussi l'aimé-je bien; je ne dis rien de l'estime que j'ai pour elle, elle ne m'en doit pas savoir gré. Le duc de Saint-Simon l'estime bien.

1167. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 15 septembre 1677.

Je vous ai bien trouvée à redire depuis quinze jours, ma chère cousine. Je vois bien qu'il ne nous faut jamais voir, ou qu'il ne nous faut jamais quitter. Mais au moins

voudrois-je que nous fussions voisins à la campagne; je vous y aimerois encore mieux qu'à Paris; on est là trop dissipé.

Pour des nouvelles de Paris, je ne vous en manderai point, car assurément vous les savez; mais je vous y ferai faire quelques réflexions, si vous le trouvez bon : comme, par exemple, sur la mort de la vieille Puisieux. Nous en voilà délivrés. Ne trouvez-vous pas, madame, qu'elle contraignoit un peu trop ses amis? Il falloit marcher si droit avec elle.

Vous me devez un compliment sur la mort du grand prieur de Champagne. Ce n'est pas que je m'en soucie; mais il étoit cousin germain de mon père, et je le voyois quelquefois. Si vous vouliez, pour n'en pas faire à deux fois, fourrer aussi dans le même compliment la condoléance de la mort de la vieille Bouligneux, qui étoit ma tante, je crois que vous ne feriez pas mal, si ce n'est que vous voulussiez attendre la mort de la vieille Toulongeon pour les mettre tous ensemble. Je laisse cela à votre discrétion. Mais à propos de celle-ci, elle a passé céans le jour que vous partîtes de Toulongeon, et elle me fit de grandes plaintes de l'empressement que vous aviez eu à traiter avec le président de Berbizy (1) de votre part de la succession du président Frémiot (2). J'eus beau lui dire que dix mille écus que vous auriez présentement valoient au moins vingt mille quand la présidente Frémiot (3) viendroit à mourir, elle ne se rendit point à mes raisons, et quand je vis cela, je la laissai à la merci de ses douleurs.

---

(1) Ou Berbizey.

(2) Voy. t. 1, p. 253.

(3) Madame de Sévigné était héritière du président Frémiot, qui avait laissé l'usufruit de ses biens à sa femme, laquelle se remaria au président Baillet.

Au reste, madame, je vous supplie de dire de ma part à votre cocher que celui de M. Jeannin l'a bien effacé en ce pays-ci. Il versa un tour et demi son maître le lendemain de votre départ, et démit l'épaule à l'aînée de ses sœurs; cela les obligea de revenir tous à Montjeu, où ils sont encore.

Madame de la Boulaye passa ici il y a huit jours pour s'en aller chez elle faire balayer sa maison, afin d'y recevoir dignement le gobin Villars (1), qui vient, dit-on, l'épouser. Plût à Dieu que vous et moi fussions aussi aises qu'elle le jour qu'elle étalera son dais et son cadenas à Autun.

Chandenier est à Paris en pleine liberté; il donne sa démission pure et simple, et se remet à la discrétion du roi pour la récompense de sa charge. S'il avoit fait cela il y a seulement dix ans, il auroit fait le profit que vous voulez faire avec madame Frémiot; il auroit gagné l'intérêt de cent mille écus au moins, qui se seroit monté à cinquante mille; il se seroit épargné les chagrins d'une longue prison après un long exil, et il ne se seroit pas distingué, comme il l'a fait, par une longue folie; mais enfin le voilà hors d'affaire. Nous ne savons pas encore ce que le roi aura fait pour lui.

Adieu, ma chère cousine; je vous assure que je vous aime bien. Il m'a pris un redoublement d'amitié pour vous que je sens bien qui se tournera en *continue*.

---

(1) M. Monmerqué, dans son édition de madame de Sévigné, a mis en note : « On ne sait ce que peut être ce *Gobin-Villars*. » Gobin est un vieux mot qui signifie bossu. Quant au personnage, nous avons vu plus haut qu'il s'agissait de Louis-François de Brancas, duc de Villars.

1168. — *Le maréchal de Navailles à Bussy* (1).

Au camp d'Ille, ce 16 septembre 1677.

En quelque temps, monsieur, que je reçoive des marques de votre amitié, elles seront toujours les très-bien venues, et l'on ne peut pas être plus sensible que je le suis aux nouvelles assurances que vous m'en donnez, desquelles je n'ai pas été surpris, parce que vous m'y avez accoutumé depuis longtemps. Je vous en rends toujours de très-humbles grâces et vous supplie d'être bien persuadé que vous ne sauriez entrer dans les intérêts de personne qui prenne plus de part que moi à tous les vôtres et qui soit plus à vous que je le suis.

1169. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 17 septembre 1677.

J'ai envoyé votre lettre à madame d'Ons-en-Bray; madame de Rodes nous y mena lundi : elle nous dit qu'elle prenoit grand soin de votre affaire, que son mari étoit fort persuadé de votre bon droit. Elle me montra un portrait que l'abbé du Buisson (2) fait d'elle, qui est ex-

---

(1) Cette lettre n'arriva au comte de Bussy que le 2 décembre. — Voy. ms. de la Biblioth. imp., p. 292.

(2) Alexandre du Buisson, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. Voici les renseignements que nous trouvons sur lui dans la table du manuscrit intitulé : *les Bienfaits du roi*, Bibliothèque impériale, Supp. F. $\frac{579}{13}$: « Il s'est fait habile peintre sans maître et a fait des pastels du roi avec succès. Le 21 août 1675, le roi lui donna l'abbaye régulière de Saint-Jean de la Castelle. Il céda son droit et se

trêmement bien fait. Je lui dis que vous lui en demanderiez une copie ; elle me dit qu'elle vous la donneroit volontiers. Si vous voyez avec quelle chaleur elle parle de vos intérêts, vous seriez, Dieu me veuille pardonner, tenté de l'aimer tout de bon. On trouve si peu de gens qui aiment en absence et qui servent leurs amis de bonne foi, que la présidente est fort aimable de le faire comme elle le fait.

Cramoisy (1) m'a envoyé un livre pour vous : c'est une instruction sur l'histoire (2) ; il me paroît du style du P. Rapin, et je croirois bien que ce seroit par là qu'il auroit fâché le P. Maimbourg. Je vous l'envoie par le messager de Sainte-Reine.

Madame de Seneville (3) ayant écrit à ma fille de Coligny qu'elle ne m'avoit jamais tant aimé que le jour que je partis de Paris, je lui mandai en badinant que c'étoit dire de moi ce que l'on avoit dit de l'abbé d'Aumont : « On aime à voir ses talons. » Elle m'écrivit ce billet :

---

réserva 2,000 l. de pension. Le 7 mars 1681, le roi lui donna l'abbaye de Landève (diocèse de Reims). » Suivant le *Gallia christiana* (t. IX, p. 297) il mourut le 9 août 1710.

(1) Libraire, de la famille de Sébastien Cramoisy, célèbre imprimeur et libraire, premier directeur de l'imprimerie royale, né à Paris en 1585, mort en 1669.

(2) 1677, in-12. On y trouve ce jugement sur Tacite : « C'est un grand biaiseur, qui cache un fort vilain cœur sous un fort bel esprit. »

(3) Je n'ai pu trouver d'autre Seneville qu'un lieutenant-colonel du régiment de d'Estrades en 1655. J'ignore ce qu'il était à la correspondante de Bussy.

1170. — *Madame de Seneville à Bussy.*

A Paris, ce 23 septembre 1677.

Je n'ai jamais si bien connu mon amitié pour vous, monsieur, que par le regret que j'ai eu de vous voir partir de Paris ; c'est ainsi que j'ai prétendu dire à madame de Coligny et que j'aurois souhaité que vous eussiez entendu.

Entendez-le donc comme cela, monsieur, je vous en conjure, et que, si on n'ose pas vous aimer autant que vous êtes aimable, on sait au moins vous honorer autant que vous êtes honorable. Oui, monsieur, vous me ferez justice quand vous serez persuadé que je ne suis pas incapable de vous admirer avec quelque connoissance.

1171. — *Le marquis de Chandenier à Bussy.*

A Paris, ce 26 septembre 1677.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de la part que vous me témoignez prendre en mes affaires ; elles sont comme le premier jour que je suis arrivé ici. Le voyage de Fontainebleau et la maladie de M. de Marcillac les ont retardées. Ainsi, j'attends tout ce qu'il plaira au roi d'ordonner de moi ; je suis entre les mains d'un bon maître, et par conséquent sans inquiétude aucune. Faites-moi, monsieur, l'honneur d'être persuadé que je suis plus que personne votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1172. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 27 septembre 1677.

Le pauvre M. de Thou mourut hier : sa maladie a été un saisissement d'avoir perdu la terre de Vanves, qui étoit tout ce qui lui restoit de bien, et de l'avoir perdue par les enchères qu'un de ses proches parents et qu'il croyoit de ses bons amis, a faites sur lui. Je ne doute pas que vous rabattiez de l'estime que vous faisiez de son bon sens quand vous saurez combien il en a eu peu en cette occasion. Cependant il faut avouer qu'après une longue suite de malheurs, quand on s'en est consolé par la possession d'une seule chose et qu'on vient à la perdre, on est fort à plaindre et un peu excusable de se laisser aller à sa douleur. Vous savez comment vous fûtes à l'inconstance de madame de Montglas ; mais M. de Thou avoit encore eu plus sujet d'affliction que vous, car Vanves étoit sa dernière terre, et madame de Montglas n'étoit pas la dernière maîtresse que vous pouviez avoir.

1173. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 28 septembre 1677.

On a fait tant de services partout pour madame de Puisieux, que je n'ai fait presque autre chose que d'y assister depuis sa mort, et que d'être malade d'une fluxion qui me donne souvent la fièvre. Cela ne m'empêche pas de recevoir visite; mais je vous assure, monsieur, que j'ai bien plus de plaisir en recevant de vos lettres. Personne ne parle comme vous écrivez, et par la lumière de votre esprit vous savez mieux les nouvelles du monde que nous ne

les savons sur ce que nous disent les gens qui voient les choses de plus près. Je crois que vous avez raison de croire que du Ludre est exilée; cependant il est certain que l'autre n'est pas contente. On dit que le roi va loin à la chasse et que le Bouchet (où est du Ludre) n'est qu'à trois lieues de Fontainebleau. Je m'en rapporte.

J'ai vu M. de Chandenier: il s'accommode; et, suivant ce qu'on m'en a dit, si le comte de Limoges étoit un honnête homme (1) il auroit encore du bien.

C'est M. le premier président et M. de Marcillac qui négocient cette affaire. M. le duc d'Orléans s'en mêle aussi.

Le roi a fait donner un chariot aux dames et un autre au clergé pour aller à la chasse du sanglier; je trouve cela bien indécent aux évêques.

Dangeau a été à ce voyage-là avec un habit de droguet (2) de 20 sols l'aune et une épée de diamants de douze mille écus; cela me paroît fort noble.

Notre ami le P. Rapin est à Basville, d'où il m'a écrit mille amitiés pour vous.

Notre ami le duc revient à la Toussaint.

La Rongère me promet de me mener à Bussy le printemps prochain : tout de bon j'ai envie de faire ce pèlerinage-là avant que de mourir.

1174.—*Le marquis de Bussy à Bussy.*

Au camp de Dronghem, ce 29 septembre 1677.

Nous partîmes vendredi 24 de ce mois de Lille, de si bon matin et allâmes si vite, que nous arrivâmes à huit heures

---

(1) C'est-à-dire, s'il avait de la conduite.

(2) « Espèce de ratine u de serge, moitié fil et moitié laine. » (Dict. de Trévoux.)

du matin à Courtrai, qui est, comme vous savez, à six grandes lieues. Nous en repartîmes à neuf et nous joignîmes à Deinse, sur les cinq heures du soir, le camp volant de Quincy, et sur les huit (heures) le détachement de l'armée de M. de Luxembourg, commandé par M. de Joyeuse, nous y vint joindre ; ce qui fit notre armée de vingt-huit escadrons et de dix-sept bataillons : ce qui fait bien en tout treize à quatorze mille hommes. Le lendemain nous vînmes camper à Nevele ; nous y séjournâmes le 26 : on s'y établit comme si on y eût voulu séjourner quelque temps. Cependant les ordres de la cour nous en firent partir le 27 pour venir camper ici : la droite à Dronghem et la gauche à la Mariguergue (1), c'est-à-dire de la Lys au canal de Bruges. Nous fîmes le même jour un pont sur le canal, et M. le maréchal d'Humières, détachant la moitié de l'armée sous les ordres de M. de Joyeuse, lieutenant général, et de M. d'Albret, maréchal de camp, je lui demandai permission de le suivre et à M. de Joyeuse de l'accompagner; ce qu'ils m'accordèrent. Je savois ce qu'ils y alloient faire, et il y avoit beaucoup d'apparence que les ennemis, qui ont quatre mille chevaux sous Bruges et sous Gand, traverseroient leurs desseins. Beaucoup d'officiers de notre armée demandèrent à y aller; cependant il n'y vint que les commandés. Nous partîmes donc sur les sept heures du soir avec six mille hommes; et, ayant passé le pont, nous arrivâmes quatre heures avant le jour sur le bord d'un autre canal qui va de Gand au Sas de Gand. Le dessein étoit de venir se saisir du vieux faubourg de Gand, qui est à demi-portée du canon et d'y passer sur le canal. Mais Pinsonnelle, lieutenant-colonel des dragons, étant allé de ce côté-là avec cinq cents chevaux trois heures avant nous, envoya avertir M. de Joyeuse qu'il avoit trouvé

(1) Je n'ai pu trouver ce nom sur les cartes.

une redoute de l'autre côté du canal abandonnée, vis-à-vis de laquelle on pouroit bien faire notre pont, et qu'il avoit fait passer à la nage quelques dragons qui la gardoient. On changea la marche sur cet avis et nous allâmes tout droit à la redoute. Le pont fut fait à la pointe du jour et on détacha M. d'Albret avec trois mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, pour aller brûler le pays de Gand entre le canal du Sas et l'Escaut, qui ne veut point contribuer, quoiqu'il ait donné des otages. M. de Joyeuse demeura avec le reste pour garder le pont, et je suivis M. d'Albret. Nous brûlâmes huit gros bourgs et six châteaux des plus beaux de Flandre, sans compter un grand nombre de maisons et de fermes qui étoient à droite et à gauche. Les ennemis eurent la patience de ne pas faire sortir un seul homme de Gand pour s'opposer à tout ce que nous voulûmes faire, et ils virent tranquillement tout leur pays en feu. Nous passâmes dans une plaine si près de leurs remparts qu'ils purent nous compter homme par homme. M. d'Albret me dit qu'il n'avoit jamais tant cru voir une occasion que ce jour-là.

1175. — *Gaignières* (1) *à Bussy.*

A Paris, ce 1er octobre 1677.

Je vous envoie, monsieur, ce que j'ai trouvé qui regarde votre maison, comme je vous l'avois promis lorsque j'eus

(1) « Un fort honnête gentilhomme, qui étoit à madame de Guise, » dit Bussy. Roger de Gaignières, gouverneur de la ville et principauté de Joinville, a été jusqu'à présent oublié dans toutes les biographies. Il méritait pourtant d'y avoir une petite place, car il a laissé une magnifique collection de pièces originales, de copies, de titres et d'actes, de dessins, etc., dont la majeure partie se trouve à la Bibliothèque impériale. L'inventaire qui y est joint a été dressé,

l'honneur de vous voir. Vous pouvez penser que les occasions de faire quelque chose qui vous puisse plaire me seront toujours trop chères pour que j'en laisse échapper aucune. Pendant le reste du temps que vous avez été ici, j'ai fait tous mes efforts pour vous rencontrer, mais ils ont été inutiles, et je vous ai su parti sans avoir pu profiter de votre séjour. Je vous avoue, monsieur, que j'en ai eu bien du déplaisir, et que rien ne me pourroit consoler que l'établissement d'un peu de commerce ; si vous jugez que je vous sois bon à quoi que ce soit en ce pays-ci, il ne tiendra qu'à vous de m'y employer.

Je vous envoie un petit impromptu que M. de Coulanges fit chez madame de Saint-Géran; elle lui disoit chez lui: allons à complies, Coulanges, aux Feuillants, il lui répondit: «Ne sortez point de céans, vous êtes accomplie, belle Saint-Géran (1),» et ils mirent cela sur l'air de *Buvons à nous quatre*. Si vous trouvez bon que je vous envoie de ces choses, il m'en passe quelques-unes par les mains. J'aurai soin de vous les faire tenir, et j'essaierai par mon exactitude à vous faire connoître, monsieur, que je ne suis pas moins par inclination que par considération, votre très, etc.

1176. — *Bussy à madame de Rabutin.*

A Bussy, ce 2 octobre 1677.

Je suis fâché de la mort de M. de Thou. Je l'aimois bien, et j'avois de l'estime pour lui; mais il est vrai que

---

d'après les ordres de M. de Torcy, par le généalogiste Clérambaud. Le tome V de la *Bibliothèque historique de la France* contient (p. 110 à 134) la table de son recueil de dessins et de miniatures.

(1) Cette chanson, qui est fort insignifiante, ne vaut pas la peine d'être rapportée.

j'en rabats beaucoup, voyant la foiblesse avec laquelle il s'est laissé aller à sa douleur. Il ne faut pas que vous compariez le chagrin que lui a donné le vilain tour que lui a fait son parent, à celui que m'a donné l'inconstance de madame de Montglas, ni sa foiblesse à la mienne. Ce sont choses toutes différentes. J'étois en prison, et il étoit en liberté; il y avoit longtemps que ses affaires étoient en décadence; il y étoit accoutumé et il prévoyoit même la perte de son bien. Quand ce n'auroit pas été son cousin, M. de Harlay qui l'auroit enchéri, ç'auroit toujours été un autre. Pour moi, j'ai tombé tout d'un coup dans une grande disgrâce que je n'avois pas prévue, et quand je m'en voulois consoler par ma philosophie et par la réflexion qu'il me restoit au moins le cœur de ma maîtresse, cette maîtresse me quitta avec la fortune. Il y a donc autant de différence de la grandeur du chagrin de M. de Thou à celle du mien, qu'il y en a d'une médiocre amitié à une violente passion, et par-dessus cela, il en est mort et je me porte bien.

1177. — *Bussy à madame de Seneville* (1).

A Paris, ce 2 octobre 1677.

J'ai entendu ce que vous avez mandé de moi à ma fille de Coligny, madame, dans le sens que vous me l'expliquez par votre billet, mais je voulois badiner. Ce n'est pas qu'on n'y en eût pu donner un autre; ce qui m'a empêché de le faire, c'est que j'aime à me flatter, outre que je crois que vous n'auriez pas fait confidence à ma fille d'une chose qui eût été contre moi. Vous dites que si on n'ose pas

(1) Cette lettre est donnée dans l'imprimé comme adressée à madame de la R...

m'aimer autant que je suis aimable, on sait au moins m'honorer autant que je suis honorable. Je ne prendrois pas ce change d'une belle dame comme vous, madame; il ne m'appartient pas d'être honoré de vous, et je vous permettrois fort bien de m'aimer si vous y trouvez votre compte. Pour moi, si je me sentois digne d'être aimé, j'aimerois assez facilement les personnes aimables, mais la gloire me retient, et cela me fera contenter de vous dire que personne n'est plus assurément votre ami et votre très-obéissant serviteur que moi.

1178. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 3 octobre 1677.

Je ne sais pas si madame de Montespan n'est pas contente, et je crois que peu de gens le savent mieux que moi, mais je suis assuré que si elle a du chagrin, ce n'est pas pour être jalouse de du Ludre.

Il y a plus d'un mois que je sais que les affaires de M. de Chandenier s'accommodent; je lui en ai fait compliment et il m'a fait réponse. Je ne doute pas que ce ne soit par un principe de conscience qu'il n'a plus voulu résister aux volontés du roi; mais assurément le crédit de madame de Montespan lui fera recevoir un traitement honnête. Le comte de Limoges en vaudra mieux; je ne crois pourtant pas qu'il en rétablisse sa maison.

Le roi a beau donner des plaisirs aux évêques qui sont à la cour, M. d'Alet et M. de Beauvais (1) n'en seront pas plus traitables.

Ce qu'a fait Dangeau de porter une épée de douze

(1) Nicolas Pavillon. — Nicolas Choart de Buzenval.

mille écus avec un habit de droguet n'est pas ce que j'estime le plus ; c'est de le pouvoir faire ; car MM. de Louvois et de Seignelay pourroient encore avoir de plus belles épées que lui s'ils vouloient, et je ne les en estimerois pas davantage.

Je vais faire compliment au P. Rapin d'un livre que Cramoisy m'a envoyé; c'est un traité de l'histoire que notre ami a fait où il n'a pas voulu mettre son nom ; il n'y a rien de plus sensé ni de mieux écrit.

Notre ami le duc a fait une belle action; je l'ai apprise dans la Gazette. Je lui en ai fait mon compliment; je vous supplie de lui faire tenir ma lettre.

M. de la Rongère me fera un grand plaisir de vous amener ici l'année qui vient; mais s'il changeoit de résolution, je vous pourrois envoyer une chaise roulante à Auxerre où vous viendriez par la diligence d'eau.

1179. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Bussy, ce 3 octobre 1677.

Vous m'aviez dit, monsieur, que le présent que vous avoit fait le roi d'une frégate vous serviroit à faire parler de vous. Vous n'avez pas été longtemps à me tenir parole. Cela fait bien voir que si l'on vous mettoit en état de faire de plus grandes choses, vous feriez bien plus de bruit que les généraux de ce temps-ci, et que vous rendriez de plus grands services au roi qu'ils ne font. J'espère que Sa Majesté vous donnera le moyen de le faire et qu'on ne donnera plus de si étroites bornes à un mérite comme le vôtre. Vous, monsieur, qui avez toute l'ambition qu'un galant homme doit avoir, ne le souhaitez assurément pas plus que je fais; car vous ne vous aimez pas plus que je vous aime.

—Sur ce que ma femme m'avoit mandé que le comte d'Auvergne (1), colonel général de la cavalerie, lui avoit envoyé une lettre de recommandation à M. de Louvois pour mon fils, je lui écrivis cette lettre :

1180. — *Bussy au comte d'Auvergne.*

A Bussy, ce 4 octobre 1677.

Madame de Bussy me vient de mander, monsieur, l'honnêteté avec laquelle vous lui aviez promis de vous employer pour mon fils et que vous aviez écrit une lettre pour lui à M. de Louvois ; je n'en attendrai pas l'effet pour vous en rendre mille grâces ; car vous avez fait tout ce qui dépendoit de vous pour m'obliger, aussi vous assuré-je que j'en aurai toute ma vie une très-grande reconnoissance et que personne ne sera jamais plus que moi votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1181. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 4 octobre 1677.

Il y a longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles, monsieur ; pour moi, je suis si malade cet automne, que quoique je ne garde pas toujours le lit, je n'ai pas une heure de santé ; cela et ma mauvaise fortune sont de grandes raisons pour n'être pas gaie.

Le duc, notre ami, est arrivé à Versailles ; il y fait sa

(1) Frédéric-Maurice de La Tour, gouverneur du Limousin, né le 15 janvier 1642, mort le 23 novembre 1707.—Voy. sur lui Saint-Simon, t. IV, p. 89 ; VII, 17 et suiv. ; XI, 4.

charge fort assidûment, parce que son fils est malade; cela est cause que nous ne le voyons non plus que s'il étoit au Havre, tout se passe par lettre; il doit pourtant nous venir voir bientôt.

M. de Verdun arrive à la fin de ce mois; il logera dans la maison de madame de Puisieux, de la rue du Bac. Écrivez-lui pour lui faire honte de sa paresse; il est vrai qu'il a été malade.

M. de Tarbes est évêque de Saint-Omer.

On m'a dit que le roi disoit l'autre jour que madame de Bouillon (1) étoit la femme de la cour la plus propre à instruire M. le Dauphin. J'ai de la peine à croire cela; ce seroit une étrange chose contre elle dans la bouche du roi.

Adieu, monsieur; j'ai l'esprit et le corps si abattus, que je n'en puis plus.

On m'écrivit dans ce temps-là que le maréchal de Créqui, étant arrivé avec son armée en Alsace beaucoup avant le prince de Lorraine, avoit eu ordre de la cour de passer le Rhin pour pousser les troupes du prince de Saxe-Eisenach; ce qu'il avoit fait le 22 septembre, Montclar avec ses troupes l'ayant devancé; et que, le prince de Saxe s'étant retiré le 23 sous le fort de Kehl, qui appartient à la république de Strasbourg et qui est dans une île du Rhin au milieu de leur grand pont, ils (les Strasbourgeois) avoient envoyé des députés au maréchal de Créqui pour le prier d'accorder un sauf-conduit

---

(1) Marie-Anne Mancini, nièce de Mazarin, femme de Godefroi-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, morte à soixante-quatre ans, le 20 juin 1714. Elle avait une telle réputation, qu'elle ne voyait plus, dit Saint-Simon, « que très-peu de femmes qui n'avaient rien à perdre. » Le recueil de Maurepas contient sur elle (t. IV, p. 367) une chanson que nous ne pouvons citer en entier et qui commence ainsi :

J'ai foison de dettes sans procès,
J'ai d'amants nombreuse kyrielle, etc.

audit prince d'Eisenach et à ses troupes; ce que le maréchal avoit fait en leur envoyant un de ses gardes. On me manda que le prince de Lorraine, ayant su la honte que s'attiroient les Allemands s'ils se servoient de ce sauf-conduit, avoit envoyé le prince Herman de Baden avec 2,000 chevaux pour dégager le prince d'Eisenach et l'obliger à renvoyer ledit sauf-conduit au maréchal de Créqui, en lui mandant que MM. de Strasbourg avoient demandé ce passe-port à son insu, duquel il n'avoit jamais eu besoin (1).

1182.—*Bussy au P. Bouhours.*

A Bussy, ce 5 octobre 1677.

Je réponds un peu tard à votre lettre du 3 septembre, mon R. P., parce que je n'ai fait qu'aller et venir depuis que je l'ai reçue. J'arrivai ici il y a cinq jours. Je voudrois bien vous y tenir pour quelque temps. Effectivement Bussy, qui n'est pas désagréable sans moi, est bien plus beau quand j'y suis.

Vous me ferez un fort grand plaisir de me parler de votre dessein. Je m'instruirai en raisonnant sur ce que vous appelez vos doutes; car je ne pense pas qu'ils soient d'autre nature que les doutes du Bas-Breton, qui étoient de belles leçons. Le mot de *mens ædibus addita*, est fort à propos dans votre bibliothèque; il seroit trop vain dans ma maison. Cependant je le trouve fort beau et je crois que je le ferai écrire ici sur votre parole. Le P. Rapin et

---

(1) La campagne de 1677 avait été très-glorieuse pour Créqui et digne tout à fait d'un élève de Turenne. Après avoir, par ses habiles manœuvres, amené le duc de Lorraine à opérer dans le Luxembourg une retraite désastreuse, il s'était porté contre le duc de Saxe-Eisenach, qu'il avait enfermé dans une île du Rhin et forcé de capituler le 24 septembre.—Voy. Limiers, t. II, l. VIII, p. 341 et suiv.

vous, m'avez si fort dit que j'avois de l'esprit, que je vous offenserois d'en douter. Vous êtes tous deux bons connoisseurs et mes bons amis, vous ne voudriez pas me tromper. Je le crois donc un peu; il s'en faut bien que je le croie au point que vous me le dites.

1183. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 5 (ou 8) octobre 1677.

Je vous rends mille grâces, mon R. P., du livre que Cramoisy me vient d'envoyer (1). Vous voyez bien que j'en connois l'auteur. Il a beau se cacher en supprimant son nom, il se montre par son bon sens, par la netteté de ses expressions et par cette noble simplicité dont il fait tant de cas. Il faut dire la vérité, mon R. P., vous qui avez si bien écrit jusqu'à présent, n'avez rien fait de si beau que ce petit traité, et je voudrois bien qu'il vous prît envie de l'étendre. Vous le ferez si vous tenez votre parole; car je ne doute pas qu'il n'ait l'approbation des gens de bon goût. Il vous paroîtra vain de vous dire après cela que ma fille de Coligny et moi en avons été fort touchés : mais vous savez, mon R. P., que j'aime si fort la vérité, que bien souvent j'en considère moins la modestie. Cela vient aussi de ce que les malheureux qu'on accable ont si grand'peur qu'on ne les méprise, qu'ils en sont moins modestes.

---

(1) Voy. plus haut, p. 369.

1184. — *Bussy à Gaignières.*

A Bussy, ce 6 octobre 1677.

Je ne sais, monsieur, si vous avez été pour moi comme j'ai été pour vous la première fois que j'eus l'honneur de vous voir à Autun. Vous me plûtes extrêmement, et si nous eussions continué de nous voir, nous serions en commerce d'amitié il y a longtemps. J'ai su toutes les fois que vous avez pris la peine de me venir chercher à Paris à mon dernier voyage. J'ai été une fois à l'hôtel de Guise, le suisse me promit qu'il vous le diroit; mais enfin vous revenez encore à moi et vous m'offrez un commerce de lettres; je vous assure, monsieur, que c'est de tout mon cœur que je le reçois, car je vois bien qu'il sera suivi de votre amitié, que j'entretiendrai par toute la mienne et par toute l'estime que vous méritez.

Je vous rends mille grâces de l'extrait de la chambre des comptes que vous m'avez envoyé.

La réponse de M. de Coulanges est de ces fadaises qu'un honnête homme peut dire quand il les dit comme fadaises.

Envoyez-moi tout ce que vous trouverez joli; je le prendrai bien sur votre parole.

1185. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

Au camp de Cocheberg (1), ce 8 octobre 1677.

Mercredi 6 de ce mois, M. le maréchal de Créqui ayant vu marcher les ennemis et se poster sur la Saure à Guiche-

(1) Kochersberg (Bas-Rhin).

nen, fit décamper son armée à minuit pour occuper les hauteurs de Cocheberg. Il mit sa droite au château et sa gauche vers Saverne, faisant tête aux ennemis qui étoient environ à une lieue et demie de nous. Il garnit les masures du château de trois bataillons et de son artillerie. Le jeudi 7, sur les huit heures du matin, les ennemis vinrent pour charger trente carabiniers des gardes du corps, qu'on avoit avancés sur la hauteur vis-à-vis de Cocheberg, mais on les poussa. Un exempt des gardes, nommé d'Ocour, fut tué à cette charge, et un blessé légèrement. Il y eut ensuite quelques escarmouches assez légères jusque sur les deux heures que M. de Lorraine fit avancer dix troupes, dont deux vinrent charger les carabiniers, et les huit autres poussèrent les gardes ordinaires, quoique M. de Nonant (1), brigadier de jour, pût faire pour l'empêcher. Mais le nombre étoit trop inégal. Villars (2) s'étant mis à la tête de la garde de la Valette qui se trouva être de son régiment avec le fils de M. le Roi, commandant à Metz (3), la Luserne (4), Haussonville, aides de camp de M. de Créqui et plusieurs officiers et volontaires que je ne connois point, firent retourner cette garde, et enfoncèrent ceux qui la poussoient. M. de Villars ne se contenta pas de faire cela une fois, il le fit six fois de suite, pendant une demi-heure, sans être soutenu d'aucune troupe avec

---

(1) Le marquis de Nonant.

(2) Le célèbre maréchal duc de Villars, le vainqueur de Denain, né à Moulins en 1653, mort à Turin en 1734.

(3) Le Roi, commandant de la Haute-Alsace (1673), maréchal de camp, puis commandant à Metz (1676). Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur son fils.

(4) J'ignore s'il s'agit ici de Louis-Gabriel de Briqueville, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mort en 1684, ou de son frère cadet François, maréchal de camp, qui, en 1691, épousa Catherine d'Aix, nièce du P. de la Chaise. Ils étaient fils de Gabriel de Briqueville, marquis de la Luzerne, mort aussi en 1684.

une fermeté et une valeur admirables. Le chevalier d'Estrades (1) et Bellegarde s'étant mis à la tête de la garde de Beaupré lui firent faire aussi des merveilles. Pendant que ces messieurs avec ces gardes ordinaires soutenoient les ennemis, le comte de Choiseul, lieutenant général de jour, et Ranty, maréchal de camp, amenèrent la brigade de la Valette soutenue de la maison du roi. Les ennemis, de leur côté, firent avancer trente-cinq ou quarante escadrons soutenus de leur armée, qui étoit en bataille. Une partie de la nôtre étoit en même état. Alors il y eut un fort rude combat entre les troupes des ennemis et les nôtres. A la gauche, les gendarmes et les chevau-légers rompirent tout ce qui se trouvoit devant eux, et le poussèrent jusqu'à la portée du pistolet de la première ligne des ennemis, où ils firent leur caracole avec une audace extraordinaire. C'étoit Busenval (2) qui les commandoit, M. de Nonant, brigadier de jour, étant obligé d'être partout. Valbelle (3), qui commandoit les chevau-légers, voyant venir à lui deux escadrons ennemis, sépara le sien en deux et les enfonça; ce qui est, à ce que j'ai ouï dire au maréchal de Créqui, la chose du monde la plus hardie. A la droite des gendarmes et des chevau-légers, Villars s'étant mis avec les volontaires, à la tête de son régiment, poussa aussi jusqu'à la tête de l'armée des ennemis, chargea plusieurs fois, rompit tout ce qu'il chargea, et acquit en cette rencontre beaucoup de réputation. Il eut deux chevaux tués sous lui. Le

---

(1) Gabriel-Joseph, dit le chevalier d'Estrades, mort (1692) des blessures qu'il reçut à la bataille de Steinkerque. Il était le quatrième fils du maréchal d'Estrades.

(2) N. Choart, seigneur de Buzenval, mestre de camp, sous-lieutenant des gendarmes, brigadier de cavalerie (mars 1677). Il descendait, au huitième degré, d'un procureur au Châtelet de Paris.

(3) Cosme, marquis de Valbelle, exempt des gardes du corps (1667), cornette de chevau-légers (1674), sénéchal de Marseille (1675), mort le 29 avril 1716, à soixante-seize ans.

fils de M. le Roi et la Luzerne eurent les leurs blessés de coups d'épées à ses côtés. Ils avoient à faire aux cuirassiers de l'empereur qui leur faisoient leur décharge à brûle-pourpoint et se mêloient parmi nous. Pendant que cela se passoit sur la gauche, les gardes du corps, à la droite, rompoient tout ce qui s'opposoit à eux. Les deux escadrons de Noailles furent attaqués par six des ennemis. Ils plièrent d'abord; mais après cela, ils se rallièrent et renversèrent à leur tour ceux qui les avoient poussés. Celui de Marins fit des merveilles. On n'a pas perdu beaucoup de gens à ce combat. Il y a eu quelques officiers de cavalerie tués et blessés, quelques exempts et près de cinquante gendarmes et chevau-légers. Valencé (1) est blessé au cou, c'est le seul homme de marque. Le petit marquis de Créqui (2) a eu un cheval blessé sous lui en chargeant vigoureusement; c'est un fort joli garçon. Ce combat a duré trois heures, les ennemis y ont perdu beaucoup de gens et des officiers de marque. J'oubliois de vous dire qu'ils voulurent encore engager un combat le soir.

J'ai cru, monsieur, que vous seriez bien aise de voir cette relation que j'ai faite la plus exacte qu'il m'a été possible, sachant combien vous les aimez ainsi.

---

(1) Henri-Dominique d'Estampes, marquis de Valençay, enseigne des gendarmes (1675), mort suivant les uns en 1680, suivant d'autres en 1682.

(2) François-Joseph, marquis de Créqui, fils du maréchal de ce nom, né en 1662, colonel du régiment de La Fère (1677), lieutenant général, tué à Luzzara (1702).

1186. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 8 octobre 1677.

Vous grondez peut-être de ce qu'il y a si longtemps que je ne vous ai écrit, mais je voulois vous mander quelque chose de certain sur les affaires du roi, et cela est impossible. On disoit de jour en jour que madame du Ludre iroit à Fontainebleau, mais elle est toujours demeurée chez notre cousine de Clérembault jusqu'à cette heure qu'elle est revenue à Paris. On croit que c'est madame de Soubise qui inquiète présentement madame de Montespan, qui a eu ces jours passés un grand démêlé avec le roi; mais cela est raccommodé, au moins en apparence. Il est vrai que Sa Majesté n'a fait que coqueter à tous venants pendant son voyage; mais sitôt que madame de Montespan paroissoit, il étoit tout autrement. Tirez de là vos conséquences; leur dernier démêlé sur les paroles que l'on en a ramassées est pure jalousie. Je fais cent compliments à ma chère belle-fille, et je suis entièrement à vous.

1187. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 9 octobre 1677.

Vous ne me mandez point que vous ayez envoyé au duc notre ami la lettre que je lui ai écrite sur l'action qu'il a faite sur mer; en voilà encore une sur son retour à la cour, que je vous supplie de lui envoyer.

J'écris à M. de Verdun.

Vous ne me mandez point qui est-ce qui a fait avoir l'évêché de Saint-Omer à M. de Tarbes; car il ne me pa-

roît pas avoir un mérite du côté de sa profession à lui faire obtenir des grâces.

Je ne crois pas non plus que vous que le roi ait dit ce que vous me mandez de madame de Bouillon. Ce n'est pas que la chose ne soit de bon sens et fort vraisemblable; mais elle déshonore une femme de grande qualité, et le roi est trop sage pour le faire.

1188. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Bussy, ce 9 octobre 1677.

Il y a près de quinze jours que je me donnai l'honneur de vous écrire, monsieur, sur l'action que vous aviez faite pour le service du roi dans votre gouvernement; aujourd'hui je me réjouis de votre retour à la cour, parce que je sais la joie que vous avez d'être auprès de Sa Majesté, et que je crois que vous ne perdrez pas l'occasion de le faire souvenir d'un homme qui l'aime malgré les châtiments qu'il a reçus. Il n'y a rien de si vrai, monsieur, quoiqu'il soit extraordinaire. J'aime le roi parce qu'il est aimable, et les châtiments que j'en ai reçus ne détruisent pas mon inclination, parce qu'ils sont justes, et que je crois qu'enfin il aura pitié de mes longues souffrances, en faveur de mes longs services et peut-être de quelque mérite dont Sa Majesté ne croit pas que je sois tout à fait privé. Je voudrois bien me donner l'honneur de lui écrire. Il me semble toujours que ce sera la dernière lettre qui lui fera bien voir mon cœur pour lui. Cependant, monsieur, il faut avouer que c'est un surcroît de malheurs aux misérables de n'être pas crus quand ils disent qu'ils aiment ceux qui peuvent faire leurs misères, et l'on croit qu'ils ne parlent ainsi que pour faire changer leur condition. Ce qui me reste donc à faire, c'est de prier Dieu qu'il inspire

au roi des sentiments de clémence pour moi, et de continuer de supplier très-humblement Sa Majesté de me faire miséricorde.

Mandez-moi si je vous enverrai une lettre pour cela, et m'aimez toujours, car personne (je n'en excepte pas même ce bon maître à qui vous avez tant d'obligations) ne vous aime plus que je fais.

1189. — *Bussy à Hocquincourt, évêque de Verdun.*

A Bussy, ce 9 octobre 1677.

Je me réjouis de votre retour à Paris, monsieur. Je vous ferois de petits reproches de m'avoir oublié, si je ne savois que vous avez été souvent incommodé, et cela me met presque aux termes de m'excuser moi-même. Il est vrai que j'ai aussi mes raisons, car j'ai été malade, et j'ai été six semaines au comté de Bourgogne dans les terres de ma fille de Coligny.

Je n'irai pas cet hiver à Paris. Je commençois à m'en consoler, quand j'ai appris que vous y alliez; cela, je vous assure, me chagrine fort, car je vous aime toujours de tout mon cœur.

L'absence ni le temps ne m'en sauroient guérir (1).

1190. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 9 octobre 1677.

J'ai un grand rhume et la fièvre toutes les nuits; je n'ai pu avoir l'honneur d'écrire à madame de Coligny sur le gain de son procès.

---

(1) Vers du sonnet d'*Uranie*.

Notre ami le duc n'est point encore venu ici, je ne sais quand je le verrai; car je ne sais quand il viendra.

La maréchale d'Albret est morte à Pons.

Versailles est à son ordinaire. Le roi va à la chasse plus souvent qu'il ne faisoit; cependant on ne voit point de changement dans ses amours, et je crois que de partout il revient à madame de Montespan. Il y a un temps dans la vie où ce qui est de meilleure compagnie attache le plus. Les plus belles et les plus jeunes, quand elles n'ont que cela, ennuient à la longue, et c'est ce qui fait croire que le roi aimera longtemps madame de Montespan; car elle est d'un commerce charmant. Pour moi, je crois qu'il n'y aura que l'amour du Créateur qui pourra chasser celui de la créature en ce lieu-là.

Je me suis laissé dire que depuis longtemps, et nous ne le savions point, Chiverny a une belle passion pour mademoiselle d'Armentières ; il pourroit être son petit-fils (1).

---

(1) Voici ce qu'on trouve dans le recueil de Maurepas (t. III, p. 424) sur les amours de mademoiselle d'Armentières :

La vieille Armentière
Voudroit passer pour fière.
La prude Armentière
Fait lécher son museau.
L'abbé l'embrasse
Et l'entrelace,
Puis il fait place
A Paloiseau,
Et puis au bourgeois Tambonneau.

L'abbé en question est l'abbé de Foix, dont il a éte parlé plusieurs fois dans notre premier volume.

1191. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 12 octobre 1677.

En doutez-vous, madame, que je vous gronde? Mettez-vous à ma place, et vous n'en douterez pas. Il y a plus de six semaines que je n'ai reçu de vos lettres; vous me mandez que vous cherchiez quelque chose de certain à m'écrire sur les amours du roi, à quoi je vous réponds que j'aime mieux deux mots de votre part avec des incertitudes que rien du tout.

Je ne doute pas qu'il n'y ait des riottes (1) entre le roi et madame de Montespan, et qu'enfin il n'échappe à cette dame. Cela ne va que du plus au moins; cette affaire ne dure déjà que trop au gré de la plupart des courtisans qui espèrent d'être mieux sous le règne d'une autre maîtresse. Pour moi, je veux tout ce que le roi veut; je suis autant que je puis du côté des plus forts.

Adieu, madame. Votre belle-fille a la fièvre quarte, mais elle ne vous en aime pas moins. Je ne vous dis rien de moi pour vous, cela s'en va sans dire.

1192. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 13 octobre 1677.

Quand madame de Coligny ne reçoit pas de compliments de vous, madame, sur le gain de son procès, elle pense toute autre chose que le peu de part que vous y prenez, et comme vous êtes souvent incommodée, cela tombe d'ordinaire sur quelques incommodités.

---

(1) Querelles, de l'italien *riotta*.

Je vous ai envoyé une lettre pour notre ami le duc; j'en attends la réponse.

Vous aurez de la peine à croire que la mort de la maréchale d'Albret me coûte quelque chose; cependant il faut que j'écrive sur cela à ma cousine de Clérembault.

Il est fort difficile de juger par où finira l'amour du roi pour madame de Montespan. Je l'avois cru cet hiver plus usé qu'il ne me paroît maintenant; mais enfin il peut finir par une infidélité, par une simple inconstance ou par dévotion. Je ne vois rien qui me fasse croire l'un plutôt que l'autre, et le roi même ne le sait pas.

Il y a longtemps que j'ai vu Chiverny attaché à voir mademoiselle d'Armentières; mais je croyois tout, hors de l'amour.

Ma fille de Coligny a la fièvre quarte depuis trois semaines; je n'en ai jamais vu une si douce, mais enfin elle est réglée. Elle vous fait mille compliments.

1193. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 13 octobre 1677.

Il y a quatre jours que je suis revenue de Vichy. J'y portai un souvenir bien tendre de votre amitié, de votre bonne et agréable réception, de la beauté de Chaseu, de notre conversation, du mérite de ma nièce de Coligny, que j'aime et qui me plaît. Parmi tant de bonnes choses, un petit serpent me dévoroit : c'est le repentir de n'avoir pas vu quelque chose de vos *Mémoires*, pour lesquels j'ai un goût extraordinaire. Je ne comprends pas encore comment cela s'est pu faire. Je suis fort aise que de votre côté vous m'ayez trouvée un peu à dire. Vous vous étiez donc réchauffé pour moi en me voyant? C'est un bon signe quand l'amitié redouble par la présence. Pour moi, je crois

que nous nous aimons encore plus que nous ne pensons.

Cette Puisieux étoit bien épineuse; Dieu veuille avoir son âme! Il falloit, comme vous dites, charrier bien droit avec elle. Quand elle fut prête à mourir l'année passée, je disois, en voyant sa triste convalescence et sa vieillesse : « Mon Dieu! elle mourra deux fois bien près l'une de l'autre. » Ne disois-je pas vrai? Un jour, Patrix (1) étant revenu d'une extrême maladie à quatre-vingts ans, et ses amis s'en réjouissant avec lui et le conjurant de se lever : « Hélas! messieurs, leur dit-il, ce n'est pas la peine de se r'habiller. » Mon Dieu, mon cousin, que cette réponse m'a paru plaisante! Je crains de vous avoir déjà fait ce conte. Mais, à propos de mort, vous voulez que je vous fasse un compliment sur celle du grand prieur de Champagne : je le veux bien; et quand j'y ajouterois encore la tante et la belle-mère (2), je suis assurée que ma consolation auroit toute la force nécessaire. Vous souvient-il que vous me dites une fois sur une mort de père ou de mère, que vous aviez attendu longtemps ma lettre, mais qu'ayant vu qu'elle tardoit trop à venir, vous vous étiez consolé tout seul du mieux que vous aviez pu? Mon cocher le fut extrêmement de l'histoire lamentable de la versade de M. Jeannin. Celle-là fut encore plus belle que la nôtre. Je l'appris en chemin et j'en écrivis à M. Jeannin; car quand il y a fracture, cela mérite un compliment.

J'ai bien ri avec Corbinelli de la manière dont nos deux oncles nous écrasoient, ma nièce et moi. Corbinelli dit que si c'eût été vous qui eussiez été sur Toulongeon, vous n'auriez pas perdu cette occasion de procurer innocemment une succession à votre fille. Il a pensé mourir, notre

---

(1) Poëte, né à Caen en 1583, mort en 1671.

(2) Marie-Henriette le Hardi, de la Trousse, femme de Jacques-Claude de la Pallu, comte de Bouligneux. — Madame de Toulongeon, mère de la première femme de Bussy.

pauvre Corbinelli. Il prit de l'or potable qui le sauva par une sueur qui le laissa sans fièvre. Il n'est rien tel que d'être riche : un gueux en seroit mort.

Ma tante de Toulongeon aimeroit mieux mourir que de vivre à ce prix-là. La plaisante chose que l'avarice. Voyez à quoi lui servira la succession de M. Frémiot après sa mort et avec quelle exactitude elle n'y veut rien perdre, par la peur de perdre seulement, car elle le perd d'une autre manière ; mais c'est sous l'apparence de ne rien relâcher, et plût à Dieu que j'eusse traité, comme elle le dit, de ma part de cette succession ! Je souffrirois bien courageusement ses reproches ; mais elle n'a que faire de craindre. On ne m'a pas prise au mot, ni même écouté ma proposition.

Madame de la Boulaye fait bien mieux valoir celle de M. de Villars. On ne dit rien ici de cette noce.

Enfin Chandenier s'est rendu ; mais par la raison que les plus courtes folies sont les meilleures, les plus longues sont les pires. Il en est un bel exemple.

On parle d'une espèce de victoire du maréchal de Créqui. Il a battu les Allemands. Avez-vous jamais vu une étoile si brillante que celle de notre roi ? Vous savez bien qu'il a donné deux mille écus de pension à Racine et à Despréaux, en leur commandant de tout quitter pour travailler à son histoire, dont il aura soin de leur donner des mémoires. Je voudrois déjà voir ce bel ouvrage.

Adieu, mon cher cousin. J'embrasse cette heureuse tourterelle consolée et vous conjure de m'aimer toujours. La belle *Madelonne* viendra dans un mois.

1194. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 16 octobre 1677.

Votre lettre m'a donné la joie que j'ai accoutumé d'avoir quand j'en reçois de vous, madame; je dis même avant que de l'avoir ouverte. Vous jugez bien que mon plaisir n'a pas diminué en la lisant. Votre nièce en a eu autant que moi. Mais à propos d'elle, elle a la fièvre quarte depuis trois semaines. Ne croyez pas par là que sa bonne fortune l'ait quittée ; au contraire, dans le temps que cette maladie est presque générale et violente, madame de Coligny l'a la plus légère du monde.

Je n'irai pas cet hiver à Paris; mais l'année qui vient, j'espère vous porter ce que vous avez envie de voir. Vous avez ce plaisir-là devant vous, si plaisir il y a.

Vous disiez fort bien, madame, quand madame de Puisieux faillit à mourir l'année passée, qu'elle mourroit deux fois bien près l'une de l'autre; et moi j'ajoute qu'elle nous eût fort obligés de n'en pas faire à deux fois. Comme disoit Patrix, cela ne valoit pas la peine de se rhabiller. Vous m'aviez déjà fait ce conte, mais vous m'avez fait grand plaisir de me le refaire.

Je suis fort aise que notre ami Corbinelli se soit tiré d'une méchante affaire, et que ce soit à l'or qu'il en ait l'obligation. Si cela les pouvoit raccommoder ensemble, j'en serois encore plus aise. Je crois qu'il ne tiendra pas à notre ami, car il n'est pas ingrat. Mais quand vous dites sur l'or potable qui l'a guéri : *qu'il n'y a rien tel que d'être riche, et qu'un gueux en seroit mort*, le siècle présent, qui le connoît, entendra la contre-vérité; mais pour la postérité, qui prend tout au pied de la lettre, elle le croira un partisan.

Il est vrai que madame de Toulongeon est incompréhensible par son avidité pour le bien; il est vrai aussi que j'ai remarqué que Dieu n'attend pas à l'en punir en l'autre monde: elle en souffre souvent dès celui-ci, et c'est elle qui m'a fait trouver que l'extrême avarice étoit l'extrême prodigalité.

L'avantage qu'a eu le maréchal de Créqui près de Saverne est peu de chose en effet; cependant c'est beaucoup pour la réputation.

Je ne pense pas que Despréaux et Racine soient capables de bien faire l'histoire du roi; mais ce sera sa justice et sa clémence qui le rendront recommandable à la postérité; sans cela on découvriroit toujours que les louanges qu'on lui auroit données ne seroient que des flatteries.

La *tourterelle consolée* vous embrasse de tout son cœur; nous vous aimons à qui mieux mieux, et nous nous réjouissons pour l'amour de vous et de la belle *Madelonne* de son prochain retour à Paris.

1195. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 17 octobre 1677

J'ai couru de mon côté, monsieur, et je ne suis pas au bout de mes courses. Je vais demain à Basville pour 15 jours et votre lettre est venue très à propos aujourd'hui.

Puisque vous voulez bien, monsieur, que je vous parle du dessein qui me roule dans la tête, je commencerai par vous expliquer mon plan. Comme ces sortes de matières se traitent mieux en dialogues qu'autrement, je veux introduire deux personnages, dont l'un ait l'esprit droit et le bon goût, l'autre plus de vivacité et plus de brillant que de solidité et de justesse. Celui-là sera charmé des anciens et des modernes qui se sont formés sur les anciens.

Celui-ci sera ébloui des fausses beautés et plus entêté des Italiens et des Espagnols que des anciens. Ces deux caractères opposés feront, ce me semble, un bon effet en donnant lieu à diverses choses. Mon dessein étant de faire une critique délicate des pensées vicieuses qui se rencontrent dans les auteurs (je dis dans les bons), et d'apprendre par là à bien penser, je ferai tomber d'abord la conversation de mes deux hommes sur les pensées. Et comme la première qualité de la pensée c'est d'être vraie, le premier dialogue sera contre les pensées fausses. Mais parce que la vérité ne suffit pas toujours et qu'il y a des pensées qui sont mauvaises à force d'être vraies, le second dialogue traitera des pensées nobles, agréables, délicates, qui ajoutent quelque chose à la vérité, qui surprennent et qui piquent, comme celle de Crassus, dont Cicéron dit : *Sententiæ Crassi tam veræ, tam novæ, tam sine pigmentis, fucoque puerili* (1). Vous voyez que le *novæ* enchérit sur le *veræ*. Mais aussi parce qu'en voulant penser noblement, agréablement, délicatement, on donne pour l'ordinaire dans les vices opposés, le troisième dialogue traitera des pensées hyperboliques, affectées, raffinées, et finira par les pensées simples, naturelles et naïves, en faisant voir que la pensée n'est point parfaite, si le caractère noble, agréable et délicat ne se joint au caractère simple, naturel et naïf. Je ne prétends pas que toutes les pensées doivent être tout à la fois nobles et simples, agréables et naturelles, délicates et naïves; car les différents sujets demandent des pensées de différente espèce. Je prétends seulement que quand la matière demande quelque chose de noble et de grand dans la pensée, il n'y ait rien d'enflé ni d'outré, et ainsi du reste. Comme les plus belles pensées

(1) Les pensées de Crassus sont si vraies, si nouvelles, si dépourvues de fard et de puérils ornements. (Cicéron, *De oratore*, II, 45.)

sont vicieuses quand elles ne sont pas claires et nettes, le dernier dialogue sera contre l'obscurité et le galimatias. Voilà à peu près mon plan, qui est mieux rangé dans ma tête. Il suffit, monsieur, que vous le conceviez en gros, pour me dire ce que vous en pensez.

Je ne puis exécuter mon dessein sans avoir devant moi un grand nombre de pensées bonnes et mauvaises; c'est pour cela que j'en ramasse de tous côtés des auteurs anciens et modernes, c'est-à-dire, que je lève des troupes pour combattre. Au reste, sans vous flatter, monsieur, je vous déclare que vous serez mon héros; car vos pensées ont justement le caractère de perfection que je cherche. Il faudra bien aussi que par reconnoissance vous me fassiez part de vos réflexions et que vous me donniez vos conseils. Je suis sûr qu'avec un guide comme vous je ne m'égarerai pas, et que je ferai même de nouvelles découvertes dans un pays assez inconnu.

Le mot *mens ædibus addita* n'est point fanfaron et est vrai dans le sens que j'y ai donné. Je voudrois que vous le fissiez écrire sous votre portrait ou ailleurs, pourvu que ces paroles fassent entendre que vous êtes l'âme de votre maison.

Vous ne me dites rien de madame de Coligny. Je vous prie d'avoir soin qu'elle ne m'oublie pas et qu'elle ait toujours un peu de bonté pour moi. On ne peut pas honorer le père et la fille plus que je fais.

1196. — *Bussy au comte de Limoges.*

A Bussy, ce 18 octobre 1677.

Je vous suis extrêmement obligé, monsieur, du soin que vous avez pris de me mander l'action qui s'est faite auprès de Saverne entre notre armée et celle des Al-

lemands. Je remarque beaucoup de hardiesse en celle-ci; car non-seulement les ennemis commencèrent la noise l'après-dînée du 7, mais même après avoir eu du désavantage, ils revinrent le soir à la charge comme des gens qui ne se tenoient pas pour bien battus. Ce que je ne comprends pas, et que je vous prie de m'expliquer, c'est qu'à toutes les charges que les ennemis vous ont faites, vous étiez toujours plus foibles qu'eux, ayant pourtant derrière vous votre armée en bataille. Il me paroît que c'étoit un peu trop hasarder que d'attendre que le plus petit nombre battît le plus grand; car comme vous savez, Dieu est d'ordinaire pour les gros escadrons contre les petits. Mais pour revenir aux particuliers, je trouve que le jeune Villars a acquis beaucoup d'honneur en cette occasion. Je l'ai vu, une fois sur le théâtre des comédiens du faubourg Saint-Germain; je le trouvai bien fait et d'une physionomie heureuse et agréable. Je voudrois que quelque autre officier que vous de votre armée m'eût écrit cette action, car il m'auroit dit assurément de vous ce que votre modestie vous a empêché de m'en écrire.

1197. — *Hocquincourt, évêque de Verdun, à Bussy.*

A Paris, ce 19 octobre 1677.

Je vous avoue, monsieur, que je suis très-affligé de ne vous pas trouver ici. Paris est bien moins charmant pour moi de ce que vous n'y êtes pas. Cela ne se peut-il pas réparer? N'y viendrez-vous pas au moins ce carême? Je crois que, si vous ne le faites, je vous irai voir en Bourgogne; car je ne puis pas soutenir une si longue absence, vous aimant et vous honorant autant que je le fais.

Je ne vous écris pas pour madame de Scudéry. Je ne suis pas content d'elle et avec raison. Ce qui me touche

donc davantage de son procédé, que je vous expliquerai quand j'aurai l'honneur de vous voir, c'est qu'il y a quelque chose de plus que de l'indiscrétion. Je vous écrirai d'ici très-assidûment et je vous manderai les nouvelles.

Trouvez-bon, monsieur, que je vous demande des nouvelles de madame de Coligny et que je l'assure de mes obéissances très-respectueuses.

1198. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 20 octobre 1677.

Mes affaires ne s'accommodent point et ma santé se détruit. Jugez, monsieur, de l'état où je suis. J'ai envoyé votre lettre à M. de Saint-Aignan; je ne l'ai point vu depuis son retour. Madame de Montglas est assez malade. Madame de Montmorency et elle ne sont pas tout à fait mal, seulement en froideur; c'est à cause de madame d'Olonne. On dit enfin le mariage de mademoiselle de Thianges et du duc Sforce fait (1).

Je n'ai point vu le livre du P. Rapin; à son retour je l'aurai. Il y a un livre de M. Esprit (2), intitulé: *De la fausseté des vertus* que vous devriez voir. Il a de l'air des *Maximes* de M. de la Rochefoucault plus étendues. Je trouve seulement qu'il a été trop curieux de découvrir le mauvais du cœur humain. Il y en a de moins gâtés qu'il ne croit; mais enfin il est bien écrit. Avez-vous la dernière

---

(1) Louise-Adélaïde de Damas, fille du marquis de Thianges, mariée en 1678 à Louis-François, duc de Sforce, mort en 1685, à 67 ans. Voy. sur eux Saint-Simon, t. XXIII, p. 32 et suiv.

(2) Jacques Esprit, littérateur, académicien, né en 1611, mort en 1678. On disait de lui qu'il était bien le seigneur du fief dont il portait le nom. — Voy. son historiette dans Tallemant des Réaux.

idylle de madame Deshoulières (1)? Elle est belle. Je prétends bien vous aller voir cet été et madame de Coligny, mais il faut que le soleil qui s'éloigne, la santé qui s'en va et l'argent qui ne vient point reviennent avant que j'aie un si grand plaisir.

1199. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Bussy, ce 21 octobre 1677.

Je suis charmé du dessein de votre livre, mon R. P., mais je dis charmé au pied de la lettre. Il n'est pas possible qu'il soit aussi bien conçu qu'il l'est et qu'il ne soit pas bien exécuté. Je vous prie de m'en envoyer des fragments à mesure que vous y travaillerez, c'est-à-dire, des pensées fausses que vous trouverez, et d'autres que vous trouverez fines et nobles. Je vous dirai ce que je penserai sur cela avec la liberté d'ami, et je prétends acquérir par ce commerce le caractère que vous dites que j'ai déjà. Madame de Coligny a autant de goût pour votre ouvrage, que moi, mon R. P.; vous jugez bien que cela avec l'amitié que vous lui avez promise l'empêchera de vous oublier. Elle a la fièvre quarte depuis un mois. Adieu, mon R. P.; aimez-moi toujours. Vous ne sauriez mieux faire si vous ne voulez qu'être aimé et estimé extrêmement.

---

(1) C'est la célèbre idylle qui commence ainsi :

Sur les prés fleuris qu'arrose la Seine.

Cette pièce est la première de ce genre composée par madame Deshoulières.

1200. — *Bussy à Madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 23 octobre 1677.

J'écris à madame de Montglas sur sa maladie. Il n'y a que ma mémoire qui me fasse croire que je l'ai autrefois aimée; mon cœur ne m'en dit pas un mot. Cependant je vous assure que je serois fâché si elle venoit à mourir.

Je ne comprends pas pourquoi on marie mesdemoiselles de Thianges à des étrangers. Seroit-ce par la raison qu'on n'est jamais prophète en son pays ?

J'ai mandé qu'on m'envoyât le livre de M. Esprit, je vous en manderai mon sentiment. Je sais bon gré aux gens qui travaillent sur ces matières; car en développant les replis du cœur humain, ils nous soulagent de la peine de travailler à nous connoître. Je n'ai point vu d'idylle de madame Deshoulières, mais je suis fort trompé si, après l'avoir lue, je ne vous mande qu'elle auroit mieux fait de ne faire que des chansons. Outre qu'il ne me paroît pas convenir à une femme de faire de plus grands ouvrages que des lettres et des madrigaux, c'est qu'elle auroit peine à y réussir aussi bien que la plupart des hommes.

J'espère que vous viendrez ici l'été prochain. Vous me mandez que vous en mourez d'envie, mais qu'il faut auparavant que le soleil, la santé et l'argent reviennent à vous. Trouvez seulement de l'argent, madame, et je vous réponds du soleil et de la santé. Si j'avois de l'argent à vous offrir, vous auriez bientôt les deux autres.

1201. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

A Versailles, ce 23 octobre 1677.

L'estime d'un ami pour qui l'on en a infiniment, monsieur, est pour moi quelque chose de si considérable qu'il ne s'y peut rien ajouter, et c'est pour vous témoigner à quel point la vôtre m'est chère que je fais souffrir ma modestie en vous reparlant ici de l'affaire de Fécamp (1), dont vous m'écrivez si obligeamment. Mais, monsieur, pour ne pousser pas aussi la vanité trop loin, je cesserai tout d'un coup de m'étendre sur ce sujet et je vous renverrai, s'il vous plaît, au *Mercure galant*, à la *Gazette* et même à celle des ennemis qui me rendent justice en honnêtes gens en cette occasion.

Je fais ici ma cour avec d'autant plus d'assiduité que mon fils est malade et M. de Bouillon (2) à Évreux d'où il ira à Rouen. Si dans l'emploi qui m'attache auprès de notre maître je trouve lieu de parler de vous comme je dois, monsieur, et dans toute l'étendue de mon zèle et de la vérité, assurez-vous que je n'y manquerai pas, et que je dois cela à la manière dont je vous honore et dont je sais que vous m'aimez.

---

(1) Le duc de Saint-Aignan avait contribué à sauver un navire français poursuivi par cinq frégates d'Ostende. Voy. *Mercure Galant* (1677), t. VII, p. 278 et suiv.

(2) Godefroy-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, pair et grand chambellan de France, mort le 26 juillet 1721, dans sa 82e année.

1202. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 25 octobre 1677.

Voilà une lettre de M. de Saint-Aignan que je vous envoie. Il m'en a écrit une aussi, si pleine d'amitiés que j'en suis toute attendrie.

Madame la comtesse de Bussy me dit hier que madame de Coligny avoit la fièvre quarte. Cependant je ne lui donne pas avis de faire beaucoup de remèdes.

Mademoiselle l'a au milieu de tous les médecins et de tout l'empressement que la grandeur donne pour chercher des remèdes; cependant on ne lui en fait point. Il y a ici un abbé qui fait grand bruit, qui guérit par les sympathies. On dit qu'il prend pour toutes fièvres de l'urine des malades dans laquelle il fait durcir un œuf cassé où la coque n'est point, et il le donne à manger à un chien et prétend que le chien meurt et que le malade guérit. C'est une question de fait que je n'ai pas éprouvée, et il ne panse pour toutes maladies que les excréments, le sang ou la salive, selon les maux. On dit qu'il guérit force gens. Pour moi je le défie de me guérir, car je sens bien que ce sont les adversités qui me rendent malade, et il y a peu de médecins pour de telles plaies. Je vous donne le bonsoir, monsieur, et je vous souhaite autant de bonheur que vous en méritez.

1203. — *Gaignières à Bussy.*

A Paris, ce 26 octobre 1676.

Je vous assure, monsieur, que c'est avec la plus grande joie du monde que j'ai reçu toutes les marques obligean-

tes que vous m'avez bien voulu donner de l'honneur de votre amitié; je tâcherai de la mériter par mes soins et par mes services.

Je vous envoie des extraits que j'ai tirés de la chambre des comptes, où il est parlé d'un Antoine de Rabutin. Je vous assure, monsieur, que j'aurai très-grand soin de chercher s'il y aura quelque chose de votre maison. Il seroit à souhaiter que chacun ait eu un peu de soin de conserver des marques de son nom, et surtout quand il est bon et illustre comme le vôtre. Je sais, et vous m'avez même fait l'honneur de me le dire, que vous aviez écrit une histoire de votre maison. Je vous avoue, monsieur, que j'ai une grande passion de la voir. Est-ce que vous ne viendrez pas ici cet hiver?

M. le chancelier (1) mourut hier soir à huit heures; M. Colbert alla requérir les sceaux et les reporta au roi. Chacun remplit cette place selon son inclination. On sera bientôt éclairci.

Je pense que vous aurez su que le roi, après avoir vu un panégyrique à sa louange que Despréaux et Racine avoient fait sur la dernière campagne, leur a fait donner deux mille écus et ordonné de travailler à son histoire.

Il est arrivé ces jours passés une petite mortification à madame la grande duchesse. Il y a auprès de la reine une folle, ou soi-disante, appelée Jeanneton, qui prenoit soin, dit-on, de donner à Louvigny les poulets de cette duchesse. Cela s'est découvert : le roi vouloit qu'on la chassât sur-le-champ; mais la reine a remontré que de la chasser sur cela seroit avérer une chose fâcheuse, et que dans trois ou quatre mois elle s'en déferoit; ce que le roi a trouvé bon, en faisant témoigner à sa belle cousine qu'elle feroit bien de se tenir à Montmartre. Je crois que c'est une médisance.

---

(1) D'Aligre.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que M. le Tellier est chancelier et garde des sceaux.

1204. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 28 octobre 1677.

La lettre que j'ai reçue de notre ami le duc est fort bonne. Je pense que, s'il pouvoit, il nous rendroit heureux vous et moi; mais Dieu n'a pas mis le crédit avec les bonnes intentions.

Madame de Coligny a la fièvre quarte. Il me semble vous l'avoir déjà mandé. Ses accès sont fort petits, elle ne fait plus de remèdes.

Il y a quinze ou vingt ans que nous entendions parler de la poudre de sympathie dans les armées, avec laquelle on guérissoit, dit-on, une personne blessée au corps en pansant son pourpoint. Pour moi je ne l'ai que ouï dire; cela ne dura guère, et c'est ce qui me fait croire que ce remède ne valoit rien, et je crois ceux de l'abbé Fayoles de même.

Vous avez raison de dire que quand ses remèdes vous seroient bons, c'est à la fortune à qui votre cure est réservée, et je vous assure, madame, que je serois plus heureux que je ne suis si elle avoit pris soin de votre santé.

1205. — *Bussy à Gaignières.*

A Bussy, ce 29 octobre 1677.

La manière dont vous recevez mon estime et mon amitié, monsieur, ne me fait pas repentir de vous l'avoir donnée.

Je n'irai pas cet hiver à Paris; je ne veux point fatiguer le roi de ces sortes de demandes sans nécessité : mais ce que je ne ferai pas cet hiver je le ferai une autre fois. Je ne serai jamais en même lieu que vous que je ne vous fasse voir ce que j'ai écrit de ma maison, et même quelque autre chose de ma vie.

Je vous rends mille grâces des trois copies de *montres* (1) que vous m'avez envoyées. Le Rabutin qui y est, est le même Antoine qui donne son certificat au Mans. Je connoissois déjà cet Antoine : c'est un collatéral qui mourut sans enfants. Je m'attends à vous, monsieur, pour de nouvelles découvertes et à M. de Fourcy.

M. le Tellier est bien digne de la place où le roi le vient de mettre par ses services et par son mérite particulier. Voilà une maison bien élevée depuis trente ans.

J'ai su le choix des nouveaux historiens du roi et la gratification que Sa Majesté leur a faite; j'en suis fâché pour l'intérêt de mon ami Pellisson, à qui il me semble que ce choix-là ôte cet emploi (2).

Je ne doute pas que ce qu'on dit de madame la grande duchesse ne soit une pure médisance. Cependant, sur de faux bruits comme celui-là, on ne se contenta pas de chasser Montalais, on chassa encore le comte de Guiche. Je m'étonne que le roi ne veuille châtier que Jeanneton et qu'il laisse là Louvigny.

---

(1) Liste des hommes dont se composait un corps de troupes que l'on passait en revue.

(2) Une main qui n'est pas celle de Bussy a rajouté ce passage sur le manuscrit :

« Pour ce que vous me mandez que madame de (Ludre) refuse deux cent mille francs, je vous dirai comme le vieux Senneterre, les gens d'honneur n'ont point de chausses, et il n'appartient pas à ceux qui n'ont point de pain de faire les généreux. »

1206. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

(*Fragment.*)

A Paris, ce 29 octobre 1677.

Je crois avoir oublié, monsieur, de vous mander que le roi a donné à M. de Montperroux un régiment de cavalerie. Il vous en coûtera une lettre.

Nous attendons celle que vous écrirez à M. le chancelier. Le roi lui a donné cette charge avec tous les agréments du monde, lui disant que jusqu'à cette heure il ne l'avoit pas donnée dans toute son étendue, mais qu'il vouloit qu'il en jouît avec toutes ses prérogatives, sans aucune réserve, parce qu'il n'y en avoit eu aucun à qui il se fût tant fié..... (1).

1207. — *Bussy au chancelier le Tellier.*

A Bussy, ce 30 octobre 1677.

Monseigneur, je vous l'avois bien dit, qu'à la fin cette grande dignité vous tomberoit entre les mains; mais, pour n'en être pas surpris, je n'en suis pas moins aise. Je vous assure que j'en ai autant de joie que s'il me restoit encore quelques espérances du côté de la cour. Il n'y a plus que deux choses de ce côté-là pour lesquelles je ne suis pas indifférent : la gloire du roi et les avantages de votre maison. Il m'en arrivera ce qui pourra, mais j'aurai cela au cœur jusqu'à la mort, et je serai toujours, etc.

---

(1) Il y a ici deux feuillets enlevés au manuscrit.

1208. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Bussy, ce 2 novembre 1677.

Je vous rends mille grâces, madame, de l'honneur de votre souvenir. Vous m'eussiez fait encore un plus grand plaisir de m'envoyer vous-même les vers de Saint-Evremond; mais je vois bien que notre amie vous a gâtée sur l'écriture. Je ne trouve pas tant cette paresse à blâmer en elle (qui n'a jamais fait autre chose) qu'en vous qui aviez si bien commencé et à qui les lettres, à mon avis, n'ont jamais fait aucun préjudice. Cependant, madame, il ne faut pas laisser de vous aimer avec cette imperfection; car toutes les grâces que vous avez d'ailleurs ne laissent guère prendre garde à si peu de chose.

1209. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Basville, ce 2 novembre 1677.

Je ne saurois vous dire, monsieur, comme il s'est pu faire que j'aie tant différé à me donner l'honneur de répondre à votre lettre. Je vous assure que je n'ai rien à reprocher à mon cœur sur cette négligence, car elle est plutôt du manque de commodités pour vous écrire que d'oubli. Vous me faites une libéralité dans votre lettre que le public m'avoit déjà faite d'un livre qu'il m'a attribué; quoi qu'il en soit, l'auteur vous en doit être obligé quel qu'il soit, car vous lui faites bien de l'honneur. Je vous en remercie pour lui; il vous demande du temps pour déclarer son secret. Il ne le peut faire présentement pour des raisons particulières qu'il a d'en user ainsi; il croit même, qu'après la déclaration qu'il a faite dans sa préface, il ne

seroit pas sage de dire son nom. Vous ne devez pas trouver mauvais s'il en use de la sorte avec vous : ce n'est pas manque de confiance, mais c'est une conduite qu'il est obligé de tenir, que vous lui pardonnerez quand vous saurez ce qui l'oblige à cela.

Le nouveau chancelier devoit venir voir M. le premier président le jour qu'il a été nommé et M. de Louvois y doit venir cette semaine dîner : on ne sait pas encore le jour. M. le premier président m'ordonne de vous faire ses compliments, et MM. de Lamoignon ; le P. Bouhours ne veut pas que je l'oublie. Je vous demande la permission de saluer madame de Coligny.

1210. — *Bussy au comte de Gramont.*

A Bussy, ce 3 novembre 1677.

Vous dîtes dernièrement à ma fille de Rabutin, au Palais-Royal, que vous aviez des vers à m'envoyer; cependant je les ai eus par d'autres que par vous. Mais comme il y a des fautes, je vous prie de me les envoyer comme vous le savez reçus de notre ami Saint-Évremond (1). Je suis d'accord avec lui, qu'on peut faire l'amour toute sa vie ; mais qu'il faut se cacher quand on vient à un certain âge. Il n'y a que vous, mon cher, qui pouvez être galant avec bienséance jusqu'au tombeau. Je ne vous réponds pas de la fidélité de vos maîtresses, mais elles s'y prendront de bonne heure si vous ne les quittez le premier.

---

(1) C'est sans aucun doute la pièce intitulée : *A mon héros le comte de Gramont* et qui commence ainsi :

On peut aimer toute sa vie.

(*OEuvres de Saint-Évremond*, 1725, t. III, p. 292.)

1211. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Livry, ce 3 novembre 1677.

Je suis venue ici achever les beaux jours et dire adieu aux feuilles; elles sont encore toutes aux arbres, elles n'ont fait que changer de couleur : au lieu d'être vertes, elles sont aurore, et de tant de sortes d'aurore que cela compose un brocart d'or riche et magnifique que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne seroit que pour changer.

Je suis établie à l'hôtel de Carnavalet. C'est une belle et grande maison; je souhaite d'y être longtemps, car le déménagement m'a beaucoup fatiguée. J'y attends la belle *Madelonne*, qui sera fort aise de savoir que vous l'aimez toujours.

J'ai reçu ici votre lettre de Bussy. Vous me parlez fort bien, en vérité, sur Racine et sur Despréaux. Le roi leur dit, il y a quatre jours : « Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette dernière campagne; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. » Racine répondit : « Sire, nous sommes deux bourgeois, qui n'avons que des habits de ville; nous en commandâmes de campagne, mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits. » Cela fut reçu très-agréablement. Ah! que je sais un homme de qualité à qui j'aurois bien plutôt fait écrire mon histoire qu'à ces bourgeois-là, si j'étois son maître. C'est cela qui seroit digne de la postérité!

Vous savez comment le roi a fait M. le Tellier chancelier; ce choix a plu à tout le monde. Il ne manque rien à ce ministre pour être digne de cette place. L'autre jour

Berryer (1), à la tête des secrétaires du roi (2), lui vint faire compliment comme les autres. M. le chancelier lui répondit : « Monsieur Berryer, je vous remercie et votre compagnie; mais, monsieur Berryer, point de finesses, point de friponneries; monsieur Berryer, adieu. » Cette réponse a donné de grandes espérances de l'exacte justice; cela fait plaisir aux gens de bien.

Voilà une famille bien complétement heureuse; ma nièce de Coligny en devroit être. Voilà un peu de fièvre quarte qui fait voir qu'elle est encore des nôtres. Il est vrai que l'avoir si médiocre ne m'empêchera pas de l'appeler toujours l'heureuse veuve. Je l'aime et l'embrasse de tout mon cœur. Aimez-moi bien tous deux, je vous en prie. Vous n'aimerez pas une ingrate. Mais je vous conjure, empêchez-moi de redire deux fois la même chose. Cette radotoire me déplaît. Je sentois bien que je vous avois déjà dit le mot de Patrix.

Ce que vous me dites sur la Puisieux, qu'elle ne devoit pas en faire à deux fois, quand elle fut si malade, un peu avant la maladie dont elle est morte, me donne le *paroli* (3).

Je ne suis pas encore bien consolée de cette après-dînée que nous passâmes sur le bord de votre jolie rivière, sans y lire ce que j'ai si envie de voir (4). Pourrois-je bien m'en passer jusqu'à l'année qui vient? Si je meurs entre ci et là, je mettrai ce déplaisir au nombre des pénitences que je devrois faire. Le bon abbé vous fait mille remercîments. Nous parlons souvent de Chaseu, de votre bonne

---

(1) Procureur-syndic perpétuel de la compagnie.

(2) Les secrétaires du roi étaient officiers de la grande chancellerie; à cette époque ils étaient au nombre de 240 (Voy. la *Gazette*, année 1677, p. 380).

(3) Expression empruntée au jeu de la *Bassette*.

(4) Les Mémoires de Bussy.

chère, de votre admirable situation et enfin de votre bonne compagnie; il est fâcheux d'en être séparés quasi pour toute sa vie.

Le 6 novembre, je reçus cette lettre de madame de Seneville, et, pour l'entendre, il faut savoir que je lui avois envoyé quelques jours auparavant ce couplet de chanson sur un menuet qui couroit alors :

Jamais douceurs vous ne me dite,
Tant que je suis à vos genoux;
Mais aussitôt que je vous quitte,
Vous m'écrivez d'un style doux.
Quoi! serai-je le seul Carite
Qui soit aise éloigné de vous?

1212. — *Madame de Seneville à Bussy.*

A Paris, ce 4 novembre 1677.

Il est vrai, monsieur, je ne vous ai point dit de douceurs à Paris; mais vous n'en êtes point encore quitte. J'irai à Bussy quelque jour pour vous en conter, et vous ne pourrez là vous en défendre, car je serai toute seule et vous moins occupé. En attendant, je vous en écrirai tant que je pourrai. Et peut-on vous dire autre chose, après vous avoir bien parlé d'honneur, de respect et de vénération, enfin de tout ce qui vous est dû et à vos grandes qualités? Vous imaginez-vous, monsieur, que l'on en demeure là? Vous avez encore d'une autre sorte de mérite, qui inspire quelque chose qu'on ne vous diroit jamais si vous étiez un homme comme un autre. Mais qui sera-ce qui se mêlera de trouver à redire qu'on vous aime de tout son cœur? Pour moi, je n'en fais point la petite bouche, et tant qu'il

vous plaira de me l'entendre dire, vous en aurez le plaisir. Mais vous me parlez là-dessus avec tant de modestie, que j'appréhende que cela ne vous en donne beaucoup (je dis du plaisir). Enfin, monsieur, ma persévérance vous touchera sans doute et quand vous connoîtrez bien mon cœur, vous ne pourrez peut-être pas vous dispenser de répondre aux sentiments qu'il a pour vous. Et pour vous montrer, monsieur, qu'ils sont fort tendres et que je ne mens point, c'est qu'il faut que je vous embrasse. Vous allez être bien étonné et madame de Coligny aussi, mais enfin je ne saurois m'en empêcher, quand je songe que vous êtes son père, et l'homme du monde le plus aimable. M. de Rabutin en rira aussi avec votre permission, mais je ne m'en soucie guère. Riez-en tous tant que vous êtes : ce qui est écrit est écrit.

1213.—*Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 6 novembre 1677.

Je vous trouve de très-bon goût, madame, de préférer tous les différents aurores de l'automne au vert du printemps, mais je remarque un peu d'amour-propre dans ce jugement : c'est adroitement dire que vous avez plus de mérite que la jeunesse; et ma foi vous avez raison, car la jeunesse n'a que du vert, et nous autres gens d'arrière-saison, nous sommes de cent mille couleurs, les unes plus belles que les autres.

Je connois l'hôtel de Carnavalet: c'est l'hôtel où logeoit M. de Lillebonne. Je voudrois bien, pour l'honneur de l'amour, qu'il fût allé loger au faubourg Saint-Germain, par la même raison que je fus autrefois du Marais au quartier Saint-Honoré (1). Mais pour revenir à l'hôtel de Car-

(1) Où demeurait madame de Montglas.

navalet, c'est une belle maison. Je souhaite de vous y voir *muchos annos* avec la belle *Madelonne*.

La réponse de Racine au roi est bonne pour un courtisan, mais elle ne vaut rien pour un historien, et je craindrois bien pour la gloire de notre maître qu'il ne nous donnât souvent dans son histoire de ces sortes d'exagérations qui ne plaisent jamais qu'aux intéressés, et qu'il ne fût toujours poëte en prose.

Je pense connoître l'homme de qualité, madame, à qui, si vous étiez le roi, vous commettriez le soin de votre histoire. Celui que je veux dire loueroit Sa Majesté sans dégoûter le lecteur par ses louanges.

Je ne sais pas si M. le Tellier fera bien sa charge de chancelier de France, mais je sais bien qu'il n'a jamais rien fait pour personne et qu'à mon égard c'est un ingrat.

Pour l'approbation générale que vous dites qu'il a, je ne l'en estime pas davantage : on paroît à bon marché dans une charge après M. d'Aligre. Au reste, madame, vous avez raison de vous récrier sur la bonne fortune de cette famille : elle est au dernier degré. Vous dites plaisamment que votre nièce de Coligny en devroit être, tant elle est heureuse.

Il est vrai aussi que son bonheur vient plutôt de sa modération que de ses grandes richesses, et les Louvois ne sont pas de même.

Vous avez raison de dire que sa fièvre quarte fait un peu voir qu'elle est des nôtres. Elle l'a jugé ainsi, et cela l'a mortifiée. C'est Alexandre qui connoît par sa blessure qu'il n'est pas fils de Jupiter comme il l'avoit cru.

Vous vous moquez, madame, de croire que ce soit radoter que de faire plusieurs fois un même conte. Vous plaisiez fort à vingt-cinq ans, et vous ne laissiez peut-être pas de faire quelquefois de ces sortes de répétitions, aussi bien que les plus honnêtes gens, et cela ne vous alarmoit point alors. Aujourd'hui vous croyez être fort baissée

parce que seulement vous passez la quarantaine (1). Ce n'est que cela qui vous y fait prendre garde. Sur ma parole, madame, vous n'avez jamais eu l'esprit si agréable que vous l'avez, quoique pour l'esprit et pour le corps vous ayez été la plus jolie femme de France.

Vous verrez ce que vous souhaitez tant de voir; mais n'allez pas aussi vous figurer un si grand plaisir, car j'aurois peine à remplir votre attente.

Adieu, ma chère cousine. L'heureuse veuve et moi vous aimons et vous estimons bien; le bon abbé a place aussi dans nos cœurs.

1214. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Bussy, ce 7 novembre 1677.

Savez-vous bien, madame, qu'on offense quelquefois les gens à force de douceurs? Je ne dis pas seulement des douceurs, venant d'une personne désagréable cela va sans dire, je dis même des douceurs venant d'une fort aimable personne. Il y faut du mystère et de la rareté : et ce qu'il y a dans votre lettre, bien ménagé, m'auroit fait de grands plaisirs pendant trois mois. Vous voulez que toute ma famille soit notre confidente ? Le moyen de croire que ce soient-là des faveurs. Cependant, madame, vous vous moquez si joliment de moi que je serois bien fâché que cela finît. Aimez-moi donc bien, embrassez-moi bien; je m'abandonne à vous, et en attendant que vous veniez me dire ici tout ce que vous avez sur le cœur, écrivez-le-moi vous me ferez un très-grand plaisir : car si vous ne me prouvez pas votre passion vous me faites voir bien de l'es-

(1) Bussy est bien galant. Madame de Sévigné avait alors 40 ans.

prit, et je suis l'homme du monde qui entend aussi bien raillerie et qui aime le plus à badiner. Je ne reçois pas de lettres dont je fasse plus de cas que des vôtres.

1215. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 8 novembre 1677.

Je vis l'autre jour la princesse Marianne (1), qui me pria de vous mander qu'elle rendoit souvent visite à votre portrait chez madame de Scudéry ; qu'elle souhaitoit extrêmement que vous vinssiez ici et qu'elle me prieroit de vous la présenter ; ensuite elle se mit à vous louer, et puis elle me dit qu'elle voudroit bien que vous lui écrivissiez en vieux langage : c'est sa folie.

Je vis hier madame d'Époisses, qui me pria de vous mander qu'elle vouloit vous donner le portrait du roi de Pologne. Il lui en a envoyé un de la plus galante manière du monde. Pendant qu'elle dînoit, elle entendit des hautbois et des trompettes dans son antichambre, et un quart-d'heure après un gentilhomme lui vint apporter le portrait.

1216. — *Madame de Seneville à Bussy.*

A Paris, ce 10 novembre 1677.

Oui, monsieur, je sais bien que l'on offense quelquefois les gens à force de douceurs, et que bien souvent même on les en dégoûte; mais je me doutois bien aussi que celles que je vous contois ne feroient pas un si méchant

(1) La duchesse de Nemours.

effet : ce n'est pas que je sois ni belle ni jolie, mais c'est que vous les méritez si bien et que je vous les disois de si bon cœur, qu'il me sembloit que vous les deviez recevoir de même. Il est vrai que vous en auriez eu pour plus de trois mois d'une autre qui les auroit su ménager; pour moi je n'y entends rien. On voit bien que je ne suis pas coquette et que c'est la belle passion toute pure qui me fait parler sans art et sans conduite; car enfin on peut en avoir une plus sotte que de mettre toute votre famille dans ma confidence. Vous avez bien raison de me le reprocher; mais cachons-lui le reste, monsieur, j'y consens; ce ne sera pas le pire si cela continue comme il a commencé. Il nous sera pourtant difficile de nous passer de madame de Coligny. Elle me paroît bonne personne et assez discrète. Gardons-la, monsieur, si vous m'en croyez; car il vous en faut une de cette sorte ; donnez-lui donc quelque matière de votre part : jusqu'ici je ne lui en ai pas mal fourni de la mienne, mais si vous croyez que ce soit assez de me dire que vous me permettez que je me moque de vous parce que je le fais joliment, vous vous trompez, monsieur, ce n'est pas là mon compte. Vous me faites trop d'honneur : d'un côté je l'entends comme je le dois, mais de l'autre je veux être embrassée, s'il y a moyen. Mandez-moi donc, monsieur, ce que vous pouvez faire là-dessus, et en attendant je continuerai à vous divertir, puisque vous voulez bien m'assurer que mes lettres ne vous déplaisoient pas.

1217.—*Bussy à madame de Rabutin.*

A Bussy, ce 12 novembre 1677.

Je ne comprends pourquoi je ne suis pas ami de la princesse Marianne, car personne ne l'estime plus que je

fais sur tout ce que j'en ai ouï dire. Je n'irai pas à Paris que je n'aie l'honneur de la voir, et je lui promets encore de lui faire meilleur visage que ne lui fait mon portrait; je suis fort fâché de ne savoir pas le vieux langage pour l'en entretenir, mais je sais parler bon françois. Si elle agrée que je lui dise en cette langue à quel point je suis son admirateur, je n'y manquerai pas.

Dites à la marquise qu'elle me fera grand plaisir de m'envoyer le portrait du roi de Pologne, mais que je lui demande encore celui de la reine sa nièce. J'aime fort ce roi-là : je le trouve brave et galant.

1218. — *Madame de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 13 novembre 1677.

Si vous n'aviez pas ici, monsieur, la plus jolie, la plus aimable et la plus spirituelle fille du monde (mais vous n'en faites point d'autres, car on dit des merveilles de celle que vous avez auprès de vous), je m'empresserois plus que je ne fais à vous mander des nouvelles; mais je m'en repose bien sur madame de Rabutin. Je vous assure que je trouverois fort mon compte à recevoir de vos lettres, car outre le goût particulier que j'ai pour vous, monsieur, vous me flattez si agréablement que notre commerce me seroit fort cher.

Je ne sais si on vous a mandé que madame Colonne (1), qui est dans un couvent à Madrid, gouverne don Juan d'Autriche, lequel y mène souvent le jeune roi d'Espagne, qui la trouve aussi fort à son gré.

---

(1) Marie Mancini.—Voy. A. Renée, les *Nièces de Mazarin*, p. 311 et suiv.

On me vient de dire qu'il a été réglé que le chancelier n'écrira plus, comme il faisoit, *monseigneur* aux cardinaux. On veut mettre cette charge à un haut point.

Il y a plus de quinze jours que madame de Noirmoutier a eu l'agrément de dame d'honneur de Madame, et ni Monsieur ni elle n'en ont dit un mot à la maréchale du Plessis ni à madame de Clérembault. Avez-vous jamais ouï parler d'un tel procédé ?

1219. — *Gaignières à Bussy.*

A Paris, ce 13 novembre 1677.

Je comprends bien que vous n'ayez pas dessein de venir cet hiver ici ; mais j'espère que quelque bonne affaire vous y obligera et que je pourrai profiter alors des grâces que vous voulez bien me promettre que vous me ferez.

Le choix des nouveaux historiens du roi ne fait point de tort à M. Pellisson. Ils travailleront de concert avec lui.

Si l'on n'a pas chassé M. de Louvigny, c'est que la chose étant fort secrète, elle auroit éclaté par son exil : celui de Jeanneton ayant déjà été prémédité pour d'autres raisons.

Le mariage du prince d'Orange est fait avec la fille du duc d'York (1).

La cour sera lundi à Saint-Germain, où M. le dauphin doit commencer à apprendre à monter à cheval. Bournonville et Le Plessis (2), écuyers de la grande écurie, lui montreront.

M. de Noailles se démet de son duché en faveur du

---

(1) Marie, morte le 7 janvier 1695.

(2) Nicolas Lefèvre, sieur de Bournonville. — Pierre du Vernet, sieur du Plessis.—Voy. *État de la France*, année, 1677, p. 144.

comte d'Ayen (1), son fils, et l'on lui conserve et à son fils les honneurs du Louvre.

1220. — *Le chancelier le Tellier à Bussy.*

A Versailles, ce 13 novembre 1677.

Monsieur, j'ai reçu dans les occasions tant de marques de votre honnêteté et de votre affection pour ce qui me touche, queje n'ai pas été surpris des nouveaux témoignages que vous m'en donnez par la lettre que vous m'avez écrite sur ma nouvelle dignité. Je vous en remercie de bien bon cœur et suis, etc. (2).

1221. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 13 novembre 1677.

Comme je suis encore bien foible, monsieur, je ne saurois guère écrire. Il faut pourtant vous dire que j'ai envoyé votre lettre à M. de Saint-Aignan avec une de moi,

---

(1) Anne-Jules, maréchal de France, gouverneur du Roussillon, etc., né en 1650, mort en 1708.

(2) Bussy a joint à cette lettre les observations suivantes (ms., p. 273 et 274): « Je connus bien par cette réponse les hauteurs qu'on faisoit prendre au chancelier, car il ne me laissoit pas la ligne (après le mot monsieur), ce qu'il n'eût jamais été assez impertinent pour faire si la règle n'eût été générale.

» Quoique les hauteurs dont le chancelier le prenoit fussent générales, comme j'ai dit, je ne laissai pas de trouver fort dur de les essuyer. Les respects et les soumissions qu'on est accoutumé de rendre ne font point de peine, mais les nouveautés en ces matières me paroissent insupportables. Cela me fit donc résoudre d'avoir fort peu de commerce avec le chancelier le reste de ma vie. »

la plus pressante que j'ai pu, pour lui persuader de montrer la vôtre au roi. Dans le fond, Sa Majesté l'aime, et je sais que l'autre jour M. de Lillebonne, parlant au roi favorablement pour lui, Sa Majesté témoigna avoir ce discours-là pour agréable.

Ce fou de comte de Gramont disoit dernièrement à trois pas du roi : « Il aura honte l'un de ces jours de son La Feuillade et de son Marcillac, comme il en a eu de son Noailles et de son Saint-Aignan. »

Je suis ravie que tout respecte madame de Coligny, jusqu'à la fièvre quarte. Elle n'a pas tant d'égards pour la jeune Mademoiselle (1), qui en a de cruels accès.

Pellisson est bien mortifié de ce que le roi a donné son histoire à faire à Racine, et à Despréaux ; il a d'autres emplois, mais celui-là lui paroît servir davantage que les autres.

Adieu, monsieur ; je ne finirois point sitôt, mais Aymée m'arrache ma plume.

1222. — *Bussy à madame de Seneville.*

A Bussy, ce 15 novembre 1677.

Vous voulez être embrassée, dites-vous, madame, et vous me demandez ce que je puis faire là-dessus? Voilà une belle demande. Ne savez-vous pas bien que je suis né galant et que j'ai le goût bon? Après cela, pouvez-vous douter que ma passion ne réponde à la vôtre? Il me reste seulement un peu de honte que vous m'ayez prévenu,

---

(1) Marie-Louise, fille du premier mariage de Monsieur, née le 27 mars 1662, mariée (1679) à Charles II d'Espagne, morte à Madrid le 12 février 1689. Voy. sur ce nom de *Mademoiselle* les curieuses observations de Saint-Simon, t. XIII, p. 42.

mais je renchérirai si fort sur vos tendresses à l'avenir que je remettrai les choses en l'état où elles doivent être, et de l'heure qu'il est même, je suis en d'aussi grandes avances auprès de madame de Coligny que vous; car outre qu'elle voit mes lettres aussi bien que les vôtres, je lui dis fort souvent que je vous trouve une des plus jolies femmes de France et d'un commerce aussi agréable : mais sur quoi je ne finis point, c'est sur la beauté de votre cœur, quoiqu'on ne puisse trop le louer. Je ne sais si, dans le plaisir que j'ai à le faire, il n'entre point un peu d'amour-propre, car enfin je le regarde comme un bien à quoi j'ai grande part.

1223. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 16 novembre 1677.

Je vous rends mille grâces, madame, de la peine que vous vous êtes donnée à presser M. de Saint-Aignan de montrer au roi la lettre que je lui ai écrite. Je crois qu'il le fera.

Je ne doute pas que Sa Majesté ne l'aime, mais je crois que ce n'est que par reconnoissance; car elle n'a pas eu la force de résister au ridicule que ses ennemis lui ont donné. Ce qu'on vous a dit que le comte de Gramont venoit de dire est vieux. Il y a plus de trois ans que j'en ai ouï faire le conte.

Il est vrai que madame de Coligny est heureuse jusque dans ses maux : elle les a moindres que les autres gens.

On me mande que Pellisson n'est pas exclu d'écrire l'histoire du roi, mais qu'il la fera conjointement avec Despréaux et Racine : c'est toujours une disgrâce pour lui, car qui a compagnon a maître.

Je rends grâce à mademoiselle Aymée de vous empêcher

de m'écrire quand cela vous incommode. J'aime encore mieux votre santé que vos lettres.

1224. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

A Fribourg, ce 16 novembre 1677.

Pour répondre à votre lettre, monsieur, je vous dirai qu'au combat de cavalerie que nous gagnâmes près de Saverne, ce furent les ennemis qui le commencèrent en poussant nos gardes ordinaires; que nous n'eûmes jamais dessein d'engager une grande affaire, et que ce qui fit que les ennemis furent toujours plus forts que nous fut, à mon avis, que comme ils s'étoient préparés, ils avoient fait venir toute la cavalerie de leur aile droite et quelques-uns de leurs dragons.

Pour vous rendre compte maintenant de notre entreprise de Fribourg, je vous dirai, monsieur, que le lundi 7 de novembre M. le maréchal de Créqui fit marcher son armée, qui étoit séparée dans des quartiers de fourrage, et lui fit passer le Rhin, le 8, sur un pont qu'il avoit fait faire à une demi-lieue de Brisach. Le même jour il s'avança avec la brigade de Beaupré, celle de la maison du roi et celle d'Aubijoux infanterie, pour investir Fribourg. Les ennemis ne sortirent point : notre infanterie se logea dans un village qui sert de faubourg à la ville, du côté du château. Il y avoit pourtant quinze cents hommes dans la place et le régiment de Koniac cavalerie. Fribourg est une assez grosse ville, au pied des Montagnes-Noires d'un côté; de l'autre, il y a une plaine d'une demi-lieue au plus, et au delà ce sont des bois dont les défilés sont extrêmement difficiles. Cette place est fermée par un bon fossé et une assez bonne muraille fortifiée de demi-lunes, de chemins couverts et de glacis, de trois côtés. Du quatrième,

qui est le côté du château, il y a un grand faubourg fermé d'une bonne muraille, flanquée de bonnes grosses tours et d'un fossé sec assez large et creux d'environ deux toises. Ce fut par là que nous l'attaquâmes. Le château est à mi-côte, d'une figure irrégulière. Il y a trois bastions à la première enveloppe sur le roc, le fossé qui est large et profond étant taillé dedans avec mille chicanes. La seconde enveloppe est élevée au-dessus de l'autre et est encore fort bonne. Tout au haut de la montagne est une grande redoute de pierre très-bonne, avec une demi-lune devant bien fraisée et palissadée.

Mercredi 9, toute l'armée arriva devant Fribourg, et ce soir-là on ouvrit la tranchée. Le 14, la place se rendit. Le maréchal de Créqui ne voulut recevoir le gouverneur Schits à composition qu'il ne lui rendit aussi le château : ce qu'il fit avec la plus grande bonté du monde, car on ne peut pas y être moins forcé qu'il y étoit.

Nous y avons perdu environ cent hommes et eu presque autant de blessés. Le comte de Busset (1), lieutenant de l'artillerie, y a été tué. La Fréselière (2), autre lieutenant de l'artillerie, blessé assez dangereusement. Le marquis de la Ferté (3) a eu une grande contusion à la cuisse.

---

(1) Louis de Bourbon, comte de Busset.

(2) François Filezeau, marquis de la Fréselière. Il fut nommé (1677) colonel du régiment de Touraine et maréchal de camp, puis (1682) gouverneur de Gravelines.

(3) Henri François de Senneterre, duc de la Ferté en 1678, lieutenant général (1696), mort en 1703, à 46 ans.

1225. — *Bussy à Harlay* (1), *archevêque de Paris.*

A Bussy, ce 20 novembre 1677.

Toutes les fois que vous m'avez fait la grâce de m'offrir votre assistance à la cour, monsieur, je vous ai répondu que je vous gardois pour quelque bonne occasion. Cette occasion se présente aujourd'hui : c'est de m'aider à obtenir du roi un bénéfice pour un de mes enfants, qui a eu l'honneur ces années passées d'être tonsuré par vous. Mais afin que vous vous employiez plus utilement pour moi, monsieur, trouvez bon que je vous entretienne un moment de ma vie et de l'état présent de mes affaires à la cour.

J'ai servi le roi depuis 1634 jusqu'en 1666, que Sa Majesté m'envoya demander à la Bastille la démission de ma charge de maréchal de camp général. Je l'ai bien servi toujours et considérablement dans les temps fâcheux, et je puis dire sans vanité qu'il y a dans ma vie, par la longueur et par la qualité de mes services, de quoi faire deux maréchaux de France, si je n'avois pas eu le malheur de déplaire au roi par ma mauvaise conduite. J'ai été un an en prison, il y a douze ans que je suis exilé. Il me semble après cela que je ne serois pas déraisonnable de prétendre d'être rappelé ; cependant j'ai tant de respect pour Sa Majesté et tant de crainte de la fâcher que je me suis contenté de la supplier très-humblement deux fois de me permettre d'aller à Paris pour des affaires de conséquence que j'y avois : ce qu'elle m'a accordé à moi seul d'exilés par une distinction qui m'a touché sensiblement le cœur pour elle,

---

(1) « Il étoit de mes amis, dit Bussy, fort bien à la cour et avoit grand pouvoir à la distribution des bénéfices » (manuscrit, p. 277).

et parce que j'ai servi le roi trente-deux ans sans avoir jamais eu de récompense. Je n'ai pas cru que Sa Majesté trouvât mauvais que je la suppliasse très-humblement (comme j'ai fait deux fois depuis deux ans) de donner quelque chose à un fils. Il m'a paru si beau et si extraordinaire à un prince de faire du bien à une personne qui n'est pas sans mérite, dans le même temps qu'il l'a châtiée pour quelques fautes qu'elle a faites, que je n'ai pas pensé que le roi manquât à faire une action comme celle-là, n'y en ayant pas une belle au monde qu'il ne fasse. Parlez de moi à Sa Majesté sur ce sujet, monsieur, je vous en supplie ; je ne doute pas que la justice de mes prétentions, appuyée de vos très-humbles remontrances, n'oblige le roi à me faire cette grâce, et je vous réponds d'une reconnoissance infinie, c'est-à-dire égale à l'estime et à l'amitié que j'ai pour vous.

Ce gentilhomme de mes amis (1) vous rendra cette lettre, monsieur, et je vous supplie de trouver bon qu'il vous entretienne sur le sujet qu'elle traite.

1226. — *Bussy à Gaignières.*

A Bussy, ce 20 novembre 1677.

J'ai affaire à M. l'archevêque de Paris, et je vous supplie, monsieur, de m'y aider. Vous verrez de quoi il s'agit par la lettre que je lui écris, que je vous envoie ouverte et que je vous supplie de refermer après l'avoir lue et copiée, si vous voulez, afin de vous mieux mettre dans la tête l'affaire dont est question. Je lui aurois bien fait donner cette lettre par quelqu'un de mes gens, mais

(1) Gaignières.

comme je voudrois lui faire dire quelque chose que je ne puis lui mander, personne ne m'a paru plus propre pour cela que vous, monsieur, par l'amitié que vous avez pour moi et par la manière dont vous savez dire les choses.

Les offres de services que m'a faites plusieurs fois M. l'archevêque viennent de ce qu'à la guerre de Paris, en 1649, lui, n'étant encore qu'abbé de Chanvalon, voulut sortir de Paris; je le vins prendre à la porte Saint-Denis avec une escorte considérable, avec laquelle je le fis passer au travers des quartiers de l'armée et mettre en sûreté dans le chemin de Normandie, où il vouloit aller. Depuis ce temps-là j'avois oublié mon bienfait, et lui m'ayant vu quelquefois à la cour il ne m'en avoit point parlé. Véritablement, en 1673, le roi m'ayant permis d'aller à Paris pour quelque temps, je vis l'archevêque chez lui qui fut assez honnête homme pour me faire souvenir alors de l'obligation qu'il m'avoit et pour m'offrir de me servir à la cour. Il m'a réitéré ces offres, comme vous voyez que je lui mande, et je ne doute pas qu'il ne parle au roi sur le sujet dont je lui ai écrit; et voici le prétexte dont je voudrois qu'il se servît que je mets dans une feuille à part, afin que vous puissiez lui montrer cette feuille comme la seule lettre que je vous écris, qu'il vous pourra même demander pour lui servir de mémoire.

Lettre à Gaignières pour remettre à l'archevêque.

Je vous envoie une lettre pour M. l'archevêque de Paris, monsieur, par laquelle je le supplie de parler au roi de mes intérêts; mais comme il faut avoir quelque raison pour que Sa Majesté ne trouve pas étrange qu'on se mêle auprès d'elle des affaires des gens, et particulièrement des gens malheureux, il me semble que c'en seroit une bonne si M. l'archevêque disoit au roi que j'ai l'honneur d'être

son parent et son ami depuis fort longtemps; que m'ayant plusieurs fois demandé s'il ne me pourroit être bon à quelque chose à la cour, j'ai eu la discrétion de ne le pas supplier de parler au roi de mon retour, ni même d'autres choses, que je n'eusse connu, comme j'ai fait, par les petites grâces que j'ai reçues de Sa Majesté, qu'elle étoit fort radoucie pour moi.

Je sais bien que M. l'archevêque sait mille fois mieux que moi de quelle manière il a à parler au roi pour un de ses amis; mais si ce que je vous supplie de lui dire, monsieur, ne sert à rien, cela ne sauroit nuire. Dites-lui, s'il vous plaît, que le P. de la Chaise m'a bien promis de me servir.

1227. — *Bussy au P. de la Chaise.*

A Bussy, ce 20 novembre 1677.

Ce n'est point pour vous persuader de m'assister que je vous écris, mon R. P. J'ai toute la confiance en vos promesses qu'on doit avoir en celles d'un homme d'honneur et de probité : ce n'est que pour vous faire souvenir de moi et pour vous assurer que vous ne procurerez jamais de bien à personne qui vous aime de meilleur cœur ni qui vous estime plus que je fais.

1228. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 29 novembre 1677.

Enfin mon frère a une compagnie de cavalerie dans le régiment de Cibours. Nous venons de Saint-Germain, où nous avons été remercier le roi et M. de Louvois.

Sa Majesté a fait un visage très-agréable à ma mère et que bien des gens ont remarqué. Le comte d'Auvergne a fort servi mon frère à cette rencontre, et il mérite bien un remerciement de vous.

Nous avons été rendre visite à M. le chancelier, qui nous a fait autant d'honnêtetés qu'avant qu'il le fût, hors qu'il ne reconduit que jusqu'à l'escalier.

1229. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Bussy, ce 2 décembre 1677.

Il y a quelque temps que je me réjouis avec vous, monsieur, de votre retour auprès du roi. Je vous écris aujourd'hui pour vous supplier de vouloir bien présenter à Sa Majesté la lettre de remerciement que je me donne l'honneur de lui écrire (1).

On m'a mandé que le roi avoit chargé Racine et Despréaux de travailler à son histoire. Sans parler du caractère de ces gens-là, que je tiens plus propres à des vers qu'à de la prose, j'avois cru qu'il falloit de plus nobles mains que les leurs pour cet ouvrage. Outre qu'un homme de guerre n'eût pas eu besoin de consulter personne pour parler en termes du métier, il me paroît que les actions du plus grand roi du monde devoient être écrites par un de ses principaux capitaines, si lui-même, comme César, ne s'en vouloit pas donner la peine.

Vous savez, monsieur, qu'aussitôt après la paix des Pyrénées, je m'offris pour cet emploi, me sentant du génie pour cela et espérant qu'une si noble matière perfectionneroit ce que j'avois de talent. Le roi n'y voulut pas son-

(1) Voy. l'Appendice.

ger alors, et depuis, ma disgrâce étant arrivée, je ne me suis pas trouvé en état de réitérer mes offres. Cependant, tout disgrâcié que je suis, j'aime le roi de tout mon cœur; personne ne connoît mieux tout le mérite de ce prince que moi, et peut-être personne ne le pourroit mieux faire connoître.

1230. — *Bussy au comte d'Auvergne.*

A Bussy, ce 2 décembre 1677.

Il y a quelque temps que je me donnai l'honneur de vous écrire, monsieur, pour vous remercier de la manière honnête et obligeante avec laquelle vous vous étiez employé pour faire avoir une compagnie de cavalerie à mon fils. Je viens d'apprendre que vous n'en étiez pas demeuré là, monsieur, et que vous n'avez pas cessé que le roi ne lui eût fait cette grâce. Je vous avois mandé que je vous serois éternellement redevable des intentions que vous aviez eues, quoiqu'elles n'eussent pas encore eu d'effet. Vous croyez bien, monsieur, que cette dernière obligation ne me dégagera pas : c'est ce dont je vous assure et que personne ne sera jamais avec plus de vérité que moi, etc.

1231. — *Bussy au duc de Noailles.*

A Bussy, ce 3 décembre 1677.

Je ne fais que d'apprendre, monsieur, que M. le comte d'Ayen a été reçu pair au parlement et que le roi vous avait conservé et à madame votre femme les honneurs du Louvre. Vous ne doutez pas que je n'en aie beaucoup de

joie, car vous savez combien vous m'y avez obligé et que personne ne doit être plus que moi, etc.

1232. — *Le P. de la Chaise à Bussy.*

A Paris, ce 3 décembre 1677.

Quoique je n'aie reçu votre billet, monsieur, que depuis que le roi a disposé des abbayes de feu M. de Castelan (1), donnant la plus grande à M. Daquin (2) pour un

---

(1) Charles de Castelan, abbé commendataire de Saint-Évre de Toul et de la Sauve-Majeure, mort en 1677.

(2) Antoine Daquin, premier médecin de la reine, puis du roi. Il était, suivant Saint-Simon, créature de madame de Montespan et de plus « grand courtisan, mais rêtre, avare, avide et qui vouloit établir sa famille en toute façon. » En 1693, ayant osé demander « avec la dernière véhémence » l'archevêché de Tours pour un de ses fils, il mit le roi dans une violente colère, dont madame de Maintenon profita pour le faire chasser de la cour lui et son frère, médecin ordinaire. Sa place fut donnée à Fagon. Il mourut en 1696 (Saint-Simon, t. I, p. 155; II, p. 153).

Le reproche d'avidité adressé à Daquin n'était que trop fondé. Voici en effet l'article qui lui est consacré dans le manuscrit que nous avons déjà cité, le *Dictionnaire des bienfaits du roi :*

« Il a 16,000 livres pour ses livrées, 3,000 livres pour l'entretien de son carrosse, 4,000 livres de gages du conseil, 4,000 livres de pension, 3,000 livres de livrées, et 3,000 comme surintendant des démonstrations de botaniqne, chimie et anatomie qui se font au Jardin Royal. Le roi lui donna des lettres de surintendant des bains et eaux minérales de France en 1672, et par là il (Daquin) donne des charges d'intendants particuliers des eaux de Bourbon, de Vichy et autres lieux du royaume où il y a des eaux minérales.

» Il a dans toutes les villes des commis pour les rapports en justice et il retire quelque argent de ces charges quand elles vaquent. En tout sa charge vaut 45,000 livres.

» Le roi ordonna que les gages des médecins, apothicaires et chirurgiens de quartier ne seroient payés que sur ses certificats.

de ses enfants, et la plus petite à M. de Puységur (1), je ne laissai pas de vous proposer à Sa Majesté avant qu'elle en eût disposé. J'espère que je le ferai en quelque autre occasion avec plus de succès; du moins profiterai-je avec soin de toutes celles que je pourrai avoir de vous rendre mes très-humbles services qui vous sont assurément très-acquis.

1233. — *Gaignières à Bussy.*

A Paris, ce 3 décembre 1677.

Vous me rendez justice, monsieur, de croire que ce sera de bon cœur que je ferai les choses qui vous pourront être utiles et agréables.

Je n'ai pu rendre votre lettre à M. l'archevêque qu'hier matin. A votre nom il me reçut le mieux du monde, et après l'avoir lue tout du long, comme vous lui marquiez que j'avois à l'entretenir sur ce qu'elle contenoit, il revint à moi en disant qu'il auroit une très-grande joie de vous pouvoir rendre service. Sur cela, je lui dis que vous m'aviez écrit; il y répondit on ne peut plus obligeamment; il me dit qu'il parleroit au P. de la Chaise; je lui répliquai qu'il le trouveroit très-bien disposé à vous servir. Après,

---

« En janvier 1684 le roi lui donna la charge d'intendant de la maison de madame la Dauphine, pour la vendre, et jusqu'à ce qu'il l'ait vendue le roi lui donna un brevet de retenue de 100,000 livres. »

Au taux actuel, on voit que les revenus de la place de Daquin pourraient être évalués à près de deux cent mille francs par an.

Son fils aîné avait été pourvu de trois riches abbayes que, pour se marier, il abandonna à son frère cadet, à qui le roi en accorda une quatrième.

(1) Claude-François du Chastenet de Puysegur, abbé de Saint-Èvre de Toul en 1678, vivait encore en 1707 (Voy. *Gallia christiana*, t. XIII, p. 1084.

M. l'archevêque dit d'une manière tout à fait honnête qu'il vous avoit obligation et qu'il seroit ravi de s'en revancher. Il me fit ensuite l'honneur de me dire qu'il croyoit mettre sa réponse en bonnes mains et que je pouvois vous assurer qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui. Enfin, on ne peut pas faire plus de civilités, et à un point que je crus que vous ne lui pouviez marquer assez de reconnoissance par une nouvelle lettre.

Il y a ici tant de gens qui pressent eux-mêmes, qu'à moins que vous n'eussiez un avis, cela pourroit tirer de longue(ur).

Saint-Guilhain est assiégé par le maréchal d'Humières.

1234. — *Bussy à Gaignières.*

A Bussy, ce 6 décembre 1677.

Personne au monde ne se pouvoit mieux acquitter d'une commission où il falloit de l'esprit et du jugement que vous, monsieur, et je ne doute pas que ce renouvellement de notre connoissance, lorsque je ne prévoyois pas ce plaisir, ne veuille dire quelque chose de bon pour la négociation dont vous vous mêlez. J'écris à M. l'archevêque et je vous supplie encore, monsieur, de lui vouloir donner une lettre; je le traite de monseigneur, car comme il est glorieux, cela flattera sa vanité et le disposera encore davantage à me faire plaisir. Pour ce qui me regarde, mon honneur ne me donne point de remords; c'est un archevêque à qui j'écris, et le respect qu'on doit à l'Église sauve tout.

Je sais bien que j'ai beaucoup de rivaux dans le dessein que j'ai d'avoir une abbaye et que les présents l'emportent d'ordinaire sur les absents, même heureux, à plus forte raison (sur les malheureux). C'est aussi à cause de

cela que je prends les précautions d'écrire au roi pour supplier Sa Majesté de se souvenir de moi aux occasions, et de supplier M. l'archevêque de m'assister en cela de son crédit.

Adieu, monsieur, m'estimant comme vous faites, vous jugez bien quelle est ma reconnoissance pour vous.

1235.—*Bussy à Harlay, archevêque de Paris.*

A Bussy, ce 6 décembre 1677.

J'ai appris de M. de Gaignières, monseigneur, avec combien d'honnêteté vous m'avez fait la grâce de recevoir la très-humble prière que je vous ai faite de parler au roi de mes intérêts; je vous en rends mille très-humbles grâces, et je vous supplie de croire que vous n'en aurez jamais pour personne qui soit avec plus d'amitié, d'estime et de respect, votre, etc.

P. S. Si j'étois à la cour, j'attendrois qu'il vaquât quelque abbaye pour la demander au roi; mais mon absence m'oblige à prendre des précautions, et c'est pour cela que je suppliai très-humblement Sa Majesté, l'année passée, de se souvenir de mon fils quand l'abbaye de Preuilly viendroit à vaquer. Je vous supplie d'en parler au roi pour mon fils en ce cas-là, monseigneur, si entre ci et ce temps-là, vous ne m'aviez fait la grâce d'en obtenir une autre pour lui.

1236.—*Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 6 décembre 1677.

Je suis obligé de vous dire, monsieur, que le P. de la Chaise me paroît très-bien intentionné pour vous; je ne

lui souhaite que de la force et une bonne occasion pour qu'il ait le bonheur de vous faire paroître ses bonnes intentions. Dans une visite que j'ai rendue à madame la comtesse de Bussy, j'ai appris que madame de Coligny avoit la fièvre quarte; c'est en cette occasion où son esprit, sa vertu et toutes ses autres bonnes et belles qualités lui seront d'un grand secours; elle peut même par sa patience et par sa résignation mériter auprès du bon Dieu.

Madame de Rabutin m'a dit que nous n'aurons point l'honneur de vous voir cet hiver; du moins, pour nous consoler un peu de votre absence, faites-nous la grâce de nous écrire quelquefois et de nous mander vos pensées sur tout ce qui se passe, de ces réflexions qui valent mieux que tout ce que nous entendons ici.

Le pauvre M. de Chandenier ne gagne rien d'avoir donné sa démission et d'avoir pris son cousin de Marcillac pour son protecteur auprès du roi, pour le payement de sa charge; on ne lui veut donner que les soixante mille écus à quoi d'abord on le régla.

1237. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 8 décembre 1677.

Il y a longtemps que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, monsieur. En vérité il y a des jours où je suis incapable de tout et où c'est beaucoup faire à moi que de vivre. Quand je suis en cet état, les jours d'ordinaire, cela recule tous mes commerces; mais enfin j'éprouve que l'abattement ne sert de rien, il faut toujours se relever.

J'ai reçu deux ou trois lettres de notre ami le duc où il ne me mande point s'il a montré la vôtre au roi. Je le verrai samedi à un concert où il me mène. Je ne manquerai pas de le faire parler sur votre sujet.

Il y a eu ces jours passés une grosse querelle entre madame de Thianges et sa nièce la princesse d'Elbeuf. Elles en vinrent aux grosses injures. Je ne sais quel parti prendra madame de Montespan.

On parle de beaucoup de mariages : Fervaques à mademoiselle de la Ferté (1), et l'on dit que madame d'Olonne lui donne tout son bien pour cela. Ne trouvez-vous pas que cela a un peu d'air de l'affaire de madame de Rambures et de Revel?

Le cadet de Bonnelles à mademoiselle Rouillé (2).

Saint-Germain Beaupré (3) à mademoiselle de Janvry (4).

Le duc de Rohan à mademoiselle d'Aumont (5), sœur de celle qui vient d'épouser le jeune Bellingan (6).

Villarceaux à mademoiselle Amelot.

Ce fut la grande Mademoiselle qui m'a dit hier tous ces mariages. Je lui trouve l'humeur si changée qu'elle n'est pas reconnoissable. L'âge pourroit faire cela, mais encore plutôt l'amour malheureuse qui en a le cœur rempli.

Comment se porte madame de Coligny? La jeune Mademoiselle a pris aujourd'hui du quinquina, après avoir pris mille autres remèdes. M. de Richelieu en vient d'être guéri. M. de la Rochefoucault et madame de la Fayette ont

---

(1) Ce mariage ne se fit pas.

(2) Charles-Denis de Bullion, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelles, prévôt de Paris, gouverneur du Maine, marié (décembre 1677) à Marie Rouillé, fille de Jean, comte de Meslai, conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut en 1721 et sa femme en 1714.

(3) Le marquis de Saint-Germain-Beaupré, neveu du maréchal Foucaut, mestre de camp de cavalerie (1677), gouverneur de la Marche à la mort de son père (1678).

(4) Ferrand Janvry, conseiller au parlement.

(5) Ce mariage ne se fit pas.

(6) Jacques-Louis, marquis de Beringhem, premier écuyer du roi, marié (1677) à Madeleine-Élisabeth Fare d'Aumont, morte en 1728, à 66 ans.

fait un roman (1) des galanteries de la cour de Henri second, qu'on dit être admirablement bien écrit; ils ne sont pas en âge de faire autre chose ensemble.

Mademoiselle de Portes me demanda hier de vos nouvelles; elle vous fait cent amitiés et à madame de Coligny. Le pauvre premier président (2) vient de mourir; il n'a été que deux jours malade. Vous faites-là une grande perte.

1238. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 8 décembre 1677.

La belle *Madelonne* est ici; mais comme il n'y a point de plaisir pur en ce monde, la joie que j'ai de la voir est extrêmement troublée par le chagrin de sa mauvaise santé. Imaginez-vous, mon pauvre cousin, que cette jolie petite personne, que vous avez trouvée si souvent à votre gré, est devenue d'une maigreur et d'une délicatesse qui la rendent une autre personne; et sa santé est tellement altérée, que l'on ne peut y penser sans en avoir une véritable inquiétude, pour peu que l'on y prenne intérêt. Voilà ce que le bon Dieu me gardoit en me redonnant ma fille. Je ferois sur cela des réflexions d'ici à demain. Il vaut mieux vous demander des nouvelles de notre heureuse veuve; comment elle se trouve de sa fièvre quartaine, et si l'hiver joint avec ce triste mal ne fait pas un grand trouble à la tranquillité de sa vie. Il n'y en a guère qui soit exempte de quelque nuage. Je vous la recommande, et vous à elle. Il ne faut que le bonheur d'une si douce société pour adoucir toutes les peines.

Croiriez-vous bien que je ne sais point de nouvelles? La

---

(1) *La princesse de Clèves.*
(2) Lamoignon.

prise de Fribourg a comblé de joie et de gloire le maréchal de Créqui, et a contraint le gazetier de Hollande d'avouer bonnement qu'il n'y a pas le mot à dire sur la campagne du roi; que trois grandes villes prises, une bataille gagnée et Fribourg pris pour dire adieu aux Allemands est une suite de bonheur si extraordinaire, qu'il n'y a qu'à l'admirer. Je trouve ce style fort plaisant.

Adieu mon cher cousin; aimons-nous toujours bien, nous ne saurions mieux faire. J'en dis autant à ma nièce.

1239. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 10 décembre 1677.

Vous avez raison: je devois toujours vous écrire, et je vous crie merci de ne l'avoir pas fait, mais à l'avenir Dieu sait si je serai une exacte gazetière; au moins, dans le moment que je vous écris, j'en ai fort l'intention.

Je ne sais si l'on vous a mandé la cruelle pièce qu'on a faite à madame la grande duchesse en lui imposant qu'il étoit tombé de sa poche une lettre qu'elle avoit reçue de Louvigny. On soupçonne madame de Montespan d'avoir fait ce paquet par la crainte qu'elle a eue que le roi ne se plût trop avec cette dame et l'on croit que Marcillac lui a aidé à cela.

Monsieur traite fort mal notre cousine de Clérembault; il veut qu'elle se défasse de la survivance entre les mains de madame de Noirmoutier, et l'on m'a dit qu'il la taxe à cinquante mille livres.

Madame votre femme vous peut apprendre les louanges que vous donna hier une grande princesse chez qui nous soupâmes toutes deux: vous devinez aisément que c'est madame de Nemours; vous savez qu'elle rend toujours justice à votre mérite et à celui de votre aimable marquise

qui lui plaît fort. Je lui fais mille amitiés, et je meurs d'envie de l'embrasser, Dieu me pardonne, et vous aussi. Supprimez cette ligne à vos neveux, car mon honneur courroit grand hasard si elle demeuroit à la postérité (1).

1240. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 11 décembre 1677.

Vous avez raison, madame, de dire que l'abattement ne sert de rien et qu'il n'en faut point avoir, mais il n'est pas toujours volontaire, et quand il vient de la maladie, il est bien difficile d'y résister.

Si M. de Saint-Aignan n'a pu montrer ma lettre au roi, il faut nous le mander; s'il l'a fait voir, il faut nous mander comment la chose s'est passée, et ce qu'a dit S. M. ou nous mander qu'il vous en entretiendra à votre première vue. Ses intentions sont très-bonnes; ses manières ne sont pas de même.

Madame de Thianges devient bien aigre sur ses vieux jours; elle se prend à tout le monde de sa laideur et de ses années (2). Je pense que madame de Montespan sera contre elle pour madame d'Elbeuf, sa nièce, parce que assurément celle-ci a raison.

Il est vrai que l'affaire de madame d'Olonne et de Fervaques ressemble fort à celle de madame de Rambures et de Revel.

---

(1) On voit que Bussy avait depuis longtemps formé le projet de réunir sa correspondance et de la faire publier, et qu'il avait communiqué son intention à ses amis.

(2) Elle était devenue extrêmement grosse, ainsi que madame de Montespan et son frère Vivonne. On raconte que celui-ci, allant la voir au retour d'une campagne, lui dit : « Ma sœur, embrassons-nous, si nous pouvons. »

J'admire le monde, c'est-à-dire je le méprise fort, quand je fais réflexion sur la mort du premier président et sur tous ces mariages. MM. de Lamoignon et Basville sont présentement abîmés de douleur et ne croient pas se pouvoir jamais consoler. Les gens qui se marient sont transportés de joie et ne croient pas jamais avoir d'affliction; cependant les uns et les autres se trompent. Les peines et les plaisirs se suivent nécessairement dans la vie, mais les peines sont bien plus fréquentes comme dit le proverbe : *Pour un plaisir mille douleurs.*

Rien n'est plus malheureux pour Mademoiselle, si elle aime fort Lauzun; car elle souffre en sa personne la prison et le désespoir d'en sortir.

Madame de Coligny se porte mieux; ses accès ne sont presque plus rien. Elle a été saignée deux fois et s'est trouvée l'esprit gai et le ventre libre. Voilà tous les remèdes dont elle s'est servie; il faut être bien pressé du mal ou bien impatient pour en faire davantage.

Je vous supplie, madame, de me mander quand le roman de M. de la Rochefoucault et de madame de la Fayette sera fait et imprimé afin que je le fasse venir; je serois bien fâché que ces auteurs fussent plus jeunes, car ils s'amuseroient à faire autre chose ensemble qui ne nous divertiroit pas tant que leurs livres.

Madame de Coligny et moi nous rendons mille grâces à mademoiselle de Portes de l'honneur de son souvenir.

Je ne vous saurois dire combien je suis affligé de la mort du premier président.

1241. — *Bussy à M. de Basville.*

A Bussy, ce 12 décembre 1677.

Si vous voulez savoir, monsieur, combien la perte que vous venez de faire me touche, prenez la peine de faire ré-

flexion sur l'amitié dont M. votre père m'honoroit, sur ce que j'avois l'honneur de lui être, et combien ces mêmes raisons me font prendre part à votre douleur; après cela vous jugerez de la mienne. Elle est, je vous assure, extrême; croyez-le, s'il vous plaît, et que je suis et serai toute ma vie, etc.

1242. — *Bussy à M. de Lamoignon* (1).

A Bussy, ce 12 décembre 1677.

La mort de M. votre père, monsieur, m'a outré de douleur. Vous savez les raisons que j'ai de regretter cette perte, et je vous assure que votre douleur n'en est pas une des moindres; car les mêmes liens qui m'attachoient à lui, m'attachent à vous, et l'on ne peut pas être plus que je suis, votre, etc.

1243. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 12 décembre 1677.

Ah! mon R. P., quelle perte nous venons de faire! et où trouverons-nous jamais un ami qui ait l'esprit et le cœur faits comme M. le premier président de Lamoignon?

Vous me demandez par votre dernière lettre des réflexions sur les choses du monde. Hélas! mon R. P., je ne croyois pas en avoir de si tristes à vous faire. Mais enfin je vous dirai que jamais aucun événement ne m'a plus détaché du monde que celui-ci. M. le premier président pa-

(1) Alors avocat général.

raissoit avoir la santé d'un homme de trente ans. Il étoit dans un grand poste et sur le point de monter plus haut. Il étoit heureux en ses enfants et en ses biens. Enfin la fortune s'accordoit en lui avec ses biens: et tout cela le quitte en deux jours avec la vie. Ah! mon R. P., que les jugements de Dieu sont incompréhensibles! Combien voyons-nous de gens heureux jusqu'à l'extrême vieillesse, qui sont bien éloignés de la vertu de notre ami!

Mon R. P., je ne finirois point, si je voulois vous dire tout ce que cette mort me fait penser. Le bon Dieu soit votre consolation. Vous en avez besoin avec toute votre sagesse, car vous aimiez ce grand homme autant qu'il le méritoit: pour moi je ne l'oublierai jamais.

Le 12 décembre, j'écrivis cette lettre au premier président de Dijon, qui venoit de passer à deux lieues d'ici allant à Paris, et qui m'avoit écrit un billet pour s'excuser, s'il ne me venoit pas voir, sur toute sa famille qui marchoit avec lui.

1244. — *Bussy au P. P. Brulart.*

A Bussy, ce 12 décembre 1677.

Pour répondre à l'honneur que vous me fîtes de m'écrire de Bagneux, monsieur, je vous dirai que quoique j'aie été bien fâché que vous ne soyez pas venu ici, j'entends raison et je trouve que vos excuses me font autant d'honneur qu'une visite. Mais, monsieur, que dites-vous de la mort de notre ami, M. le premier président de Paris? Ne vous a-t-elle pas bien surpris? Pour moi je ne m'en saurois remettre, je le regretterai toute ma vie. Bon Dieu, que cette mort me fait faire de réflexions, et que j'ai de peine à voir vivre des gens bien plus âgés, bien plus heureux et qui n'ont pas tant de vertu que lui!

1245. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 13 décembre 1677.

Ce que vous me mandez de la belle *Madelonne* me touche extrêmement, madame, pour son intérêt et pour le vôtre, car je vous aime fort toutes deux. Je vous disois, quand vous me mandâtes le dessein que vous aviez de donner votre fille à M. de Grignan, que vous ne pouviez mieux faire, et que je ne trouvois rien à redire en lui, sinon qu'il usoit trop de femmes. En effet, n'est-ce pas une honte et un honnête assassinat de faire six enfants à une pauvre enfant elle-même en neuf ans? Dieu me garde d'être prophète!... mais quand il ne lui feroit d'autre mal que de l'avoir mise dans l'état où elle est, c'en seroit assez pour diminuer l'amitié que j'avois pour lui. Cependant, madame, il faut avoir un grand soin de cette infante; il la faut surtout réjouir. Voilà ce que je fais à votre nièce, et ce remède a si bien réussi que sa fièvre est sur ses fins. Vous avez raison de la nommer *heureuse;* plût à Dieu que la belle *Madelonne* ne l'est autant! vous la seriez plus que vous ne l'êtes. Mais aussi de votre côté, madame, aidez-nous un peu à vous consoler, en attendant que vous ayez de véritables sujets d'être contente. Pour cela regardez la maison du premier président de Lamoignon. Il n'y a pas quinze jours que vous eussiez voulu changer le repos de votre esprit contre celui de sa femme. Aujourd'hui elle voudroit bien que son mari ne fût que dans une extrême maigreur. Il n'y a guère de gens si malheureux qui ne le soient moins par la comparaison de quelqu'un plus misérable qu'eux. Dieu et la raison sont de grands médecins. Mais cela est plaisant, que je m'embarque à vous dire pour une simple maigreur tout ce qu'on diroit pour les plus grands mal-

heurs. C'est vous qui m'avez surpris en vous lamentant pour cela, comme si c'étoit un mal incurable. Cependant le plaisir de vous voir et Paris engraisseront, avant qu'il soit deux mois, la belle *Madelonne*. Un peu de célibat lui seroit fort salutaire; je ne sais pourtant si elle n'aimeroit pas mieux le mal que le remède; mais n'est-ce pas assez parler d'elle pour une fois? Il est vrai que, quand on est après elle, on ne la sauroit quitter, et cela me fait excuser un peu M. de Grignan du mal qu'il lui a fait.

Il faut que je vous entretienne de mes prospérités, madame; ce discours ne sera pas long. Le roi vient de donner une compagnie de cavalerie toute faite à mon fils, dans le régiment de Cibours. Vous savez qu'on ne donne guère de compagnies à des jeunes gens, à moins qu'ils ne les achètent; vous savez de plus que le roi, qui ne voit pas d'ordinaire les enfants des exilés, comme par exemple les comtes de Limoges ni les Jarzé (1), est bien éloigné de leur donner des compagnies de cavalerie; tout cela étant, je prétends avoir été agréablement distingué en cette rencontre, et je viens d'en faire un remercîment au roi dont je vous envoie la copie.

Mes ennemis pourront peut-être empêcher encore quelque temps qu'on me rende justice, mais tôt ou tard on me la fera et cependant ils ne peuvent empêcher que je ne reçoive des grâces, et c'est ce dont je remercie le roi pour lui faire trouver cette action si belle, qu'il lui prenne envie de la recommencer.

La gazette de Hollande est plaisante de parler de bonne foi comme elle fait. Madame de Coligny dit que, si la prise de Fribourg a été pour dire adieu aux Allemands, la prise de Saint-Guilhain est pour prendre congé des Espagnols. Il

(1) Le comte de Jarzé avait été disgracié pendant la minorité de Louis XIV.

est vrai que le roi est admirable en ses conquêtes, et il ne faut pas que ses généraux s'en estiment davantage. Il les conduit par ses ordres quand il est à l'armée et quand il n'y est pas ; et les mesures justes qu'il prend, jointes à sa bonne fortune, les font réussir en toutes leurs entreprises. Si MM. de Créqui et d'Humières ne pensent point ce que je dis, ils s'en font accroire ; car tout ce qu'il y a de gens en France qui les connoissent, comme je fais, sont dans les mêmes sentiments que moi. Une chose encore qui leur fait bien de l'honneur, c'est l'ignorance des généraux ennemis ; ceux-ci sont des aveugles et les nôtres ne sont que borgnes.

1246.—*Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 13 décembre 1677.

Saint-Guilhain est pris, on n'y a perdu personne de nom. Tonnerre (1) y a été blessé au visage étant volontaire.

Nous avons vu la maréchale d'Humières, qui est dans une grande joie de cette conquête. On dit que son mari en sera duc.

On a ouvert le premier président : il avoit le ventre et le foie tout plein de pierres ; ce qui lui avoit causé tant de chaleur dans les entrailles, que les vapeurs qu'elles lui ont données lui ont fait le transport.

Le bruit est que le cardinal de Retz est mort d'apoplexie (2).

---

(1) François-Joseph de Clermont, comte de Tonnerre, mort en 1705, à 50 ans.—Voy. le *Mercure galant*, janvier 1678, p. 17.

(2) C'était un faux bruit ; il ne mourut qu'en 1679.

1247. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 14 décembre 1677.

Vous avez raison, madame, en me mandant que vous serez une exacte gazetière à l'avenir, d'ajouter qu'au moins en avez-vous fort l'intention dans le temps que vous m'écrivez. Nous connoissons des gens infidèles qui promettoient autrefois de la fidélité de bonne foi.

La grande duchesse peut fort bien avoir une galanterie avec Louvigny. Elle n'est pas de trop bonne maison pour cela, et même sa race l'y porte assez.

On m'a déjà mandé que Monsieur a taxé la charge de ma cousine de Clérembault. Cela me paroît injuste : j'en suis fâché pour l'intérêt de l'un et pour la gloire de l'autre ; mais enfin la dame a bien de quoi se passer des libéralités des princes.

Il n'y a point de louanges dont je fasse plus de cas que celles de madame de Nemours; car outre que son estime honore beaucoup, c'est qu'on ne peut pas dire que je me la sois attirée par mes soins et par mes flatteries. Votre aimable marquise est aussi fort sensible à l'honneur que cette princesse lui fait et aux assurances de votre amitié.

Au reste, madame, je vous trouve bien délicate de ne vouloir pas que la postérité sache que vous ayez eu envie de m'embrasser. Est-ce que vous croyez que, voyant le commerce que nous avons ensemble, elle ne croira pas que nous nous sommes fort aimés ? N'en doutez pas, madame, car les gens qui ont une galanterie ensemble ne parlent pas toujours de leur passion dans leurs lettres, et l'on voit bien de la tendresse dans les nôtres. Prenez donc l'affaire au pis, madame, et songez que ce n'est pas un

grand malheur pour une dame de n'avoir d'autre confidente que la postérité.

1248. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Bussy, ce 20 décembre 1677.

La prise de Saint-Guilhain m'a donné beaucoup de joie, madame, pour la part que vous y avez; et j'en aurois bien davantage si cela vous attiroit quelques grâces nouvelles, car personne au monde ne s'intéresse plus à ce qui vous touche que moi, et n'est plus votre très, etc.

1249. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 22 décembre 1677.

Qu'en dites-vous, monsieur, du mariage de mademoiselle de Saint-Aignan et du fils de Sanguin (1)? Nous qui sommes ses bons amis nous n'en dirons rien et nous croirons qu'il a quelques raisons de famille que nous ne savons pas qui l'oblige à faire cette affaire. Mais le public traite cela bien inhumainement pour lui. Ça été l'affaire d'un quart-d'heure : en louant le fils de Sanguin à son père, celui-ci loua aussi mademoiselle de Saint-Aignan.

---

(1) Marie-Antoinette de Beauvillier, douzième enfant du premier mariage du duc de Saint-Aignan, morte en 1729, à 76 ans. Son mari, dont nous avons parlé plus haut, mourut le 6 novembre 1723. Les détails donnés ici sont rapportés de la même manière dans une lettre de madame de Grignan à son mari, en date du 22 septembre 1677.—Voy. l'éloge des mariés dans le *Mercure galant*, janvier 1678, p. 285.

Le duc lui dit : « Si nous les mariions tous deux ensemble ? » Sanguin lui répondit : « Ce me seroit trop d'honneur, monsieur, quand vous ne lui donneriez qu'une paire de gants. — Allons-en parler au roi, dit M. le duc de Saint-Aignan. » Ils le firent, et voilà comment se fit ce mariage. Cependant vous remarquerez que le jeune comte de Saint-Aignan (1) n'a point d'enfants, et que Sanguin et les siens seront un jour ducs de Saint-Aignan.

On parle d'en faire encore, des ducs. MM. de Louvois, de Seignelay, les derniers maréchaux de France, M. de Beringhem et tous les ducs à brevets de les faire pairs. Il y aura honte à l'être et à ne l'être pas.

La case du Tellier est là toute puissante. Elle ne cache plus sa faveur, comme au temps passé, et il semble qu'elle soit bien aise de paroître la plus forte.

Madame de Montespan a pris le parti de madame de Thianges dans le démêlé qui a été entre celle-ci et la princesse d'Elbeuf. C'est présentement sa grande favorite.

On ne sait encore qui sera premier président. On dit que le procureur général de Harlay y a plus de part que personne ; mais tout cela est fort incertain. Je vous envoie un sixain que Benserade a fait pour le président de Mesmes, qu'on nomme parmi ceux qui doivent être premier président (2).

---

(1) Paul de Beauvillier, duc de Saint-Aignan en 1679 par la démission de son père, eut plus tard treize enfants, mais les mâles moururent jeunes et le duché passa à son frère Paul-Hippolyte de Beauvillier.

(2) Voici ces vers :

Le roi choisit ses officiers,
Maréchaux, ducs et chanceliers,
Avec une prudence extrême :

Le pauvre P. Rapin est inconsolable. Le premier président lui a laissé une pension de douze cents écus et mille éloges dans son testament.

Je vois fort peu notre ami M. de Verdun (1): on a eu toutes les peines du monde à lui en tirer la raison. Enfin il a dit que madame de Puisieux lui avoit mandé que c'étoit moi qui avois dit qu'il songeoit à l'archevêché de Bourges, et c'est tout le rebours : car ayant trouvé ce bruit dans le monde, je soutins toujours que je ne croyois pas qu'il y pensât ni qu'il y dût penser.

1250. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 26 décembre 1677.

Vous me demandez ce que je dis du mariage de mademoiselle de Saint-Aignan avec le jeune Sanguin. Je dirai à M. de Saint-Aignan qu'il a bien fait ; car quand je lui parlerois contre ce mariage je ne pourrois plus l'empêcher. Je le dirai même à ceux à qui j'en parlerai ; mais à vous, madame, qui êtes son amie et la mienne, je vous dirai que ce sera avec raison qu'on le condamnera dans le monde. Je tiens entre vous et moi le duc Sanguin aussi ridicule que le duc Brisacier (2).

L'on ne sait le choix qu'il fera ;
Mais on croit bien qu'il choisira
Un premier président *de même*.

(1) Voy. lettre 1195, p. 393.

(2) Imposteur qui avait voulu se faire passer et se faire reconnaître pour le bâtard du roi de Pologne Sobieski. Il était secrétaire des commandements de la reine Marie-Thérèse et avait fait subrepticement signer à la princesse une lettre adressée au roi de Pologne, pour lui demander d'obtenir de Louis XIV qu'il fût créé duc.—La supercherie fut découverte et Brisacier enfermé à la Bastille, puis considéré

Je ne crois pas cette promotion de ducs et pairs que vous me mandez; comme vous dites fort bien, il y auroit honte à l'être autant qu'à ne l'être pas.

Je suis bien aise de savoir que les derniers honneurs de la robe ont fait relâcher M. le Tellier de la modestie qu'il avoit eue jusqu'à près de quatre-vingts ans. Cela confirme bien la vérité des proverbes.

L'union de deux sœurs ne me surprend pas; cependant il y a tant d'antipathie entre madame de Thianges et madame de Montespan que, sans un intérêt considérable, elles ne seroient pas amies.

Il y a tant de gens propres à être premier président, que je ne saurois me déterminer sur le choix qu'il me semble que le roi fera ; mais je ne crois pas que ce soit ce misanthrope de Harlay : il seroit meilleur à succéder à M. Colbert qu'à M. de Lamoignon.

Le sixain de Benserade ne laisse pas d'être joli, quoiqu'il finisse par une équivoque. Qui que ce soit qu'on choisisse pour premier président, je suis persuadé qu'il sera bien loin du mérite de mon ami. Je suis bien aise qu'il ait fait du bien au P. Rapin.

Vous vous réchaufferez, M. de Verdun et vous; je le souhaite fort, madame, car je vous aime fort tous deux de tout mon cœur.

---

comme fou, fut chassé de France et finit par aller mourir en Russie, après avoir été à Varsovie, où il essaya inutilement de se faire rembourser par Sobieski une somme de cent mille écus qu'il lui avait envoyée. Voy. les *Mémoires de Choisy*, l. IX, p. 641.

1251. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Bussy, ce 26 décembre 1677.

Le mariage de mademoiselle de Saint-Aignan, monsieur, avec le fils de M. Sanguin m'a donné beaucoup de joie; je ne connois pas le cavalier, mais j'en ai ouï dire mille biens. Pour M. son père et madame sa mère, ce sont mes amis de longue main; ils m'ont pourtant un peu oublié dans tout ce qui m'est arrivé depuis douze ans; mais j'espère que vous les réchaufferez pour moi, car ce sont de bonnes et honnêtes gens qu'un ami commun peut aisément redresser.

Adieu, monsieur; je vous ai écrit deux fois depuis six semaines. Quoique vous ne m'ayez pas fait de réponse, je ne pense pas que vous m'en aimiez moins. Je sais l'attachement que vous avez à votre devoir, et cela ne vous laisse que le temps de songer à vos bons amis et de leur rendre de bons offices, mais ne vous permet pas de leur pouvoir écrire. Aimez-moi toujours seulement et croyez que personne ne vous aime plus que je fais.

1252. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 26 décembre 1677.

Il est vrai, monsieur, que c'est un coup de tonnerre que cette mort (de M. de Lamoignon) pour les amis et pour la famille du grand homme que nous pleurons; mais c'est un coup de grâce pour lui : il y avoit deux ans qu'il se préparoit à mourir. Il fit son testament l'année passée à Basville; il ne lisoit de livres de dévotion que ceux qui lui parloient de la mort; il écrivoit à mesdames ses filles de

Sainte-Marie, cinq semaines avant que de mourir, une lettre qui est une vraie prophétie de sa mort. A l'ouverture qu'il fit au parlement trois semaines avant que de mourir, ce fut un discours sur ce qu'on ne pensoit pas à sa mort, quoique depuis deux ans il se portât bien mieux qu'auparavant. Les médecins disent que la cause de sa mort fut une pierre qu'on trouva dans l'urètre en ouvrant son corps, qui empêchoit le passage de l'urine et fit le transport au cerveau, car il ne se sentit presque pas mourir. Mais ce n'est pas cela, monsieur, c'est que Dieu est en colère contre nous; nous n'étions pas dignes, dans le misérable siècle où nous vivons, de posséder plus longtemps un si grand homme; car il n'y eut jamais une plus belle âme jointe à un plus bel esprit. Mais enfin, monsieur, le plus grand de tous les éloges est que le peuple l'a pleuré, et chacun s'est plaint de sa mort comme de la perte d'un ami ou de celle d'un bienfaiteur. Pour vous, monsieur, vous y avez perdu un ami tendre et sincère; il vous connoissoit pour homme droit et d'un esprit extraordinaire, et il vous aimoit parfaitement.

Je pense à faire quelque chose qui puisse le faire connoître à ceux qui ne l'ont pas vu et à la postérité. Au nom de Dieu, monsieur, aidez-moi de vos lumières; vous l'avez connu et vous l'avez compris, cette honnêteté, cette grandeur d'âme, cette sagesse, cette modestie, cet homme qui ne faisoit point de faute parmi les écueils du palais et de la cour; car vous connoissiez tout cela: ayez la bonté d'y faire quelques réflexions et de me mander vos pensées. Vous devez cela à l'amitié que vous aviez pour lui et à celle que vous me faites l'honneur d'avoir pour moi; je m'y attends, car je connois votre cœur. Je salue madame de Coligny avec votre permission et je suis à vous de tout mon cœur.

1253. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 29 décembre 1677.

L'estime et la sincère amitié que feu M. le premier président de Lamoignon m'a témoignées pendant les dernières années de sa vie m'ont obligé de l'aimer de tout mon cœur tant que je vivrai, et le commerce que j'ai eu avec lui, qui m'a fait plus particulièrement connoître son mérite et sa vertu, m'a donné pour lui la plus grande estime du monde. Si je puis trouver jamais des occasions de la lui témoigner, je vous supplie, mon R. P., de ne pas douter que je ne le fasse. On peut étendre l'éloge que vous en faites dans la lettre que vous m'en écrivez, mais on n'y peut rien ajouter. Vous ne sauriez avoir un plus beau dessein que celui d'écrire une aussi belle vie que la sienne. Je prétends vous écrire souvent, mon R. P., et ne le guère faire sans vous parler de lui. Si j'étois assez heureux pour en parler dignement, je vous serois bien obligé si vous me vouliez citer, non pas pour ajouter quelque ornement à votre histoire, vous seul, mon R. P., êtes capable de lui en donner, mais pour faire voir ma reconnoissance.

1254. — *Madame de Seneville à Bussy.*

A Paris, ce 3 janvier 1678.

Je suis contente, monsieur, et me tiens pour embrassée, ou peu s'en faut; car quand on écrit ce que vous m'écrivez, il n'y a plus qu'à me tenir pour me donner cette marque de votre tendresse. Mais ce qui me plaît davantage, c'est qu'il me semble que vous ne vous êtes pas

fait un grand effort pour m'honorer de celle-là; il est vrai que je vous l'ai demandée avec beaucoup d'empressement, et je ne sais même si je ne devrois pas en avoir un peu de honte; car enfin, monsieur, il ne s'y faut pas tromper. Vous êtes beau, vous êtes bien fait, vous êtes agréable en toute votre personne, vous êtes le plus aimable homme du monde et le plus charmant, quand il vous plaît. Là-dessus je vous aime, je vous embrasse et je veux à toute force que vous m'embrassiez. Cela se peut-il honnêtement, qu'en pensez-vous de bonne foi? Quelque intéressé que vous soyez, je vous crois encore plus juste et plus sincère, et vous n'êtes pas encore si embarqué que vous ne puissiez parler librement. Je sais qu'il y a soixante lieues qui nous séparent, mais enfin on a vu des gens de plus loin s'approcher, et cela peut arriver entre nous. En ce cas, monsieur, que ferions-nous? Dites-le-moi, je vous en prie, mais dites-le-moi modestement. Vous me promettez de renchérir sur mes tendresses; c'est quelque chose de me le promettre, mais c'est bien plus que vous ne pensez de me le tenir. Vous y serez peut-être assez empêché si vous l'avez entrepris.

Au reste, j'aurois été autrefois fort embarrassée à répondre aux louanges que vous donnez à mon cœur; mais depuis que vous y avez une si grande part, il est si fier qu'il ne sauroit consentir que je m'en défende. Je l'avois toujours trouvé noble; mais je vous avoue que l'ardeur qu'il a pour vous l'a tout à fait illustré.

1255. — *Le P. P. Brulart à Bussy.*

A Paris, ce 4 janvier 1678.

Je suis, monsieur, dans les mêmes sentiments que vous touchant la perte que nous avons faite de M. le premier

président. On a tant parlé et raisonné sur celui qui lui succéderoit, que las d'en discourir on n'en parle non plus à présent que si on avoit pourvu à sa charge. Depuis cela, la nouvelle de la convocation du parlement d'Angleterre au 25 de ce mois (1) a été le sujet de l'entretien de la cour et de la ville. Les raisonnements là-dessus ont été pareils. On commence à dire qu'il n'arrivera pas tant de mal de ce côté que l'on pensoit. Cependant on a donné ordre de fortifier les places maritimes; mais l'ouvrage est long et le temps pourroit être court. La mort du fils du duc d'York (2) est d'ailleurs quelque chose dans cette conjoncture.

On craint à présent plus qu'on n'espère pour Stettin.

Le maréchal de la Feuillade va relever en Sicile celui de Vivonne. Il ne faut pas toujours croire que les emplois sont des marques de prospérité; du moins des gens qui n'aiment pas ce nouveau vice-roi ne s'affligent pas du voyage qu'il va faire en ce pays-là.

La marquise de la Ferté prit hier possession du tabouret.

S'il se passe quelque chose qui vaille vous être écrit, je le ferai. Je vous souhaite l'année où nous sommes la plus heureuse que vous ayez jamais eue, et pleine d'occasions de vous faire connoître que je suis tout à vous.

1256. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 4 janvier 1678.

Ah! la bonne fièvre quarte, mon cousin, qui laisse le cœur gai et qui n'empêche pas d'écrire une aussi plaisante

(1) Voy. Lingard, t. VI, p. 87 et suiv., et Limiers, t. II, p. 350.

(2) Charles, duc de Cambridge, fils aîné issu du second mariage de Jacques II, né le 17 novembre 1677, mort le 22 décembre suivant.

lettre que celle que cette heureuse veuve vous a écrite à Forléans ! Mais aussi la jolie réponse que vous y avez faite ! Que ce fagotage de toutes sortes d'airs me paroît une agréable mode ! Je vous remercie de vos amusements, vous savez combien je suis digne de ces sortes de choses-là et combien mon cœur en est réjoui. Il a grand besoin de ces moments de plaisir, car je vous avoue que la mauvaise santé de cette pauvre Provençale me comble de tristesse ; sa poitrine est d'une délicatesse qui me fait trembler, et le froid l'avoit tellement pénétrée qu'elle en perdit hier la voix plus de trois heures ; elle avoit une peine à respirer qui me faisoit mourir. Avec cela elle est opiniâtre et refuse le seul remède qui la pourroit guérir, qui est le lait de vache. Je crois que la nécessité l'y contraindra à la fin ; en attendant il est bien triste de la voir en l'état où elle est.

J'ai eu une grande joie de la compagnie que le roi a donnée au marquis de Bussy, et j'ai trouvé comme vous que c'étoit une distinction et un bon augure pour l'avenir. Vos lettres (1) sont bonnes de toutes façons, parce que vous les faites fort bien et qu'elles vous obtiennent une partie de ce que vous demandez. Je vous souhaite l'autre, et en un mot, mon cher cousin, tout ce que vous désirez. Pour moi, je crois comme vous que pour les malheureux il n'y a qu'à vivre.

J'ai une vision, c'est que dans la fantaisie où le roi se trouve de faire écrire ses faits et gestes, ce seroit une pensée admirable à lui faire donner par notre ami Saint-Aignan que la perfection que vous pourriez donner à un tel ouvrage, et alors on pourroit dire de votre esprit :

Et comme il fait les maux, il fait les médecines.

Il y a un mois que nous avons cela dans la tête. Adieu,

---

(1) Au roi.

mon cousin. Le P. Rapin a été désolé de la mort du premier président de Lamoignon. Quelle mort!

Ma fille vous fait mille compliments tendres et le bon abbé.

Notre ami Corbinelli vous assure de ses obéissances et de sa fidèle amitié. Il l'approuve et se réjouit de la compagnie.

Pour entendre ce que madame de Sévigné me mandoit d'une plaisante lettre que ma fille de Coligny m'avoit écrite, il faut savoir qu'étant parti pour aller à Forléans faire quelques affaires, j'avois laissé à Bussy ma fille de Coligny, mon fils aîné et sa sœur de Chaseu, et qu'ils s'amusoient à lire Froissart qui a écrit son histoire en vieux langage. Comme je fus plus longtemps à revenir que je ne leur avois dit en partant, ils se mirent dans la tête de m'écrire du style de Froissart, et ce fut la marquise de Coligny qui composa la lettre (1).

---

(1) Voy. à l'Appendice cette lettre et la réponse de Bussy.

APPENDICE.

I.

Lettres omises de mesdames de Scudéry et de Montmorency à Bussy, et réponses.

Le *Supplément aux Mémoires de Bussy*, ce recueil fait avec une si inconcevable négligence, contient (1) quelques fragments de lettres dont un seul est daté et que nous n'avons point insérés. Nous les réunissons ici. Les deux premiers appartenant à l'année 1672 auraient dû figurer dans l'*Appendice* de notre second volume.

Madame de Scudéry à Bussy.

(Juin ou juillet 1672.)

Madame de Colonne est à l'abbaye du Lys (2). Le roi lui a envoyé mille pistoles et beaucoup d'honnêtetés par M. de Créqui. Il lui a fait promettre de plus une pension de vingt mille francs. Ce procédé est du plus honnête homme du monde. Il lui a mandé qu'il ne la pouvoit voir et même de choisir pour sa demeure une religion plus

(1) T. I, p. 179, 180, 187, 188, 196, 199.
(2) Près Melun.

éloignée. Elle répondit plaisamment à M. de Créqui qu'elle avoit bien ouï dire qu'on donnoit de l'argent aux dames pour les voir, mais jamais pour ne les voir point. L'on dit que son mari la vient demander au roi.

Réponse de Bussy.

(Sans date.)

Quand le roi en use aussi honnêtement qu'il fait pour madame de Colonne, il regarde la passion qu'il a eue pour elle plutôt que le mérite de la dame; car quelque galants que nous soyons, nous n'approuvons pas qu'une dame quitte son mari et coure le pays comme les héroïnes du roman, à moins que ce ne soit pour nous qu'elle fasse ces folies.

Il est vrai que la réponse qu'on dit qu'elle a faite à Créqui est plaisante. Cela me fait souvenir de celle que fit M. de Montespan au maréchal d'Albret, qui disoit au premier qu'il lui devoit du respect comme étant son gouverneur; à quoi Montespan répondit : « C'est vous qui m'en devez, car c'est ma femme qui vous a fait gouverneur. »

Madame de Scudéry à Bussy.

(Sans date.)

Je m'en vais envoyer votre lettre à M. de Saint-Aignan; il y a longtemps qu'il est parti pour le Havre. Il m'a dit qu'il avoit fait avec Bontemps tous ses efforts pour retrouver le manuscrit que Sa Majesté avoit laissé à Saint-Germain. Bontemps dit qu'il faut que le roi l'ait laissé chez madame de Montespan, parce qu'il ne l'a point retrouvé. Notre ami dit qu'il en auroit reparlé à Sa Majesté

si, la première fois qu'elle lui en parla, elle n'eût paru embarrassée. Cependant je ne tiens pas que cela vous doive mettre en peine, car ceux à qui le roi l'a donné n'oseroient le rendre public.

Votre ami le cardinal de Retz quitte son chapeau, mais il ne quitte point, dit-on, madame de Grignan ni madame de Coulanges. Il passe les jours avec ces dames. Que dites-vous de cette retraite?

Réponse de Bussy.

(Sans date.)

De la manière dont notre ami vous a parlé de ce qui s'est passé touchant mon manuscrit, il faut que le roi l'ait donné à madame de Montespan, qui lui a peut-être témoigné qu'elle en avoit envie, et qu'il ne veuille pas l'avouer à M. de Saint-Aignan de peur que, voulant continuer à me faire du mal, il ne lui fasse voir qu'il m'a quelque obligation. Il faut dire le vrai, madame, cela est fort vilain; mais comme je ne prétends plus rien ménager pour mon retour, je presserai mon ami de me rendre ce que je lui ai confié.

Le cardinal de Retz a fait, en quittant son chapeau, comme font la plupart des capucins en quittant le monde : ils se saoulent de plaisirs sept ou huit jours avan que de prendre l'habit.

Madame de Scudéry à Bussy.

A Paris, ce 8 novembre 1675.

Le roi a fait ses dévotions fort pieusement à la Toussaint. Pour moi, je crois fort aisément que l'amour peut

devenir amitié, et qu'après que deux amants ont marché ensemble dans le mauvais chemin, ils peuvent aussi marcher ensemble dans le bon.

Réponse de Bussy.

(Sans date.)

Je ne sais pas ce que je dirois à Paris des dévotions du roi si j'y étois comme vous; mais ici j'ose assurer que c'est un grand prince qui veut, à quelque prix que ce soit, ne point faire de scandale; et vous le savez aussi bien que moi, qui pourroit demeurer en sûreté auprès d'une belle femme qu'on a passionnément aimée et qu'on n'a pas sujet de haïr? Les plus grands saints fuiroient dans cette rencontre ou succomberoient à la tentation.

Madame de Montmorency à Bussy.

(Sans date.)

Madame de Longueville a fort grondé mesdames de Saulx et de la Trimouille d'avoir satisfait à quelques besoins à la Comédie, et puis, pour ôter la méchante odeur de leurs loges, jeté tout dans le parterre, d'où on leur dit tant d'injures qu'elles furent contraintes de partir.

Réponse de Bussy.

(Sans date.)

C'est une fort sotte débauche que celle de ces dames, qui ont fait leur affaire dans leurs loges. Vraisemblable-

ment il n'y en a qu'une à qui le mal de ventre a pris et les deux autres ont fait la sottise par complaisance. Madame de Longueville a eu grande raison de gronder ces dames, et le parterre de leur chanter pouille.

II.

Lettres de Bussy au roi (1).

Bussy ayant appris la mort de l'abbesse de La Benisson-Dieu (2), demanda au roi cette abbaye pour sa fille de Bussy, religieuse de Saint-Julien-de-Rougemont, et écrivit cette lettre à S. M. qui lui fut présentée par Pomponne.

Sire,

Je demandai à Votre Majesté, en 1662, l'abbaye de Saint-Julien de Rougemont, vacante par la mort d'une de mes tantes, pour une de mes filles, religieuse dans ce couvent. Votre Majesté eut la bonté de me dire qu'elle me l'auroit accordée si ma fille, qui n'avoit alors que quinze ans, eût été en âge. Aujourd'hui, Sire, qu'elle en a vingt-huit, je supplie très-humblement Votre Majesté de lui accorder l'abbaye de La Bénisson-Dieu, qui vient de vaquer. Ma disgrâce ne m'a point fait de peur en cette rencontre, Sire, et j'ai cru que Votre Majesté ayant eu des égards pour mes services dans le temps qu'elle châtioit ma mauvaise conduite, elle n'en auroit pas moins en cette occasion, où il s'agissoit de l'intérêt d'une fille de qualité

---

(1) Voyez la note de la p. 435 du t. II.

(2) En latin *Benedictio Dei*. Cette abbaye faisait partie du diocèse de Lyon.

et, j'ose le dire, de mérite. C'est donc par une entière confiance que j'ai en la justice de Votre Majesté que je lui fais cette très-humble prière et que je l'assure que je suis avec tous les respects que je dois, etc.

A Chaseu, ce 16 juin 1675.

Le maréchal de Turenne ayant été tué en ce temps-là, Bussy prit cette occasion d'écrire au roi cette lettre :

Sire,

Ma disgrâce ne m'a point changé le cœur. Je prendrai toute ma vie, comme j'ai toujours pris, la part qu'un fidèle sujet doit prendre au bien et au mal qui arriveront à Votre Majesté. S'il n'y avoit que des gens du mérite de M. de Turenne qui vous offrissent leurs très-humbles services, Sire, il y en auroit peu qui parlassent à Votre Majesté en cette occasion; mais quand on lui offre son petit savoir-faire, son bien et sa vie, je crois qu'elle en doit être satisfaite, et c'est ce que fait aujourd'hui du meilleur de son cœur, etc.

A Chaseu, ce 6 août 1675.

Le bruit étant fort grand que le roi se préparoit à marcher en personne en Flandre, la campagne de 1676, Bussy écrivit cette lettre à S. M. :

Sire,

Je supplie très-humblement Votre Majesté de trouver bon que je lui demande la permission de la suivre à la première campagne qu'elle fera pour être témoin de sa gloire et pour essayer d'y pouvoir contribuer en quelque façon, par la perte même de ma vie. Votre Majesté croit

bien, Sire, qu'ayant fait vingt-sept ans durant ce métier-là en son absence et sous des généraux qui ne m'ont peut-être pas toujours rendu justice, je le ferai de meilleur cœur à votre vue. J'en ai plusieurs fois depuis dix ans demandé la permission à Votre Majesté, mais elle ne m'en a pas encore jugé digne. Cependant, Sire, je vous dirai de la meilleure foi du monde que la continuation des châtiments et la fin des grâces ne m'ont point ôté du cœur le zèle ardent que j'ai toujours eu pour vous.

Quelque raison que Votre Majesté sache qu'on a de vous aimer, peut-être que vous seriez surpris de voir que cette amitié résiste à la prison, à la destitution de charge et à l'exil; mais vous en serez persuadé quand je vous en aurai dit les raisons.

Premièrement, Sire, il faut que vous teniez pour constant que depuis que j'ai eu l'honneur d'approcher Votre Majesté j'ai eu une admiration, et, si je l'ose dire, une tendresse extraordinaire pour elle; et je ne doute pas que, me confiant un peu trop en ces sentiments-là, en la croyance qu'on ne pouvoit faillir avec de si bons principes, et en quelque sorte de mérite que je me sentois avoir d'ailleurs, je ne me sois relâché dans le reste de ma conduite, je n'aie négligé de faire des amis et donné prise sur moi à ceux qui ne m'aimoient pas.

Lorsqu'on me voulut faire une affaire auprès de Votre Majesté en 1664 à Fontainebleau, elle se peut souvenir des transports de joie où je fus quand elle me fit l'honneur de me dire qu'elle me promettoit qu'on ne lui diroit jamais rien contre moi qu'elle ne me le redît, pour me donner lieu de me justifier, si je le pouvois.

Cette conversation me fit si bien voir, Sire, que vous êtes bon et juste, et même que vous fûtes bien aise de me trouver innocent, que rien ne m'ôtera jamais de l'esprit que vous ne m'avez châtié que parce que vous avez cru que je le méritois, et la vérité est que je le méritois aussi; et

quand ma disgrâce dure un peu longtemps, que la nature qui souffre me dit que mes services passés devroient bien me faire obtenir quelques grades et que mes peines sont plus grandes que mes fautes, la raison, soutenue de l'estime infinie que j'ai pour Votre Majesté, me représente que des gens en qui vous avez croyance vous ont rendu de méchants témoignages de moi, qu'y ayant un fondement véritable à leurs rapports, il n'y a plus que l'exagération qu'ils vous ont faite de ma mauvaise conduite qui vous oblige de faire durer mon châtiment; et c'est ce plus ou moins qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse connoître.

Voilà, Sire, ce qui fait que j'aime fort Votre Majesté quoi qu'elle me fasse; je ne sais si le terme est encore éloigné ou s'il est proche, auquel Votre Majesté connoîtra que je ne suis pas tel qu'on m'a dépeint, ni tout à fait indigne de vos bonnes grâces; mais je suis assuré que Dieu a trop soin de votre gloire pour ne vous le faire pas connoître un jour.

A Chaseu, ce 20 novembre 1675.

Dans ce temps-là l'homme d'affaires de Bussy lui ayant mandé qu'il étoit nécessaire à Paris, Bussy ne voulut demander au roi la permission d'y aller qu'après avoir essayé d'obtenir de S. M. la grâce de le suivre à l'armée, et pour cet effet il lui écrivit cette lettre :

Sire,

Dieu veut qu'on lui demande ses nécessités, et quoiqu'il ne les accorde pas toujours à point nommé, il les accorde enfin à la persévérance. J'espère que Votre Majesté, qui est son image, me témoignera enfin par quelque grâce qu'elle m'a pardonné ma mauvaise conduite. Il y a onze ans que je l'en supplie, Sire, avec tous les respects ima-

ginables, et c'est ce que je fais encore aujourd'hui en lui demandant la liberté de la suivre à l'armée. Que si Votre Majesté, Sire, ne me juge pas encore digne de cette grâce, je la supplie très-humblement de m'accorder celle d'aller pour quelque temps à Paris mettre ordre à conserver le peu de bien qui me reste et de croire que les gens qu'elle a comblés de biens n'aiment et n'admirent pas plus Votre Majesté que moi, et ne sont pas avec plus de respect, etc.

A Chaseu, ce 24 mars 1676.

Sire (1),

Je n'ai pas encore rendu à Votre Majesté très-humbles grâces de celle qu'elle m'a faite il y a deux mois, parce que j'étois à l'extrémité quand je la reçus ; et c'est aussi ce qui m'a empêché d'en jouir plus tôt. Je n'ai donc aujourd'hui qu'à assurer Votre Majesté que personne ne recevra jamais d'elle un bienfait avec plus de reconnoissance que moi et ne sera avec plus de respect et de soumission, etc.

A Paris, ce 9 juin 1676.

Sire (2),

Quelque besoin que j'aie des marques de la bonté de Votre Majesté, je fais tout ce que je puis pour m'empêcher de l'importuner. Cependant, Sire, il me paroît qu'en poussant la retenue trop loin, Votre Majesté pourroit croire que ses grâces me seroient indifférentes. C'est ce

(1) Voy. la lettre de Bussy à Pomponne, en date du 9 juin 1676.
(2) Voy. la lettre de Bussy à Pomponne, en date du 1er août 1676.

qui m'oblige à la supplier très-humblement d'accorder à un fils que j'ai dans l'Église une des abbayes de M. d'Alby. Si j'ai perdu le fruit de mes services, Sire, par ma mauvaise conduite, Votre Majesté est trop bonne pour n'en pas récompenser mes enfants qui n'ont point failli comme moi et qui, comme j'espère, la serviront bien un jour. J'en viens de perdre un, Sire, au service de Votre Majesté, dont je regrette principalement la vie, parce qu'il ne la peut plus employer pour vous; c'est le marquis de Coligny qui vient de mourir à Condé. Ayez quelque bonté, Sire, pour une famille qui est autant à Votre Majesté par son cœur que par sa naissance, et dont le chef ne sera jamais content qu'il ne soit rentré dans l'honneur de vos bonnes grâces.

A Paris, ce 1er août 1676.

Sire (1),

Hier finirent les deux mois que Votre Majesté m'a fait la grâce de me permettre de demeurer à Paris pour travailler à mes affaires. Je lui proteste avec vérité que tout ce que j'ai pu faire, en ne perdant aucun temps, a été de faire juger une affaire de règlement de juges, et j'ai été renvoyé aux requêtes de l'Hôtel. Ainsi pour cela et pour d'autres affaires que j'ai au conseil et au parlement, je supplie très-humblement Votre Majesté de m'accorder la permission de passer l'hiver ici, et j'en partirai le 1er mars prochain. J'assure Votre Majesté que je n'abuse pas des grâces qu'elle me fait. Je ne vais en aucuns lieux publics, et je ne vois que mes juges et quelques-uns de mes amis particuliers. Si je m'étois aussi bien conduit avant ma

---

(1) Voy. la lettre de Bussy à Pomponne, en date du 10 août 1676.

disgrâce que j'ai fait depuis que j'y suis, je n'aurois pas forcé, comme j'ai fait, l'inclination qu'a Votre Majesté à récompenser plutôt qu'à punir, et je jouirois aujourd'hui du fruit de mes services. Je supplie très-humblement Votre Majesté d'y prendre garde et de vouloir bien finir les châtiments d'un homme qu'une longue disgrâce a rendu plus sage et qui dans sa mauvaise conduite a toujours aimé Votre Majesté comme son bon maître, et admiré comme le plus grand prince du monde.

A Paris, ce 10 août 1676.

Sire (1),

Je supplie très-humblement Votre Majesté de se souvenir de moi dans la distribution des bénéfices de M. l'abbé de la Victoire. Si Votre Majesté avoit pour agréable d'en gratifier un fils que j'ai dans l'Église, en me faisant une grâce dont je lui serois toute ma vie obligé, elle feroit une espèce de justice sur les services que je lui ai rendus. J'ai perdu même cette campagne le marquis de Coligny, mon beau-fils, au service de Votre Majesté, et mon fils a été pris à la retraite du prince d'Orange, et je viens de le retirer. Je tiens mon bien, la vie et la liberté de mes enfants bien employés en ces rencontres, Sire, et je ne serai pas tout à fait content que Votre Majesté ne me mette en état d'hasarder la mienne, pour lui bien témoigner que je suis avec tous les respects imaginables, etc.

A Paris, ce 8 décembre 1676.

Bussy, ayant appris que le roi avoit parlé de lui avec marques de bonté et d'estime au duc de Saint-Aignan, crut qu'une

(1) Voy. la lettre de Bussy à Pomponne, en date du 8 décembre 1676.

lettre à S. M. pourroit faire un bon effet en cette conjoncture. Il écrivit donc au roi celle-ci au mois d'octobre 1676 (1) :

Sire,

Si Votre Majesté vouloit prendre la peine de songer un moment que dans un règne plein de guerre, de justice et de politesse, un homme qui a de la naissance, de l'esprit et du courage, qui a de longs services à la guerre dans de grands emplois et des services considérables dans les temps fâcheux; qui a toujours admiré, et si je l'ose dire, aimé de tout son cœur Votre Majesté, que cet homme-là, dis-je, passe le reste de sa vie en disgrâce, je ne puis m'empêcher de croire que vous la finiriez. Ce n'est point la cour que je souhaite de revoir, Sire, ce n'est point Paris où je demande de demeurer toujours : tout cela me seroit insupportable tant que je serois hors des bonnes grâces de Votre Majesté, et avec elles je serois heureux dans ma province. C'est quelque chose que je demande à Votre Majesté pour mon fils aîné et pour son frère qui est dans l'Église, laquelle en les établissant, me sera une marque de votre radoucissement pour moi.

Je supplie donc très-humblement Votre Majesté, Sire, de faire un moment de réflexion sur tout ce que je viens de lui dire, et d'être persuadée que l'on commence à avoir pitié du mérite malheureux.

Je ne parlerois pas ainsi, Sire, si ma fortune étoit en meilleur état qu'elle n'est; mais il y a des temps où l'on est réduit à se rendre de bons offices à soi-même et où on peut le faire sans effronterie. Je serois plus modeste si j'étois plus heureux. Cependant je ne pourrois jamais être avec un plus grand zèle ni avec un plus profond respect, etc.

A Paris, ce 15 octobre 1677.

---

(1) Elle est donnée dans l'imprimé avec la date du 22 décembre 1676.

Sire,

Il y a plus de trois semaines que j'ai prié M. le duc de Saint-Aignan de présenter à Votre Majesté une lettre que je me donnai l'honneur de vous écrire. Il me manda qu'il l'auroit fait, mais que la crainte d'importuner Votre Majesté l'avoit empêché d'oser demander ses instructions sur la très-humble prière que je lui faisois de se souvenir, quand l'abbaye de Preulli viendroit à vaquer, que j'étois le premier qui en avois parlé à Votre Majesté. Je la supplie très-humblement de croire que c'est le respect infini que j'ai pour elle qui m'avoit réduit à ne demander que cela plutôt que des bénéfices vacants. Si pourtant Votre Majesté ne trouvoit pas mauvais que je lui parlasse de l'abbaye d'Hervaux, je prendrois cette liberté. Quand j'aurois un refus, je le recevrois comme je reçois de la main de Dieu les malheurs où je suis depuis douze ans, c'est-à-dire avec une résignation entière à vos volontés; car je suis d'aussi bon cœur que les gens comblés de grâces, etc.

1677.

Sire,

Depuis douze ans que j'ai eu le malheur de déplaire à Votre Majesté et d'en être éloigné, je l'ai plusieurs fois très-humblement suppliée de me permettre de la rapprocher ; mais elle ne m'en a pas encore jugé digne. Cependant, Sire, elle trouvera bon que je lui dise que j'ai toujours ce que j'avois de bon avant ma disgrâce, et que l'âge et l'adversité m'ont ôté tout ce que j'avois de mauvais. Après cela, Sire, si Votre Majesté ne trouve pas encore à propos de me rappeler et de se servir de moi, je la supplie très-humblement de se souvenir de mes enfants et de faire quelque chose pour eux. L'aîné a servi cette cam-

pagne d'aide de camp et fut pris à la retraite du prince d'Orange. Je viens de payer sa rançon. J'ai perdu le marquis de Coligny, mon beau-fils, à Condé. Je tiens mon bien, la liberté et la vie de mes enfants bien employés au service de Votre Majesté, Sire; mais ayez pitié de ma maison, s'il vous plaît, en considération de mes services. J'ai un de mes enfants dans l'Église, duquel je supplie très-humblement Votre Majesté de se souvenir dans la distribution des bénéfices de l'abbé de la Victoire (1).

Je ne ferois pas une pareille demande à Votre Majesté avec tant de confiance que je la fais, si je ne savois qu'avec une justice non pratiquée jusqu'à présent, vous faites payer les appointements des officiers en même temps que vous châtiez leur mauvaise conduite. Cela fait bien voir que Votre Majesté en veut au crime et non pas au criminel. Regardez donc mes services, Sire, avec quelque bonté. Sire, dans le temps que vous punissez mes fautes, et en attendant que Votre Majesté me les pardonne tout à fait, je continuerai de parler de vous à la postérité d'une manière qui l'obligera de m'écouter un jour préférablement à tout autre de mon siècle. Si Votre Majesté vouloit, je la servirois, non pas plus avantageusement pour elle, mais plus honorablement pour moi, en la servant dans ma profession. Vous êtes le maître, et je suis d'un cœur que vous aimeriez assurément si vous le connoissiez.

A Paris, ce 1er janvier 1677.

Sire,

L'abbé de Saint-Denis (2), cousin-germain de ma femme, vient de mourir; il vaque par cette mort une abbaye au

(1) Voy. son historiette dans Tallemant.
(2) Voy. plus haut, p. 231.

Maine appelée Fontaine-d'Aniers. Je supplie très-humblement Sa Majesté de songer à moi en cette rencontre; elle n'en sauroit gratifier personne qui l'ait servie plus longtemps que moi, ni qui ait plus de zèle, d'admiration et de reconnoissance pour elle; je la supplie très-humblement de le croire, et que je suis avec tous les respects imaginables, etc.

A Paris, ce 30 mars 1677.

A la fin de l'année 1677, Bussy ayant appris que le roi avoit donné une compagnie de cavalerie à son fils aîné, écrivit cette lettre à S. M. :

Sire,

Je viens d'apprendre que Votre Majesté avoit fait la grâce à mon fils aîné de lui donner une compagnie de cavalerie. Elle trouvera bon, s'il lui plaît, que je lui en rende mille grâces, et que je lui dise qu'il n'y a qu'elle qui sache comme il faut donner pour obliger sensiblement en prévenant les demandes. Elle me permettra encore de lui dire qu'elle est la seule qui ne confond pas en la même personne le mérite et les défauts. Il y a douze ans que je suis en disgrâce par ma mauvaise conduite; cependant, Sire, Votre Majesté, se souvenant que je l'ai bien et longtemps servie, m'a fait l'honneur de me distinguer des autres exilés par des permissions d'aller à Paris, qu'elle m'a données de temps en temps pour mettre ordre à mes affaires, et aujourd'hui elle récompense en la personne de mon fils quelques-uns de mes services. Ah ! Sire, que ne puis-je m'aller jeter à vos pieds, en fondant en larmes de tendresse et de reconnoissance et en suppliant Votre Majesté, comme je fais de tout mon cœur, de se souvenir du fils que j'ai dans l'Église ainsi qu'elle a fait de son frère aîné !

Encore une fois, Sire, trouvez bon que je dise à Votre Majesté que faire du bien à un homme heureux que tout le monde aide à s'élever, c'est l'ouvrage des princes ordinaires; mais qu'il n'appartient qu'au plus grand roi qui fut jamais de remarquer ce qu'il y a de bon dans un homme misérable, de l'en récompenser et de surprendre le public en lui faisant justice. Je la demande à Votre Majesté, mais je lui demande grâce en même temps, et surtout celle de me croire avec le plus profond respect du monde, etc.

A Paris, ce 12 décembre 1677.

III.

Testament du baron de Lisola.

Dans la lettre du 14 décembre 1675 (voy. p. 119), Bussy demande qu'on lui envoie les *testaments* du baron de Lisola et du duc de Lorraine. On connoît, comme nous l'avons indiqué en note, un testament attribué au premier, mais il s'agit évidemment ici de la pièce de vers suivante que nous fournit le recueil de Maurepas (t. IV, p. 193), où elle est ainsi désignée: *Stances irrégulières, intitulées: le Testament du baron de Lisola.* Nous n'avons pu retrouver la pièce du même genre qui concernait le duc de Lorraine.

Tout moribond et sain d'entendement,
Je veux avant mourir faire mon testament,
Et pour en commencer la dernière ordonnance,
J'abandonne mon cœur à la triple alliance.
Aussi bien elle en manque et tombe en défaillance;
Et pour reconnoître l'honneur
Que m'a fait en m'aimant mon prince et mon seigneur,
Qui depuis si longtemps ne bat plus que d'une aile.

Item, je lègue et j'ai cédé
Mes ongles au lion d'Espagne,
A qui le prince de Condé
Les rogna de si près la dernière campagne.
Mon corps aux États généraux,
Est destiné, sitôt qu'il n'aura plus de vie,
Pour en faire une anatomie
Et découvrir par là d'où viennent tous leurs maux.

Je lègue aux Électeurs, partisans de l'empire,
Mes habits, tant vieux que nouveaux,
Pour leur refaire des drapeaux;
Car ils en ont perdu plus qu'on ne sauroit dire.
De peur qu'il ne soit morfondu
Je donne mes cheveux au vieux duc de Lorraine,
Que le vicomte de Turenne
A si vilainement tondu.
Je nomme Van Beuning exécuteur fidèle
De ma dernière volonté,
Et je lui lègue ma cervelle
Afin de subvenir à sa nécessité.
A l'heure de la mort, sans haine et sans colère,
Même à ses ennemis tout chrétien doit bien faire:
Ainsi je veux donner au prince de Condé
Mes mules de satin brodé;
Car soit que le zéphyr ou que la bise souffle,
Ce héros, toujours prêt, fait la guerre en pantoufle.

Quand tu devrois t'en offenser,
Pauvre Allemagne, toi qui pleures
Aujourd'hui les méchantes heures
Que Turenne t'a fait passer,
Je ne saurois me dispenser
De léguer ma montre sonnante,
Pour être mise dans sa tente
Et marquer que ce chef sait bien prendre son temps,
Qu'il sait bien ménager sa gloire,
Que l'heure qu'il choisit pour employer ses gens
Est toujours à coup sûr l'heure de la victoire.

A Louis qu'on entend tonner
Dans tous les lieux de ce grand monde,
Hélas! que saurois-je donner
Que l'admiration profonde

Que méritent tous ses hauts faits?
Mais si ce grand roi veut que le repose en paix,
Qu'il la donne à toute la terre
Qui ne peut soutenir son courroux dans la guerre.

IV.

*Remarques envoyées par Bussy au P. Bouhours sur l'*Histoire de Pierre d'Aubusson, *grand maître de Rhodes* (1).

Dans l'épître à M. de la Feuillade

Je n'ai pu considérer Pierre d'Aubusson en la fleur de son âge tout couvert du sang des Barbares.

Cette expression est un peu poétique : la prose et l'histoire demandent quelque chose de plus simple et de plus juste.

Sans vous voir en même temps sur les bords du Raab, tailler en pièces l'armée infidèle et remporter une victoire mémorable.

On ne tailla point en pièces l'armée des Turcs et on ne remporta point sur eux une victoire mémorable. Je dirois, pour parler juste, que la Feuillade battit ce que les Turcs avoient fait passer de troupes la rivière de Raab, et que la leur faisant repasser en désordre il avoit sauvé l'Empire et fait honneur à la France.

---

(1) Les anciennes éditions portent la note suivante :

« On a jugé à propos d'omettre toutes les remarques de M. de Bussy que le P. Bouhours a suivies dans la seconde édition de son livre, et on n'a laissé que celles qui subsistent encore dans les deux éditions de cette histoire. Le premier chiffre marque la page de la première édition, et le second, celle de la seconde. »

Voy. la lettre de Bussy à Bouhours, en date du 20 septembre 1676, p. 186.

La comparaison du grand maître dans le siége de Rhodes à la Feuillade dans le siége de Candie n'est pas juste. Rhodes ne fut point pris et Candie le fut. De plus, le grand maître sauva lui-même sa place et y étoit non-seulement général mais encore souverain, et la Feuillade étoit volontaire au siége de Candie.

La seule action du fort Saint-Étienne, etc., n'égale-t-elle pas les plus merveilleux événements des temps héroïques?

Les *temps héroïques* est une expression qui fait honte à notre siècle; je dirois les temps fabuleux.

Dans l'Histoire d'Aubusson.

Page 3 ou 4 :

Aubusson, qui se sentit une ardeur extraordinaire à la vue des infidèles, en tua plusieurs de sa main.

De qui a-t-on pu savoir qu'il se sentit une ardeur extraordinaire et qu'il en tua plusieurs de sa main? Il suffisoit de dire qu'il se signala en cette occasion. C'est tout ce qu'on peut dire de plus avantageux d'un volontaire.

Page 4 ou 5 :

Ce brave inconnu soutint presque lui seul, avec Aubusson, tout l'effort des ennemis. Une action si déterminée effraya les Turcs et ranima les chrétiens.

Cela ne se peut pas dire de deux hommes, pas même de dix. Il falloit leur faire rallier quelques escadrons pour faire cet effet.

Page 5 ou 6 :

Il fut reçu à la cour de l'empereur comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la victoire de Hongrie.

Cela est extraordinaire qu'un simple volontaire aide à gagner une bataille et mérite bien qu'on cite l'auteur où on a pris cela. Je voudrois encore citer à la marge l'auteur qui parle de la vie qu'Aubusson mena à la cour de l'empereur.

Page 6 ou 7 :

Quoiqu'Aubusson eût l'âme toute martiale et que sa plus grande passion fût la guerre, il ne laissoit pas d'avoir de l'inclination et du génie pour les lettres.

J'aurois dit simplement : quoique la plus forte inclination d'Aubusson fût la guerre, il ne laissoit pas d'avoir du génie pour les lettres et de les aimer.

Page 10 ou 13, en parlant de la belle Agnès :

Comme elle avoit de grands charmes, et qu'elle savoit mieux que personne de son sexe l'art de gouverner ses amants.

On pourroit soupçonner que la belle Agnès étoit pour le moins une grande coquette; cependant on ne voit en aucun endroit qu'elle ait aimé autre que Charles VII. J'aurois donc dit : l'art de gouverner un amant.

Page 12 ou 16 :

Il le trouva tout disposé à quitter les armes.

J'aurois dit : tout préparé à poser les armes.

Il l'employa en d'autres négociations délicates, dont la connoissance n'est point venue jusqu'à nous.

Il n'en falloit point parler dès que l'on ne pouvoit dire ce que c'étoit, ou citer l'auteur qui en parle.

Page 13 ou 16 :

Les trêves qui furent arrêtées.

Pourquoi ne pas dire : les trêves qui furent faites?

Page 14 ou 18 :

Ou parce que l'empereur qui ne voulut pas s'attirer l'envie de la guerre.

Cela n'est pas bien intelligible. Le lecteur entrevoit qu'on a voulu dire que l'empereur ne vouloit pas qu'on le crût l'auteur de la guerre, mais il falloit le dire nettement.

Page 15 ou 20 :

Réveillèrent en lui la haine qu'il avoit conçue dès son enfance contre les ennemis de Jésus-Christ.

Cela n'est pas vraisemblable ; on n'a point dans son enfance de la haine contre les Infidèles : elle vient, aux plus grands saints, tout au plus dans leur jeunesse.

Il ne put apprendre sans une extrême douleur.

J'aurois dit sans horreur.

Page 16 ou 21 :

Il prit la résolution de faire la guerre aux Infidèles.

C'est comme si l'on parloit d'un souverain. Il y a apparence qu'Aubusson, étant cadet de sa maison, se fit chevalier de Malte, et que cette profession l'engagea à servir contre les Turcs ; et pour l'expression *prit résolution*, elle n'est pas juste; il faut dire : il résolut.

Page 26 ou 32 :

Mahomet frappant la sultane de son cimeterre l'étendit morte à leurs pieds.

On n'étend point une femme qu'on tue, c'est une expression basse, et on n'a nulle curiosité de savoir que ce fut d'un cimeterre qu'elle fut tuée. Il falloit dire simplement : Mahomet tua la sultane en leur présence.

Page 40 ou 52 :

Endormir les chevaliers

Je dirois : amuser les chevaliers.

Page 52 ou 68 :

Il ressentit de la douleur quand il s'entendit nommer.

Cela n'est pas vraisemblable; et s'il eût été vrai, ses ennemis auroient pu dire qu'il avoit peur du siége de Rhodes.

Page 115 ou 153 :

Si le vicomte de Monteil n'eût poussé impétueusement son cheval contre le chef des barbares qui lui parut, etc.

On ne va point ainsi à la charge; cela seroit bon dans un combat particulier d'homme à homme. Je dirois : si le vicomte de Monteil n'eût ramené ses gens au combat.

Page 116 ou 154 :

Avec tout l'honneur et toute la pompe que méritoit une vertu si héroïque.

Une seule action qu'on voit faire au chevalier de Murat en mourant ne mérite pas qu'on dise une vertu héroïque.

Page 117 ou 155 :

Et après avoir fait des abions pour se couvrir, ils tirèrent continuellement.

C'est entrer dans un détail bas et inutile ; je dirois seulement : et après avoir fait une batterie, ils firent un feu continuel.

Page 120 ou 160 :

La tour fut ébranlée jusque dans ses fondements et fracassée en plusieurs endroits.

Jusque dans ses fondements est inutile et peu vraisemblable. Au lieu de fracassée, je dirois : percée.

Page 125 ou 166 :

Il y a plus à espérer pour vous qu'à craindre pour moi; vous recueillerez un jour le fruit de mes peines.

Je voudrois qu'on eût mis à la marge l'auteur qui a écrit cette réponse du grand maître au commandeur de Carette; car ces prophéties demandent de grandes autorités pour être crues.

Page 128 ou 171 :

Les rivages de la mer retentissoient avec un mugissement épouvantable.

C'est une expression trop poétique; je ne trouve pas que l'histoire ait besoin de ces détails ni de ces descriptions.

Page 147 ou 194 :

Tandis qu'elles foudroient les murailles.

Je dirois : qu'elles battent les murailles.

Page 157 ou 210 :

Avec des hurlements effroyables, qui faisoient retentir le rivage de la mer et toutes les collines d'alentour.

Ces expressions sentent les mauvaises descriptions des Romains. Je dirois seulement : avec des hurlements effroyables.

Page 198 ou 264 :

Lettre de Zizime à Bajazet.

Je voudrois citer à la marge l'auteur où vous avez pris cette lettre, et la conversation de Zizime avec dom Alvare.

Page 204 ou 272 :

Tandis que l'artillerie jouoit de tous côtés.

Je dirois : pendant les salves de l'artillerie; car on ne joue point du canon.

Page 270 ou 362 :

Attiroit ensemble le respect, la compassion et l'amour.

Je ne dirois point l'amour tout seul; je voudrois ajouter : l'amour des peuples.

V.

Inscriptions à Philipsbourg.

Dans la lettre du 31 octobre 1676, le président de Thou dit à Bussy qu'il lui envoie l'inscription mise sur la principale porte de Philipsbourg par les François, et celle que

les impériaux, maîtres de nouveau de la place, y avoient substituée. Voici ces deux pièces :

Tuendis Rheni finibus,
Ludovicus XIV, Francorum et Navarrum
Rex Christianissimus,
Confecto in utrâque Germaniâ bello,
Restauratâ ubique pace,
Monumentum hoc suæ virtutis,
Assertæque libertatis Germanicæ,
Firmiori istoc aggere muroque,
Regiis sumptibus exstrui fecit,
Anno M. DC. LXVII.
Perfecit in terrorem hostium
Fœderatorum subsidium,
Liliorum præsidium,
Alterum Galliæ cis Rhenum
Propugnaculum,
Ac Germaniam versùs ostium,
Brisaco inferiùs situ, non robore
Quod ille claudit, utrumque nemo aperit;
Idem aperit, ac nemo claudit.

Les Impériaux remplacèrent cette inscription par la suivante :

Liberandis Rheni finibus,
Leopoldus Imperator,
Cæsar pius, felix, augustus,
Victor ac triumphator,
Suscepto juvandis Sociis,
Tuendis Civibus, arcendis hostibus,
Necessario bello :
Restaurandæ ubique Paci,
Propugnaculum hoc, vindicatæ ab injectis
Gallicæ servitutis compedibus,
Libertatis publicæ futurum ad posteros
Monumentum expugnavit :
Germaniæ postliminio restituit,
Anno Christianæ salutis
M. D. C. LXXVI.
Imperii sui XIX

Terrori hostium, tutelæ civium,
Præsidio Germaniæ,
Alterum Galliæ cis Rhenum receptaculum,
Ac Germaniam versùs ostium,
Auspicato, plura pari successu recuperando,
Augurio,
Gallis clausit, Germanis reclusit:
Quod Gallus claudit, Germanus aperit.

VI.

Lettre en vieux langage écrite par madame de Coligny à Bussy, et réponse de celui-ci.

(Voy. plus haut, p. 452).

Au très puissant, preux et renommé chevalier messire Rogier de Rabutin, sire de Bussy, en son châtel de Forléans.

Très cher seigneur et père, véez vos trois enfants qui vous prient par Dieu que ne les voussissiés jà plus longuement délaisser, car se plus vous demouriés, pour le seur il leur méchoiroit. La greigneur partie du temps ils demènent moult piteux entretien; et se vous ne estes en bret de lez eux, il leur conviendra vous aller querre; car depuis votre départie, ils ne tiennent plus nul conjoy. Si envoions devers vous ce messagier, très chier père, pour vous requerrir que voulissiés vous accorder legièrement à revenir dans peu par deça pour nous reconforter; et en dementiers faittes que nous puissions savoir de vos chières nouvelles que recueillerons à grand-joie; et se povions avoir quelqu'un de vos beaux dits que vous saoulés si bien faire, comme bien enlaingaigé que vous estes, nous serions moult rejouis. Or, pour vous narrer maintenant nos faits, nous vous dirons, très bon et très redoubté père et si-

gneur, que nous nous delittons à lire et recorder les chevaleureuses entreprinses du vaillant chevalier messire Bertrand Du Guesclin dans les memorables croniques de messire Jean Froissart. Ce qu'il raconte d'un duc de Luxembourg nous a tourné à moult grand plaisance, car y avons trouvé au vif votre imaige. En vées cy les paroles :

« Le gentil et joly duc Venceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant, qui en son tems noble, frisque, sage, amoureux et armeret avoit été. »

Ne vous semblés vous pas moult bien pourtrait au naïf, très chier père ?

En outre nous nous ebattons au noble et gentil jeu des cartes où il se fait maintes belles appertises qui tournent toutes au proufit du beau frère Aimé ; car il a gaté et exilé toutes nos meshaignées bources, dont sommes moult deplaisantes, la seur Leonor et moy (1). . . . . .

. . . . . .

Voulantiers vous en manderions d'avantaige et mal envy mettons nous finà notre lettre, mais finer il nous convient pour ne vous être à plus grand ennuy. Si vous prierons de rechef, très cher et beau père, de nous accorder brièvement votre tant douce et tant aimable présence ; car ce se vous ne faittes nous cherrons en moult grant détresse, comme jà avons dit ; prenés donc pitié de nos povres cuers tous navrés de douleurs et nous gratifiés de votre hounorée bienveillance à toujours mais.

Fait au bel chatel de Bussy, le dimanche avant la saint Andry 28e novembre, l'an de la nativité de Notre Signeur, que l'on dit mil six cent soixante et dix sept.

---

(1) Il y a ici huit lignes raturées que nous n'avons pu lire.

Réponse de Bussy.

Sur l'air de : *Bandeville sans dire gare.*

Si j'étois ainsi que vous êtes
Auprès du chevalier Bayard,
Je vous écrirois des sornettes
Et sans raison, Dieu y ait part;
Mais quoique je ne sois pas bête,
Je ne sais point parler Froissart.

Sur l'air des *Feuillantines.*

Il faut donc dire à tous trois,
En mon patois,
C'est-à-dire en bon françois,
Quelques petites sornettes
Et les dire en chansonnettes.

Sur l'air de : *Maréchale pour Jeannin.*

Je vais, mes chers amis,
Dire ce qui m'occupe,
A la raison je réduis
Ceux qui croyoient m'avoir pris
Pour dupe, pour dupe, pour dupe.

Sur l'air de : *S'il est vrai que dedans la gloire.*

Samedi, ne sachant que faire,
J'allai voir la fille et la mère
Que connoissez sans les nommer.
Mais après l'entretien d'une heure,
Je crus (ne faisant que bailler)
Que leur absence étoit meilleure.

Sur l'air de : *La bergère Célimène.*

Dimanche, je fis le conte
De mes fermiers les Rémonds,
Et je trouvai qu'à la honte
De ces deux fieffés fripons,
Ce qu'ils me devoient se monte
A quatorze cents testons.

Sur l'air de : *Petit Brissac, vous baisons tous les mains.*

Le lendemain, veille de Saint-André,
A Rougemont en carrosse j'allai
Pour voir ma sœur (ce qui me fut bien cher)
Et le museau
De M. Damoiseau,
Chez qui j'allai coucher.

Sur l'air des *Lerida.*

Le mardi, je vins à Forléans
Pour achever avec mes gens
Tout ce qui me restoit d'affaire.
Lère la, lère lan lère,
Lère la, en ce lieu là.

Sur l'air des *Daye Dandaye.*

Mais je me trouvai bien surpris,
Quand de monsieur Mathieu j'appris
Que j'en ai (ses fièvres quartaines)
Pour la semaine, pour la semaine.

Sur l'air du *Cardinal de Melfe.*

Las! je me désespère
De ne voir de de de de longtems
Ni les sœurs, ni le frère,
En un mot mes mes mes trois enfans;
Longtems, cela veut dire
Après quatre ou cinq jours,
Mais quiconque désire
Ne trouve pas les momens mens courts
Courts, courts.

Sur l'air de : *Je ne veux point vous connoître.*

Tout ce qui plus me tourmente
Et dont je gronde chacun,
C'est une certaine infante (1)

---

(1) Madame de Coligny qui avait alors la fièvre tierce.

Qui souffre de trois jours l'un.
Quand cette dame est absente
Son mal m'est plus importun.

Sur l'air de : *La belle Iris sans cesse me fait.*

L'autre jour, un manant grand et gros
S'en vint d'un ton pitoyable
Dire que sa femme mal à propos
Le traitoit de misérable;
C'est-à-dire lui tournoit le dos,
Comme d'amour incapable.

Sur l'air de : *La Gaillarde.*

Je lui propose le congrès
Pour se justifier par bons effets ;
Mais lui qui sentoit n'avoir rien de bon
Me dit oui, n'osant dire non.

Sur l'air de : *Lorsqu'à mes vœux la belle Iris contraire.*

Le lendemain sa femme, jeune et belle,
Me vint trouver en mon appartement,
En m'assurant fort qu'elle étoit pucelle
Et de cela me faisant un serment.
Mais des serments d'une femme infidelle
Qui voudroit briser les fers du sacrement!
Autant en emporte le vent.

Sur l'air de : *Jamais douceur vous ne me dites.*

Il faut donc, lui dis-je, ma mie,
Qu'en présence des médecins,
Sans qu'on vous force ou qu'on vous lie
On vous mette tous deux aux mains :
S'il demeure en sa léthargie
Vous serez libre en vos desseins.

Sur l'air de : *Ce fut en ce même jour qu'Avaugour.*

Elle me dit : Monseigneur,
De tout mon cœur

Je m'expose à la visite;
Mais s'il est aussi maudit
Que je l'ai dit,
Trouvez bon que je le quitte.

FIN DU TROISIÈME VOLUME DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Lettres adressées à Bussy

PAR

Autun (l'évêque d'). — *Voy.* ROQUETTE.
Basville. — *année* 1675. p. 99.
Benserade. — 1676. p. 133.
Bouhours (le P.). — 1675. p. 54. — 1676. p. 128, 162. — 1677. p. 182, 295, 344, 390.
Bouttavent (baron de). — 1677. p. 322.
Brulart (le P. P.).—1676. p. 199. — 1677. p. 219, 246, 249. — 1678. p. 449.
Bussy (le marquis de). — 1676. p. 147, 152, 154, 162, 165, 168, 176, 181. — 1677. p. 241, 268, 274, 366.
Chandenier (le marquis de). — 1676. p. 195. — 1677. p. 364.
Chauvelin. — 1677. p. 320.
Coligny (madame de). — 1677. p. 477.
Cominges (mademoiselle de). — 1677. p. 274.
Corbinelli. — 1677. p. 257, 312.
Coulanges. — 1677. p. 295.
Dalet (la comtesse de). — 1676. p. 145.
Dohin. — 1677. p. 325.
Gaignières. — 1677. p. 368, 398, 414, 427.
Gouville (madame de). — 1677. p. 413.
Grignan (madame de). — 1675. p. 31.—1676. p. 143, 167.
Hocquincourt, évêque de Verdun. — 1675. p. 44. — 1676. p. 140, 178. — 1677. p. 393.
Humières (le maréchal d'). — 1677. p. 247.
Humières (la maréchale d'). — 1675. p. 119. — 1677. p. 213, 234.
Isenghien (la princesse d'). — 1677. p. 218.
Jalon. — 1677. p. 306.
Jeannin de Castille.—1675. p. 91, 101. — 1677. p. 286.
La Basinière (madame de). — 1677. p. 299.
La Basinière (mademoiselle de). — 1677. p. 272.
La Chaise (le P. de). — 1677. p. 228, 426.

Lamoignon (le président).—1675. p. 4.
La Rivière. — 1676. p. 157.
La Rongère (le comte de).—1677. p. 235, 279, 349.
La Trousse (le marquis de).—1675. p. 93.
Le Tellier. — 1677. p. 415.
Limoges (le comte de). — 1675. p. 57. — 1676. p. 172. — 1677. p. 377, 416.
Longueval. — 1676. p. 148, 157.
Montespan (madame de). — 1677. p. 223.
Montmorency (madame de). — 1675. p. 39, 88.—1676. p. 150, — 1677. p. 264, 280. 343, 381, 433, — *Appendice*. p. 456.
Montperoux ou Montperroux (le marquis de). — 1677. p. 259.
Navailles (le duc de). — 1677. p. 362.
Ons-en-Bray (la présidente d').—1677. p. 315.
Orléans (le duc d'). — 1677. p. 247.
Pomponne (de). — 1677. p. 229.
Puisieux (madame de). — 1676. p. 135.
Rabutin (madame de). — 1675. p. 3, 58, 74, — 1676. p. 153. — 1677. p. 254, 261, 309, 323, 332, 342. 362, 365, 402, 411, 423, 440.
Rapin (le P.). — 1675. p. 14, 49, 85.—1676. p. 114, 142.—1677. p. 267, 292, 302, 334, 403, 439, 446.
Renel (le marquis de). — 1675. p. 8, 23. — 1676. p. 180.
Roquette (G. de), évêque d'Autun. — 1677. p. 293, 294, 300.
Saint-Aignan (le duc de).—1676. p. 165, 194. — 1677. p. 209, 337, 397.
Schomberg (le maréchal de).—1676. p. 166.
Scudéry (madame de). — 1675. p. 21, 27, 34, 36, 37, 50, 75, 87, 89, 97, 98, 116. — 1676. 133, 138, 151. — 1677. p. 262, 268, 273, 276, 300, 317, 333, 339, 346, 356, 359, 365, 373, 383, 394, 398, 430, 442. — *Appendice*. 453, 454, 455.
Seneville (madame de). — 1677. p. 364, 407, 411. —1678. p. 448.
Sévigné (madame de). — 1675. p. 14, 30, 38, 67, 80, 104, 111, 120. — 1676. p. 139, 145, 159, 182, 193. — 1677. p. 255, 311, 386, 405, 432, 450.
Talon (madame).—1676. p. 196.
Thou (le président de).—1676. p. 189, 191.
Turenne. — 1675. p. 13.
Villeroi (marquise puis duchesse de). — 1675. p. 3, 91. — 1676. p. 151, 171.—1677. p. 208.
Visemal. — 1677. p. 321.
X***. — 1675. p. 56, 90. — 1677. p. 210.

Lettres écrites par Bussy

A

Armagnac (madame d'). — *année* 1675. p. 74.
Autun.—*Voy.* Roquette.
Auvergne (comte d'). — 1677. p. 373, 425.
Basville. — 1677. p. 435.

Benserade.—1675. p. 55,—1676. p. 132, 135.—1677. p. 318.
Boucherat. — 1677. p. 258.
Bouhours. — 1675. p. 7, 17, 46, 60, 112, 117.—1676. p. 131, 186. —1677. p. 263, 304, 375, 395.
Bouttavent (baron de). — 1677. p. 322.
Brulart (le P. P.). — 1676. p. 185. — 1677. p. 201, 205, 224, 229, 248, 305, 437.
Chandenier (marquis de).—1677. p. 200, 357.
Chauvelin. — 1677. p. 319.
Clérembault (marquise de). — 1675. p. 122.
Coligny (madame de). — 1676. p. 477.
Cominges (mademoiselle de). — 1677. p. 272, 353.
Corbinelli. — 1675. p. 33. — 1677. p. 329, 340.
Coulanges. — 1677. p. 278, 305.
Créqui (maréchal de). — 1676. p. 155, 161.
Dalet (comtesse de). — 1676. p. 149.
Du Bouchet (madame). — 1676. p. 128.
Duras (maréchal de). — 1675. p. 73.
Épinac (comte d'). — 1675. p. 62.
Estrées (comte d'). — 1677. p. 233.
Gaignières. — 1677. p. 377, 400, 421, 428.
Gouville (madame de). — 1677. 403.
Gramont (comte de). — 1677. p. 204, 404.
Grignan (madame de). — 1675. p. 11, 33. — 1676. p. 125, 169, 186.
Harlay, archevêque de Paris. — 1677. p. 420, 429.
Hocquincourt, évêque de Verdun. —1675. p. 43, 48.—1676. p. 136, 179. — 1677. p. 383.
Humières (maréchal d'). — 1676. p. 138.—1677. p. 214, 237, 241.
Humières (maréchale d').—1675. p. 2, 88. — 1677. p. 200, 215, 216, 222, 231, 238, 241, 259, 270, 442.
Isenghien (princesse d'). — 1677. p. 215.
Jalon. — 1677. p. 283, 297, 315.
Jeannin de Castille. — 1677, p. 202, 226, 232, 285.
La Basinière (madame de). — 1677. p. 302.
La Basinière (mademoiselle de). — 1677. p. 271.
La Chaise (le P. de). — 1677. p. 217, 221, 231, 263, 358, 422.
Lamoignon, premier président. — 1675. p. 5.
Lamoignon, avocat général. — 1677. p. 436.
La Rongère (comte de). — 1677. p. 238, 245, 284, 354.
La Trousse (marquis de). — 1675. p. 97.
Le Tellier. — 1677. p. 402.
Limoges (comte de). — 1675. p. 60. — 1677. p. 392.
Louis XIV. — 1675 à 1677. — *Appendice*. p. 457 à 468.
Montal (comte du). — 1677. p. 342.
Montausier (duc de). — 1676. p. 171.
Montglas (madame de). — 1675. p. 28.
Montmorency (madame de). — 1675. p. 39, 96.—1676. p. 159. —1677. 254, 266, 285, 348, 385, 441. — *Appendice*. 456.
Montpensier (mademoiselle de). — 1675. p. 115.
Montperoux ou Montperroux (marquis de). — 1677. p. 265.
Navailles (duc de). — 1675. p. 72. —1677. p. 331.

Noailles (duc de). — 1677. p. 425.
Ons-en-Bray (la présidente d'). — 1676. p. 188. — 1677. p. 250, 303, 347.
Orléans (duc d'). — 1677. p. 240.
Pellisson. — 1675. p. 25.
Pomponne. — 1675. p. 12, 29, 71. — 1676. p. 160, 170, 172, 192. — 1677. p. 220, 230.
Rabutin (madame de). — 1675. p. 70. — 1676. p. 156. — 1677. p. 356, 369, 413.
Rapin (le P.). — 1675. p. 20, 50, 86, 107.—1676. p. 144.—1677. p. 262, 275, 298, 341, 376, 436, 448.
Renel (marquis de). — 1675. p. 13, 24, 80.
Retz (cardinal de).—1675. p. 42.
Roquette (G. de), évêque d'Autun. — 1677. p. 293, 338.
Saint-Aignan (duc de). — 1676. p. 163, 176, 197.—1677. p. 211, 217, 251, 353, 377, 382, 424, 446.
Saucourt ou Soyecourt. — 1677. p. 358.
Schomberg (maréchal de).—1676. p. 149, 166.
Scudéry (madame de). — 1675. p. 1, 22, 27, 35, 37, 40, 52, 98, 116. — 1676. p. 127, 136, 140, 153. — 1677. p. 255, 270, 281, 282, 301, 318, 335, 343, 351, 371, 381, 385, 396, 400, 417, 434, 444. — *Appendice*. p. 454, 455, 456.
Scudéry (l'abbé de). — 1675. p. 114.
Seneville (madame de). — 1677. p. 370, 410, 416.
Sévigné (madame de). — 1675. p. 8, 18, 26, 32, 41, 53, 66, 76, 83, 100, 108, 123, 124. — 1676. p. 129, 141, 146, 150, 183, 193. — 1677. p. 203, 227, 251, 328, 359, 389, 408, 436.
Turenne. — 1675. p. 6.
Venot. — 1675. p. 42, 47.
Villeroi (maréchal de). — 1677. p. 377.
Villeroi (marquise, puis duchesse de). — 1675. p. 79, 96. — 1676. p. 156.—1677. p. 208, 278.
Visemal. — 1677. p. 320, 321.
Vivonne (maréchal de). — 1675. p. 73.

FIN DE LA TABLE DES LETTRES.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME.

Correspondance de Bussy du 25 février 1675 au 4 janvier 1678. 1

APPENDICE.

I. — Lettres omises de mesdames de Scudéry et de Montmorency à Bussy, et réponses. 453

II. — Lettres de Bussy au roi. 457

III. — Testament du baron de Lisola. 468

IV. — Remarques de Bussy sur l'histoire de P. d'Aubusson par Bouhours. 470

V. — Inscriptions de Philipsbourg. 475

VI. — Lettre en vieux langage écrite par madame de Coligny à Bussy; réponse de Bussy. 477

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

439
4080 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

JAN 2 3 1977

a39003 001232403b

DC 130 .B9A4 1858 V3
BUSSY, ROGER DE RABUTI
CORRESPONDANCE DE ROGE

COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 12 02 13 6